

Lire en page 16

# Machines à sous: les écoliers lucernois perdent des fortunes!

## FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE  
RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE 038 25 65 01  
LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE • FONDÉ EN 1738

# FAN

# Surprenante décision: priorité donnée à la route nationale 12!

## Neuchâtel, Nord vaudois et Jura délaissés ?

BERNE (ATS). — Réunie à Berne, la commission des routes nationales, que préside le conseiller national Hurlimann, s'est prononcée à l'unanimité moins deux voix en faveur de la Nationale 12 (Vevey-Châtel-Saint-Denis-Bulle-Fribourg-Berne), à laquelle doit être donnée la priorité par rapport à la N 1 (Lausanne-Yverdon-Morat-Berne).

L'argument principal a été que la N 12 pourra être achevée trois ans avant la N 1. En effet, il ne reste plus à construire que le tronçon Corpatux (au sud de Fribourg) - Vevey. Les travaux sont très avancés en outre entre Guin et Flamatt. Ils le sont un peu moins sur territoire bernois entre Flamatt et Buemplitz.

Le choix qui favorise la N 12 par rapport à la N 1 s'explique par le souci de créer une liaison autoroutière entre la Suisse allemande et la Suisse romande le plus rapidement possible.

Le département de l'intérieur est donc invité à donner la priorité à l'aménagement de la N 12, étant donné que la liaison par autoroute entre le lac Léman et le lac de Constance pourrait être de ce fait établie environ en 1978, alors que le projet actuel prévoit l'achèvement de cette liaison en 1981-1982 seulement. Il faut prendre en considération, estime la commission, le fait que la N 12 (Berne-Fribourg-Vevey) pourra être achevée environ 3 ans avant la N 1 (Berne-Morat-Yverdon-Lausanne).

voit l'achèvement de cette liaison en 1981-1982 seulement. Il faut prendre en considération, estime la commission, le fait que la N 12 (Berne-Fribourg-Vevey) pourra être achevée environ 3 ans avant la N 1 (Berne-Morat-Yverdon-Lausanne).

# INCROYABLE!

La commission Hurlimann est consultative, mais ses propositions sont, en général, ratifiées par le Conseil fédéral. C'est dire que la décision qui vient d'intervenir risque d'être appliquée. Une fois de plus, le canton de Neuchâtel, le Nord vaudois et le Jura seraient donc délaissés, en dépit des efforts qu'ils ont faits pour que justice leur soit rendue, à moins — et c'est leur unique chance, — qu'ils ne parviennent encore, en tapant du poing sur la table, avec leurs amis Romands, à faire réfléchir le gouvernement.

la N 1. Elle semble donc n'avoir tenu aucun compte de la démonstration faite, il y a un mois, par 107 communes intéressées, (dont Neuchâtel, la Chaux-de-Fonds, le Locle, Bienne et Morat) lors d'une réunion tenue à Orbe.

QUE S'EST-IL PASSÉ ?  
Pourtant, cette assemblée avait prouvé que l'ouverture au trafic de la N 1 sur toute sa longueur entre Genève et Saint-Gall était réalisable dès 1979 — au moyen d'un financement équivalent à celui qu'exigerait une accélération de la construction de la N 12. Elle avait rappelé que la N 1, contrairement à la N 12, est incluse dans les grands axes routiers internationaux et qu'elle constitue, en Suisse, l'unique grande route nationale de plaine, desservant les deux tiers de la population et tous les centres industriels du Plateau. Elle avait montré que cette autoroute était supérieure tant en ce qui concerne la fluidité du trafic que la sécurité des usagers ou l'économie des transports, insisté sur le préjudice économique très grave que subirait tout l'ouest de la Suisse s'il était tenu longtemps encore à l'écart du réseau des routes nationales, alors que dès 1976, toutes les villes principales de Suisse alémanique, plus celle de Fribourg, y seraient reliées, etc...

Le moins que l'on puisse attendre des décisions fédérales, c'est qu'elles soient dûment motivées. Or, ce qu'on connaît de l'argumentation de la commission Hurlimann ne résiste pas à l'examen. Dans ces conditions, on est en droit de se demander ce qui s'est passé en coulisse.

A ce propos, M. Carlos Grojean, conseiller d'Etat neuchâtelois, chef du département des travaux publics, nous a fait part de son indignation. On lira ses déclarations en pages neuchâteloises.

Jean HOSTETTLER

## Une bonne nouvelle pour les acheteurs de l'EXPRESS: Le jumelage de FAN-L'EXPRESS

Nous informons nos lecteurs, et plus particulièrement les acheteurs au numéro de l'EXPRESS, qu'à partir de la fin de ce mois la FAN (Feuille d'avis de Neuchâtel) et l'EXPRESS seront jumelés et qu'ils seront mis en vente sous un même titre: FAN-L'EXPRESS

La mise en pages sera la même pour toutes les éditions sans que, pour autant, se trouvent diminués l'abondance de nos informations ni le volume de nos annonces.

Le but de ce jumelage est de mieux servir les lecteurs de l'EXPRESS, grâce à un horaire de tirage avancé et à la simplification de nos expéditions.

Ainsi nous serons en mesure, dès le 1er décembre prochain, d'atteindre les premiers trains postaux du matin, en Suisse romande comme en Suisse alémanique.

Nous sommes persuadés que nos lecteurs apprécieront cette amélioration, devenue nécessaire pour pallier les effets des restrictions postales (suppression de la deuxième tournée du matin, distribution postale avancée le samedi).

FAN-L'EXPRESS

**Actualité régionale:** pages 2, 3, 7, 9, 11 et 12  
**Informations suisses:** page 16  
**Les sports:** pages 17 et 18  
**Notre magazine TV:** pages 21 à 26  
**Carnet du jour de Neuchâtel - programmes radio-TV:** page 29  
**Dernière heure et bourses:** page 31

**Les réfugiés tchécoslovaques seraient-ils déçus ?** (Page 3)  
**Salaires dans l'industrie horlogère: mesure provisionnelle décidée** (Page Bienne-Jura)  
**Conclave des partis gouvernementaux: des points d'accord** (Page 16)



## Sur les (faux) pas de Castro

Fidel n'est pas toujours là pour prendre des poses avantageuses et la police de Santiago a eu beaucoup de mal à ramener le calme à l'université quand étudiants marxistes et antimarxistes en vinrent aux mains. Comme quoi la contestation n'est pas toujours à sens unique. Heureusement... (Téléphoto AP)

# Toujours des bruits de guerre entre l'Inde et le Pakistan

## UNE OFFENSIVE DES REBELLES BENGALIS ?

RAWALPINDI (AP). — Le maréchal Yahya Khan a affirmé dans une proclamation qu'il existe au Pakistan « une situation grave causée par la menace d'une agression extérieure ».

La radio pakistanaise a accusé pour sa part l'armée indienne d'avoir déclenché « une attaque de grande envergure... sans déclaration de guerre » au Pakistan oriental. Elle a ajouté que des combats se poursuivaient dans la province. De source militaire pakistanaise, on déclare que de violents combats se sont poursuivis mardi dans le district de Jessore, à la frontière entre le Pakistan oriental et l'Etat indien du Bengale occidental. Dix-huit nouveaux chars indiens ont été détruits, affirme-t-on, en plus des sept détruits dimanche.

Selon les Pakistanaïes, l'offensive indienne a été arrêtée.

BENGLA - DESH !  
La radio indienne a déclaré que les rebelles bengalis avaient « pris l'offensive » au Pakistan oriental, mais a démenti que l'armée indienne ait lancé une attaque. La radio pakistanaise comme la radio gouvernementale indienne signalent de violents combats au Pakistan oriental, le Pakistan accusant l'armée indienne d'attaquer.

Mais, la radio indienne a déclaré que les mukti bahini (Armée de libération du Pakistan oriental) « avancent profondément dans le district de Sylhet en dépit de la résistance de l'armée pakistanaise ». La région se trouve dans le nord-est du Pakistan oriental, bordant l'Etat indien d'Assam.

La radio indienne a déclaré que les rebelles bengalis progressaient aussi dans le district de Rangpur, dans le secteur nord-ouest de la province.

La radio indienne donnait par ailleurs dans ses bulletins d'information toutes les heures un résumé du démenti opposé par M. Sen, délégué de l'Inde au Nations-unies, aux accusations pakistanaïses selon lesquelles l'armée indienne aurait franchi

la frontière et pénétré au Pakistan oriental.

Le ministre indien de la défense a annoncé que des avions pakistanaïses avaient été abattus par des chasseurs indiens.

Les pilotes pakistanaïses, selon le ministre, ont sauté et deux d'entre eux ont été faits prisonniers.

Les chasseurs indiens, construits en Inde avec une collaboration britannique, étaient au nombre de quatre, a-t-il dit, ajoutant qu'ils avaient tous regagné leur base, après l'engagement.

L'armée de l'air pakistanaïse a perdu huit appareils au-dessus du Pakistan oriental, ont déclaré des officiers à des attachés militaires.

Selon les participants à cet entretien, les autorités militaires ont reconnu que les pertes dans la région de Jessore ont été « lourdes ».

## AUJOURD'HUI en pages centrales FAN-L'EXPRESS MAGAZINE

Notre hebdomadaire de TÉLÉVISION et de RADIO

- Au sommaire
- A un mois de Noël — Vos enfants vous obéissent-ils ? — Leur donnez-vous de l'argent de poche, et qu'en font-ils ? — Avez-vous pensé au chic « pile et face » ?
  - Un merveilleux mini-jeu concours — facile — amusant — gratuit — doté d'un magnifique cadeau de Noël : UN TÉLÉVISEUR EN COULEUR GRUNDIG système pal-secam - grand écran 66 cm

## Les idées et les faits UN TREMPLIN POUR LA CHINE

Les représentants à l'ONU des nombreux Etats qui ont pavé lors de l'admission de la Chine populaire dans cette organisation n'auront pas été longs à déchanter si, du moins, ils veulent bien prendre en considération les faits et ne pas se laisser égarer par leur idéologie. Ils s'attendaient, nous avait-on assuré, à une entrée discrète et souriante comme l'était la face bonace et légèrement hilare de ces bons apôtres venus de Pékin. Las ! Le chef de la délégation maoïste a rué aussitôt dans les brancards, n'ayant cure des propos amènes de ceux qui l'accueillaient et ne laissant planer aucun doute sur ce que serait le comportement de son pays tant à l'Assemblée qu'au Conseil de sécurité.

Tout y a passé. A commencer par une attaque en règle contre « l'impérialisme américain ». Il n'y aura de paix possible que si les Etats-Unis cessent de soutenir Formose, qui revient de droit à la Chine, s'ils évacuent entièrement le Viet-nam et s'ils abandonnent toutes bases stratégiques en Extrême-Orient. La mentalité asiatique est fondamentalement différente de la nôtre. Pour un Jaune, il n'y a pas le Noir et le Blanc qui s'opposent logiquement pour un Occidental. Pékin veut bien recevoir le président Nixon, mais il continue à cracher sur le drapeau étoilé.

On a même discerné derrière cet assaut livré à l'Amérique du Nord une autre condamnation portée quant à elle contre l'Union soviétique. Les deux impérialismes sont fourrés dans le même sac. La Chine ne craint rien davantage qu'une entente tacite Washington-Moscou qui consacrerait l'hégémonie militaire mondiale des deux Super-Grands. Ce n'est pas un hasard si, en même temps qu'elle entrerait à l'ONU, elle faisait éclater sur son territoire une nouvelle et puissante bombe nucléaire.

Ainsi, dès son arrivée sur la scène internationale, la grande puissance asiatique dévoile ses batteries. Contre l'influence occidentale et contre le socialisme à la sauce russe, elle entend être le chef de file des nations du tiers monde. Elle reprend de la sorte, par un certain biais, la politique de Bandung. Reste à savoir si les Etats dudit tiers monde seront sensibles à cette nouvelle tutelle. Bien des indices malheureusement nous portent à croire que la propagande maoïste, en dépit des tempêtes politiques intérieures qui secouent de nouveau la Chine, risque d'être efficace auprès de ces peuples de couleur que, si longtemps, l'Occident a cherché à civiliser.

Que les infiltrations soient soviétiques ou chinoises, qu'elles se heurtent les unes les autres en conséquence, peu nous importe au demeurant. Ce qui nous afflige, c'est le nouveau recul de l'Europe. Et qu'en ayant accueilli la Chine communiste à l'ONU, nous lui ayons fourni un nouveau et solide tremplin pour mener à bien ses entreprises de subversion à travers le monde.

René BRAICHET



## L'hiver blanc et ses victimes

(AFP) Les tempêtes de neige et de vent qui ont affecté une grande partie de l'Europe sont à l'origine de nombreux accidents qui ont fait de nombreux morts et blessés. En Belgique, par suite du verglas, une collision en chaîne a eu lieu sur l'autoroute Ostende-Bruxelles. Bilan: un mort et de nombreux blessés grièvement atteints. A Nieuport, six bateaux de plaisance ont coulé dans le port. Plusieurs personnes ont trouvé la mort au Danemark. Le trafic routier est presque totalement bloqué (Téléphoto AP) et les aéroports sont fermés.



Les maquisards du Bengla Desh. (Téléphoto AP)

## La paix des générations

Les problèmes, le malaise, la crise de la jeunesse, tous ces remous juvéniles, tantôt pittoresques, tantôt irritants, voire para-révolutionnaires, se situent toujours au bord du drame. A ceux qui les ignorent ou les minimisent, le coup de projecteur brutalement allumé sur le tragique « fait divers » de Montet a donné un avertissement.

Nul n'a le droit de s'en désintéresser. Le mouvement, lancé depuis quelques années, ne va pas se perdre dans les sables. Il ira plutôt s'amplifiant. Faut-il pour autant lever les bras au ciel, laisser aller les gens et les choses, crier son impuissance et sa colère, ou désespérer ? Ce serait contraire à la nature humaine. Ce n'est pas la première fois que les peuples — le monde entier souffre intensément de la super-crise de croissance de la jeunesse — sont confrontés à de vastes bouleversements en leur essence même. Et il n'existe point d'exemple d'abandon total et de lâche laissez-faire. Toujours les hommes, ont réagi, relevé le défi et combattu les défaillances, les insuffisances et les injustices.

Des Etats-Unis, où la crise de conscience de tout un peuple se trouve exacerbée par la révolte de la jeunesse, des lueurs d'espoir nous parviennent en pleine tempête. Ce pays, qui tant de fois précède le Vieux Monde pour les expériences coûteuses et douloureuses, ne cesse de rechercher les voies qui lui permettront de s'en sortir.

« Une révolution pour le bonheur », c'est ainsi qu'un auteur, Charles Reich, professeur à l'Université de Yale, sous-titre sa quête du salut dans son livre intitulé « Le regain américain », qui vient de paraître (chez Laffont, Paris). Jusqu'ici, constate-t-il, la poussée de la nouvelle génération a été « un mouvement limité à une fraction de la jeunesse ».

« A ce titre, ajoute-t-il, il n'a guère d'avenir. Ses membres actuels vont vieillir ; en sortant de l'université, ils perdront la liberté des étudiants, et seront obligés de vivre dans un monde beaucoup plus opprimant... Les jeunes sont en train de se dégager du monde de leurs parents, des contraintes scolaires... Mais les travailleurs et les adultes ont encore plus besoin de récupérer leur identité... L'équilibre et la paix des générations, on le voit, ne dépendent pas que des jeunes en Amérique. Ni chez nous non plus. R.A.

**Etat civil de Neuchâtel**

**NAISSANCES.** — 20 novembre, Grispan, Rossella, fille de Giancarlo, mécanicien à Dombresson, et de Lidia, née Cillotto; Aebly, Nathalie, fille de Jacques-Rémy, décolleur à Bôle, et de Noëlle-Marthe-Joséphine, née Auderset; Amez-Droz, Damaris-Anne-Christine, fille de Jean-Paul, mécanicien de précision à Marin, et de Marlyse, née Jacot-Descombes; Bönzli, Eliane, fille de Kurt, employé CFF à Neuchâtel, et d'Edith-Vreneli, née Aebersold; Dunderlin, Damien, fils de Gérard-Marcel, technicien opérateur à la Neuveville, et de Marlyse, née Löffel. 21. Jacot-Descombes, Philippe, fils de François-Henri, technicien au Landeron, et de Margret, née Brucklacher. 22. Bader, Sarah, fille de Bruno, machiniste à Saint-Blaise, et de Mary-Claude, née Poirier. Melchior, Marco, fils de Gerardo-Mario, soudeur à Hauterive, et de Mileva, née Bijelic.

**DÉCÈS.** — 18 novembre, Mantel, Jean-Marc-Alfred, né en 1946, dessinateur à Neuchâtel, célibataire. 20. Petitpierre, née Masshardt, Marie, née en 1904, ménagère à Neuchâtel, veuve de Petitpierre, Edmond.

**La C.C.A.P.**  
garantit l'avant  
de vos enfants  
Tél. (038) 25 49 92 Neuchâtel  
Agent général: Chs Robert

**AVIS TARDIFS**  
Réception des ordres: jusqu'à 22 heures  
Fr. 2,20 par millimètre de hauteur

**S.O.S.**  
Quelle dame seule adopterait une gentille chienne  
**BERGER ALLEMAND**  
très obéissant?  
Amis des Bêtes, tél. (038) 61 19 05.  
Appeler le matin.

Dimanche 28 novembre,  
à 14 h 30,  
Temple du bas, Neuchâtel

**GRAND CONCERT**  
par la fanfare, brigade de guitares,  
chœur des jeunes de Zurich en faveur  
du nouveau centre salustite neuchâtelois.  
Entrée libre - Offrande

**LOTTO**  
de Neuchâtel Xamax  
Abonnement  
1er tour gratuit

**CENTRE CULTUREL NEUCHATELOIS**  
Pommier 9  
Cet après-midi, à 14 h 30 et 15 h 15  
**Spectacle pour enfants**  
« Les poissons qui voulaient marcher »  
présenté par les enfants du Centre  
éducatif « Perce-Neige ».  
Entrée libre.

**PALACE**  
AUJOURD'HUI, 15 h - 20 h 30  
**LE CHAT**  
avec  
JEAN GABIN SIMONE SIGNORET  
DERNIER JOUR

**CENTRE CULTUREL NEUCHATELOIS**  
Pommier 9  
Ce soir, à 20 h 30

**Propos sur le théâtre italien**

CONFÉRENCE-RÉCITAL présenté par Nico Pepe (en langue italienne).  
Entrée libre.

Ce soir  
**Théâtre de Neuchâtel**  
20 h 30

« JOSÉ DE LA VEGA »  
et sa compagnie de flamenco et  
danse espagnole.  
Location à l'entrée.

SERVICE CULTUREL MIGROS

**œufs**  
importés  
6 pièces - .80  
avec timbres coop

L'Association neuchâteloise Santé publique et la Société coopérative alimentation biologique Scab organisent un

**débat public**  
avec le concours du Dr B. Blanc, directeur de la Station fédérale de l'industrie laitière. Sujet:

**Le lait et l'alimentation**  
Jeudi 25 novembre, à 20 heures, à l'Auditorium des Terreaux-sud.

Ceux que ce problème intéresse sont cordialement invités.

**mode teinturer**  
1931-1971  
40 ans de nettoyage chimique

**A Neuchâtel et dans la région**

**Au tribunal de police de Neuchâtel**

**UN CERCLE... VICIEUX**

Le tribunal de police a siégé hier sous la présidence de M. A. Bauer, M. S. Gern assurant les fonctions de greffier.

En septembre 1967, un cercle de la ville engagea comme tenanciers les époux de P. Selon le contrat, ils étaient tenus de gérer la cave du cercle et touchaient une commission sur le produit de la vente du vin et de la bière qu'ils devaient verser chaque mois au comité du cercle. Mais ces sommes dues ne furent que très irrégulièrement payées et lorsque en août 1968, le contrat fut résilié, le solde au passif des tenanciers se montait à 12.000 francs. Si une partie de cette dette fut réglée, un acte de défaut de biens fut constitué pour le reste, soit pour plus de 5.000 francs. Ni le comité du cercle, ni son successeur n'acceptant de racheter son agencement, P.-F. de P. le revendit en Suisse allemande à un tiers pour la somme de 18.000 fr. payables par mensualités et céda sa créance à un de ses fournisseurs pour compenser une dette qu'il avait envers lui. Ainsi, il avait agencé illégalement un créancier au

détriment des autres qui portèrent l'affaire en justice. Le mandataire du cercle, un des plaignants au procès, a accusé les époux de P. d'avoir trompé le comité sur ses qualités: P.-F. de P. s'est révélé un bien piètre cuisinier. Rapidement, il a régné un laisser-aller continu au cercle. De nombreuses plaintes nous sont parvenues à propos de la saleté, de la mauvaise qualité de la cuisine. Un client a même trouvé un mégot parmi ses frites! Si les prévenus se sont endettés, c'est leur faute. Un de leurs prédécesseurs qui satisfaisait la clientèle réalisait près de 75.000 fr. de bénéfice par an. Les prévenus ont employé l'argent du produit de la vente du vin et de la bière pour leur propre besoin, ils doivent être condamnés pour abus de confiance.

Le plaignant a réclamé aussi que P.-F. de P. et W. de P. soient punis pour avoir avantageé un de leurs créanciers.

La défense, elle, a montré que les époux de P. avaient repris le cercle qui se trouvait alors dans une situation pré-

caire. Sans argent, ils durent acquiescer un agencement qui leur coûta fort cher et très vite, ils se trouverent face à des difficultés insurmontables. De plus, le comité fit réparer la terrasse, ce qui occasionna du bruit et de la saleté. Certes, le couple employa l'argent du cercle pour payer d'autres créanciers, mais leur situation matérielle et morale catastrophique excuse les actes qu'on leur reproche.

— Et s'ils ont avantageé un créancier parmi d'autres, c'est sans intention dolosive. Ils n'ont pas commis de délit.

Le tribunal a condamné P.-F. de P. à trois mois d'emprisonnement avec sursis pendant deux ans et à 300 fr. de frais. Quant à sa femme, n'étant pas jugée pénalement responsable des actes de son mari, elle a été acquittée.

Signalons enfin cette autre condamnation: pour détournement d'objets mis sous main de justice, R. V! s'est vu infliger 20 jours d'emprisonnement avec sursis pendant 4 ans. Les frais de la cause qui se montent à 100 fr. sont mis à sa charge. J.-M. R.



**DES CINÉASTES À LA FAN - L'EXPRESS**

Une vingtaine de membres du Club des cinéastes neuchâtelois ont visité hier soir notre journal. Après les avoir reçus, M. Robert Aeschelmann, directeur, conduisit nos hôtes dans les divers ateliers de la FAN et de l'Express. Com-

mentant les diverses phases de la confection du journal d'aujourd'hui, M. Aeschelmann leur fit également visiter les salles de la rédaction de nuit. Une collation mit fin à cette soirée. (Photo Avipress J.-P. BAILLOD)

**A l'Amicale des arts de Peseux**  
**Un brillant début de saison**

De notre correspondant: L'Amicale des Arts de Peseux offrait récemment à un nombreux public sa première manifestation de la saison 1971-1972: « Les Marionnettes à travers le monde » avec Pierre Pedroff.

Dans son introduction, M. Marcel Rutti, président de l'Amicale, rappela que si le monde des marionnettes était plus ou moins connu grâce aux spectacles que chacun a pu apprécier dans son enfance ou à l'âge adulte, le marionnettiste, lui, reste bien souvent un inconnu du public. Aussi, est-ce un privilège pour l'Amicale, d'avoir pu prendre contact avec M. Pedroff qui a consenti à venir présenter à Peseux sa troupe, fort nombreuse, puisqu'il a déjà confectionné environ 200 personnages qui prennent vie dans une vingtaine de pièces dont il est l'auteur.

En première partie, grâce à une prodigieuse collection photographique de marionnettes du monde entier, M. Pedroff fit un historique intéressant de la marionnette à travers le monde.

En deuxième partie, le marionnettiste

présenta divers personnages types de pays divers et fit une démonstration de la technique de manipulation de marionnettes à gaine, à fil et de marottes, révélant au public toutes les difficultés et les astuces d'un présentateur de spectacle de marionnettes.

En troisième partie, le public put assister à un spectacle domé par M. et Mme Pedroff. Il s'agissait d'une pièce poétique avec quatre extraits du Ballet de Faust, de Gounod, dont les danses, au rythme endiablé, ont été particulièrement bien exécutées.

Enfin, une discussion intéressante termina cette première soirée. La prochaine manifestation de l'Amicale aura lieu le 25 novembre à l'auditorium des Coteaux et sera consacrée à la présentation de cinq montages audio-visuels, évoquant sur la musique de Liszt, Beethoven, Rodrigo et Morricone, par M. Lucien Falco. A l'issue de cette manifestation aura lieu l'assemblée générale annuelle de l'Amicale qui procédera au renouvellement de son comité et, en particulier, au remplacement de son président, qui, après de nombreuses années passées à la tête de cette institution culturelle, désire laisser sa place à une autre personne, afin d'être déchargé d'un mandat qui lui prenait beaucoup de temps alors que ses occupations professionnelles devenaient plus lourdes.

**Des propositions avant des nominations à la commission scolaire**

(c) A la suite de directives de la direction de l'instruction publique du canton de Berne au sujet de l'élection des représentants de l'Etat au sein de la nouvelle commission de la communauté scolaire du programme de la Neuveville, le Conseil municipal a demandé aux Conseils communaux du Plateau de Diesse et aux partis politiques de lui présenter leurs propositions en vue de l'élection des membres de cette commission.

Selon l'article 6, alinéa 1, des statuts de la communauté scolaire du programme, la commission scolaire se compose de 11 membres à savoir 6 membres nommés par le Conseil exécutif à raison de 5 représentants de la Neuveville, d'un représentant de chacune des autres communes et de 5 membres désignés par les autorités des communes à raison d'un représentant par commune.

**A la Société d'histoire et d'archéologie**  
**Un singulier gouverneur: Milord Maréchal...**

Pour sa première séance de la saison, la section de Neuchâtel de la Société d'histoire et d'archéologie avait convié ses membres le 16 novembre au grand auditorio de l'Ecole supérieure de commerce, pour entendre M. Jean Courvoisier, archiviste-adjoint de l'Etat.

Partant d'une hypothèse de travail fournie par le comité chargé au Locle et à la Chaux-de-Fonds de l'année Jaquet-Droz (« Le dynamisme constaté dans l'industrie horlogère neuchâteloise au milieu du XVIIIe siècle est-il dû à l'action d'un gouverneur de la Principauté, lord Keith, dit Milord Maréchal? »), le conférencier, en historien scrupuleux, a repris la bibliographie existante et recouru aux sources, manuels du Conseil d'Etat et de correspondance de lord Keith principalement. Cette recherche minutieuse révèle qu'il ne faut pas surestimer l'influence de ce grand seigneur dilettante, gouverneur de la Principauté entre 1754 et 1765: s'il fut occasionnellement un stimulant, il ne peut être considéré comme l'élément moteur d'une politique suivie en ce domaine. L'histoire de l'horlogerie indigène reste encore à établir sur plus d'un point; une analyse patiente de phénomènes moins perceptibles, mais agissant sur une plus longue durée et dépassant sans doute le cadre territorial de la Principauté, devrait aboutir à des résultats plus encourageants que l'examen d'efforts individuels, à ne pas négliger certes, mais inadéquats pour rendre compte du démarrage de cette branche d'activité.

Paradoxalement, ce travail, qui devait s'attacher à un problème économique, a permis de reprendre toute une portion de l'histoire régionale. En effet, l'évocation de ce grand d'Ecosse au service du roi de Prusse, banni de sa

**PESEUX**  
**Commission scolaire: oui au budget**

(c) Régulièrement, la commission scolaire de Peseux s'est réunie sous la présidence de M. Sieber et en présence de délégués du corps enseignant. Les vacances de fin d'année ont été fixées du 24 décembre au lundi 10 janvier 1972, celles du printemps, du 30 mars au lundi 17 avril 1972. Le bureau de la commission scolaire reste sans changement: président: M. W. Sieber; vice-présidents: MM. Ph. L'eplatier et R. Juillard; secrétaire: Mme D. Wyss-Boudry; caissier: M. R. Sansonnens.

Après avoir adopté les comptes des courses d'école et de la Fête de la jeunesse, la commission examina le budget scolaire 1972. Le projet prévoit une charge nette de 964.830 fr. La charge nette de l'enseignement primaire étant de 428.850 fr., celle de l'enseignement secondaire, de 400.000 fr. Enfin, pour l'enseignement supérieur et professionnel, il est prévu une charge nette de 77.000 fr. Signalons que les amortissements sur les dépenses relatives au mobilier et à la construction des bâtiments scolaires, s'élève à 45.900 fr. D'autre part, les bourses d'études sont inscrites au budget pour un montant de 25.000 fr. Le budget fut adopté à l'unanimité.

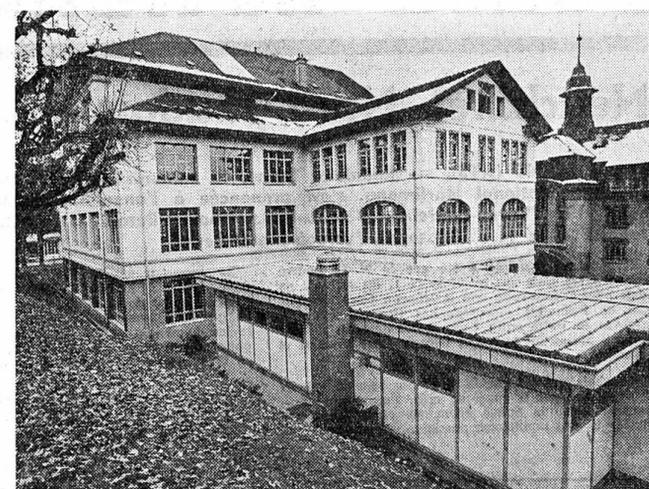
La commission constata avec satisfaction que les activités complémentaires à l'option qui ne représentent pas une lourde charge sur les comptes de l'instruction publique de la commune; rappelons qu'il s'agit des activités suivantes: céramique, échecs, cuisine pour les garçons, ping-pong et natation.

**Beau résultat**  
(c) 24 tonnes de vieux papiers ont été récoltés par les élèves lors de la dernière journée de ramassage effectuée par un temps favorable.

**Succès du Comptoir de Peseux**

(c) Pour sa deuxième édition, le petit Comptoir de Peseux, groupant 12 commerçants de la place dans la salle de gymnastique de la rue E.-Roulet fut bien aménagée et a obtenu un beau succès. Près de 5000 visiteurs ont passé devant les stands des commerçants qui avaient le sourire. Ils ont exprimé le désir de récidiver l'année prochaine. Si une place plus grande peut leur être aménagée, ils seront encore plus nombreux puisque d'autres consentiraient à joindre leurs efforts aux promoteurs de cette manifestation en faveur du développement du commerce local. Les autorités examinent cette possibilité.

**Portes ouvertes à l'Ecole technique**



Le bâtiment principal de l'Ecole technique de Neuchâtel. Les visiteurs pourront le parcourir samedi, ainsi que les classes d'électronique sises rue de l'Evolé 8 a.

L'année a été importante pour l'Ecole technique de Neuchâtel qui a célébré le 100ème anniversaire de sa fondation. Au cours des manifestations spécialement organisées pour marquer cet événement, l'histoire de l'école a été retracée. On a parlé aussi du présent, la cantonalisation de l'Ecole technique supérieure étant devenue effective le 1er mai 1971. Quant à l'avenir, s'il se présente sous d'heureux auspices, il comporte aussi ses problèmes.

Tout au long de son siècle d'existence, l'Ecole a souffert de la maladie de l'étrénesse, les locaux mis au fur et à mesure à sa disposition devenant rapidement trop petits. On espérait offrir un nouvel et large habit à la centenaire. Les modélisateurs ont eu quelque retard et le feu vert ne s'al-

lunera pas avant quelques mois. Mais comme la réalisation risque d'être belle, pratique et élégante, l'attente est moins cruelle!

C'est donc dans son vêtement usé, rapiécé, mais bien solide et vivant que l'Ecole technique de Neuchâtel invite la population à parcourir ses ateliers et ses laboratoires, ses salles de cours et d'expériences. Les portes seront en effet ouvertes au public samedi 27 novembre. Les étudiants seront naturellement présents et tous les renseignements pourront être obtenus auprès d'eux ou auprès des professeurs qui commenteront les visites.

L'Ecole de Neuchâtel forme des praticiens en mécanique et en électricité, des dessinateurs, des techniciens et des ingénieurs-techniciens. Si les professions se ressemblent à la base, elles sont très diversifiées et les jeunes gens, comme les jeunes filles, obtiennent une formation professionnelle approfondie dans toutes les branches. La nouvelle division, celle des techniciens-construteurs a connu elle aussi un beau succès de son départ.

L'Ecole technique de Neuchâtel, dirigée par M. P. Indermuhle, est prête à vous accueillir samedi, rue J.-Droz 7, ainsi que dans les classes d'électronique à la rue de l'Evolé 8a.

**Chez les opticiens lunettiers aussi!**

Nous avons donné, dans notre édition d'hier, la liste des nombreux apprentis arrivés au terme de leur formation professionnelle. Par suite d'une erreur de composition, deux noms manquaient à la liste. Il s'agit, chez les opticiens lunettiers, de Pierre-Philippe Schaub et Mireille Winkler.

**REMERCIEMENTS**

Très sensible aux nombreuses marques de sympathie reçues lors de son grand deuil, la famille de

Monsieur Auguste-Emile LUTZ exprime ici sa gratitude émue à tous les amis et connaissances qui l'ont entourée pendant ces pénibles journées. Prilly, novembre 1971.

La famille de  
Madame Marie SCHOPFER

profondément touchée des nombreuses marques de sympathie et d'affection qui lui ont été témoignées lors de son grand deuil, remercie toutes les personnes qui l'ont entourée par leur présence, leur offrande de messe, leur message, ou leur envoi de fleurs, et leur exprime sa très sincère reconnaissance et sa profonde gratitude.

Le Landeron, novembre 1971.

La famille de  
Mademoiselle Lina JOST

profondément touchée des marques d'affection et de sympathie qui lui ont été témoignées pendant ces jours de séparation, exprime à toutes les personnes qui l'ont entourée sa reconnaissance et ses remerciements.

Saint-Martin, novembre 1971.

IMPRIMERIE CENTRALE  
et de la  
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL  
S.A.  
rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel  
Direction générale: Marc Wolfrath  
Rédacteur en chef: Jean Hostettler

**Avis mortuaires**

Réception des ordres: jusqu'à 22 heures

Repose en paix.  
Monsieur et Madame Emile Maeder-Schenk;  
Madame Yvette Maeder;  
Monsieur et Madame Jean-Pierre Vaucher-Maeder;  
Monsieur et Madame Roger Maeder-Bodry et leur fils Michel;  
Monsieur et Madame Jean-Daniel Vaucher;  
les familles Pfäffli, Maeder, Gasser, parentes et alliées,  
ont la douleur d'annoncer le décès de

**Madame Emile MAEDER**  
née Cécile PFAFFLI

leur très chère maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, parente et amie, que Dieu a rappelée à Lui, dans sa 80ème année, après une longue maladie.

2000 Neuchâtel, le 23 novembre 1971. (Suchiez 10)

L'incinération aura lieu vendredi 26 novembre.

Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures.

Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beauregard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

**SUCCESSIONS**

Problèmes d'estimations et de partages mobiliers. — ARTS ANCIENS. SERVICE D'ESTIMATIONS ET DE VENTE MOBILIERE ET D'OBJETS D'ART.

Case postale 324, 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 46 11 15.

# A Neuchâtel et dans la région

## À LA SUITE DE LA PRIORITÉ ACCORDÉE À LA N 12 M. CARLOS GROSJEAN INDIGNÉ

M. Carlos Grosjean, conseiller d'Etat, nous a fait part de son indignation à propos de la décision de la commission Hurlimann d'accorder la priorité à la RN12 sur la N1 (voir en première page).

« Les cantons qui ne sont pas représentés dans la commission Hurlimann, nous a-t-il dit, soit le Valais, Fribourg et Neuchâtel ont été entendus mardi à Berne. A cette occasion, il s'est confirmé que des cantons romands avaient pris, en cette affaire, une attitude étonnante, sinon stupéfiante. Vaud et Neuchâtel sont inconditionnellement pour la N1; Fribourg et le Valais, bien entendu, défendent la N12. Entre ces deux groupes, Genève est resté totalement indifférent à ce problème capital! Nous autres Vaudois et Neuchâtelois étions persuadés que le canton du haut du Léman, en toute logique, serait favorable à la N1. Nous pensions aussi que l'intérêt bien compris du canton de Berne allait dans le même sens, à cause de la N5 qui intéresse au premier chef Bienna, le Jura et le Seeland. En bien! Berne n'a pas pris position et Genève s'est placé au septième ciel du Nirvana! En pleine métaphysique... »

Les cantons de Suisse alémanique avaient

eu une attitude confédérale: c'est une affaire qui intéresse les Romands, ont-ils déclaré; par conséquent, c'est à eux de déterminer ce qu'ils veulent et à faire pencher la balance. Comment, devant la défection de Genève et de Berne, parvenir à nos fins?

Nous autres Neuchâtelois, nous a encore dit M. Grosjean, avons placé le problème à l'échelle de la Romandie. La N1 nous intéresse au premier chef, comme cela est normal, mais comme nous avons été très bien servis par la N5, tant au point de vue des délais qu'au point de vue de la nouvelle classification, nous ne désirions donc pas tirer la couverture à nous en pratiquant une politique purement égocentrique.

Cela nous paraît tellement évident que la N1 doit l'emporter sur la N12, que nous avons pu plaider ce dossier à fond, conjointement avec le Conseil d'Etat vaudois. La « douche froide » est venue de Genève, sans qu'on sache pourquoi.

Bref, la décision de la commission Hurlimann ne me surprend pas beaucoup compte tenu de ce qui s'est passé, compte tenu aussi du fait que les intéressés — je pense

par exemple aux grandes associations automobilistes — n'ont pas su prendre position à l'échelle nationale, se bornant à chercher des compromis entre les intérêts régionaux. Il est aberrant que l'on se contente encore de pratiquer la politique du salami et d'ajouter de petits bouts à des bouts d'autoroutes. On manque décidément de hauteur de vue. Le Conseil fédéral, certes, peut encore modifier la décision intervenue, mais il ne le fera que si les romans sont assez forts.

Au nom du gouvernement neuchâtelois, je me propose de tenter encore une action auprès des autres cantons romands. D'ores et déjà, le Conseil d'Etat va rendre attentif le Conseil fédéral au fait que la route nationale et internationale de la N1 doit être sauvegardée et qu'elle doit continuer à bénéficier de la priorité.

M. Carlos Grosjean s'est enflammé devant l'injustice qui est faite à toute une région du pays. Puisse-t-il être suivi également par nos amis vaudois et pour quoi pas, genevois? Il ne faut jamais désespérer.

J.H.

## Les relations des communes du Littoral avec le chef-lieu

# Après les écoles, les hôpitaux...

A Bôle, récemment, la régionalisation était, une fois de plus, l'objet de réflexions sérieuses.

Les communes du Littoral, réunies lors de l'assemblée de leur groupement, s'en sont occupées, puisque cette question était inscrite à l'ordre du jour et qu'elle en constituait même le point le plus important.

M. Blaise de Montmolin, de Saint-Blaise, qui préside, avec l'autorité et la compétence que l'on sait, la commission spéciale constituée lors de l'assemblée extraordinaire de janvier passé du Groupement des communes pour s'occuper précisément des nouvelles relations avec Neuchâtel, a présenté à Bôle un rapport. Il faisait le point des travaux de cette commission et des pourparlers menés par cette dernière avec les représentants de la ville.

On sait que les problèmes scolaires sont sur le point d'aboutir à un accord basé sur le principe du « prix coûtant » de chaque élève des communes du Littoral fréquentant les écoles secondaires et professionnelles (à l'exclusion de l'ETS), le prix coûtant devant être calculé sur la base des comptes tenus par la ville selon le plan comptable de 1969, modifié sur divers points. Après de longs échanges de vue, il a admis que le compte d'exploitation serait chargé d'un montant égal à 1% de la valeur comptable du bâtiment au 31 décembre 70. Le groupement des communes du Littoral aura droit à deux sièges au moins au sein de chacune des commissions des écoles visées. Le prix coûtant sera déterminé chaque année d'un commun accord entre la Ville et le groupement, avec arbitrage en cas de désaccord, du département de l'Instruction publique.

Actuellement, ce projet d'accord est au Château puis il sera remis ensuite à chaque commune du Groupement. On

sait déjà que les principes qui ont servi de base à ce document ont été approuvés à titre de préavis seulement par la grande majorité des conseils communaux intéressés, à l'exception de ceux de Valangin et de Corcelles-Cormondrèche. Ces communes ont soulevé la question de savoir s'il ne convenait pas de renvoyer l'affaire aux départements cantonaux intéressés. Les conseils généraux des communes signataires de cette future convention seront probablement consultés au moment venu.

**COMPRENDRE LES DONNÉES D'UN PROBLEME COMPLEXE**

Sur le plan hospitalier, le but n'est pas en vue, nous l'avons déjà dit. La commission du Groupement des communes s'est surtout attachée à s'informer, à comprendre les données d'un problème délicat.

M. de Montmolin, à Bôle, a énuméré les difficultés qui se dressent sur le chemin d'une solution qui soulage les finances de Neuchâtel en matière d'établissements hospitaliers.

L'Etat, pour ce qui le concerne, ne tient pas à modifier les structures actuelles de l'aide hospitalière cantonale, quand bien même il est disposé à en augmenter le montant.

**SOLUTIONS POSSIBLES**

M. de Montmolin a dressé l'inventaire des solutions possibles ou imaginables en ce domaine:

- Modification de la législation cantonale en vigueur en ce qui concerne l'aide hospitalière, mais alors comment l'Etat, placé devant de nouvelles et importantes dépenses en faveur des hôpitaux, trouverait-il les recettes nouvelles pour assumer cette nouvelle tâche?
- Constitution d'une fondation nouvelle entièrement dans les mains des collectivités publiques intéressées pour

son financement et son administration, et réunissant les Cadolles, Pourtales (dont la situation financière est voisine de la catastrophe) et les autres hôpitaux qui désireraient s'y joindre.

- Regroupement des hôpitaux de la ville en un seul organisme, provisoirement pris en charge par la ville seule qui demanderait ensuite l'aide, dont le montant serait déterminé, des autres communes dont les malades vont se faire soigner à Neuchâtel.
- Prise en charge de l'hôpital Pourtales par les communes du Littoral.
- Solution, peut-être provisoire, du prix coûtant, chaque commune versant aux hôpitaux la différence entre le prix coûtant de la tournée de malade domicilié sur son territoire et la part des subventions cantonales au titre de l'aide hospitalière.

On sait que l'Etat s'approprie à modifier la loi sur l'aide hospitalière en vue d'augmenter de 3 fr. 50 à 22 ou même 25 fr. par tête d'habitant la contribution à verser par les communes n'ayant pas la charge d'un hôpital.

On en est là dans les tractations entre les communes du grand Neuchâtel et la ville. On sait enfin que le Conseil général du chef-lieu a pris connaissance récemment d'un rapport d'information du Conseil communal sur le projet de regroupement des hôpitaux de la ville, et qui concernerait les Cadolles et Pourtales, la Providence qui joue le rôle de clinique, n'étant pas en cause pour le moment.

Quant les problèmes scolaires, hospitaliers auront été résolus, dans le cadre de la régionalisation, ce sera au tour des questions culturelles de venir sur le tapis.

La tâche de la commission spéciale du Groupement des communes du Littoral est donc loin d'être terminée. G.Mt.

## A l'Ecole normale: deux mille livres d'enfants pour rêver et s'instruire

C'est le livre qui ouvre la première porte de l'évasion, qui donne aux enfants l'audace de s'aventurer hors du nid... Cette phrase et bien d'autres de M. René Guillot, ont inspiré les quelque dix élèves de l'Ecole normale qui, au mois d'avril, ont choisi comme cours à option « lectures suivies, livres pour la jeunesse ». Ils ont eu l'idée d'organiser cet été déjà une exposition de livres d'enfants à Couvet, et vu le succès de cette manifestation, ont décidé de renouveler l'expérience.

C'est pourquoi, à l'occasion de l'Année internationale du livre 1972, patronnée par l'Unesco, et aussi dans l'esprit de l'action menée par la Société des libraires et éditeurs de Suisse romande, ces normaliens ont mis sur pied une exposition où près de 2000 livres, parmi les dernières nouveautés, peuvent être consultés: romans, documentaires, sciences, éducation sexuelle, bricolage, aventures, tous sélectionnés selon certains critères très précis. Chaque étudiant s'est chargé de la lecture d'un nombre d'ouvrages dont il a ensuite discuté avec ses camarades.

**« ENFANTS DU MONDE »**

Destinée avant tout au corps enseignant du canton, cette exposition était officiellement inaugurée hier en fin d'après-midi, dans les locaux de l'Ecole normale. En l'absence du directeur M. Zaugg, c'est M. C. Bron qui a inauguré cette manifestation d'un intérêt immédiat, relevant particulièrement du fait que les élèves ont dû se débrouiller entièrement seuls pour préparer l'exposition. Depuis qu'une méthode de lecture suivie a été mise au point dans le canton, on a abandonné la formule des textes piqués çà et là dans des livres différents; on lit maintenant en classe des livres d'un bout à l'autre. Une littérature

adaptée aux besoins des enfants pour que ceux-ci aient « envie de s'instruire en se divertissant, et que cette envie soit durable pour que plus tard ils lisent d'eux-mêmes avec discernement... »

M. Hugli, chef du service de l'enseignement primaire, a apporté le salut du Département de l'Instruction publique (qui s'est chargé de procurer les ouvrages exposés aux organisateurs), avant qu'un normalien vienne présenter en quelques mots l'esprit dans lequel les étudiants ont travaillé pour lire, trier, exposer ensuite les livres sélectionnés. Les critères de base pour distinguer un bon livre d'un moins bon sont tirés des « doctrines » de René Guillot: « La littérature pour la jeunesse doit être franche, saine, tonifiante, exaltante; » autrement dit, il faut de l'aventure, de la joie, une histoire « parfumée, colorée » dans laquelle l'auteur ne triche pas et à laquelle il croie autant que l'enfant.

Dans l'une des deux salles d'exposition est présentée une collection thématique de livres pour l'enfance et l'adolescence, qui groupe par pays et par continents tous les ouvrages de langue française touchant le pays, la vie, les mœurs et la terre. Ce document, « Enfants du monde » commencé il y a trois ans, comporte pour l'instant 350 volumes, répertoriés par Mlle J. Meylan. Une manière positive pour l'enfant de toucher à la réalité d'autres enfants qui lui ressemblent peu dans leur manière de vivre.

Encore une exposition bienvenue avant les fêtes de Noël que les parents pourront visiter le vendredi 26 (de 17 à 22 h) et

samedi 27 (de 9 à 21 h) et se faire conseiller judicieusement dans le choix de lectures pour leurs enfants. Tout comme le jouet, le livre n'est pas une chose à mettre au hasard entre les mains des jeunes, c'est un outil éducatif beaucoup trop important pour le négliger. Il faut que le livre comporte d'une façon équilibrée, dépassement, distraction et matière éducative, car « instruire en distrayant, comme le dit encore M. Guillot, c'est ouvrir le monde de la nature à l'imagination de nos petits... » (ALG)

## Les réfugiés tchécoslovaques seraient-ils déçus?

# M. William Lissy: « Nous avons trouvé ici les biens les plus précieux: une patrie, la paix et la sécurité »

La presse tchèque (voir notre édition du 23 novembre) prétend que le progrès politique et social s'est arrêté en Suisse et que la démocratie et la liberté d'expression n'existent pas dans ce pays. Elle affirme que la plupart des 14.000 Tchéques et Slovaques qui se sont réfugiés en Suisse à la suite de la tragédie d'août 1968, sont déçus par les mauvaises conditions de vie et de travail. Que pensent ces réfugiés de ces attaques? Pour répondre à cette question nous nous sommes rendus à Cortaillod, chez un réfugié slovaque, M. William Lissy.

En septembre 1968, un mois après l'invasion soviétique, M. Lissy quitta sa Slovaquie natale et se réfugia en Suisse via l'Autriche. Sa femme et ses trois enfants, âgés respectivement de 14, 18 et 19 ans, ne devaient le rejoindre, après de nombreuses difficultés, qu'un an après. Son arrivée en Suisse? M. Lissy en parle avec émotion:

« On nous conduisit à Buchs, dans un centre pour réfugiés. On ne peut rêver d'un accueil plus chaleureux. « Vous trouverez ici une seconde patrie qui s'efforcera de vous aider à oublier vos épreuves ». La Croix-Rouge s'occupait de tout, même de nous procurer du tabac.

A Buchs, on laissa à chaque réfugié la possibilité de s'établir dans le canton de son choix. M. Lissy a opté pour Neuchâtel. Ce n'est pas qu'il y avait des attaches mais pour une raison simple: la passion de la pêche! En effet, en Slovaquie, M. Lissy consacrait ses loisirs à ce sport et comme le canton de Neuchâtel est renommé pour son vaste lac...

AVEC UNE JAMBE CASSÉE

Un groupe de réfugiés fut accueilli au château de Vauxmarcus et les employeurs de la région y recrutèrent du personnel. M. Lissy trouva du travail dans une grande entreprise de Cortaillod. Et un an après les siens furent autorisés à le rejoindre. Sa femme fit le voyage avec une jambe fracturée mais la Croix-Rouge se chargea des soins.

Mme Lissy et sa fille furent recrutés dans une entreprise de Boudry et le fils aîné trouva un emploi à Cortaillod. Le plus jeune fréquente l'école. Les débuts furent-ils difficiles? M. Lissy s'attendait à cette question:

« Nous sommes arrivés en Suisse en abandonnant tous nos biens en Slovaquie. Il s'agissait de repartir à zéro. Mais l'hospitalité suisse n'est pas un vain mot. Mes employeurs me firent don d'une somme de 300 fr. m'aiderent à trouver un logement confortable de 4 pièces, m'offrirent des ustensiles de cuisine. L'Organisation d'aide aux réfugiés meubla deux de ces pièces. En un seul mois, grâce à cette solidarité, nous n'avions pratiquement plus de problèmes financiers.

M. Lissy a lu l'article du Rude Pravo, organe du PC tchèque, qui prétend que le niveau de vie baisse de jour en jour en Suisse.

« A Bratislava, pendant 8 ans j'ai vécu avec ma famille dans une seule pièce, puis j'ai trouvé un logement de 2 pièces. Nous avons dû emprunter 36.000 couronnes pour acheter quelques meubles de mauvaise qualité qui devaient être inutilisables au bout de quelques années. A l'époque (comme ouvrier) je devais travailler plus de 12 heures par jour — samedi et dimanche compris — pour gagner 2000 couronnes par mois. Ici, en Suisse, en moins de deux ans et demi — grâce, il est vrai à la solidarité — nous avons un logement confortable, de beaux meubles et tout ce qu'il faut pour vivre convenablement. Là-bas, pour

parvenir à un tel résultat, des dizaines d'années de travail auraient à peine suffi!

90% DU SALAIRE POUR LA NOURRITURE

Et M. Lissy de préciser:

« Pour l'instant je ne tiens pas à acheter une voiture. Il vaut mieux consacrer nos ressources à nous assurer une vie digne et penser à l'avenir de nos enfants. Question nourriture, en Suisse, avec moins de 1000 fr. par mois nous nous en tirons fort bien. En Slovaquie, nous consacrons 90% de mon salaire à l'achat de produits alimentaires de mauvaise qualité.

Seuls de rares privilégiés, disposant de devises étrangères, pouvaient se procurer des produits occidentaux vendus dans les magasins Tuzex (oranges, chocolat, laine, etc.). Et M. Lissy ajoute:

« La presse communiste affirme que dans les pays capitalistes, la classe ouvrière est exploitée à outrance. Peut-être que nous sommes privilégiés, car nous sommes quatre à travailler dans la famille. Mais partout où j'ai été en Suisse, j'ai constaté que chaque ouvrier a la possibilité de vivre décemment.

Pourquoi, par exemple, l'auteur de cet article, paru dans le Rude Pravo, ne viendrait-il pas en Suisse pour connaître la réalité. Je ne partage pas ses opinions, mais je l'invite volontiers à passer quelques jours en notre compagnie et en celle d'autres réfugiés. Cela lui permettrait, à condition que ses chefs le lui permettent, d'écrire la vérité sur la Suisse à son retour à Prague... »

UNE FARCE GROSSIERE

M. Lissy a également ses idées sur la démocratie:

« En Suisse, le système politique est libre et démocratique et le peuple est souverain comme en témoignent les innombrables votes et référendums. Chacun peut critiquer tel ou tel aspect de la vie sans craindre la répression. La presse est indépendante et les journalistes ont le sens de la responsabilité. En Tchécoslovaquie, en revanche, les dirigeants et les députés s'élient tous seuls, les élections ne constituent qu'une farce grossière et les résultats sont connus à l'avance. Et la répression frappe ceux qui ont le courage de manifester ouvertement leur opposition.

UNE UTOPIE

M. Lissy compte de nombreux amis dans son usine, des camarades de travail qui l'aident à apprendre le français et qui partagent ses joies et ses soucis. Mais dans son entourage, également, il rencontre des personnes (une minorité) qui sans avoir jamais visité un pays de l'Est pensent que le socialisme, tel qu'on l'y pratique, est une bonne chose. M. Lissy n'en veut pas à ces braves gens, qu'il estime dans l'erreur:

« En général, on me pose des questions et je m'efforce de prouver, par des exemples concrets, simples, que le « communisme » et le « socialisme » ne constituent qu'une utopie. Comment pourrait-on qualifier de « socialiste » un système qui ignore la liberté d'expression, qui conditionne les études des enfants à l'opinion de leurs parents, qui jette en prison les opposants, qui réduit au chômage les savants, les professeurs, les ingénieurs, les journalistes, les écrivains, qui qualifie l'agression armée d'aide internationaliste? »

Non, ajoute M. Lissy, le socialisme n'existe pas dans les pays de l'Est où les

ouvriers ne sont que de simple rouages d'un système autoritaire et bureaucratique qui interdit les syndicats, les grèves et la moindre forme de critique. Et les ouvriers des pays capitalistes qui ne me croiraient pas n'ont qu'à visiter la Tchécoslovaquie, en laissant de côté leurs lunettes de touriste, pour constater, en discutant avec mes compatriotes, les différences entre les deux systèmes.

Nous abordons ensuite le problème de la nostalgie éprouvée par tous ceux qui ont été forcés à l'exil:

SANS AVOIR PEUR DE LA POLICE...

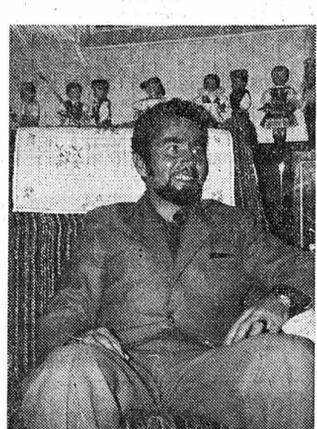
« La Slovaquie est un beau pays de montagnes et de lacs, un pays aux traditions attachantes et il est normal que chaque être humain reste lié à sa terre natale. Mais le plus triste, c'est que les autorités communistes ne permettront ja-

dra un peu plus de temps. Mais, comme mes autres compatriotes, nous n'oublions jamais la générosité et la compréhension du peuple suisse et nous sommes heureux, par notre modeste travail, de contribuer à la prospérité générale.

Nous avons enfin demandé à M. Lissy si, à l'approche des fêtes de fin d'année, il avait un souhait à exprimer:

« Nous passerons les fêtes en famille et chacun sera gâté. Nous ne manquons rien et ce que nous avons nous suffit amplement pour vivre heureux. Néanmoins, permettez-moi d'exprimer deux souhaits: parler couramment le français pour mieux connaître l'histoire et les traditions de ma patrie d'adoption et revoir un jour ma Slovaquie natale indépendante et vivant sous un régime aussi démocratique et humanitaire que celui qui règne en Suisse... »

**Propos recueillis par Jacky Nussbaum et Jaime Pinto**



M. Lissy dans son coquet appartement de Cortaillod. (Avispress - J. N.)



## Un théologien neuchâtelois remplace un autre

● LA SOCIÉTÉ suisse de théologie (interconfessionnelle) a tenu sa 7me assemblée à Berne sous la présidence du professeur Alois Müller. Pour remplacer les professeurs Heinrich Ott (Bâle), initiateur de la société et Jeanan-Louis Leuba (Neuchâtel), son premier président, qui se retirent du comité, l'assemblée a fait appel aux professeurs Albert de Pury de Neuchâtel et Hans Rub (Berne).

## Correspondances

(Cette rubrique n'engage pas la rédaction)

# Va-t-on enfin aider nos pauvres vieux?

« Monsieur le rédacteur en chef, »

Au nom de tous les lecteurs qui ont répondu à ma correspondance, (FAN du 17 novembre), je vous remercie d'avoir accordé à mes lignes, une place dans votre journal. Je ne pensais pas susciter une telle réaction surtout aussi unanime, sauf un seul téléphone... Lettres touchantes, voix reconnaissantes, leuurs d'espoir et aussi étalage d'une vérité cruelle et impitoyable de la part d'un nombre insoupçonné de pauvres vieux, silencieux, résignés qui n'attendent plus rien d'autre que la mort. Oh non, ils ne se plaignent même pas. Ils ne veulent pas mendier ce qui leur permettrait de vivre avec une décente élémentaire. Devant l'effroyable égoïsme du monde, ils ont déjà l'impression de ne plus exister. Et il a suffi d'un article pour que des voix s'élevaient, clamant leur détresse. J'en ai entendu. C'est navrant. C'est à en avoir honte de vivre en sachant si près de soi, un tel dénuement. N'ont-ils donc droit à rien, ces gens? N'ont-ils pas droit à une campagne, spectaculaire... »

pour toutes ne pas mettre sur pied une « action » grandiose qui ne serait pas une goutte d'eau dans la mer, mais un sauvetage de vies humaines. Et là, nous ne ferions que notre strict devoir.

Si l'on pouvait montrer, à la télévision, la joie d'une vieille femme qui reçoit une tablette de chocolat — qui en mange chaque jour... deux petits carrés pour la faire durer, (sic), le vieux qui fait de même avec un saucisson... La joie de cette femme qui peut acheter de la laine à tricoter avec un don de cinq francs! La joie aussi de celle qui a reçu une paire de pantoufles chaudes, une autre, une jaquette en laine.

Nous, nous ne pouvons plus tolérer encore longtemps une telle plaie sociale au sein de notre patrie. Il faut regarder la vérité en face. Il est temps de rendre à nos vieux ce qu'on leur doit et que le crépuscule de leur vie soit ensoleillé par une immense élan de reconnaissance; que la dernière vision de leur vie ne soit pas une image d'un monde ingrat, cruel, injuste.

Marco WALSPER, Boudry)

## Lancement d'une initiative libérale pour une piscine

Dans cette même éventualité, la Ville pourra faire apport du terrain nécessaire à l'implantation du bâtiment et le Conseil communal reçoit tous pouvoirs pour y procéder en son nom.

Article 3. — Le Conseil communal est chargé de l'exécution du présent arrêté dans les délais les plus brefs.

L'initiative libérale est présentée par ses auteurs comme un projet pratique, restreint et raisonnable qui aurait l'immense avantage de pouvoir être réalisé rapidement.

Le besoin d'une piscine utilisable toute l'année et n'impliquant pas de grands déplacements pour les citadins semble se justifier pleinement.

L'investissement que représenterait la piscine pourrait assurer au mieux sa rentabilité par l'adjonction, dans le volume disponible de la construction, de locaux pour la lutte, l'escrime et le judo.

Les possibilités financières de la ville de Neuchâtel sont, soulignent les initiateurs, suffisantes pour que, par exemple, le projet de rénovation du théâtre ne pâtisse pas de celui de la piscine, ou vice-versa! Certes d'autres projets encore tiennent à cœur des Neuchâtelois, mais, dans l'ordre des priorités, leur échéance est moins urgente.

Le public a la parole. C'est lui qui en signant l'initiative, saura lui donner le poids qu'elle doit avoir.

J.-P. G.

TEXTE DE L'INITIATIVE

Article premier. — Un crédit de 5.500.000 francs est accordé au Conseil communal pour la construction, sur une parcelle de terrain appartenant à la Ville au sud de la rue Pierre-à-Mazel à Neuchâtel, d'une piscine couverte de 25 mètres sur 12 m 50, complétée par un bassin pour non-nageurs.

Article 2. — Le Conseil communal aura la compétence de réaliser cette construction, puis d'exploiter les installations, en constituant, s'il l'estime opportun, une personne juridique indépendante avec la collaboration d'autres collectivités publiques et ou de personnes privées. La participation financière de la Ville interviendra alors dans les limites du crédit ouvert à l'article premier.

AVIS OFFICIELS



Département des Travaux publics
Transformation du bâtiment
rue Emile-Argand No 11
Ancienne usine Allegro
Neuchâtel

Les entreprises qui s'intéressent aux travaux susmentionnés sont priées de faire leurs offres de service par écrit, en précisant la nature du travail qu'elles sollicitent, à l'Intendance des bâtiments de l'Etat, château de Neuchâtel, jusqu'au 29 novembre 1971, dernier délai.

L'intendant des bâtiments de l'Etat, B. Weber.



LE LABORATOIRE CANTONAL DE NEUCHÂTEL

engage tout de suite ou pour date à convenir

des laborants (tines)

- pour ses services de contrôles
- des denrées alimentaires
- des eaux
- et de l'air.

Traitement légal.

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du chimiste cantonal, 5, rue Jehanne-de-Hochberg, à Neuchâtel.

Adresser offres de service manuscrites et curriculum vitae à l'Office du personnel, département des Finances, au château de Neuchâtel, jusqu'au 30 novembre 1971.



ÉCOLE TECHNIQUE DE NEUCHÂTEL

avec ses divisions :

Ingénieur-techniciens ETS en électrotechnique — en technique mécanique

technicien-constructeurs en électricité — en mécanique

praticiens mécaniciens de précision — électromécaniciens — électroniciens — dessinateurs

PORTE OUVERTE samedi

27 novembre 1971

de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h.

Bâtiment principal : rue Jaquet-Droz 7
Classes d'électronique : Evole 8 a

Un service de minibus assurera la liaison entre les deux bâtiments.



Soutenance de thèse de doctorat.

mercredi 1er décembre 1971, à 16 h 15, au grand auditorium de l'Institut de physique.

Candidat : M. Jean BEINER, physicien diplômé de l'Université de Neuchâtel

SUJET DE LA THÈSE :

« Analyse en déphasages de la diffusion pi^2 C au-dessous de 300 MeV »

La séance est publique.



MISE AU CONCOURS

Le titulaire actuel prenant sa retraite, le poste de

employé(e) de chancellerie

est à repourvoir.

Nous demandons :

- diplôme d'école de commerce, certificat fédéral de capacité d'employé de commerce ou d'administration ou titre équivalent ;
- langue maternelle française, si possible connaissance des langues allemande et italienne ;
- expérience dans le domaine administratif ;
- aptitude à organiser le travail.

Nous offrons :

- un travail varié ;
- un traitement selon formation et expérience ;
- la semaine de cinq jours.

Entrée en fonctions : 3 janvier 1972 ou date à convenir.

Adresser offres manuscrites avec curriculum vitae, photocopies, références, à la présidence du Conseil communal, hôtel communal, 2001 Neuchâtel, jusqu'au 30 décembre 1971.

Le Conseil communal.

A toute demande de renseignements prière de joindre un timbre pour la réponse.

Administration de la Feuille d'avis de Neuchâtel

IMMEUBLES



Villas à vendre

Région ouest de Neuchâtel et Neuchâtel-ville.

Eric Guyot, promoteur-constructeur, av. de la Gare 15 bis, 2013 Colombier. Tél. (038) 41 24 56. No 2



Yverdon

Le Valentin A

(avenue Pierre-de-Savoie 56-58)

Afin de permettre un plus-large accès à la propriété par étage, nous avons construit, dans un quartier en pleine expansion, un immeuble de qualité dont les appartements sont vendus dans les rapports suivants

- 3 pièces = Fr. 65 000.— environ
4 pièces = Fr. 97 000.— environ

En outre, grâce à l'appui des grandes banques vaudoises, les fonds propres requis peuvent être réduits à une somme de

Fr.12 000.— seulement

Entrée en jouissance immédiate possible. Visite sur place tous les jours de 14 h à 18 h 30 (sauf dimanche).

Pour tous renseignements, prière de s'adresser à

tefico 1003 Lausanne 2, rue de la Paix tél. 021/23 52 11

Nous cherchons à acheter ou à louer, immédiatement ou pour date à convenir, à Neuchâtel, ou aux environs, dans immeuble neuf ou ancien

LOCAUX

à l'abri de l'humidité, pour bureaux et marchandises, de plain-pied ou sur deux niveaux, surface environ 200 m2 ;

ENTREPÔT

très sec, de plain-pied ou pourvu d'un monte-charge, surface 200 à 300 m2.

Eventuellement locaux et entrepôt dans même immeuble.

Adresser offres écrites BJ 2693 au bureau du journal.

Immeuble en propriété par étages

Route des Gravieres 28

AUVERNIER

A vendre appartements

de 2, 3 et 4 pièces avec cave et galetas

garages

Nous louons

- pour le compte du propriétaire, l'appartement de 3 pièces au dernier étage. Prix : Fr. 450.— + charges. Seulement à ménage tranquille et soigneux.

- garages Fr. 60.— + chauffage.

Conciergerie est cherché

pour assurer les services (10 appartements). Il disposera d'un appartement de 2 pièces.

Pour renseignements et pour traiter, s'adresser à

FIDIMMOBIL S.A. Agence immobilière et Commerciale S.A. rue Saint-Honoré 2 - 2001 Neuchâtel Tél. (038) 24 03 63.



Immeuble locatif ancien rénové

à vendre à l'ouest de Neuchâtel. Excellente rentabilité et très bonne affaire.

Tous renseignements :

Eric Guyot, promoteur-constructeur, av. de la Gare 15 bis, 2013 Colombier. Tél. (038) 41 24 56.

Nous vendons à Neuchâtel

UN APPARTEMENT DE 4 1/2 PIÈCES

Magnifique situation avec vue imprenable sur le lac et les Alpes.

Confort de qualité.

Prix : Fr. 146.000.— (hypothèques 70% à disposition)

Pour renseignements et visites, s'adresser à Paul CRETEGNY & CIE, Neuchâtel. Tél. 25 69 21.

On demande à acheter à Neuchâtel

terrain de 1000 m2

environ ou plus avec ou sans construction.

Quartiers : Clos-Brochet - Bellevaux - Fahys.

Faire offres sous chiffres G 901207, à Publicitas, Berne, case postale, 3001 Berne.

Dans un immeuble en voie d'achèvement à

YVERDON

nous louons de beaux appartements, dotés de tout le confort moderne. Situation tranquille.

- 2 pièces à partir de Fr. 255.—
3 pièces à partir de Fr. 340.—
4 pièces à partir de Fr. 430.—

L'entrée immédiate est possible, le bail n'entrant toutefois en vigueur qu'à partir de la terminaison des travaux, soit dès décembre et janvier prochains.

Pour tous renseignements, prière de s'adresser à TEFICO S.A., LAUSANNE Tél. (021) 23 52 11.

ENCHÈRES

ENCHÈRES PUBLIQUES

Le greffier du tribunal du district de Neuchâtel vendra, par voie d'enchères publiques,

LE JEUDI 25 NOVEMBRE 1971, dès 14 heures,

à la halle des ventes, rue de l'Ancien-Hôtel-de-Ville, à Neuchâtel, les objets suivants :

meubles modernes en bois et métal : 1 bureau-ministre, 1 bibliothèque et 1 chaise ; meubles et appareils pour esthétique : 1 chaise longue réglable, métal, 1 layette avec accessoires, 1 coiffeuse, 1 fauteuil, 1 tabouret, 1 servier-boy, 1 grand appareil Vapozone, 1 valise avec appareillage électrique pour traitements, 1 loupe binoculaire ; 1 petit coffre blindé ; 1 grand buffet de service ; 1 armoire à 3 portes ; 1 divan-lit ; 2 fauteuils, 1 malle de cabine ; 4 valises, dont 1 en cuir ; 2 passages dessin Orient, 350 x 100 cm ; 1 bergère style Louis-Philippe ; 1 important lot de vêtements féminins, soit : robes, manteaux, robes de chambre, pulls, ceintures, souliers, et bottes ; 2 manteaux de fourrure, dont 1 en loutre de rivière ; 9 sacs à main ; 1 bracelet or ; 1 montre-bracelet or Vendôme ; 1 lot de bijoux fantaisie ; 1 lot de poupées ; 1 table et 2 chaises de cuisine, métal et formica ; 1 mixer Rotel Super ; 1 pendule électrique ; 1 machine à coudre électrique Necchi, ainsi que vaisselle, verrerie, porcelaine moderne, bibelots, livres, coupons de tissu, trousseau et une grande quantité d'objets dont le détail est supprimé.

Conditions : paiement comptant, échutes réservées.

Exposition : le jour des enchères, de 13 h 30 à 14 heures.

Le greffier du tribunal : W. Bianchi

A LOUER

A louer, au centre de la ville, bureau

de 20 m2 environ, 1er étage.

Disponible tout de suite.

Faire offres écrites sous chiffres P 22-970.074, à Publicitas, Neuchâtel.

A louer

grand terrain plat

de 5 à 6000 m2 clôturé en bordure de la route cantonale.

Ecrire sous chiffres FI 2643 au bureau du journal.

A louer à Hauterive-Port (Rouges-Terres 49, chemin du Lac 3 et 5)

places de parc

Loyer mensuel : Fr. 20.—

FIDUCIAIRE LEUBA & SCHWARZ, Fbg de l'Hôpital 13, Neuchâtel, tél. 25 78 72.

Plein centre locaux

environ 70 m2, à louer, dès le 24 mars 1972.

Adresser offres écrites à BG 2659 au bureau du journal.

CHAUMONT

Chalet meublé, confortable, à louer par mois, dès le 1er décembre.

Adresser offres écrites à 2011-80 au bureau du journal.

Valais

(1800 m) Les Collons-Thyon

A louer, de janvier à avril,

appartement résidentiel

4 ou 5 lits, grand confort.

Pistes amateurs et compétitions dont la fameuse « Descente de l'Ours ».

12 remontées mécaniques (6000 personnes à l'heure)

A 100 m de l'appartement, 1er télésiège.

Tél. (038) 31 61 14.

Maison suisse solvable cherche au centre de Neuchâtel

magasin

minimum 100 m2, au parterre.

Adresser offres sous chiffres 44-25163 D, à Publicitas, case postale, 2001 Neuchâtel.

CHAMBRES

chambre indépendante

A louer au centre de Peseux

S'adresser à l'étude Philippe de Reynier, avocat et notaire, rue du Seyon 8, 2000 Neuchâtel.

OFFRES D'EMPLOIS

MOKA - BAR

Concert 4, tél. (038) 25 54 24, cherche

serveuse

(Congé le dimanche.)

Nous cherchons, pour entrée immédiate ou date à convenir,

jeune fille

pour aider au ménage et soigner deux garçons (20 mois et 2 mois) à Zurich. Heures de travail régulières, dimanche congé ; possibilité de prendre des leçons d'allemand. Ecrire à Ursula Bourgeois-Frey, Heuelstrasse 12, 8032 Zurich.

Conciergerie

est cherché pour le 24 novembre ou date à convenir, dans immeuble, neuf de 9 logements, à Neuchâtel (Pierre-à-Bot).

Appartement de 4 pièces disponible.

Faire offres à : Fiduciaire Effika, Peseux. Tél. (038) 31 54 44.

Notre agence générale de Neuchâtel offre :

- Horaires individuels
Place stable et bien rétribuée
Ambiance et travail agréables
Activité variée et intéressante à

EMPLOYÉE DE BUREAU

de langue maternelle française, consciencieuse et ayant de l'initiative.

Il s'agit d'un emploi à plein temps qui conviendrait spécialement à personne aimant les chiffres, la comptabilité et les statistiques.

Si notre offre vous intéresse adressez-vous au service du personnel de



Agence générale de Neuchâtel, direction André Berthoud, Saint-Honoré 2, 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 25 78 21.



engage pour compléter son équipe et assurer le lancement d'un nouvel instrument mondialement demandé

1 câbleur 1 câbleuse

professionnels, extrêmement qualifiés pour câblages électroniques de précision

Engagement immédiat ou à convenir. Salaire et prestations sociales adaptés.

Les personnes hautement qualifiées sont priées de contacter STELLAVOX, Jardilles 18, 2068 Hauterive. Téléphone (038) 33 42 33



Nous cherchons, pour nos bureaux de La Tour-de-Peilz,

secrétaire de direction

et

secrétaires

de langue maternelle française, possédant de très bonnes connaissances d'allemand ou vice versa.

Formation : diplôme de l'école de commerce ou certificat de fin d'apprentissage, quelques années de pratique.

Une activité variée et intéressante vous attend !

Prière d'adresser vos offres à :

SOCIÉTÉ DES PRODUITS NESTLÉ S.A., département du personnel, (réf. FN), case postale 352, 1800 VEVEY.

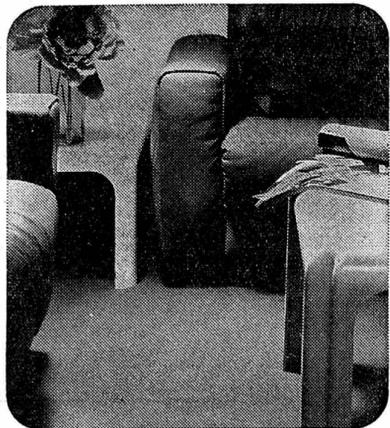
Tél. (021) 51 01 11, Interne 3107.



**Agréable s'il en est, durable  
comme pas deux, présente partout,  
cette famille d'origine française  
ne manque pas de charme.**

# Tapisom

**une nouvelle génération de tapis**



**Où que vous habitez, quoi  
que vous fassiez,  
il y a un Tapisom tout près.**

En Suisse, les Tapisom ont déjà fait leurs preuves sur plus de 2 500 000 m<sup>2</sup>. Séjours, couloirs, cuisines et salles de bains, bureaux, magasins, hôtels et restaurants, salles de gymnastique, piscines et bateaux... où qu'il soit posé, un Tapisom est ce qu'il y a de mieux.

**Comment se nomme un feutre  
aiguilleté qui n'en est pas un?**

Tapisom, tout simplement. Tapisom S-1000, par exemple, un sol textile aussi doux et agréable que du velours, résistant et facile à entretenir comme tous les Tapisom. Et en plus, un revêtement d'une beauté et d'une élégance incomparable.

Le Tapisom S-1000 doit son insensibilité à la saleté et sa superbe beauté à un procédé de fabrication spécial, inégalé à ce jour. C'est un produit Sommer, le premier fabricant français de feutres aiguilletés.

**La famille des Tapisom, une  
nouvelle génération de tapis.**

Tapisom, c'est une gamme de revêtements de sol qui s'illustre par des propriétés hors du commun. Tous les Tapisom — six en tout — sont des œuvres de pionnier, des chefs-d'œuvre de la technique. Ils sont le fruit d'une longue expérience et d'années de recherches. Pour satisfaire toutes les exigences que vous posez à un sol textile, ils vous offrent les avantages suivants:

- facilité inouïe d'entretien
  - insensibilité absolue aux conditions climatiques et à l'humidité
  - résistance à la saleté
  - solidité
  - isolation thermique et phonique
  - bonne stabilité dimensionnelle
  - coloris modernes, solides à la lumière
  - composition 100% synthétique
  - souplesse aux pas
- C'est ça, la nouvelle génération de tapis!

**Tapisom, une nouvelle génération de tapis**

## la collection Hassler,

en vente dans le commerce spécialisé suisse.

**HASSLER**

Hans Hassler AG, Kasinostrasse 19, 5001 Aarau, 064/2221 85

Pour en apprendre davantage sur la nouvelle génération de tapis, veuillez demander la documentation Tapisom.

**BON** \_\_\_\_\_  
Nom et adresse



**BATTERIES**

**20%**

moins chères

Garantie 18 mois

(Contrôle de batteries gratuit avec appareils électroniques)

Accu-service

B. CHAPPUIS

Serroue - Corcelles  
Tél. (038) 31 15 69  
Succ. de M. D. Borel,  
à Peseux

**J'ai trouvé**

le moyen de faire exécuter mes photocopies et circulaires à la minute, sous mes yeux, à un prix avantageux, chez Raymond, Saint-Honoré 5, à Neuchâtel.

**LAMPE AARAU**

61 ÜHLAMPENWERKE AARAU AG 8035 Untertürkheim Telefon 064/43 41 41

**CRISONI CRESSIER VINSIGARIS**

**Carte de visite:**  
Marc vieux  
Propriétaire encaveur  
CRESSIER  
47 12 36  
... dans les bons restaurants et magasins spécialisés

**Carte de visite:**  
JACQUES GRISONI  
Propriétaire encaveur  
CRESSIER  
47 12 36

**Carte de visite:**  
L'annonce reflet vivant du marché

# Ne vous laissez pas rouler par l'hiver!

Avec des pneus à neige Conti, vous roulez en toute confiance d'un bout à l'autre de l'hiver.

C'est vous qui décidez quand

et où vous allez partir et non la quantité de neige fraîchement tombée. Equipée de pneus d'hiver Conti, votre voiture passera partout!

Votre marchand de pneumatiques ou votre garagiste vous dira quel Conti à profil neige convient le mieux à votre voiture. Consultez-le! Maintenant!

Le Radial Conti TT M+S est un pneu d'hiver vous assurant un confort élevé et avec lequel vous passerez la mauvaise saison sans encombre. Le Diagonal Conti M+S type Swiss est à la mesure de l'hiver le plus rude et donne au sportif la certitude d'atteindre sûrement son but.

Ces deux pneus, conçus en fonction des conditions hivernales en Suisse, sont naturellement aussi livrables avec spikes.

**Continental**



**Portes ouvertes  
chez Olivetti  
dans les nouveaux bureaux  
et ateliers  
de la filiale de Bienne**

**Portes ouvertes  
chez Olivetti  
pour machines et systèmes  
de l'information**

Machines comptables automatiques / Machines à décomptes automatiques / Systèmes EDP de la technique moyenne des données / Systèmes d'enregistrement des données / Systèmes d'enregistrement et de transmission à distance des données / Microcomputers / Calculateurs électroniques de table / Machines à calculer / Appareils à copier / Machines à écrire

**Portes ouvertes  
chez Olivetti**

**Mercredi et jeudi 24 et 25 novembre  
de 09.00 à 19.00 heures**

**Rue de la gare 50  
Bienne**  
Parking en face de la maison des congrès

**SKIEURS**

**LES BUGNETS**

Mercredi dép. 13.30  
Samedi dép. 13.30  
Dimanche dép. 10.00 13.30

**AUTOCARS WITWTER**  
Neuchâtel, Saint-Honoré 2, tél. 25 82 82

**VARICES?**

Alors sans hésitation faites l'essai de « BAS » SIGVARIS. Technique parfaite de compression. « SIGVARIS » en exclusivité à Neuchâtel chez

**Y. REBER**

Bandagiste A.S.O.B.  
19, fbg de l'Hôpital  
2me étage, Neuchâtel  
Tél. (038) 25 14 52



Parents! Offrez le confort à vos enfants!

Visitez notre grand département de meubles «jeunes».

Choix immense d'armoires, lits, entourages de divans, pupitres, étagères à livres, etc., aux prix les plus avantageux.

Grande exposition sur 6 étages - 30 vitrines

meubles **MEYER** neuchâtel  
fbg de l'hôpital  
tél. 038/25 75 05

Un choix de meubles unique en Suisse romande

## OFFRES D'EMPLOIS

Entreprise des branches annexes de l'horlogerie, région Neuchâtel, cherche pour son département « Stock-planning »

# une employée de bureau

qui serait occupée à collaborer dans la gestion des commandes clients et fournisseurs, des stocks, des programmes de fabrication, etc.

Nous offrons :

- mise au courant complète
- travail varié
- conditions d'engagement intéressantes
- horaire libre
- transport éventuel

Faire offres détaillées sous chiffres P 900304 N. à Publicitas, 2000 Neuchâtel.

Beau choix de CARTES DE VISITE à l'imprimerie de ce journal

## Inspecteur de direction pour instruction / formation

Nous attachons une très grande importance au perfectionnement incessant de nos collaborateurs du service externe. Afin d'intensifier cette instruction, nous cherchons un collaborateur dynamique de 25 à 35 ans, habitué à un travail indépendant. Il devrait en outre avoir un intérêt pédagogique et méthodique. La connaissance de l'allemand est désirée.

De l'expérience dans la vente et des connaissances de la branche incendie-choses sont souhaitées, mais non exigées.

### Mission :

Formation de nouveaux collaborateurs du service externe dans le domaine professionnel.

Direction de cours de perfectionnement.

Collaboration à des cours de cadres.

### Nous offrons :

activité très indépendante

conditions de travail modernes, sans obligation de production

assurance du personnel parfaitement adaptée.

Même si, actuellement, vous ne vous sentez pas encore à la hauteur de la tâche, prenez malgré tout contact avec nous, car vous serez minutieusement introduit par nos soins dans le nouveau domaine.

Nous restons dans l'attente de votre candidature, accompagnée de renseignements détaillés.

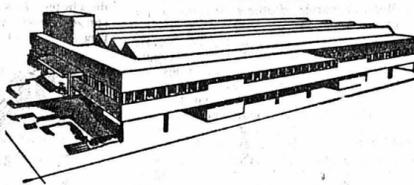
La Bâloise, Compagnie d'Assurances  
Service du personnel, Aeschentplatz 7, 4002 Bâle.

### Nous cherchons chauffeur

ayant véhicule à disposition pour la région de Neuchâtel.  
Tél. (038) 45 10 10.

### Nous cherchons poseuse de cadrans

à domicile. Adresser offres écrites à DN 2705 au bureau du journal.



## Dickson & Cie - DEKO - 2034 PESEUX

Rue du Tombet Tél. (038) 31 52 52

Pour l'extension de notre département « Métal dur »,

nous cherchons

# un manoeuvre

spécialisé dans l'outillage métal dur.

Connaissances de bases mécaniques souhaitées.

Mise au courant par nos soins.

Poste indépendant pour personne capable.

Prendre rendez-vous par téléphone

## FIDES

cherche un collaborateur consciencieux et dynamique pour son département

# GESTION / COMPTABILITÉ

Ce poste offre une activité variée dans une équipe jeune et sympathique et vous ouvre la porte à une **carrière intéressante** dans notre succursale de Genève ou tout autre siège de notre société. Une bonne formation, tant théorique que pratique, et le sens de l'organisation et des contacts humains sont indispensables. Quelques connaissances d'anglais sont souhaitées.

Si vous avez les qualités requises et le goût des responsabilités, envoyez-nous votre curriculum vitae ou téléphonez-nous au No (022) 24 63 10 (interne 14).

## FIDES

Union Fiduciaire  
Rue du Vieux-Colège 10 bis  
Genève



cherche, pour son centre de rhabillages des montres OMEGA, une

# OUVRIÈRE SPÉCIALISÉE

dans le réglage et la mise en marche.

Les personnes intéressées, désireuses d'occuper un emploi stable et pouvant justifier d'une expérience professionnelle dans cette spécialisation, voudront bien nous adresser leurs offres, ou prendre contact avec M. P. Perret, chef du personnel, pour convenir d'une entrevue.

GAMEO S.A., ch. de Primerose 15, 1007 Lausanne.  
Tél. 27 72 27.

## A Bâle

# une CHANCE pour vous...

qui possédez une expérience commerciale dans les secteurs **banque, fiduciaire ou impôts.**

notre maison, gérance de fortune de renom, cherche un

# COMPTABLE

qualifié, apte à reprendre les tâches de notre fondé de pouvoir, qui prendra prochainement sa retraite.

Les personnes intéressées à ce poste, au sein d'une petite équipe, sont priées de faire parvenir leurs offres de service à :

E 03 - 991 587, à Publicitas, Bâle.

## NOTRE FEUILLETON

# L'ANGOISSANTE ÉNIGME

par SUZANNE CLAUSSE

29

— Jusqu'à cet après-midi, c'était vrai... En quelques phrases, elle expliqua les raisons de sa visite à la clinique, sa rencontre avec Richard Brumer et le choc que la vue d'Edith lui avait causé.

— Pour que tu comprennes mieux, ajouta-t-elle, il me faut te dire aussi en quelles circonstances j'ai découvert ce portrait.

Laurence, silencieuse, l'écoutait dérouler pour elle le film des événements qui s'étaient produits dans la semaine. Edifiée, elle reconnut enfin :

— Oui, je comprends. Tout cela est en effet très troublant. Mais si tu veux me permettre un premier conseil : remets ces photos en place et quittons cette pièce. Simon peut arriver d'une minute à l'autre. Il ne faut pas qu'il nous trouve ici.

— Tu as raison, allons-nous en. Le coffret remis en place, les deux cousines gagnèrent le studio dont les grandes baies donnaient sur l'allée conduisant à la grille d'entrée.

— Comme cela, dit Laurence, nous verrons ton mari arriver et nous aurons le temps de reprendre nos attitudes ha-

bituelles car j'imagine que, pour l'instant, tu ne tiens pas à le mettre au courant de ta découverte.

— Comme tu es intuitive, chère Laurence! Mais je comprends, à présent, les affres qui furent et sont encore peut-être celles de Simon en reconnaissant sa première épouse dans l'accidentée qu'il lui fallait opérer.

— Je te trouve bien affirmative Bérengère, rien ne prouve que ces deux femmes soient une seule et même personne!

— Mais, Laurence, il n'existe pas ici-bas de pareille similitude de traits entre des étrangers! D'ailleurs, Simon n'aurait pas eu un tel visage le lendemain de l'arrivée de Mrs Braxon à la clinique, si un doute terrible ne l'avait effleuré et, plus tard, obsédé. Souvent, la nuit, alors qu'il me croyait endormie, je l'entendais se tourner et se retourner dans le lit, quelquefois même se lever doucement et s'en aller dans son bureau où il restait de longs moments, la tête dans ses mains, perdu dans de douloureuses pensées. Il ne sait pas et ne saura jamais que je l'y ai surpris à plusieurs reprises. Malgré cela, et pour ne pas ajouter à ses angoisses, j'agissais avec lui comme si je n'avais rien remarqué. Maintenant, je comprends tout ce qui pouvait lui passer par la tête... Mais, j'y pense, Maxwell a très bien connu Ethel. Je n'ai jamais su quelle avait été sa réaction quand il s'est trouvé en présence de Mrs Braxon. Il est impossible que cette ressemblance inouïe ne l'ait pas frappé... Oh! Laurence si tu voulais, par lui, nous pourrions peut-être connaître une partie de la vérité.

— Mais, ma petite Bérengère, comment veux-tu que je l'interroge à ce sujet moi qui n'ai jamais vu Mrs Braxon... Et puis, en admettant même qu'il possède, de son côté, une certitude, où cela te mènerait-il? Je pense que la sagesse, pour le moment, est d'attendre. La vie n'est, au fond, qu'un long déroulement d'événements inattendus, de coïncidences heureuses, surprenantes ou désastreuses qu'il nous faut supporter courageusement. A quoi sert aux humains d'en forcer le cours?

— Je reconnais bien là ton fatalisme habituel, répondit Bérengère non sans amertume. Peut-être, au fond, as-tu raison. Quant à moi, je ne puis raisonner de cette façon. J'aime

savoir où je vais. Je déteste l'incertitude et malheureusement c'est contre elle qu'il va me falloir lutter désormais.

Laurence resta un long moment silencieuse. Un combat se livrait dans son cœur. Elle dit enfin :

— Ecoute, Bérengère, en ce qui me concerne je te promets d'essayer de savoir. Mais, pour cela, il faut que je fasse la connaissance de Mrs Braxon. Mes mouvements seront d'autant plus libres que tout le monde ignorera autour de moi que je possède fort bien dans ma mémoire le visage d'Ethel. Allons, souris-moi et reprends toi. Il ne faut pas que Simon perçoive ton inquiétude.

— Tu as raison, je te fais confiance. Agis pour le mieux.

Quand le docteur Valbrègue arriva chez lui, une demi-heure plus tard, il trouva les deux cousines conversant paisiblement. D'ailleurs, il n'était pas seul, Maxwell l'accompagnait. Celui-ci arborait une confusion que démentait le regard pétillant de ses yeux clairs, tandis que son ami précisait :

— J'ai trouvé ce pauvre type errant lamentablement dans les couloirs de la clinique. Ne pouvant supporter un pareil spectacle j'ai cru bien faire en recueillant ce pauvre essulé en vous l'amenant.

Le « pauvre essulé » se redressait à présent gaillardement et la soirée, grâce à sa présence inattendue, fut des plus joyeuses.

## CHAPITRE XV

Laurence n'avait pas été tout à fait sincère avec Bérengère en alléguant la difficulté qu'elle aurait à interroger Maxwell. A la vérité, elle était bien décidée à le faire. Mais elle avait espéré que sa jeune cousine se contenterait des raisons données et n'insisterait pas davantage. Malheureusement pour elle, Bérengère faisait partie de ces êtres d'apparence douce et fragile mais qui possèdent un fond de solide et persévérante énergie. Sa riposte amère l'avait inquiétée. Aussi s'était-elle empressée de la rassurer, craignant qu'elle ne prenne l'initiative de parler au Dr Arden. Or, comme la plupart des amoureux — car Laurence devait s'avouer qu'elle s'attachait chaque jour davantage à Maxwell, elle préférait se charger elle-même de ce genre de conversation. A elle il ne cache-

rait rien de sa véritable pensée puisque ses réponses s'adressaient aussi bien au médecin qu'à la femme.

Mais pour la suite logique des choses, il lui fallait d'abord faire la connaissance d'Edith. Justement, elle déjeunait ce jour-là avec Maxwell chez Nicole Brumer. Elle espérait bien, à la faveur de ce repas, s'arranger pour exprimer son désir. Ce fut en effet ce qui se produisit. Touchée, Nicole lui donna rendez-vous à la clinique pour le jour suivant. Et le Dr Arden proposa aussitôt de venir les y rejoindre.

Satisfaite de voir son projet prendre la forme qu'elle souhaitait, Laurence se rendit donc le lendemain auprès d'Edith. Nicole l'attendait comme convenu dans le hall et l'introduisit chez son amie. Au premier regard, Mme Marville put constater que Bérengère ne s'était pas trompée. La ressemblance était hallucinante, en effet, et Laurence comprenait que sa jeune cousine en eût été bouleversée. Sans le laisser paraître, elle ne perdait rien des expressions de la blessée. Malgré l'amabilité que celle-ci lui témoignait elle la devina d'un naturel plutôt distant.

Quand Maxwell arriva à son tour, Laurence ne s'attarda pas. Après quelques encouragements destinés à remonter le moral d'Edith elle alléguait les courses indispensables qu'elle devait effectuer le jour même pour se retirer et aller attendre Maxwell dans sa voiture. Il l'y rejoignit au bout d'un quart d'heure, laps de temps destiné à donner le change aux deux femmes, car n'ayant pas encore mis au point leurs projets d'avenir, l'un comme l'autre préférait sauver les apparences.

Maxwell attendit de trouver une rue tranquille pour arrêter la voiture et comme Laurence le regardait faire avec surprise, il se mit à rire, de ce grand rire de gosse qui le rendait si sympathique, avant de déclarer, péremptoire :

— Impossible d'aller plus loin, chérie!  
— La voiture a une panne?  
— Oui. Et elle durera tant que vous ne m'aurez pas embrassé.

— Oh! quel enfant vous faites!  
— Enfant! Enfant! protesta-t-il, vous allez voir si je suis un enfant!

(A suivre)

# LA CHAUX-DE-FONDS - LA CHAUX-DE-FONDS



Instant historique (à gauche) : le parrain, M. Jacques Béguin, lors de l'inauguration du 4 septembre, expose les raisons d'être du nouveau musée. A droite, une dentelière, vision d'autrefois.

## Le Musée paysan ? De nombreux amis en deux mois !

**D'un correspondant :**  
Ouvert partiellement le 4 septembre, le Musée paysan et artisanal des Montagnes neuchâteloises s'est rapidement imposé dans le cœur des gens de la région. Comme il a su attirer les visiteurs de l'extérieur, en présentant sous une forme nouvelle la vie

du passé. Il a fermé ses portes provisoirement, fin octobre, pour cause de transformation et d'aménagement. En deux mois, il a accueilli plus de 5000 personnes.

Dans l'historique de cette réalisation, nous relevons que le 9 septembre 1965 s'est créée à la Chaux-de-Fonds une fondation

ayant pour but de constituer les collections d'un musée paysan et artisanal, de l'organiser et de l'administrer. Issue de l'Association pour la sauvegarde du patrimoine des Montagnes neuchâteloises, cette fondation a associé, dès sa constitution, la Société d'agriculture du district à la réalisation de ses objectifs.

Le premier but étant l'aménagement d'une ferme, la fondation du Musée paysan et artisanal s'est intéressée, en 1966, à une ancienne ferme des Eplatures, flanquée au nord d'un bâtiment plus petit, dont la construction date de 1541. D'après les recherches de M. Jean Courvoisier, archiviste-adjoint de l'Etat de Neuchâtel, il s'agit vraisemblablement de la ferme « Sur les sentiers » et du grenier, appelée aussi « Maison de la dime », où les paysans des Eplatures entreposaient leurs impôts payés en nature, sous forme de grain.

**AU DÉBUT DU XVII<sup>e</sup> SIÈCLE**  
Les indices archéologiques étayés par les recherches faites dans les archives permettent d'affirmer que la date de 1612 apposée sur le linteau d'une fenêtre de la ferme est celle d'une reconstruction partielle, alors que Blaise Robert était propriétaire. La maison date certainement du début du XVII<sup>e</sup> siècle.

Après avoir acquis les deux immeubles en question grâce à un échange de terrains favorisé par la Commune de la Chaux-de-Fonds, les membres de la fondation ont travaillé pendant cinq années à restaurer la ferme et son grenier. Aujourd'hui, les travaux de la maison de la Dime sont terminés et une étape importante du musée est achevée : l'extérieur et plusieurs locaux ont été complètement restaurés. De plus, une collection variée d'objets anciens a pu être réunie.

Parmi les donateurs qui ont permis cette réalisation, nous relevons notamment la participation de l'Etat et des deux villes du haut, ainsi que de nombreuses associations. Sans eux, le musée n'aurait pas vu le jour. Sans la présence de plusieurs personnalités non plus, telles que le président de la fondation, M. Pierre-Arnold Borel, de M. André Tissot, responsable de l'ASPAM, de l'architecte Théo Vuilleumier et du président de la Commission financière, M. Jean-Pierre Béguin.

A l'occasion de l'inauguration partielle, en présence d'une nombreuse assemblée, dont la marraine et le parrain Mme Pierrette Graber, femme du conseiller fédéral, et Jacques Béguin, conseiller d'Etat, il a été possible d'admirer : la maison de la Dime, complètement restaurée et dont l'extérieur a repris son aspect primitif ; le Musée dont les quatre murs ont été restaurés, avec les fenêtres à meneaux, lin-

teaux avec moulures et son architecture paysanne du XVII<sup>e</sup> siècle. Le pan est du toit est recouvert de bardeaux.

Puis, à l'intérieur, divers objets de l'époque, colliers, cloches et tamis, ainsi que la cuisine dont le plafond forme une grande cheminée conique en bois.

Dans une chambre, le visiteur s'arrête devant un poêle où des lits-cages sont habillés de draps tissés à la main. Enfin, dans la grange, se trouve une riche exposition sur la vie rurale et les occupations artisanales aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles.

Ces quelques renseignements, puisés dans l'abondante documentation qui figure désormais dans le livre d'or du Musée paysan et artisanal régional, forment en fait la première page de cet ouvrage.

Cet hiver, l'on poursuivra les travaux d'installation et de restauration, afin d'ouvrir dans quelques mois une nouvelle exposition. Le sujet ? Sans doute le costume et les mœurs neuchâteloises, à l'occasion des assises à la Chaux-de-Fonds du costume suisse. Un sujet en or, comme on peut s'en rendre compte.

### Chaussées glissantes : cinq personnes à l'hôpital

(c) Les fortes chutes de neige et la baisse de température n'ont surtout pas amélioré la situation des chaussées. Aussi, entre 7 h et 17 h, à la suite de l'état glissant du sol, la police a été requise à cinq reprises pour transporter à l'hôpital des piétons victimes de chutes. Il s'agit pour la plupart de personnes âgées qui souffrent de fractures du ténar, du pied ou de la jambe.

### Informations suisses

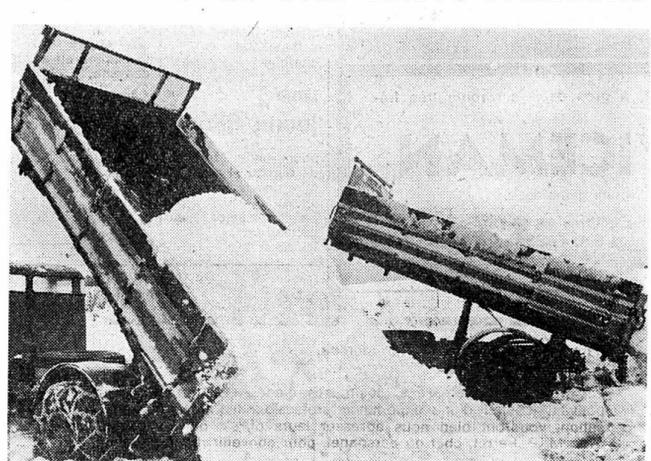
#### En marge d'une conférence L'exemple suisse de défense totale

SOLEURE (ATS). — Au cours d'une soirée, organisée par l'Union soleuroise pour la protection des civils, le conseiller ministériel Dédékind, chef des départements de la défense civile, de la protection en cas de catastrophe et de la coordination de la défense totale au ministère de l'intérieur du « Land » de Basse-Saxe, à Hanovre, a présenté un exposé sur le thème « Défense totale — aspects comparatifs entre la Suisse et la République fédérale allemande ».

« La République fédérale d'Allemagne, constata le conférencier, est en butte à de plus grandes difficultés que la Suisse quant à l'organisation d'une défense totale, puisqu'elle est soumise à la conception de l'OTAN. »

D'autre part, la coordination entre les différentes sections n'est pas encore aussi bien assurée qu'en Suisse. Les autorités allemandes compétentes jugent de manière très positive la conception adoptée cette année en Suisse pour la protection des civils. Grâce à son système d'alerte, de protection des bâtiments et d'autoprotection, la Suisse peut être considérée comme un modèle en Europe, souligne M. Dédékind.

## NEIGE: APPELS PAR HAUTS-PARLEURS



Des camions de neige... mais aussi quelques problèmes pour les ressortir d'une décharge dont le sol n'est pas stable.

**De notre correspondant :**  
Comment fait-on lorsque l'on a sur les bras 2 à 3000 voitures et que se pose le problème du débarrasser de la neige dans les rues ?

On prend tout d'abord des mesures afin de régulariser cette situation et puis, lorsque le temps se met de la partie, on avertit les conducteurs afin qu'ils respectent les consignes.

A la Chaux-de-Fonds, il n'en a pas été autrement. Hier, durant toute la journée, deux véhicules de la police, munis de haut-parleurs ont parcouru les rues de la cité afin de préciser que les mesures d'hiver venaient d'entrer dans le deuxième degré. Par mesure de précaution, il a été

fait appel à la télévision et à la radio. Ainsi plus personne n'ignore actuellement que le stationnement est réglementé dans la Métropole de l'horlogerie. En espérant que chacun applique la consigne...

### Chasse-neige contre train routier

(c) Hier, vers 6 h, un chasse-neige, piloté par M. R. G., de la ville, roulait rue du Commerce. A la hauteur de la rue de la Ruèche, il s'est arrêté normalement au signal stop, mais en est reparti prématurément, coupant la route à un train routier conduit par M. R. C., de Neuchâtel, qui roulait normalement. Collision et dégâts.

### Enfants, attention aux voitures !

(c) Une voiture conduite par M. Robert Favret, domicilié au Locle, circulait hier, vers 14 h 20, avenue des Forges. A la hauteur de l'immeuble No 9, le conducteur s'est trouvé en présence subitement de Régine Schmutz, 5 ans, habitant la ville, qui traversait la chaussée en débouchant de véhicules en stationnement. Le conducteur freina mais ne put éviter le choc. L'enfant a été transportée à la clinique, souffrant d'une fracture du fémur et d'une commotion.

### Mesures d'hiver : deuxième degré

Les mesures d'hiver, à la Chaux-de-Fonds, en ce qui concerne le parcage des véhicules, sont en vigueur. Les automobilistes peuvent se procurer des plans explicatifs au poste de police, aux bureaux de l'ADC, de l'ACS et du TCS, dans les stations-services, les kiosques de tabac et journaux et les hôtels.

Aujourd'hui : deuxième degré. Précisons que ce degré, qui réglemente en fait le stationnement dans toutes les rues et places de la ville, a été mis en route en raison des amas de neige tombés ces deux derniers jours.

## « Hold-up » à l'UNIP : rien pour l'instant

Lundi 8 novembre, vers 12 h 22, se produisait l'une des attaques à main armée les plus audacieuses que la ville de la Chaux-de-Fonds ait connues. Deux bandits, armés, et dont l'un avait le visage masqué, pénétraient dans le bâtiment de l'Uniprix, avenue Léopold-Robert, et après avoir maîtrisé une employée de bureau, s'emparaient avec plus de 80.000 francs.

haut que dans le bas du canton. Au total : six personnes. Les raisons de cette opération ? Un certain Willy, aux cheveux roux, aurait exhibé dans un établissement public de Neuchâtel une somme de 15.000 francs. Par ailleurs, lui toujours fanché, se serait offert une moto. Et surtout il aurait fait preuve d'étourderie en se vantant d'être l'auteur de cette attaque armée. Comme on le pense, cette nouvelle a fait le tour de la région. Mais renseignements pris, on nous affirme, dans les milieux autorisés, que toutes ces rumeurs sont fausses.

Malgré une rapide intervention de la police et les barrages dressés aux sorties de la ville, les deux individus réussirent à se fondre dans la nature. Depuis quelques heures, cependant, les langues vont bon train dans le canton, depuis surtout l'arrestation du jeune Neuchâtelois qui a tué Jean-Marc Mantel. Et c'est ainsi que l'on pouvait apprendre, à Neuchâtel, dans un bar, que depuis quelques jours les arrestations devenaient monnaie courante si l'on peut dire. Et de chuchoter que les auteurs de l'attaque de l'UNIP, à la Chaux-de-Fonds, étaient sous les verrous.

— Aucune arrestation et rien de neuf, confirmait un responsable de la police hier, en fin de journée. Et de préciser : sans doute, l'arrestation en Franche-Comté, à proximité immédiate de la frontière bernoise, de six malfaiteurs, auteurs d'une attaque à main armée à Baume-et-Dames et Héricourt, nouvelle diffusée largement, aurait-elle suffi pour que les interprétations les plus fantaisistes fleurissent. Pour l'heure, donc, les bandits de l'UNIP courent toujours !

## « Jeux sans frontière » La Chaux-de-Fonds favorite ?

**De notre correspondant :**  
Depuis de nombreux mois, le directeur de l'Association de développement de la Chaux-de-Fonds, M. Fernand Berger, ainsi que d'autres personnalités, poursuivent avec acharnement une lutte qui devrait donner à la ville la place de choix pour la finale des « Jeux sans frontière » un concours télévisé. La Suisse, en 1972, sera nanite, en effet, de deux émissions. Une, éliminatoire, qui se déroulera dans le Tessin et la finale qui, aura lieu sous le ciel de la Romandie. Aussi nombre de cités se sont-elles mises sur les rangs et proposé leurs bons offices. Que l'on songe simplement à la présence de plus de cent millions de téléspectateurs derrière le petit écran pour s'imaginer l'avantage touristique immense que cela représente.

Pour une telle rencontre, l'on compte en général plusieurs jours de préparatifs, des centaines de personnes qui sont là simplement pour assurer la bonne marche du concours. La Chaux-de-Fonds est optimiste. Avec une équipe engagée pour les jeux de l'année prochaine (il faudra attendre confirmation de cette participation) et la possibilité d'offrir dans le complexe des Mélézes (avec patinoire couverte et piscine) un endroit idéal, elle possède des atouts certains. On chuchote dans les milieux généralement bien informés que, en ce qui concerne le lieu, restent en liste pour la finale, quatre villes au choix. Mais les espoirs restent permis. On a déjà reconnu le terrain. — Parfait, a-t-on déclaré. La décision à très bientôt sans doute.



L'une des parties du complexe « Mélézes » : la patinoire. En médaillon : M. Fernand Berger, directeur de l'A.D.C.

## Les lundis du Club 44 La psychologie mise en cause

Sur le thème LA PSYCHOLOGIE, MYTHE SCIENTIFIQUE, M. Didier Deleule, agrégé de philosophie et maître assistant à la Faculté des lettres et sciences humaines de Besançon a développé lundi dernier au Club 44 un sujet très intéressant.

pas le milieu social, camouflant pour ainsi dire les problèmes, arrondissant les angles. Ainsi la psychologie devient une idéologie de rechange, à laquelle l'idéologie dominante fait appel en temps qu'appareil scientifique, pour lutter contre le naufrage. Le psychodrame, destiné à débarrasser l'individu de ses agents perturbateurs, protège plutôt le groupe et ses idéaux dominants. De plus, pour M. Deleule la psychothérapie est autant un processus d'éducation que de soins, cherchant à modifier les attitudes émotionnelles. En ajoutant un concept de participation de la conscience, on donne le fin mot à cette idéologie de remplacement, qui conduit à l'asphyxie politique.

Retraçant un petit historique, il a évoqué la mutation observée dans ce domaine au siècle passé, la psychologie devenant discours scientifique, n'étudiant que les phénomènes. Mais l'orateur, suivant une conviction profonde, s'est attaché à mettre en cause la psychologie en temps que science. Basée sur des expériences, sur des abstractions, elle rompt avec l'évidence immédiate, jusqu'à en devenir romanesque, chaque psychologue ayant sa propre nature. Poursuivant par des démonstrations et force citations, M. Deleule a tenu un discours passionnant pour des profanes mais que seuls des spécialistes pourront contraindre en connaissance de cause.

Un débat a suivi l'exposé de M. Deleule, laissant aux psychologues présents (ils étaient quelques-uns ce qui prouve l'intérêt de la question soulevée) la possibilité de dire leur désaccord. Mais l'avis exprimé par le conférencier aura certainement plus qu'intéressé les auditeurs non spécialistes, car si la psychologie n'est pas connue d'une manière approfondie par chacun, elle représente du moins une science abstraite, un peu mystérieuse et trop souvent considérée comme détentrice de la vérité, notion d'ailleurs largement favorisée par le milieu spécialiste. Il fallait une fois remettre en cause cette supériorité jamais prouvée. I.F.

« Un chapitre, un peu plus concret, a permis de voir sous un autre jour l'application de cette « science » dans notre société. Favorisant ainsi l'adaptation de l'individu dans le monde social, l'intégration dans le groupe, elle devient un facteur de l'idéologie, rationalisant la conduite de l'individu, matant les sujets rebelles, transformant chacun en mouton, ayant bien sa place dans la société qui l'environne. On change ainsi l'homme, mais

## CARNET DU JOUR

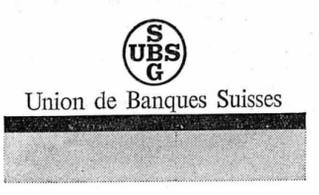
**La Chaux-de-Fonds**  
CINÉMAS. — Corso : 20 h 30. « L'Adieu à Venise » (16 ans).  
Eden : 15 h et 20 h 30. « Le Chat » (16 ans).  
Plaza : 20 h 30 : « Raphaël ou le débâché » (16 ans).  
EXPOSITIONS. — Vivarium de la Bonne-Fontaine : plus de 200 animaux.  
Musée d'horlogerie : les collections.  
Musée d'histoire : sur demande (ouvert le week-end).  
Musée d'histoire naturelle : collections et dioramas.  
Club 44 : peintures d'Elfo Facchin.  
Galerie du Manoir : œuvres de Pedro Avelar.  
Galerie ADC (premier étage) : peintures de Marjorie Haller.  
Musée des beaux-arts : Luc Peire (Belgique) et Zenderoudi (Iran).  
TOURISME. — Bureau officiel de renseignements, Léopold-Robert 84, tél. 039 23 36 10.

DANSE ET ATTRACTIONS. — Rodéo-club bar 72 : 21 h - 2 h.  
Le Scotch : 21 h - 2 h.  
La Boule d'or : 21 h - 2 h.  
Cabaret 55 : 21 h - 2 h.  
PERMANENCES MÉDICALE ET DENTAIRE. — En cas d'absence du médecin de famille, tél. 22 10 17.  
PHARMACIE D'OFFICE. — Bourquin, Léopold-Robert 39, jusqu'à 21 h, ensuite tél. 11.  
MANIFESTATIONS. — Club 44 : 20 h 30, reflets du Festival de Nyon 71.  
**Le Locle**  
TOURISME. — Bureau officiel de renseignements, Henry-Grandjean 5, tél. 039 31 22 43.  
PHARMACIE DE SERVICE. — Coopérative, Pont 6, dès 21 h, tél. 17.  
PERMANENCES MÉDICALE ET DENTAIRE. — En cas d'absence du médecin traitant, tél. 17 ou le service d'urgence de l'hôpital, tél. 31 52 52.

## La bourse au bon moment...

A la bourse, on peut gagner de l'argent... à condition de s'y connaître et d'y consacrer tout son temps. Autrement dit, une affaire de spécialiste. L'êtes-vous ? De toute façon, si vous pouvez mettre de côté 50, 100 francs ou plus par mois, l'UBS a une idée pour vous :

le plan d'investissement. Ce plan vous permet de faire fructifier votre argent à long terme avec le maximum de sécurité. Il y a sûrement une UBS près de chez vous. Alors, pourquoi ne pas demander l'avis de notre conseiller.



## VAL-DE-RUZ — VAL-DE-RUZ

AU TRIBUNAL DE POLICE

## Il vaut mieux ne pas couper la route à une voiture de police

**De notre correspondant :**  
Le tribunal de police du district du Val-de-Ruz a siégé hier matin à Cernier sous la présidence de Mme Ruth Schaefer-Robert, assistée de M. Marc Monnier, greffier-substitut.

C.H., agriculteur à Fontaines, a introduit une bête malade (varannée) avec son troupeau sur le pâturage de la Grognier-sur-Fontaines. Cette négligence lui vaut 10 fr. d'amende et 25 fr. de frais.

R.B., domicilié à Lausanne, n'a pas payé sa taxe militaire de 1969. Il ne se présente pas à l'audience et le tribunal le condamne par défaut à 3 jours d'arrêts sans sursis et 10 fr. de frais.

10 fr. d'amende, J.G., domicilié à Héremence, renvoyé pour la même infraction, fait également défaut. Il a cependant envoyé au greffe du tribunal, la veille de l'audience, le montant de la taxe due. Il est condamné à 2 jours d'arrêts avec sursis pendant un an et à 10 fr. de frais.

Le 2 octobre W.A., domicilié à la Chaux-de-Fonds, circulait en automobile en direction de Malvilliers. A la hauteur de la route de la Vue-des-Alpes, il s'engagea sur celle-ci sans respecter le signal « Cédez le passage ». Ce faisant, il coupa la route à une voiture de la police qui roulait vers les Hauts-Geneveys. Un accident fut évité de justesse grâce à un freinage énergique du conducteur. Sur le moment, W.A. a reconnu sa faute. Par la suite, il a fait opposition au mandat de répression. Le tribunal confirme l'amende requise par le représentant du ministère public et condamne W.A. à 50 fr. d'amende et 35 fr. de frais.

venait de dépasser une jeep des cantonniers de l'Etat stationnée à gauche de la chaussée. Estimant que le camion n'aurait pas le temps de reprendre sa droite à temps, E.W. freina. Le malheur voulut qu'à l'instant où il freinait, les roues droites de son véhicule passaient sur une flaque d'eau et de boue. E.W. perdit la maîtrise de son véhicule qui fut déporté sur la gauche et heurta violemment le camion. Sous l'effet du choc, la voiture de E.W. fut projetée contre un arbre tandis que le camion, à la suite d'un coup de volant de son conducteur, terminait sa course dans un champ. E.W. et ses deux passagers furent grièvement blessés. Tous trois ne sont pas encore rétablis. Une reconstitution de l'accident, une expertise et un complément d'expertise furent nécessaires pour tenter d'établir les fautes respectives des deux conducteurs. A l'audience, sept témoins et un expert sont encore entendus. Les deux prévenus, par la voix de leurs mandataires, contestent toute faute et se rejettent réciproquement la responsabilité de l'accident. W.E. prétend qu'il avait le temps de dépasser la jeep et qu'il n'y aurait pas eu de collision si E.W., au lieu de freiner, avait continué sa route. E.W. conteste ces explications. Il affirme que le camion était trop engagé sur la route et qu'il lui était impossible de passer. Le juge examinera encore le dossier et prononcera son jugement à la prochaine audience.

### COFFRANE La vie paroissiale

(sp) Une grande activité caractérise la paroisse groupant Coffrane, Geneveys-sur-Coffrane et Montmolin. Le pasteur Schmid s'occupe actuellement d'une trentaine de catéchumènes et de l'hôpital de Landeveu, avec l'aide d'un collègue du Vallon. D'autre part, le pasteur Schmid est membre du département missionnaire romand et conseiller synodal. Le Conseil synodal lui accorde dorénavant un dimanche de congé par mois.

### AFFAIRE A SUIVRE

Le 21 octobre 1970, un grave accident de la circulation survenait à la sortie de Fenin entre le camion conduit par W.E. et la voiture de E.W., tous deux de Neuchâtel. E.W. roulait vers Vilars lorsqu'il vit arriver en sens inverse le camion de W.E. qui

## OFFRES D'EMPLOIS

## OFFRES D'EMPLOIS

## OFFRES D'EMPLOIS

## URGENT

Jeune homme dans la trentaine ayant repris important hôtel-restaurant de la région neuchâteloise cherche immédiatement ou pour date à convenir

## DEMOISELLE

de toute confiance (25-30 ans) connaissant le service de table. En cas de convenance, cette personne pourrait être appelée à collaborer et à épauler celui-ci, tout en ayant la possibilité d'être intéressée à l'affaire.

Ecrire sous chiffres P 900305 N à Publicitas, 2001 Neuchâtel.

## CENTRALE LAITIÈRE NEUCHÂTEL S.A.

A la suite de la démission honorable du titulaire, nous cherchons

## DIRECTEUR

disposant d'une bonne formation technique et commerciale, capable de diriger une entreprise jeune et dynamique.

Nous demandons une connaissance approfondie des problèmes de la branche laitière, ainsi qu'une connaissance générale des moyens modernes d'informatique et de gestion. Connaissance de l'allemand désirée, langue maternelle : le français.

Les candidats sont priés de soumettre leurs offres de service manuscrites, avec curriculum vitae, copies de certificats et prétentions de salaire, jusqu'au 10 décembre 1971, à M. Max Laborn, président de la Centrale Laitière Neuchâtel S.A., rue Pierre-qui-Roule 9, 2000 Neuchâtel.



Le Locle, tél. 31 23 42 - à proximité de la gare

Nous engageons :

## une employée de bureau

ayant la connaissance des travaux d'exportation en horlogerie et sachant dactylographier. Des détails plus complets seront donnés lors d'une entrevue.

Entrée : à convenir ; pour notre département de publicité,

## une secrétaire

Préférence sera donnée à personne ayant de bonnes connaissances en anglais, allemand et ayant déjà travaillé dans un bureau.

Entrée : à convenir. Il s'agit dans les deux cas de postes stables et intéressants, offrant tous les avantages sociaux d'une entreprise moderne.

Prière d'adresser vos offres manuscrites ou de vous présenter sur rendez-vous tél. (039) 31 23 42, à la direction de la Fabrique des Montres ZODIAC, Bellevue 25, 2400 Le Locle.

## Nous cherchons collaborateurs (trices) de plus de 50 ans

(mais vous pouvez aussi être plus jeunes).

- Etes-vous ménagère, retraité, sans profession...
- Aimez-vous le contact humain...
- Désirez-vous utiliser votre temps libre tout en gagnant de l'argent...

La FISA peut réaliser vos vœux, car nous cherchons des enquêteurs pour sondage d'opinion et interviews.

Si un travail accessoire auprès de la plus grande équipe d'enquêteurs en Suisse vous intéresse, téléphonez ou écrivez à :

FISA, Madame Roulin, ch. Pré de Lug 1, 1258 Certoux. Tél. (022) 71 24 47.

(notre réseau comprend suffisamment d'étudiants, nous prions ceux-ci de ne pas répondre à notre offre).

Nom : \_\_\_\_\_  
Prénom : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Profession : \_\_\_\_\_  
No postal et lieu : \_\_\_\_\_  
No tél. : \_\_\_\_\_  
Année de naissance : \_\_\_\_\_

**cojo** NEUCHÂTEL engage pour

Supermarché de Couvet (Emer-de-Vattel)

## UN CHEF BOUCHER

Entrée immédiate.  
Salaire intéressant.  
Prestations sociales d'une grande entreprise moderne.

Faire offres à l'Office du personnel Portes-Rouges 55. Tél. (038) 25 37 21, interne 21.

**cojo**

**OMEGA**

La dactylographie en langue française vous est-elle familière ?

Avez-vous également des connaissances de la langue allemande (ou anglaise) ?

Dans l'affirmative, le poste de

## SECRÉTAIRE

après de notre département Ventes appareils électroniques vous intéressera certainement.

N'hésitez pas à adresser votre candidature à OMEGA, département du personnel technique et de production, 2500 Bienne, tél. (032) 41 09 11, interne 2591.

**DICKSON & CIE — DEKO — 2034 Peseux**

Rue du Tombet Tél. (038) 31 52 52

Nous cherchons, pour travail en usine à la journée complète,

## DAMES

pour petits travaux propres et faciles.

Connaissances d'horlogerie souhaitées.

Nationalité suisse ou permis B-C.

Faire offres ou se présenter.

**ACOMEL S.A.**  
Rue du Grand-Pré 5, Lausanne

Nous cherchons pour notre département

**ÉLECTRONIQUE INDUSTRIELLE**

collaborateur dynamique comme

## CHEF D'ATELIER

du montage et câblage, ayant de bonnes connaissances en fabrication d'appareils électroniques et de l'expérience dans la conduite du personnel.

Nous offrons :

- place stable au sein d'une jeune entreprise en pleine expansion ;
- prime de fidélité ;
- prestations sociales de premier ordre.

Nous attendons vos offres ou votre téléphone (021) 24 76 52.

**Le CINÉMA des ARCADES**

engagerait, pour la période de décembre et janvier,

## PLACEURS

réguliers ou auxiliaires.  
Bonne présentation exigée.

Téléphoner, pour rendez-vous, le matin de 8 à 11 h au 25 78 78, le soir dès 20 h 30 au 25 30 00.

Bureau d'ingénieurs de Neuchâtel cherche pour entrée immédiate ou date à convenir :

## INGÉNIEURS CIVILS diplômés

## INGÉNIEURS ETS DESSINATEURS en béton armé

## MÉTREUR

Domaine d'activité : béton armé et constructions métalliques

Avantages sociaux : horaire libre  
caisse de retraite  
13me salaire

Faire offres écrites, avec curriculum vitae, références et prétentions de salaire, jusqu'au 3 décembre 1971, à

## ROTHPLETZ + SIMON

Rue de l'Hôpital 6  
2000 Neuchâtel

**L'annonce reffet vivant du marché**

Station d'essence, à gros débit sur route très fréquentée, engage

## SERVICEMAN

Avantages sociaux, bons gains assurés.

Adresser offres sous chiffres AS 35.070, aux Annonces Suisses S.A. « ASSA », 2001 Neuchâtel.



FABRIQUE D'HORLOGERIE DE FONTAINEMELON SA  
2052 FONTAINEMELON

Nous engageons, pour le 1er mars 1972,

## une employée responsable de la crèche

Diplôme exigé, infirmière HMP ou nurse.

Les personnes intéressées par ce poste et possédant les conditions requises voudront bien adresser leurs offres manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae, au Service du personnel de l'entreprise Fabrique d'Horlogerie de Fontainemelon S.A. 2052 Fontainemelon (NE).

Maison affiliée à Ebauches SA.  
L'une des vingt-cinq premières entreprises de Suisse.

## L'IMPRIMERIE CENTRALE S.A. NEUCHÂTEL

4, rue Saint-Maurice  
Tél. (038) 25 65 01

## met à votre disposition :

une équipe dynamique de spécialistes des arts graphiques

un matériel typographique et offset moderne

une expérience des problèmes les plus délicats de composition d'impression et de façonnage

une qualité de service à la clientèle toujours digne de votre entreprise

BUFFET DE LA GARE  
RVT Couvet-Neuchâtel  
cherche immédiatement

## sommelière

Etrangère acceptée.

Congé samedi et dimanche.

Se présenter ou téléphoner au (038) 63 11 16.

La confiserie P. Hess, Treille 2, 2000 Neuchâtel, cherche

## fille au garçon d'office

pour entrée immédiate ou date à convenir.

Restaurant du Reposoir  
cherche une

## bonne sommelière

pour le 15 décembre 1971.  
Horaire : 8 heures.  
Tél. 25 91 98.

La confiserie P. Hess, Treille 2, Neuchâtel, cherche

## vendeuse

éventuellement à la demi-journée.

Hôtel du Lac, Auvèrrier,  
cherche pour le 1er décembre

## garçons ou filles de cuisine

Nourris, logés. Tél. (038) 31 21 94.

La maison Reymond, 5, Saint-Honoré, à Neuchâtel, cherche

## une jeune fille

pour petits travaux de bureau et pour faire des commissions.  
Se présenter au bureau, ou tél. 25 44 66.

Delachaux & Niestlé S.A., cherche, pour entrée immédiate ou à convenir,

## sténo-dactylo

ayant initiative et expérience. Faire offres à Delachaux & Niestlé S.A., service du personnel, tél. 25 18 75.

## FAN

## Réception centrale:

Rue Saint-Maurice 4  
Neuchâtel

Téléphone (038) 25 65 01

Compte de chèques postaux 20-178

Nos guichets sont ouverts au public de 8 heures à midi et de 13 h 45 à 18 h 10, sauf le samedi.

Tous nos bureaux peuvent être atteints par téléphone de 7 h 30 à 12 heures et de 13 h 45 à 18 heures. En dehors de ces heures, une permanence est ouverte, du dimanche au vendredi soir de 20 h 30 à 0 h 30. La rédaction répond ensuite aux appels jusqu'à 2 heures.

## Délai de réception de la publicité:

## Annonces

Les annonces reçues l'avant-veille à 17 heures peuvent paraître le surlendemain. Pour le numéro du lundi, les grandes annonces doivent parvenir à notre bureau le vendredi avant 9 heures et les petites annonces, le vendredi également avant 11 heures. Pour le mardi, le lundi jusqu'à 8 h 15.

## Avis de naissance et avis mortuaires

Les avis de naissance et les avis mortuaires sont reçus à notre bureau jusqu'à 18 heures; dès ce moment et jusqu'à 22 heures, ils peuvent être glissés dans la boîte aux lettres du journal située à la rue Saint-Maurice 4, dans le passage.

## Réclames et avis tardifs

Les réclames doivent nous parvenir jusqu'à 15 heures. Passé ce délai et jusqu'à 22 heures, nous n'acceptons plus que des avis tardifs dont la hauteur est fixée au maximum à 50 millimètres et de 50 millimètres pour les réclames.

## Tarif des abonnements

SUISSE

1 an	6 mois	3 mois	1 mois
64.—	33.50	17.50	6.50

## ETRANGER

Tarif variable selon les pays, se renseigner à notre bureau

## Tarif de la publicité

ANNONCES : 44 c. le mm, min. 25 mm. — Annonces locales, 34 c. le mm, min. 25 mm. — Avis tardifs et réclames urgentes, Fr. 2.20 le mm. — Réclames, Fr. 1.50. — Naissances, mortuaires, 70 c. le mm. — Petites annonces non commerciales, 30 c. le mot, min. 10 mots.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale :

Annonces Suisses S.A., « ASSA » agence de publicité, Aarau, Bâle, Bellinzona, Berne, Bienne, Fribourg, Genève, Lausanne, Locarno, Lucerne, Lugano, Neuchâtel, Saint-Gall, Schaffhouse, Sierre, Sion, Winterthur, Zurich

## DÉLAIS POUR LES CHANGEMENTS D'ADRESSE (minimum 1 semaine)

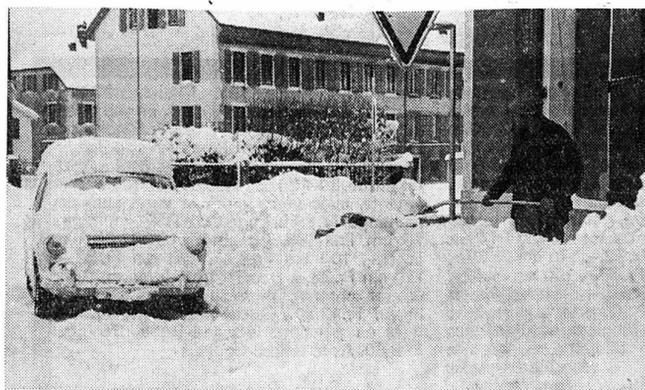
la veille avant 8 h 15  
Pour le lundi : le vendredi avant 8 h 15

Les changements d'adresse en Suisse sont gratuits. A l'étranger : frais de port en plus.

L'EXPRESS

# CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

## NOUVELLE ET VIOLENTE OFFENSIVE BLANCHE



Si les cantonniers sont presque continuellement sur la brèche ces jours, les enfants, eux, ne semblent pas être gênés par la neige.

### De notre correspondant régional :

Dimanche soir, il pleuvait et l'on pouvait penser que les premières escarmouches hivernales auraient fait long feu... Il n'en a rien été car lundi, la neige a recommencé à tomber sur tout le Vallon, recouvert maintenant de son grand manteau blanc. Devant la soudaineté et l'ampleur de cette offensive, des perturbations se sont produites dans le trafic. En effet, sur la brèche, les services publics n'ont pas pu être partout à la fois. En général, bien qu'avec un certain retard, les routes ont été ouvertes d'une façon satisfaisante, mais il faut passer plusieurs fois par jour aux mêmes places avec de la neige, car les chemins grands et petits se bouchent au fur et à mesure, surtout à la montagne.

### NOUVELLES CHUTES

Dans la nuit de lundi à mardi, la neige est tombée de plus belle. Hier, elle atteignait une épaisseur de quelque 80 centimètres du côté de Mont-des-Verrières et des Cernets et de « menées » dépassaient largement une hauteur d'un mètre. A la ferme du Mont-Châtain, on ne se rend plus qu'une fois par jour, car seules des génisses sont encore à l'écurie. Le facteur du Mont-des-Verrières, qui a quatre fermes isolées à desservir, a jusqu'à présent pu faire son travail normalement, sinon sans trop de peine, car cela représente un parcours de sept kilomètres dans des conditions difficiles.

### LE PROBLÈME DE L'EAU

Le problème de l'eau reste maintenant l'une des préoccupations majeures des paysans du Haut-Jura. La pluie tombée dans la nuit de samedi à dimanche et dimanche au début de la soirée a permis de remplir partiellement les citernes. Mais hélas... la réserve n'est pas suffisante pour longtemps. D'ici deux ou trois semaines, dit M. Michel Rey, président du Conseil communal des Verrières, si le temps tourne au froid, il faudra organiser des transports d'eau pour les fermes isolées et avec l'aménagement de la neige, ce ne sera pas une mince affaire. On entend, d'ailleurs, le même son de cloche du côté de la Nouvelle-Censière.

### LES VERRIÈRES

#### Budget scolaire accepté

(c) La commission scolaire a siégé sous la présidence de M. Freddy Landry. L'ensemble du budget pour 1972, présentant une charge nette de 246.922 fr. a été accepté à l'unanimité.

#### Après la soirée de paroisse

(c) La soirée de paroisse présidée par Mme Charles Lew a rapporté plus de 2000 fr. qui ont été répartis de la manière suivante : 1000 fr. pour les orgues ; 300 fr. au Club 81 des aînés ; 200 fr. à la « Vie Protestante » ; 200 fr. à l'EPER ; 200 fr. en faveur des Missions, et 100 fr. pour la décoration du temple.

#### Jambe cassée

(sp) Hier, en allant faire des commissions Mme Violette Pinget, domiciliée au quartier de Meudon, aux Verrières, a fait une chute sur la route enneigée et s'est fracturée une jambe. Elle a été transportée à l'hôpital de Couvet par l'ambulance.

sur Couvet, et en d'autres lieux des Montagnes.

### RETARD DES TRAINS

Hier matin, les trains ont subi des retards allant jusqu'à une vingtaine de minutes. L'après-midi, le direct venant de Paris et se dirigeant sur Berne a passé à l'heure à la gare-frontière des Verrières. Sur le réseau R.V.T., les retards du Franco-Suisse se sont naturellement répercutés. L'après-midi, les choses étaient redevenues normales.

Dans les gares, on utilise les chasse-neige et les ouvriers sont toute la journée à la pelle pour dégager les aiguilles. Comme ils le sont aussi dans les villages où les hommes, vêtus d'habits orange ont la

tâche souvent difficile pour contenir chacun.

Sur les grands chantiers de génie civil, l'offensive hivernale a passablement ralenti les travaux, et même certains d'entre eux ont dû être momentanément supprimés.

### FERME BLOQUÉE

Dans la vallée de la Brévine, le thermomètre marquait hier après-midi 6 degrés au-dessous de zéro. La partie ouest du lac des Taillères, dont le niveau est quelque peu remonté, était gelée.

La ferme des Fontenettes-Dessus, à 1245 mètres d'altitude, est bloquée. La neige arrive à la hauteur des fenêtres, soit à 1 m 50 du sol.

— Il ne sert à rien, dit M. Mojon, le fermier, d'ouvrir le chemin tant que le vent souffle, car on pourrait perpétuellement recommencer le travail sans résultat.

Les plus grands enfants de la famille sont tout de même descendus à l'école. Pour remonter déjeuner, ils ont mis une heure et demie, alors qu'autrement, la course se fait en 50 minutes. Quant aux petits, ils sont restés à la maison.

Hier après-midi, le soleil a refait son apparition, baignant le paysage d'une lumière claire et lui donnant toute la majesté que l'hiver confère à la saison hivernale dans le Jura.

G.D.

### FLEURIER

#### Chute d'une porteuse

(c) Hier matin, en distribuant la FAN à Fleurier, Mme Anne-Marie Gammetter, de Môtiers, a fait une chute dans les escaliers à l'intérieur d'un immeuble. Blessée à une jambe, elle a dû recevoir des soins. Nos vœux de prompt rétablissement!

#### A nos abonnés

Certains de nos abonnés recevront aujourd'hui, à Fleurier la FAN avec quelque retard. Cela est dû à l'accident relaté ci-dessus et dont Mme Gammetter a été victime. Nous les prions de nous excuser.

#### Trois artistes de chez nous

Organisée sous l'égide des « Concerts de Fleurier », une nouvelle heure musicale s'est déroulée dimanche soir au temple, en présence d'un public fort peu nombreux, sans doute à cause des exécrables conditions météorologiques du moment. Il n'empêche que les quelques dizaines d'auditeurs réunis au parterre de l'église ont pu apprécier un programme de valeur interprété par trois artistes de chez nous : Mme Yvonne Burren soprano, de Biemme ; M. Paul Mathey, organiste, de la Chaux-de-Fonds ; et M. André Jeanneret, violoniste, de Couvet. Ces trois musiciens, pourtant rarement associés, s'entendent à merveille et se complètent tout à fait bien, tant en duo qu'en trio.

Très classique dans son jeu d'une « Fantasia » de Bach, M. Mathey sait rompre avec la tradition lorsqu'il s'agit de traduire les rythmes saccadés et les hardiesse harmoniques de l'opus 51 des « Pièces de fantaisie » de Paul Vierny (1870-1937). Et il retrouve cette ampleur expressive quand, en compositeur-interprète, il accompagne le violon dans deux pièces intitulées « Ante predicationem » et « Post predicationem », écrites et jouées par lui, et qui, d'une manière visiblement antithétique, rendent compte du sentiment d'oppression et de tristesse qui précède la prédication et de l'état de joie et de lumière qui la suit.

Ici, comme dans la merveilleuse sonate en mi mineur de F.-M. Veracini (1685-1750) et dans la cantate « Singet dem Herrn » de D. Buxtehude (1637-1707), M. Jeanneret a fait montre une fois de plus des multiples possibilités de son talent, maniant (bien que septuagénaire) l'archet avec une étonnante dextérité et une admirable légèreté, et se jouant sans peine, semblent-il, des passages de haute virtuosité de la sonate de Veracini, l'un des plus célèbres violonistes de son temps.

Quant à Mme Burren, elle a l'avantage de posséder une voix de soprano très équilibrée, qu'elle cultive avec science, sans trop la pousser ni trop la retenir. Aussi est-ce un véritable plaisir de l'écouter, en particulier dans « Exultate-Jubilate » de Mozart, une page servie sans excès de couleur et de volume, quand bien même l'absence notoire de public n'améliorait en rien l'acoustique du temple.

La cantate de Buxtehude a, elle aussi, mis en valeur ces caractéristiques positives de la voix de Mme Burren, d'autant plus que la langue allemande se prête spécialement bien au chant.

A noter enfin que les auditeurs ont fort goûté cette alliance de la voix, des cordes et d'un vent, à travers un programme bien composé où le classique, quoique l'emportant quantitativement sur le moderne, laissait une place de choix à deux compositeurs contemporains.

K.

### TRAVERS

#### Succès d'une soirée

(sp) Malgré un temps défavorable, la grande salle de l'Annexe à Travers était pleine pour le concert donné par la Société des accordéonistes « L'Echo du Vallon », qui fut présentée au public par son président, M. Barrière. Le programme, composé avec choix, a été exécuté d'une façon remarquable sous la direction de M. Michel Grossen de Fleurier. Forte de 25 seniors et de 19 juniors, la Société a prouvé une fois de plus sa vitalité et a droit à des sincères félicitations.

D'une façon générale, il faut louer la qualité musicale de l'ensemble, le sens avec lequel elle joue des divers morceaux en respectant toujours leur esprit, le sens des nuances et de l'harmonie. En intermède le « Yodler-club » de Sainte-Croix s'est lui aussi taillé un beau succès. Le président cantonal, M. Cartier et M. Guex, délégué du comité vaudois des accordéonistes ont remis des diplômes pour dix ans de sociétariat à Mme Bluette Diserens, Milles Claudine Vautraux et V. Humbert. Une soirée familière et un bal ont terminé la soirée.

## Besançon vainqueur du tournoi de judo

### De notre correspondant régional :

Le Judo-club Samouraï de Fleurier-Les Verrières a disputé dans cette dernière localité, son championnat interne et a organisé un tournoi pendant le week-end. Voici les résultats du championnat interne, après des éliminatoires qui ont eu lieu mardi passé à Fleurier :

Catégorie A : 1. Thierry Schlaeppli, Fleurier, 2. Christian Messerli, Fleurier, 3. Nathalie Garin, 4. Karine Boerner, Couvet.

Catégorie B : 1. Jimmy Montandon, Fleurier, 2. Pierre Liechi, Fleurier, 3. Alain Boerner, Couvet, 4. Mirko di Meo, Fleurier.

Catégorie C : 1. Diego Ulrich, Fleurier, 2. Patrick Montandon, Fleurier, 3. Thony Fattou, Buttes, 4. Stéphan Messerli, Fleurier.

### Catégorie D : 1. Bernard Zumbach, les Verrières, 2. Christian Zumbach, les Verrières, 3. Janine Roulin, les Verrières, 4. Lidia Meier, les Verrières.

Catégorie E : 1. Rocco Troisi, Fleurier, 2. Daniel Dreyer, les Verrières, 3. Johnny Haldi, Couvet, 4. Vincent Cocco, Fleurier.

### TOURNOI PAR ÉQUIPES

Le tournoi international par équipes a donné le classement que voici :

1. Besançon ; 2. Saint-Blaise (Neuchâtel) ; 3. Samouraï (Fleurier-les Verrières) ; 4. Couvet ; 5. Le Russey (France). Au cours de la manifestation, cinq membres du comité ont reçu une plaquette en reconnaissance des services rendus. Puis, un bal et une soirée familière ont été organisés dans une excellente ambiance.

### VAUD - VAUD - VAUD

## Payerne : l'enfant, c'est inconnu...

### De notre correspondant :

Dans le cadre de l'intéressante exposition qui a pour thème « L'Enfant handicapé et son entourage », le professeur S. Prodhom a donné, hier soir, une conférence sur le sujet : « Conséquences d'une période néonatale difficile ». Selon le conférencier, la naissance représente le bouleversement physiologique le plus extraordinaire par lequel tout être vivant doit passer. Après 280 jours d'une vie parasitaire, le nouveau-né fait subitement face au monde extra-utérin, se défendant contre des phénomènes externes, contrôlant son métabolisme chimique et thermique, ses poumons prenant en quelques minutes la relève du placenta.

Ces changements prennent place à un moment où le cerveau est encore en plein développement. Pour cette raison, une anomalie de grossesse intra-utérine, un accouchement avant terme ou encore des difficultés d'adaptation à la vie extra-utérine peuvent avoir un effet nocif sur le développement cérébral, se manifestant ultérieurement par une anomalie de développement psycho-moteur, sensorielle ou intellectuelle.

Ces complications de la naissance peuvent être évitées en enseignant à la future mère la manière de se comporter pendant la grossesse et en assurant le maximum d'attention médicale au fœtus au moment de l'accouchement et au nouveau-né pendant

la première semaine post-natale. Grossesse, accouchement et période post-natale doivent être soigneusement planifiés, plus que dans un autre domaine, prévenir vaut mieux que guérir, a conclu le conférencier.

### Club sportif des cheminots

(c) Les cheminots tireurs, qui ont participé au tir interne et ceux qui ont organisé le tir corporatif U.S.S.C., se sont retrouvés pour la séance de clôture. Après un repas, M. Henri Bertholet, président, rappela l'activité de la saison écoulée, puis remercia ceux qui ont contribué au succès du tir corporatif, fréquenté par 435 tireurs, ainsi que par 60 tireurs invités, représentant les corporations de la localité. Le challenge du personnel CFF a été gagné pour la première fois par les tireurs du « SAM » (aérodrome). Organisé en trois demi-journées, le concours interne a également remporté un grand succès. Voici les principaux résultats :

— Cible « Payerne » : 1. Frédéric Rapin, 48 points, 2. Roland Delley, 46, Fernand Layaz, 46, Félicien Vaucher, 46.  
— Cible « Section » : 1. Frédéric Rapin, 55 points, 2. Albert Arrighi, 55, 3. Pierre Mercanton, 55, 4. F. Layaz, M. Lambelet, P. Debossens, P.-A. De Blaireville, H. Bertholet, 54 points.  
— Cible « Rangiers » : 1. Willy Monney, 25 points, gagne le challenge pour une année.  
— Championnat U.S.S.C. : 1. F. Rapin, 207 points, grande médaille, 2. F. Vaucher, 203, grande médaille, 3. Claude Delley, 200, petite médaille, 4. P. Debossens, 200, petite médaille, 5. H. Bertholet, 198, petite médaille, 6. F. Layaz, 194, petite médaille, 7. M. Lambelet, 192, mention.

Frédéric Rapin gagne le challenge du club sportif pour une année avec 103 points. Le corporatif U.S.S.C. de Payerne : Ont obtenu la distinction à la cible « Section » : F. Rapin, 54 points, P. Debossens, 53, H. Bertholet, 53, F. Vaucher, 52, P.-A. de Blaireville, 51, F. Layaz, 50 points.

### Derniers devoirs

(c) Une nombreuse assistance d'amis et de connaissances a rendu les derniers honneurs à M. Edmond Grivaz, décédé brusquement à l'âge de 71 ans.

### VILLARS-LE-TERROIR

#### Collision : un blessé

(c) Un automobiliste vaudois qui circulait d'Yverdon en direction de Lausanne, a dérapé sur la chaussée à Villars-le-Terroir, et son véhicule est entré en collision avec une auto circulant en sens inverse. Le conducteur du premier véhicule, M. J. Pittet, d'Yverdon, souffrant de douleurs diverses et de blessures au visage, a été conduit à l'hôpital d'Yverdon. Sa voiture est démolie.

### YVERDON

#### Une voiture devale un talus : conducteur blessé

(c) Hier à 9 h, un automobiliste yverdonnois, M. Daniel Wagnière, circulait en direction de Lausanne lorsqu'il dérapa sur la route recouverte de neige mouillée. Son véhicule sortit de la route au lieu dit « Sur Lavaux » commune de Valéryes-sous-Ursins, fit un saut d'une vingtaine de mètres en contrebas du talus. Le conducteur est sorti lui-même de la voiture et a été conduit à l'hôpital d'Yverdon par un automobiliste complaisant, souffrant de blessures diverses et de douleurs à une épaule. La voiture est démolie.

## FLEURS SUR LE CHEMIN Un sens à la vie ?

Ce que tu me reproches, en somme, jeune amie, c'est de vouloir mettre une note de poésie dans une existence qui, selon toi, n'en a point ? La vie n'est ni un poème, ni un rêve dis-tu, et cela est vrai ! Avec toi, j'en suis pleinement consciente, ne crois-tu pas, pourtant, qu'elle est plus qu'un poème, et mieux qu'un rêve ? Seulement pour être convaincue de cela, il faut le temps et il faut aussi œuvrer, non pas dans le sens que tu prends, mais dans l'autre.

Oui, je sais, toute ton attitude le dit : tu en as assez de gens bien habillés, consciencieusement éduqués, surnoisement polis ! La vie est une gouteuse, dis-tu, mais une gouteuse aux allures de déesse, accorde-le-moi !

Le solide langage du paysan est imprégné du souffle de la nature ; dans les rudes paroles du maçon chante l'hymne des maisons qui s'élèvent. Ne comprends-tu pas cela ? Le rêve et la poésie ne te sont pas tellement étrangers, jeune fille au regard effronté, traînant les pieds et jetant ta serviette d'école à terre. Entre toi, ton désordre voulu, et la dame à la mise impeccable, il n'y a pas les distances que tu crois ! Tu n'as pas analysé tes impulsions, tes révoltes et tes fougues... tandis qu'elle a choisi une certaine harmonie découlant des expériences de la vie, après avoir bondi, contesté peut-être, comme toi !

Et nous parlons la même langue, jeune lectrice, en employant seulement des images, des nuances un peu différentes.

Sous la rudesse comme dans la délicatesse, il y a toujours l'être humain, et dans l'homme, un esprit qui cherche, s'interroge, apprend et comprend.

Le paysan sait les mots que chante sa terre, le pêcheur a le langage lent de la vague, et tu as, toi, le vocabulaire intrinsèque de ceux qui sont encore des exclusifs, des arbitraires et insoumis ! Nous sommes

pourtant si près les uns des autres, en définitive.

Au fond sous tes mèches rebelles et ton front tétu, derrière ta façon étrange de te présenter, il y a l'autre face de toi-même, celle qui rêve, pense, forme des projets. Il y a une part de joie, d'émotion et d'inquiétude aussi, face à la vie et à l'avenir que tu dissimules sous des airs fanfarons. Ton intelligence et tes sens s'ouvrant à la vie, pourquoi seraient-ils si différents de ce que furent les nôtres ?

Tu t'élèves, avec raison, contre la souffrance, l'injustice, la misère des innocents, et tu cries ta révolte à un monde partagé entre l'abondance et la famine, l'indifférence et la violence. Et tu qualifies cette existence de misérable, trop bête pour être vécue.

Et pourtant la vie a un sens et un sens sacré, qu'il faut découvrir.

Derrière les franges de tes cheveux et sous celles de tes vêtements bat un cœur généreux et compatissant, puisque tu es consciente des souffrances du monde ; pourquoi t'ingénies-tu à le cacher avec tant de zèle ? Tromper les aînés sur vos vrais sentiments, les heurter est-ce un jeu si passionnant ?

Non, petite fille, la vie est une grande chose qui a un sens. La tienne, comme celle des autres, n'est pas un navire qui va à la dérive, suivant le courant. Quelqu'un est au gouvernail qui te connaît, veille sur toi, et t'aime ; un ami sûr, un Chef, un vrai : Jésus-Christ, ton Sauveur et le mien.

Relèves la tête, ne traînes plus les pieds !

Fais confiance à la vie ! Sur ton chemin, n'oublies pas de cueillir les fleurs qui te sont données.

Celles qui sont vraies, celles qui sont pures, pour ton bonheur, petite fille, mais aussi et surtout, pour les offrir aux autres...  
Anne des Rocailles

### COUVERT

#### Chute

(sp) Hier, Mme Marie Leiser, est tombée à son domicile. Souffrant d'une fracture du col du fémur droit, elle est hospitalisée à Couvet.

#### Un appel du Boccia-club

(c) Pour permettre un financement rationnel de son nouveau local-vestiaire, actuellement en construction à l'est des usines Dubied, le Boccia-club de Couvet lance un appel aux sociétés de Couvet et à leurs membres. Dans le but de mettre à jour la situation financière grevée par l'achat des matériaux nécessaires à la construction de son local, la société a émis des obligations au porteur, remboursables à moyen terme, d'une valeur de 10, 20 et 50 fr. Le Boccia-club qui précise que les installations nouvelles seront ouvertes à chacun, sera le seul club romand à pouvoir offrir aux joueurs de boules, quatre pistes couvertes. La mise à disposition d'un local confortable et accueillant ne manquera pas d'intéresser les « mordus » des boules dans un rayon de 100 kilomètres, ceci pendant les longs mois d'hiver, surtout.

#### Inspection complémentaire

(c) Quarante-neuf sous-officiers et soldats du Vallon ont passé, hier matin, à la salle de spectacles, l'inspection complémentaire. Les opérations ont été dirigées par le cap. Thurnherr, M. Pierre Descombaz (Couvet) étant chef de section et le Lt-col. Fardel inspecteur d'armes.

#### A la commission scolaire

(c) La commission scolaire de Couvet a siégé récemment sous la présidence de M. Gilbert Bourquin, en présence de huit de ses membres et de M. Gervais Strahm, représentant le corps enseignant primaire. En l'absence de M. Gustave Tissot, président de la commission du Foyer scolaire, le rapport sur cette institution dirigée par Mme Yves Mûnger (qui accueille de 15 à 20 élèves) a été présenté par M. Jean-Louis Baillois. M. Charles Amann a présenté le rapport sur les cours scolaires du degré primaire. Le prix réclamé aux parents des élèves devra être revu, le déficit de cette année étant relativement important. La commission scolaire a décidé de demander au Conseil communal de faire marquer un passage pour piétons à la Grand-Rue, à la hauteur du Temple. M. Gervais Strahm, s'exprimant au nom du corps enseignant, a demandé qu'on serve aux élèves, l'hiver prochain, des pommes au lieu de lait. Le budget 1972 de l'enseignement primaire a été accepté à l'unanimité.

#### Examens réussis

(c) Deux apprentis domiciliés à Couvet ont réussi leurs examens d'employé de commerce ; il s'agit de Mlle Marie-Josée Jordi et de M. Jean-Louis Weil.

#### Près de 200 membres au Ciné-club

(sp) A l'issue de la 3<sup>e</sup> séance de cette saison 1971-1972, le Ciné-club peut compter sur la participation de près de 200 membres. Il faut dire que le programme de cet hiver est particulièrement alléchant et que le dernier film projeté a remporté la quasi-unanimité des suffrages. Il s'agissait d'un documentaire français, « Le Territoire des autres », situé aux antipodes de la plupart des films animaliers qui tombent dans le sentimentalisme, l'anthropomorphisme et le sensationnel. Le documentaire présenté mercredi à Couvet tient en même temps du cinéma-vérité et du poème cinématographique. Sans aucune parole, mais avec des cris, des bruits et un commentaire musical non dépourvu de fantaisie, voire d'humour, il montre des bêtes à l'état pur, il les regarde vivre en pleine nature, sans rien ajouter, sans rien enlever. Et, discrètement, il attire l'attention sur les méfaits commis par l'homme au détriment des autres et de leur territoire, c'est-à-dire des animaux et de la nature.

## Pas de camp de ski pour les élèves de Môtiers

(sp) La commission scolaire, présidée par M. Pierre Jeanrenaud, après avoir liquidé quelques affaires courantes, a décidé de ne pas organiser cet hiver un camp de ski. En revanche elle octroiera aux enfants une semaine de vacances blanches pour leur permettre de skier à la Robella et de partir à Fleurier. Une participation financière de l'autorité a été prévue pour ces sorties. Au mois de mars, le Dr Knock sera autorisé à s'installer au chef-lieu pendant un jour. En effet, à la fin des productions des enfants, lors de la soirée scolaire, des membres de la commission et du corps enseignant joueront la célèbre pièce de Jules Romains. On peut être assuré d'avance, que le fameux disciple d'Esculape n'encourra pas les foudres de la police et ne sera pas poursuivi pour pratique illégale de la médecine...

### Avis mortuaire

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures



Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants ont le pénible devoir d'annoncer le décès de

### Monsieur Denis PILLOUD

leur cher papa, grand-papa, arrière-grand-papa, survenu le 23 novembre 1971, après une pénible maladie supportée avec courage et résignation.

L'enterrement aura lieu aux Verrières-de-Joux (France), le jeudi 25 novembre, à 14 heures.

Domicile mortuaire : Les Prises.

R. I. P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

### CARNET DU JOUR

Môtiers, musée Rousseau : ouvert.  
Fleurier, patinoire ouverte.  
Médecin et pharmacien habituels.  
Ambulance, de jour : tél. 61 12 00, de nuit : tél. 61 13 28.  
Hôpital de Couvet : tél. 63 25 25, de Fleurier : tél. 61 10 81.  
Fleurier, service du feu : tél. 61 12 04 ou 18.  
Détachement de gendarmerie : tél. 61 14 23.

### AVIS DIVERS

**MEOPTA OPEMUS III**  
Agrandisseur 6 x 6 cm  
Mise au point rapide par stigmomètre  
**Fr. 348.-**  
ou 31 fr. 30 par mois

**Schelling**  
photo ciné  
Tél. 61 18 38  
Fleurier  
**Bientôt Noël**  
Consultez nos quatre grandes vitrines

critique  
**Face au public**

Une fois par mois, transgèse de la première chaîne sur la deuxième, nous ne le savons pas exactement mais c'est fort plausible, Pierre Sabbagh, on le sait, ayant pris dans ses bagages les émissions à succès de la première chaîne dont pour la plupart il fut le créateur, « Face au public » fait le point entre l'Office et les téléspectateurs. Gardons-nous de comparaisons abusives. Remarquons cependant que notre télévision romande, à part quelques timides essais, n'a toujours pas jugé bon de convier les téléspectateurs à s'exprimer de visu sur la conception des programmes, l'établissement de la grille, etc. Seule possibilité de s'exprimer : la boîte aux lettres de lecteurs de l'officiel « Radio-TV Je vois tout ». Certes, M. Schenker, dans la rubrique du même journal réservée au directeur de la TV romande, traite régulièrement de problèmes généraux concernant le développement de la télévision. Mais, outre qu'il n'y a pas véritablement dialogue, peu nombreux sont sans doute les téléspectateurs qui prennent la peine de lire cette chronique. Ensuite, tout le monde n'achète pas cet hebdomadaire et les lettres de lecteurs ne traitent souvent que de questions de détail, chacun voulant « sa » télévision avec ses programmes préférés, beaucoup de feuilletons ou beaucoup de football, etc.

de la télévision en particulier, dont on ne comprend pas toujours les incartades de programmes (retrait d'une émission à la dernière minute sans explication, programmation incertaine d'une retransmission sportive en direct, etc.) surtout dans une période trouble comme celle que nous vivons actuellement. Mais, au travers de revendications diverses, n'est-ce pas justement cette information que le personnel de la télévision réclame ? Cela dit, un débat entre public et responsables de la télévision ne doit pas se limiter à quelques questions de détail, accord entre la Fédération française de football et l'O.R.T.F., comme ce fut le cas lors de « Face au public » de dimanche soir (deuxième chaîne) consacré au service des sports, dirigé par M. Marcillac. Celui-ci est bien obligé d'avouer la part belle faite au sport spectacle en défaveur de l'information et de l'initiation sportive, mais c'est le conseil d'administration de l'O.R.T.F. qui est en cause. Pourtant le principe de l'émission reste valable : les représentants de téléspectateurs de deux villes de France, un jury composé de journalistes hors télévision et les responsables du service des sports au banc des accusés. M. Marcillac a beau jeu alors de prouver que l'O.R.T.F. s'efforce de satisfaire tout le monde, mais personne n'est satisfait. Dialogue de sourds, mais les deux heures d'émission ont été bien remplies. Les bonnes intentions ne suffisent pas.  
R.Z.

Une face à face entre la télévision et son public permettrait sans doute d'aplanir bien des difficultés, du côté

### La vente et l'échange de livres

de l'Anny's Bar, ont été transférés rue des Chavannes 4, 1er étage. Ouvert vendredi après-midi et samedi toute la journée, ainsi que tous les soirs de 17 h à 18 h 30. Tél. 25 00 27.

### Déménagements de piano

Petits transports.  
**J.-M. Grandidier**  
Parcs 32,  
Neuchâtel.  
Tél. (038) 24 74 43.

### PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 30 c. le mot (minimum dix mots)  
à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

Pour faire publier une « Petite annonce », il suffit de remettre un texte clair et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

### A vendre

1 RADIOGRAMME TELEFUNKEN, automatique, année 1969, valeur 650 fr. cédé à 250 fr. Tél. 53 19 42, aux heures des repas.

3 PAIRES DE SKIS, état de neuf, et souliers correspondants. Tél. (038) 25 89 89.

APPAREIL PHOTO automatique AGFA Optima III, état de neuf, avec flash et filtre UV cédé à 150 fr. Tél. 25 63 58.

4 PNEUS RADIAUX, clous, pour Ford 12 M ou 15 M et 2 pneus neige montés sur jantes pour 12 M ou 15 M. Tél. 25 32 54.

2 PNEUS NEIGE 70 %, VW 600-15L. Téléphone 25 04 54, le soir.

4 PNEUS A NEIGE avec spikes montés sur jantes pour Alfa Romeo Giulia Super. Téléphone 31 48 93.

PORTE-BAGAGES REGLABLE pour voiture; baignoire en fonte, à murer 165 cm; divan-lit; fuseau brun, taille 42; fuseau noir et veste de ski, taille 34; manteau bleu marine et divers vêtements pour jeune fille, 14-16 ans, le tout en très bon état. Téléphone (038) 53 11 93.

4 PNEUS CLOUS POUR FIAT 850 5.50-12. Tél. (038) 46 13 71 (entre 12 h et 13 h).

CHIOTS DALMATIENS, pure race, de 2 mois, père et mère avec pedigree. Téléphone 36 12 77.

4 PNEUS NEIGE avec clous pour Simca 1000, plus 1 jante, 120 fr. Tél. 63 15 44, heures repas.

SKIS MODERNES, 166 cm, avec fixations de sécurité, bâtons + souliers No 39-40. Téléphone 33 37 42.

SKIS 100 cm; bottes dalm, No 24-25; souliers de ski à boucles, No 38; à lacets No 38 et 39. Tél. 53 19 68.

SKIS 175 cm et souliers No 39. Tél. 25 40 02

MACHINE A REPASSER Repasex, très bon état, moitié prix; les 6 premiers volumes « Les muses », gros rabais; tourne-disque Philips, neuf. Tél. 53 21 86.

2 HAUT-PARLEURS Isophon 20 W 80 km, haute fidélité. Tél. (038) 25 07 52, dès 19 heures.

TV PHILIPS (54 cm) 2 ans, portable multi-normes. Tél. (038) 25 07 52, dès 19 heures.

PIANO D'OCCASION, faute de place. Adresser offres écrites à EO 2706 au bureau du journal.

POUSSETTE DE CHAMBRE garnie, 70 fr., pour cause de double emploi. Tél. 47 17 68.

SKIS, FIXATIONS DE SECURITE, 130 cm; souliers à boucles Henke No 33; patins hockey No 30. Tél. 33 42 12.

1 DIVAN-LIT complet, 140 x 190, état de neuf; 1 double-couche complète (lits gignones). Tél. 25 23 51.

SMOKING taille 42 environ, état de neuf, bas prix. Tél. 25 39 60.

CHAINE A NEIGE Crosse, grandeur 520 x 12 - 13 - 13 pouces. Tél. 25 95 91.

JEUNE TECKEL mâle, pure race, pedigree, 350 fr. Tél. 41 19 94.

4 PNEUS CLOUS 5-90 x 14 Firestone pour Rover, 2 pneus neige Dunlop et 2 pneus SP Dunlop pour Renault 4 L. Très bon état, bas prix. Tél. 51 36 41, heures bureau.

SOULIERS SKI BALLY No 32, double laçage, skis 120 cm, fixations sécurité, 50 fr. Tél. 24 22 54, dès midi.

GARÇON 5-7 ANS: pantalon fuseaux bleu marine (raie ciel aux côtés), pantalon velours beige, blue-jean, bottines cuir noir No 31, le tout 50 fr. Tél. 24 22 54, dès midi.

UNE CHAMBRE A COUCHER, un salon et quelques accessoires. Passer au restaurant de la Croix, Serrières, entre 18 et 19 heures.

VETEMENTS D'HIVER pour fillette de 3 ans. Tél. 31 50 93.

4 PNEUS CLOUS pour Austin ou Morris 1100, montés avec jantes, également 2 chaînes à neige, mêmes dimensions, 220 fr. le tout. Tél. 24 39 80.

SKIS KNEISSL Red Star RS, 205 cm, révisés, excellent état, avec fixations sécurité, 250 fr. (038) 25 59 93.

MOBILIER DE STYLE Henri II, Louis-Philippe, Louis XV et divers. Tél. (038) 33 28 37.

HOUSSES en peau de mouton pour sièges de voitures. Tél. 31 53 67.

4 JANTES AVEC PNEUS CLOUTES. 640-13, pour Opel. Tél. 24 76 70.

MACHINE A ECRIRE IBM électrique, en parfait état. Tél. 24 12 12.

MEUBLES NEUFS, ayant été exposés: armoires vauvoises, espagnoles + modernes; parois-bibliothèques; lits avec ou sans entourages; salle à manger style Louis XIII, avec chaises dralon vert. Gros rabais. O. Lambelet, tél. 25 69 21.

3 JANTES POUR VOLVO 121 ou 122. Téléphone (038) 41 22 99.

# Pour les as du ski et les cracks des pistes

**3.50**

**55.-**

**198.-**

**13.80**

**9.80**

**9.80**

**ab dès 49.- da**

**ab dès 17.80 da**

**2.-**

**9.80**

Skis TOP 20 pour enfants, en frêne collé, surface plastique orange, revêtement permanent, arêtes métalliques dentées, avec fixations à câble montées et bâtons de ski coniques en métal léger, 90-110 cm, Fr.55.-. Skis TOP 50 pour juniors, en frêne collé, rouges ou noirs, avec arêtes acier, revêtement Taifun-Super, fixations de sécurité, garantie de fabrication contre la casse: 120 cm Fr.49.-, 130 cm Fr.52.-, 140 cm Fr.55.-, 150 cm Fr.58.-, 160 cm Fr.62.-, 170 cm Fr.65.-. Skis métalliques TOP 100 pour juniors, avec talonnières automatiques Silvertta, courroies de sécurité et sangles en caoutchouc, assurance com-

prise, 150-175 cm, Fr.198.-. Mini-skis, 50 cm, rouges, avec fixations et bâtons, en sac plastique, Fr.17.80; 70 cm Fr.19.80. Bâtons de ski pour enfants, métal chromé, avec poignée en plastique, dragonne en cuir et disque ALU Plastique, 80-120 cm, Fr.9.80. Lunettes pour enfants, avec verre jaune et verre rose de rechange, Fr.3.50. Luge CORTINA, en frêne, 70 cm Fr.17.80, 80 cm Fr.19.80, 90 cm Fr.21.-, 100 cm Fr.23.-, 110 cm Fr.25.-, 120 cm Fr.28.-. Dossier pour luge, en tube d'acier chromé, réglable pour toutes les luges, Fr.13.80. Corde pour luge, Fr.2.-. Bob en plastique «Speed-Bob», 70 cm, Fr.9.80. Avec timbre Coop.

**COOP**  
-OI  
SE DÉPENSE POUR VOUS

Timbres coop ou 5 % rabais

**La Treille**

**A louer**  
CERNIER, GARAGE chauffé. Tél. 53 21 88.  
BELLE CHAMBRE MEUBLEE, indépendante, à Corcelles. Tél. 31 42 15.  
ON ECHANGERAIT, pour le 1er mars 1972, 5 pièces confort, 2 salles de bains, balcon et vue, jardin, à proximité de la gare de Peseux, contre 2 ou 3 pièces confort, Neuchâtel ou environs. Adresser offres écrites à AK 2702 au bureau du journal.  
STUDIOS MEUBLES au centre, à 1 ou 2 lits, avec cuisinette ou cuisine, à jeunes filles majeures. Tél. 25 10 39.  
CHAMBRE MEUBLEE avec bain. Téléphone 25 97 22.  
CHAMBRE A MONSIEUR. Tél. 25 93 16.  
A AREUSE, CHAMBRE à jeune fille. Téléphone 41 31 82.  
JOLI STUDIO MEUBLE à Peseux. Seulement à personne seule et tranquille. Tél. 31 40 87.  
CHAMBRE MEUBLEE, bain, près du centre, à demoiselle. Tél. 24 34 40.

**Demands à louer**  
MAGASIN 1-3 pièces à Neuchâtel, pour le 1er mars, avril, mai ou juin. Martin Walder, Schellenstrasse 11, 8708 Männedorf.  
300 FR. DE RECOMPENSE à qui me procurerait un logement de 2 pièces, région Hauterive, la Coudre. Tél. 33 48 82.  
MONSIEUR CHERCHE studio ou deux pièces non meublés, à Neuchâtel, pour le 1er janvier. Téléphoner au No 25 24 62, dès 19 heures.  
COUPLE AVEC 2 JEUNES ENFANTS louerait appartement, période de Noël, Nouvel-An, éventuellement avec possibilité de ski. Téléphone 24 55 41.  
URGENT. Chambre ou studio meublés, indépendants, à 2 lits (éventuellement cuisinette) pour deux Suisses allemands. M. Baldinger, Poste, Neuchâtel 2 Gare.

**Demands à acheter**  
SOULIERS DE SKI No 26-27. Tél. 31 50 93.  
POUR BUS VW, 4 PNEUS neige cloutés, 7,00 x 14 et 4 jantes 5 JK x 14. Tél. 31 32 25 à 8 heures.  
DEUX BICYCLETTES pour enfants, 5 et 6 ans. Tél. 25 73 87.  
LIT FRANÇAIS, largeur minimale 140 cm, éventuellement chambre à coucher complète. Tél. 24 42 45, après 17 heures.  
PATINS DE HOCKEY d'occasion Nos 36 et 37, pour enfants. Demander l'adresse du No 2708 au bureau du journal.

**Divers**  
CE SOIR DEBATS «La Paix, est-elle possible?» Restaurant Neuchâtelois, faubourg du Lac, dès 19 h 30. Communauté Bah'a'ie. Bienvenue à tous.  
DAME CHERCHE MONSIEUR distingué pour amitié et sorties. Ecrire à 2411-83 au bureau du journal.  
ASTROLOGIE. Amour, argent, santé, réussite. Tél. (038) 33 23 62, de 8 à 14 heures.  
**Offres d'emplois**  
QUELLE GENTILLE DAME garderait garçonnet de 2 ans, de 8 à 11 h et de 14 à 16 h, quartier université, dès janvier? Téléphone 25 99 60.  
DAME pour préparer, le repas de midi, du lundi au vendredi. Adresser offres écrites à GR 2709 au bureau du journal.  
QUELLE DAME GARDERAIT à la journée 2 enfants, 3 et 4 ans, quartier Poudrières, Chasselas, Vauseyon? Tél. 24 03 68 ou 25 64 49.

**Demands d'emplois**  
JEUNE MAMAN garderait enfant à la Journée. Tél. 24 49 44.  
VENDEUR suisse allemand, 23 ans, avec connaissances de français, cherche place à Neuchâtel, département articles de sport, pour février 1972 ou plus tard. Faire offres à Karl Lanz, Kastels 91, 2540 Granges (SO).  
JEUNE HOMME, 17 ans, robuste, cherche travail dès 19 h le soir, ainsi que les samedis et dimanches. Tél. 24 42 45, après 17 heures.  
DEMOISELLE BRITANNIQUE cherche emploi dans famille, immédiatement (possède permis de travail). Tél. 24 23 82.  
ETUDIANTE CHERCHE TRAVAIL dans magasin pendant les fêtes. Libre depuis le 22 décembre. Région Neuchâtel. Tél. 31 28 52.  
J'ENTREPRENS TRAVAUX DE PEINTURE, tapissier, contrevents, etc. Prix intéressants. Tél. 41 16 51.

ka 71 H 46

JURA - JURA - JURA - JURA - JURA - JURA - JURA

Second rapport de la commission des «Sages»: déjà dépassé avant sa parution, déclare le RJ

Ainsi donc, le second rapport de la commission Petitpierre sera rendu public le 3 décembre. Il comprendra, à ce qu'il paraît, 60 pages, alors que le précédent travail de la commission n'avait que 16 pages.

Le premier sujet indiqué: le problème des électeurs admis à participer à une plébiscite d'autodétermination, sera sans doute une des pierres d'achoppement que le rapport sèmera.

juridiques, et les deux spécialistes de droit public international consultés en sont arrivés à des conclusions très éloignées de celles des «Sages».

TROIS ÉVÉNEMENTS

A de nombreuses reprises et dans nombre de milieux, on a fait allusion ces derniers temps à la prochaine parution du rapport de la commission Petitpierre, et à la détermination qu'on en attend sur le plan jurassien.

Le premier est la publication du texte intégral de l'expertise du professeur Theodor

Veiter. Le second est la présentation du rapport du professeur Ermacora... enfin le troisième événement, d'une signification politique et psychologique que nul ne peut négliger, est la victoire du Rassemblement jurassien lors des dernières élections au Conseil national.

TENSION

Le vice-président du R. J. reprochait encore à la commission Petitpierre d'avoir été capable d'amorcer de véritables bons offices et de n'avoir pas su, jusqu'ici, ouvrir la voie à la médiation.

Ces considérations, qui confirment des positions déjà connues, laissent présager que le rapport de la commission Petitpierre ne sera vraisemblablement pas la panacée que certains attendent.

Bévi

L'ANIMATION THÉÂTRALE À L'HEURE DU SUBVENTIONNEMENT

D'un correspondant:

La Fédération jurassienne de théâtre, fondée en 1959, est présidée actuellement par M. P. Bouduban, de Delémont. Les douze sociétés de théâtre amateur affiliées se recrutent dans tout le Jura, y compris Bienne et Bâle.

LE SUBVENTIONNEMENT...

Pour encourager cette animation, on a recours à la solution un peu facile du subventionnement: les troupes de théâtre touchent une somme fixe pour chacune de leurs représentations.

En élaborant le programme de ces spectacles, les organisateurs n'ont pas tenu compte de la vie locale des localités visitées. Cela explique en partie le peu de succès rencontré dans certains villages.

Par ailleurs, l'intrusion de ces spectacles en pleine période de lotos, alors que les sociétés ont déjà de la peine à établir le programme de manifestations en tenant compte des manifestations régionales, cette

intrusion donc n'est pas pour stimuler le public.

Encourager le théâtre, c'est bien! Mais veut-on favoriser celui qui intéresse les sociétés d'amateurs, qui se soucient parfois peu de leurs auditeurs, ou veut-on apporter au public un spectacle qui l'intéresse, à se portée? Si l'ont tient vraiment à intéresser, il faut aller à sa rencontre...

Les arts en général sont boudés de la grande masse parce que les «artistes» d'aujourd'hui sont incapables d'égaliser leurs préférences; en compensation, ils nous offrent du jamais vu ou jamais fait. En peinture et en sculpture, notamment, on ne sait ce qu'il faut admirer le plus: l'œuvre elle-même ou le nom qu'elle porte.

Il y a aussi les pièces à thèses, les pièces politiques qui sont destinées à des publics avertis, et qui ne répondent pas au but des initiateurs de l'animation théâtrale.

ET LA PUBLICITÉ?

L'information est à la base de toute entreprise, même pour le théâtre. Les

moens sont multiples. Encore faut-il les utiliser dans le rayon local et régional! A quoi bon annoncer par la radio qu'un spectacle sera donné dans telle localité si, sur place, la population n'est pas informée par le journal local, par des affiches, etc.

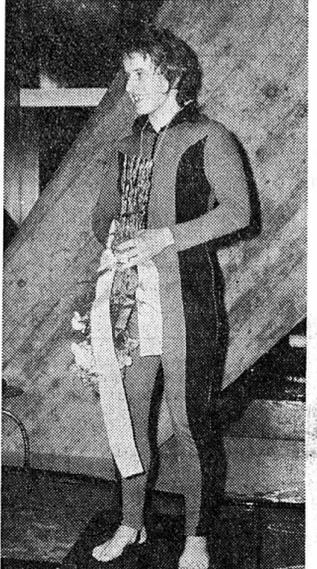
L'initiative de la Fédération jurassienne des sociétés de théâtre d'amateurs donne conscience du travail accompli par ses membres, et aussi du peu d'intérêt de la population en général. Toutefois, cet effort mérite d'être poursuivi par les uns et soutenu par les autres.

Au début de décembre, à la fin de leur périple, les comédiens se réuniront à Delémont. Ils échangeront leurs expériences et les résultats de leurs travaux. Dans l'intérêt de la vie culturelle jurassienne, cette animation théâtrale doit continuer. Il est souhaitable, toutefois, que certains aspects de cette action soient repensés: par exemple, le répertoire, l'information et le contact avec la population, la collaboration avec les sociétés locales ou des groupements culturels.

E.V.

BIENNE - BIENNE - BIENNE - BIENNE

Nouvelle victoire pour Sonia Gnaegi



(c) Une nouvelle fois, Sonia Gnaegi, membre du Swim Boys a remporté le Championnat suisse de plongeurs à un mètre. A cette occasion, trois Suédoises participaient hors concours à ce championnat et se sont classées aux premiers rangs.

Fin de la session de novembre Grand conseil:

BERNE, (ATS). — Le Grand conseil a mis un terme hier à sa session de novembre, en approuvant, par 106 voix contre 13, la modification de la loi sur l'école primaire et de la loi sur les écoles moyennes, en première lecture.

D'autre part, le canton pourra ainsi adhérer au Concordat intercantonal sur la coordination scolaire. La deuxième lecture du projet de loi aura lieu en février et il est vraisemblable que le peuple pourra se prononcer au printemps prochain.

Le Grand conseil a finalement entendu plusieurs interventions parlementaires du domaine des départements des finances, des cultes et de l'instruction publique. Il a accepté un postulat concernant la suppression de la taxe sur les billets pour les manifestations culturelles sans caractère lucratif, ainsi que deux motions au sujet des demandes de congés pour le perfectionnement d'ecclésiastiques et de l'admission de femmes au sein du Conseil synodal.

Contrairement à la recommandation du Conseil exécutif, le parlement a adopté, par 68 voix contre 56, une motion demandant la création d'une inspection distincte pour les classes et écoles spéciales ainsi que pour les foyers. Enfin, le Grand conseil a adopté sous forme de postulat, un motion chargeant le gouvernement d'élaborer dans le délai d'une année un rapport complet sur les conditions que devrait remplir une haute école des sciences alpines.

Douze candidates «auxiliaires de police»

(c) Douze jeunes femmes ont postulé pour les places d'auxiliaires de police de la ville. Les examens d'admission ont eu lieu samedi. Il s'agira maintenant de choisir les dix plus compétentes de ces dames.

Matinée d'achats pour invalides

Lundi 6 décembre les magasins Innovation à Bienne ouvriront leurs portes exceptionnellement afin de permettre aux invalides et handicapés de la région de pouvoir en toute quiétude effectuer leurs achats de fin d'année. L'expérience de l'an passé axant été concluante, la direction d'entente avec Pro Infirmis et la section bienneoise des invalides a décidé de récidiver. Une nouveauté cependant, un service de taxi bénévole sera organisé par les soins de TCS. Il suffira de téléphoner au No 2 75 75 jusqu'à 3 décembre. D'autre part un service sanitaire sera mis en place.

Portes ouvertes chez Olivetti

Aujourd'hui et demain seront jours de la porte ouverte dans la nouvelle succursale régionale de Bienne chez Olivetti Suisse. Dans des locaux accueillants, une équipe de spécialistes démontrera toute la gamme des machines de la plus importante fabrique de machines à écrire électriques machines à calculer, micro-ordinateur pour les calculs techniques et scientifiques ainsi que les machines spéciales.

Vernissage de l'exposition du peintre français Toffoli

Armand Lanoux, de l'Académie Goncourt, a dit que TOFFOLI possède le secret du bleu. Ce peintre chevronné, présent au vernissage, montre 25 de ses derniers tableaux à la galerie Ray, du Palais des congrès. Il appartient à un groupe très connu de l'école de Paris et vit à Charenton-le-Pont, banlieue de la capitale française, depuis 1930. «Point d'œuvre de Toffoli, sans rayon solaire», d'après un critique écouté. «Sa peinture, c'est encore Lanoux qui parle, se construit comme la signature de l'artiste. Elle est continue, dédaigne le jeu des pleins et des déliés; toute en courbes, elle se love contre le dur rectangle du cadre.»

Et pourtant, le plus caractéristique de celui qui a toujours souhaité être un «peintre-témoin» n'échappe point à une bonne influence lointaine du cubisme. Ses rayons de lumière, ses larges taches d'imposantes teintes chaudes sont géométriquement profilées sans aucune atteinte à ses courbes généreuses qui donnent l'accent à ses ensembles.

Le public, qui garde un agréable souvenir de sa première exposition en Suisse, a été nombreux le jour du vernissage ce peintre figuratif et les fervents adeptes ne manquent pas chez nous.

Test pour autobus

Depuis quelques jours des autobus de différentes marques effectuent des tests en ville, en particulier sur les hauteurs de la ville. C'est en vue de l'acquisition par le service des transports de la ville de dix nouveaux autobus que ces courses expérimentales sont organisées.

Bazar et bals

(c) Le traditionnel bazar de l'hôpital et son bal ont connu une belle animation, les participants unissant l'utile à l'agréable. Le bal du Seeluch, à Macolin a lui aussi connu son habituel succès, alors que la grande soirée de la Société fédérale de gymnastique «La Romande» a connu connu un franc succès.

Expositions

(c) Samedi, à la galerie d'Art de Lyss, vernissage de l'exposition Roberto Bort qui présente ses dernières créations. M. Max Gribi, de Lyss, s'est chargé de présenter l'artiste. A la Cave du Ring, la Société des beaux-arts recevait l'artiste Esther Leist qui offre une série de tapisseries, collages et gouaches, elle fut présentée par R. Werro, de Berne.

Vernissage à la Cave des beaux-arts

Par quelques paroles de l'artiste-peintre, Roland Werro, prononcées devant un nombreux public qui remplissait la vaste cave du Ring s'est ouverte une exposition particulièrement intéressante et agréable, une cinquantaine de collages et gouaches d'Esther Leist.

Les motifs les plus simples — écheveaux de laine, bouteilles, fourchettes, lettres, chiffres, etc. — sont transmues magiquement par l'artiste et accèdent au rang de «grandes choses» avec un humour léger et subtil, comme s'ils sortaient de la main prodigieuse d'une fée. Des merveilles d'une imagination féminine. Originale, bien sûr, mais encore de ravissantes tonalités d'une grâce remarquable que la vulgarité ne saurait nullement effleurer.

Jeux apparemment gratuits et combien réussis. Création pure dans le sens le plus strict du terme, sans la moindre prétention et pourtant d'une haute valeur artistique. Une exposition surprise que chacun devrait visiter. (Jusqu'au 12 décembre). ARS

CARNET DU JOUR

- Apollo: 15 h, Help... The Beatles. 20 h 15. Disons, un soir à dîner! Capote: 10 h 15, dimanche 15 h et 20 h 15, Adieu l'ami. Elite: 15 h, 18 h 30 et 20 h 30, Bestie der Wollust. Lido: 15 h et 20 h 15, Frankenstein 70 - Das Ungeheuer mit der Feuerklappe. Metro: 15 h et 20 h, Quatre contre un - Le fils de l'aigle noir. Palace: 15 h et 20 h 15, Die tollen Tanten schlagen zu. Rex: 15 h et 20 h 15, L'Ultime randonnée. Scala: 15 h et 20 h 15, La loi du milieu. Studio: 15 h et 20 h 15, Blutjunge Verführerinnen. EXPOSITIONS Cave du Ring: Esther Leist. Galerie Forum-Light: Céramique Alma Rossini. Palais des congrès (Galerie Lydie Ray): Toffoli. Galerie d'art Lyss: Roberto Bort. Brugg: S. Hubert et G. Vasari. Galerie de l'Estampe: Gilbert Rheinhardt. Galerie 57: Hugo Schumacher. Galerie Flury: Oscar Dalvit. Pharmacie d'office et du dimanche: Pharmacie Coopérative, rue Centrale, téléphone 2 49 63. Service permanent du jeudi: Pharmacie de la Gare, avenue de la Gare 36, téléphone 2 52 57. Pharmacie Centrale, Dr. J. Jollissaint, rue de l'Union 16, tél. 2 41 13. Pharmacie Stern, T. Demény, rue des Marchaux 9, tél. 2 40 05.

«JURA: TOURMENT DE LA SUISSE»: UN NOUVEAU LIVRE FAIT LE POINT

De notre correspondant:

Il y a un peu plus d'un mois, M. Marcel Schwander, correspondant romand du «Tages-Anzeiger» de Zurich, a publié aux éditions Pharos de Bâle un ouvrage de 200 pages sur la question jurassienne, intitulé «Jura: Aegernis der Schweiz». C'est-à-dire «Jura, tourment de la Suisse» lers de ce mois en Suisse allemande. Nous et ce livre compte déjà parmi les «best-sellers» étudiants prochainement d'un peu plus près cet ouvrage qui vient à son heure, comme le prouve l'accueil reçu, et qui correspond à un profond besoin d'information sur un pays et un problème encore bien mal connus en Suisse allemande. Or il se trouve justement que l'auteur du livre en question maîtrise parfaitement le problème dont il parle, ce qui n'a pas toujours été le cas des hommes qui, jusqu'à présent, ont écrit sur la question jurassienne. Marcel Schwander suit ce problème depuis longtemps et pas seulement à travers les compte-rendus de presse.

Journaliste, précédemment installé à Bienne, il n'a guère manqué de manifestations importantes en rapport avec le problème jurassien, et cela depuis 20 ans. Il connaît les thèses des séparatistes comme celles des pro-bernois. Il a lu et étudié tout ce qui a paru sur la question. Marcel Schwander est au courant également du

climat politique du canton de Berne, puisqu'il fut député socialiste allemand de Bienne au Grand conseil. C'est dire qu'il disposait au départ de toutes les données nécessaires à l'analyse d'un problème dont les aspects sont aussi multiples que complexes. «Jura, Aegernis der Schweiz» permettra à de larges milieux de la Suisse allemande de mieux comprendre la partie serrée qui va se jouer ces prochains mois entre Berne et le Jura.

LE NOIRMONT Assises des gymnastes jurassiens

(c) La société jurassienne de gymnastique a tenu ses assises annuelles dimanche au Noirmont, sous la présidence de M. Pierre Lachat de Bassecour. Malgré un temps de favorable, 100 délégués y ont participé. Ils ont entendu différents rapports et pris les décisions suivantes: nomination de deux nouveaux membres du comité: MM. Jean-Paul Comte de Châtillon, et Jean-Pierre Roulin, de Sonvilier; nomination de deux membres d'honneur: MM. Jean-Marie Flury de Courrendlin et Willy Maeder de Pèry-Reuchenette; attribution de la coupe Erimann à la section de Courtételle; attribution de récompenses à 13 membres méritants pour 15 ans d'activité dans un comité de section; remise d'un insigne-or à dix membres ayant 10 années d'activité comme présidents ou moniteurs de sections. Aucune candidature n'a été reçue jusqu'à présent pour l'organisation de la fête jurassienne de 1973. Celle de 1972 se déroulera à Saint-Imier.

Protection du haut-marais près de Tramelan

BERNE (ATS). — Le Conseil exécutif du canton a porté sur la liste des monuments naturels le haut-marais de «Ronde-Sagne» appartenant à la commune de Tramelan, annonce un communiqué de l'office d'information et de documentation. La protection ne s'étend pas seulement au bois du haut-marais, d'une superficie de 120 ares, mais aussi à la zone environnante, de sorte que la nouvelle réserve naturelle comporte une surface de quelque huit hectares.

Le Conseil communal de Tramelan et les autres propriétaires fonciers, qui ont approuvé les mesures de protection sans demander d'indemnité méritent notre reconnaissance», ajoute le communiqué. Du point de vue botanique, le haut-marais «Ronde-Sagne» mérite particulièrement d'être maintenu en raison de sa situation à 1160 m d'altitude sur la route «Les-Près-de-la-Montagne» entre Tramelan et

les Genevez. Les tourbières environnantes sont toutes situées 100 à 250 mètres plus bas. La partie est du haut-marais boisé — désignée sur la carte topographique par la «Toubière» — est intact, alors que la partie ouest était auparavant destinée à l'exploitation de la tourbe. Deux parois d'une hauteur de deux mètres en sont les témoins. A l'avenir, toute atteinte au haut-marais est exclue, à part l'exploitation ordinaire des forêts dans la zone de protection environnant la tourbière, seule l'utilisation à des fins agricoles est permise. Il est interdit d'y ériger des bâtiments ne servant pas à l'agriculture ou à la sylviculture, d'y dresser des tentes, d'y laisser stationner des roulettes et d'y parquer des automobiles. De cette manière, on garde à la science un objet précieux tout en laissant intacts ses environs immédiats.

FRIBOURG - FRIBOURG

La maison des jeunes du Botzet est morte: divers cercles cherchent une solution...

De notre correspondant régional: La maison des jeunes du Botzet, à Fribourg, n'existe plus. Dans des cercles divers, on est à la recherche d'une solution de remplacement, provisoire ou définitive. On sait que la commune tient à continuer à traiter avec l'Association pour les maisons de jeunes (A.M.J.F.), présidée par M. Hermann Elsner, industriel. C'est dans ce contexte qu'un groupe d'«anciens» du Botzet vient d'éditionner le quatrième numéro du «Pavé», sur vingt-quatre pages polycopiées.

soda dans les bars du coin. Si 40.000 jeunes avaient dit: «Je veux», on l'aurait, cette maison. On est toujours responsable des situations dans lesquelles on se trouve. (...) Par conséquent, puisque la jeunesse ne réagit pas, il est superflu de lui offrir une maison des jeunes.

Le président de l'A.M.J.F., M. Hermann Elsner, relève que l'activité dans une cave de la Samaritaine est à l'enquête, et que l'espoir est grand de la voir remplir sa fonction sans causer de difficultés, ce qui suppose une certaine discipline. «L'A.M.J.F. d'accord avec les autorités, est à la recherche d'une solution intermédiaire (...), avant d'avoir trouvé des lieux pour y installer une vraie maison des jeunes. Mais pour le faire, elle doit avoir parmi les jeunes des interlocuteurs valables, prêts à discuter la réalisation de ces vœux. Aujourd'hui, les opinions des jeunes divergent, l'unité n'existe pas, ce qui est malheureux. Il sera nécessaire que les modérés se réunissent et recherchent le contact avec l'A.M.J.F. et, par son intermédiaire, la discussion avec les autorités. Malgré les contestations d'un petit groupe de jeunes et ses revendications, l'A.M.J.F. est consciente que le dialogue est possible.» M. Elsner termine en affirmant que les autorités ont une grande volonté d'apporter une aide financière, et qu'il en va de même pour l'engagement d'un animateur à plein temps.

Le «Pavé» contient en outre un article de Jean-M. Susini, séminariste, ainsi qu'un texte de Jacques Mauron qui relève que le Club de spéléologie, né dans le cadre de la maison du Botzet, se porte à merveille.

M. GREMAUD

A l'Université Journée académique publique avec un «Prix Nobel»

Le «Dies Academicus» de l'Université de Fribourg a lieu aujourd'hui. Le recteur a décidé d'inviter la population à la séance qui se déroulera à l'aula et au cours de laquelle M. Jan Tinbergen, premier «prix Nobel» de science économique, prononcera une conférence intitulée «Où en sommes-nous en matière de stratégie du développement?». Le recteur, M. Alfred E. von Overbeck, ainsi que deux étudiants, prendront également la parole. La journée commencera par un service religieux à la chapelle de l'Université. La séance publique débutera à 10 h 30. Les autorités universitaires ont décidé d'abandonner le traditionnel banquet, qui sera réduit à une simple collation. La somme ainsi économisée sera versée aux œuvres en faveur des réfugiés du Bengale.

Conductrice recherchée

(c) Une voiture pilotée par une femme a heurté une jeune fille qui traversait un passage sécurisé à la route des arsenaux, à Fribourg, à l'intersection avec la rue de l'Industrie, le mercredi 17 novembre, vers 18 heures. La jeune fille, Mlle Bertha Cattiaz, 17 ans, de Fribourg, fut blessée. La conductrice est priée, ainsi que les témoins de l'accident, de s'annoncer à la brigade de la circulation, à Fribourg, tél. (037) 21 13 44.

Informations horlogères

L'A.C.B.F.H., FÊTE LE 55ME ANNIVERSAIRE DE SA FONDATION ET RÉFORME SES STRUCTURES Les tâches économiques désormais séparées des tâches patronales

L'Association cantonale bernoise des fabricants d'horlogerie (ACBFH) a tenu son assemblée générale ordinaire hier à Bienne, sous la présidence de M. Louis Marchand qui ouvrit la session en saluant les invités.

Le 55me anniversaire de l'association qui tombe cette année a en outre été marqué par une importante réforme dans la structure du groupement. Au vu de l'accroissement des problèmes de l'association patronale, ses statuts ont été modifiés dans le sens d'une efficacité accrue. Pour éviter toute confusion et à l'instar des pratiques en usage dans d'autres groupements professionnels, les tâches économiques ont été séparées des tâches patronales pour être confiées à une nouvelle association qui devient une section de la Fédération horlogère suisse (FH) en lieu et place de l'ancienne association patronale. Ainsi donc l'ACBFH, qui traitait tous les problèmes dans une seule entité juridique se scinde-t-elle en deux organes, l'Association patronale et la section FH qui seront gérées séparément.

A l'issue de l'assemblée, les délégués entendirent un brillant exposé de M. Rieben qui décrivit les lignes de force qui doivent amener les pays européens à unir leurs efforts pour construire une entité économique massive pour faire face aux blocs déjà constitués.

Après s'être prononcé sur les questions statutaires et avoir adopté le rapport sur le budget pour l'exercice 1972, qui était présenté par M. Victor Dubay, secrétaire général, l'assemblée a procédé à une élection complémentaire au comité. Elle a

RÉFORME DE STRUCTURE

Le 55me anniversaire de l'association qui tombe cette année a en outre été marqué par une importante réforme dans la structure du groupement. Au vu de l'accroissement des problèmes de l'association patronale, ses statuts ont été modifiés dans le sens d'une efficacité accrue. Pour éviter toute confusion et à l'instar des pratiques en usage dans d'autres groupements professionnels, les tâches économiques ont été séparées des tâches patronales pour être confiées à une nouvelle association qui devient une section de la Fédération horlogère suisse (FH) en lieu et place de l'ancienne association patronale. Ainsi donc l'ACBFH, qui traitait tous les problèmes dans une seule entité juridique se scinde-t-elle en deux organes, l'Association patronale et la section FH qui seront gérées séparément.

peuvent soulevés par l'intégration de l'Europe peut en faire progresser la cause. Nous y reviendrons demain en détail.

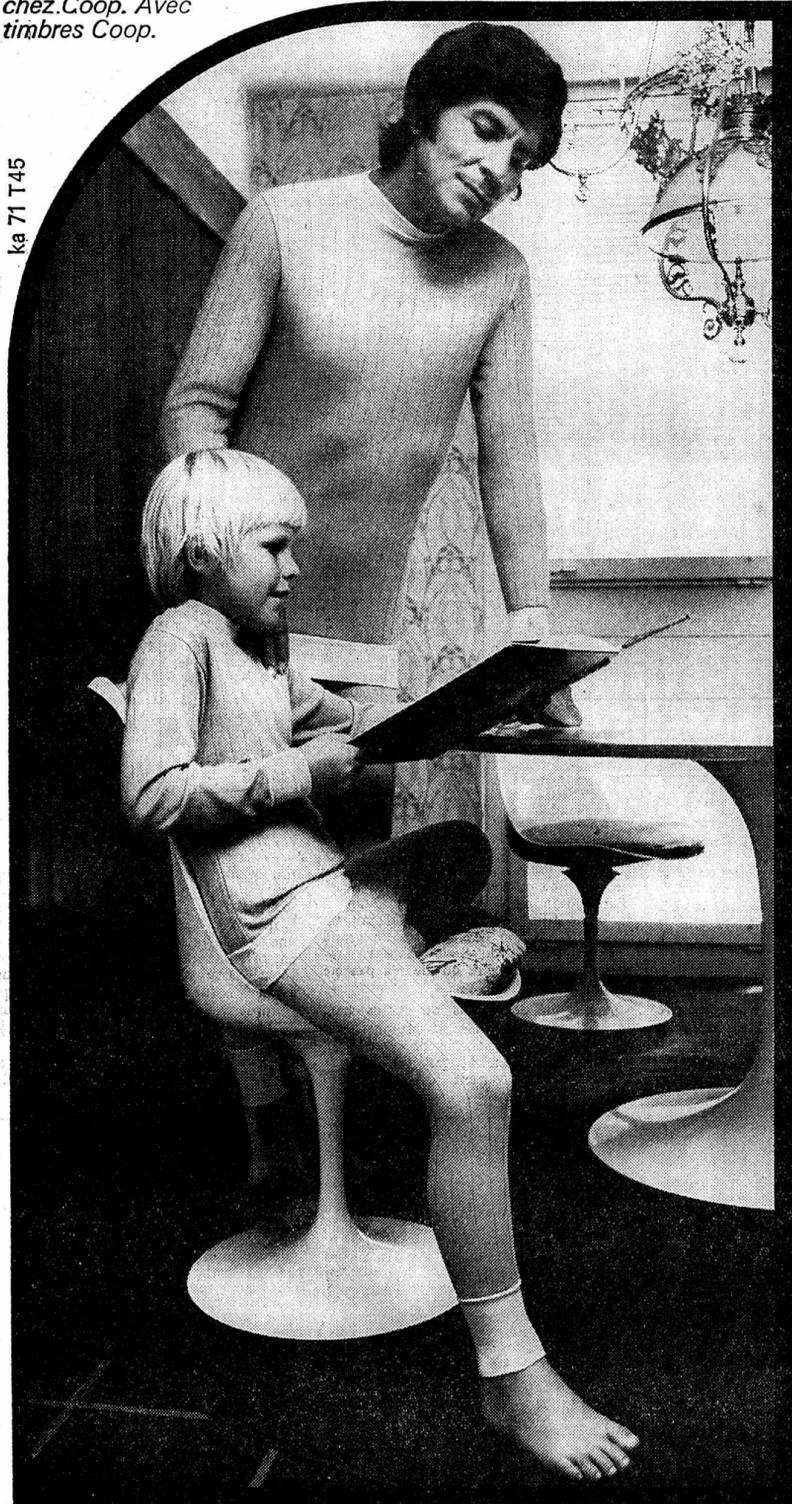
Adaptation des salaires: mesure provisionnelle décidée

On sait qu'un litige oppose la Convention patronale de l'industrie horlogère suisse et la Fédération des ouvriers sur métaux et horlogers (FOMH), litige portant sur l'adaptation de salaires au coût de la vie. La FMH Odomandait une adaptation de 60 c. l'heure, soit environ 8% des salaires moyens. La convention patronale ayant repoussé cette demande, faisant notamment part des difficultés économiques du moment, un tribunal arbitral s'est saisi de l'affaire. En attendant son jugement qui ne serait rendu vraisemblablement qu'au printemps prochain, la Convention patronale a accepté qu'une mesure provisionnelle soit prise. Ainsi, une augmentation des salaires de 0 fr. 30 l'heure a-t-elle été décidée avec effet rétroactif au 1er novembre dernier. Cette augmentation n'est pas un acompte à valoir sur la compensation demandée. En contrepartie, la FOMH s'est engagée à renoncer à l'effet rétroactif lorsque la décision finale sera prise.

# Bonne nuit, les petits... ...et les grands!

*'A l'heure du marchand de sable, qu'il fait bon se glisser dans un pyjama douillet ou une moelleuse shorty. C'est le moment du confort relax. Pour toute la famille. Bonne nuit! Dans l'un de ces modèles choisis chez Coop. Avec timbres Coop.*

ka 71 T45



Pyjama pour messieurs, en pur coton peigné interlock à fines rayures. Bords contrastés élastiques. En bleu marine/ciel, ciel/bleu marine, beige foncé/beige clair. Tailles: S, M, L, XL, Fr.

**18.-**

Même modèle pour enfants, en rose, ciel, beige, bleu marine. Taille 104-176. A partir de la taille 104, Fr.

**8.90**

Shorty en flanelle imprimée, longueur 105 cm, tailles S, M, L, en rose et ciel, Fr.

**9.90**

Pyjama pour enfants, interlock imprimé, diverses couleurs à choix. Taille 104-164. A partir de la taille 104, Fr.

**6.90**

## La Cité

Votre avantage:  
timbres Coop  
ou 5% rabais



## La Cité

### OFFRES D'EMPLOIS

#### FIDUCIAIRE F. LANDRY

NEUCHÂTEL, ORANGERIE 8

engagerait, pour époque à convenir,

#### SECRÉTAIRE-COMPTABLE

ayant de bonnes connaissances professionnelles, aimant les chiffres et la comptabilité.

Faire offres écrites ou téléphoner au 25 48 48, entre 17 et 18 heures.

Nous désirons engager

#### AVIVEURS (EUSES)

A personnes stables nous offrons :

- travail agréable et bien rétribué
- prestations sociales légales
- caisse de retraite

Faire offres à WERNER MARTIN & CIE,

Plaqué or G, 2206 les Geneveys-sur-Coffrane.

Tél. (038) 57 11 22.

Nous cherchons pour début 1972



#### technicien-dessinateur

pour l'élaboration de plans et schémas pour armoires de télécommande. Le candidat aura la possibilité de se familiariser avec les problèmes d'électronique industrielle. Salaire intéressant. Avantages sociaux modernes.

Se présenter ou faire offres à HASLER FRÈRES, 2013 Colombier (NE). Tél. (038) 41 37 37.

L'annonce reflet vivant du marché

#### sommelier (ère)

filles ou garçons de cuisine

Tél. (038) 33 30 31.

Quelle jeune fille désire emploi

#### d'aide de ménage

et de magasin, pour la période du 3 janvier 1972 jusqu'à Pâques, dans dépôt de boulangerie-tea-room ?

Toutes machines ménagères à disposition. Congé 1 1/2 jour par semaine.

Bon salaire. Faire offres à Mme Fuchs, Bienne, Mettlenweg 31. Tél. (032) 41 03 21.

Les Câbles Electriques de Cortaillod cherchent

#### aide de bureau

ayant si possible l'expérience du travail au cardex.

Téléphoner au (038) 42 12 42, interne 226, Câbles Electriques, 2016 Cortaillod.

Outre-mer, une place

#### d'ingénieur en micro-mécanique

est à repouvoir dans nouvelle fabrique en plein essor. Poste très intéressant pour personne pouvant justifier de quelques années de pratique.

Faire offres avec documents usuels, sous chiffres G 23306 à Publicitas, rue Neuve 48, 2500 Bienne.

On cherche :

#### 1 mécanicien sur boîtes de montres

#### 1 technicien-horloger

pour collaboration à la mise en train d'une nouvelle fabrique située outre-mer et placée sous direction suisse.

Pour tous renseignements, téléphoner au No (032) 2 50 33.

On cherche pour scierie

#### un bon ouvrier

Place stable, bon salaire. S'adresser : Scierie Gmach, 1394 Concise. Tél. (024) 4 51 84 et à 18 h (024) 4 54 60.

Lœw & Cie - Vins, Deurres 1, Pe-seux, cherchent

#### homme d'un certain âge

pour travaux d'étiquetage, de lavage et de capsulage, à la demi-journée. Se présenter ou téléphoner au 31 32 32 pendant les heures de bureau.

La confiserie Vautravers, R. Nicole, successeur, cherche pour entrée immédiate ou pour date à convenir,

#### filles d'office

Semaine de 5 1/2 jours. Tél. 25 17 70.

On cherche

#### 1 sommelière 1 sommelière extra

pour 2 ou 3 jours par semaine. Bons gains. Tél. 41 34 21. Hôtel du Cheval-Blanc, Colombier

Confiserie-tea-room cherche une

#### vendeuse

et une

#### serveuse

Entrée immédiate ou à convenir. S'adresser à la Confiserie Schmidt, Saint-Maurice 2, tél. 25 14 44.

Entreprise de bâtiments à Neuchâtel, cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir,

#### contremaîtres-maçons

expérimentés, actifs, pour fonction de chef de chantier ou chef d'équipe. Places stables, semaine de 5 jours, caisse de retraite.

Téléphoner au (038) 31 63 23.

Je cherche, pour entrée immédiate ou pour date à convenir,

VAUD — VAUD — VAUD

LORSQUE LE LAC...



Avant la pluie et la neige de ces derniers jours, on pouvait se rendre compte de l'aspect désertique du bord du lac à Yverdon. Comme on le voit sur notre photo,

l'eau s'était retirée sur plusieurs centaines de mètres et des débris jonchaient les rives.

(Avispress Leuba)

DANS LE CANTON

«AVANT ET PERDU» à la Tarentule ESQUISSES SUR LE CHIFFRE DEUX

Avant et après. Perdu et trouvé. Mots toujours associés, l'un suggérant l'autre à coup sûr. Bernie Schürch et Anton Bosshard ont choisi de sauter une étape. Délaissant les démarches habituelles, ils sont complémentaires l'un à l'autre tout en se nommant « Avant » et « Perdu ».

au « plide » combinaison des deux. Tous les rouleaux de papier hygiénique sont enrôlés dans le mauvais sens: Il faut réparer cette catastrophe et c'est impossible, car ce qui est le début sur une face est la fin sur l'autre. Mais si l'on noue le commencement à la fin, il n'y a plus de désastre... La ballade dans le monde du non-sens, ou du seul véritable sens, s'achève dans un combat de l'esthète contre le grossier, les deux masques se résolvent à l'issue de leur combat en une matière informe.

Étrange, cette chenille au comportement comme vu sous la loupe. Immense, à la mesure de la scène, elle n'a d'autre allure que celle commune à un insecte qui ne différencie guère l'avant de l'arrière. On entre dans le vif du sujet; tête ou queue, tout est pareil. Les trois tableaux suivants soulignent la dualité dans l'unité: un être à deux têtes, pourvu de quatre membres aux fonctions interchangeables; deux silhouettes semblables, images des évolutions d'un couple; un homme masqué dont le dos devient ventre et vice-versa.

Les premières séquences sont techniquement parfaites. Leur rythme et leur précision en font des chefs-d'œuvre de style, leur clarté des modèles d'expression. La parole n'est pas toujours à la hauteur de l'invention par la suite. Peut-être le fait de s'exprimer dans une langue étrangère — pourant fort bien — prive-t-il les comédiens d'une partie de leurs moyens, toujours est-il qu'ils contrôlent moins bien ce qu'ils disent que ce qu'ils font. La confusion qui en résulte parfois rend le propos moins percutant, moins astreignant aussi pour le spectateur qui peut s'amuser plus librement des caricatures de comportement que filent les deux compères. Et l'amusement n'est-il pas un moyen privilégié de se poser des questions?

C.G.

FRIBOURG — FRIBOURG

UNION FRIBOURGEOISE DU TOURISME :

ÉTUDIER POUR MIEUX SATISFAIRE...

De notre correspondant : Dans le cadre d'une politique continue d'information et de formation, l'U.F.T. organisait en 1970 une journée d'étude sur la rationalisation dans les établissements publics. Au vu du succès remporté, elle organise, le 1er décembre à Fribourg, une nouvelle journée ayant trait à la publicité et aux public-relations dans le tourisme.

mée d'encourager le développement touristique. La forme la plus efficace serait sans doute la création d'une base légale pour un fonds d'équipement touristique. Outre les services financiers considérables que celui-ci rendrait et l'impact psychologique capital qu'il produirait auprès des investisseurs, un tel fonds d'équipement touristique permettrait la constitution d'un outil de travail apte à diriger sur la réelle offre fribourgeoise, une demande sans cesse croissante.

DE L'ARTISANAT À L'INDUSTRIE Il s'agit de créer une infrastructure capable d'accueillir les flux touristiques modernes qui se déplacent par trains entiers ou par avions complets. Cela signifie que de gros investissements doivent être encore consentis dans plusieurs domaines et dans les moyens d'hébergement en particulier. Une nouvelle loi sur le tourisme peut exercer la séduction de ces capitaux de par le cadre qu'elle crée. Elle devra, dans son esprit, traduire une volonté clairement expri-

Collège Saint-Michel Une réalité parmi des utopies (c) Le « Cercle Gracchus » qui a fait parler de lui ces derniers temps au collège Saint-Michel a organisé une conférence de presse pour se présenter et faire valoir son point de vue. Le qualificatif de « maöiste » que nous lui avions appliqué a été contesté. Quatre élèves ont reçu hier du recteur une lettre les avisant que toute nouvelle insubordination de leur part serait sanctionnée par un renvoi immédiat. Ces élèves ont dû, bien que par dépit, se retirer de « Cercle Gracchus » qui s'en est pris au règlement du collège, en ce qui concerne la liberté d'expression et d'association notamment. Dans la même ligne, un élève a tenté de créer une initiative en s'adressant aux élèves, aux professeurs et aux parents. A la demande du recteur, ce projet a été abandonné.

Elections dans la Broye : gain PAI

Une brève séance d'information dirigée par M. Georges Guisolan, préfet, s'est tenue dimanche peu après minuit à la préfecture en présence des présidents des groupes politiques. Les résultats obtenus par la députation boryarde au Grand conseil sont les suivants :

MM. André Bise, Estavayer; Alfred Chanez, Sévaz; et Marcel Bise, Murist. PAI: 5311 suffrages; M. Jules Losey, Montet. PICS: 4037 suffrages; M. Albert Guinand, Gletterens. A noter que ce candidat bénéficie d'une entente avec le PAI. On peut relever le fait que trois anciens députés n'ont pas franchi le cap de ces élections, soit: MM. Louis Perriard et André Grandgirard (PDC) et Raoul Duc (rad). D'autre part, deux membres de la dernière législature ne s'étaient pas représentés: MM. Arthur Corninbeuf (PDC) et Joseph Ballaman (soc). La situation finale est donc la suivante: PDC 4(-1); soc. 2; Rad. 3 (-1); PICS 1; PAI (+1).

Le dernier des guides de tourisme a... 178 ans!

Les guides de tourisme pullulent, mais le tout dernier paru sort vraiment de l'ordinaire. Il est vrai que son auteur, Hans Ottokar Reichard, Comte de Berchtold, conseiller de S.A.S. Monseigneur le Duc régnant de Saxe-Gotha et Altenbourg, l'a écrit en 1793, et que ses conseils ne manquent pas de saveur.

UN PRÉCURSEUR

Apparemment le Comte de Berchtold n'a guère été troublé par la Révolution française et ses prolongements. Ses écrits ignorent superbement cet événement. Non, lui, s'est attaché toute sa vie à apprendre à ses contemporains à conserver en toutes circonstances leur dignité et leur argent. Il donne des conseils qu'apprécieraient les touristes de 1971 et, qui somme toute, sont toujours valables.

D'après ce grand personnage, on ne voyage pas pour son plaisir « mais pour sa propre instruction, pour le bien de la Société, mais surtout pour augmenter la prospérité de sa patrie. Nul ne peut espérer atteindre son but s'il n'a pas acquis les connaissances préliminaires lui permettant d'entreprendre une tâche aussi pénible ». Nous voilà donc avertis: voyager est pénible et harassant.

Il est vrai qu'on ne s'embarque pas comme cela à la découverte des pays voisins, puis lointains, en faisant simplement ses bagages. Il faut, auparavant, connaître: la législation, l'histoire naturelle, la minéralogie, la métallurgie, la chimie, les mathématiques, l'hydrostatique, l'hydraulique, l'architecture, l'optique, la navigation... Ouf!

UNE ENTREPRISE COLOSSALE

Eh! oui! il faut savoir naviguer, parce que, explique le Comte: « c'est l'occasion de sauver sa vie et celle de tout l'équipage si un pilote, soit par ignorance, intempérance ou inadvertance, mettrait son bateau en danger ». Mais ce n'est pas tout: le touriste doit aussi connaître l'agronomie, le dessin, la médecine, la musique, les beaux-arts, la politique, l'art de nager avec ou sans vessies, cuirasses de liège ou scaphandre... Equitation, escrime, langues étrangères, latin et bonne écriture sont également indispensables parce qu'on ne trouve pas partout de bons copistes.

Naturellement, le jeune garçon doit avoir une excellente voiture et ne pas oublier la graisse pour les essieux, la théière, le filtre à eau et le domestique « éclairé » auquel on marquera son attachement « en faisant en sorte de lui assurer un établissement ou un revenu viager au retour des voyages... »

« Attention, écrit le Comte, évitez la société des buveurs, des joueurs et celle de certaines femmes, si vous ne voulez pas perdre votre réputation, ruiner votre santé, votre bourse, mal employer un temps précieux et payer cher une triste expérience... »

Des ordinateurs indiquent quand il convient de vacciner les enfants

On a mis au point en Europe un système d'ordinateur qui indique aux médecins et aux patients la date à laquelle chaque enfant doit être vacciné, et qui l'imprime même sur des cartes postales. Les résultats en sont remarquables, et plusieurs services officiels de l'hygiène publique recommandent d'adopter le système sur tout le continent. L'ordinateur prend les décisions en raison de l'âge de l'enfant et d'un programme particulier. Il va de soi que ce programme a été élaboré par les pédiatres.

L'ordinateur enregistre les données nécessaires concernant tous les enfants inscrits. Chaque mois, la machine revêt le fichier et imprime à rythme rapide deux séries de documents. Le premier de ces documents est une carte postale adressée à la famille de l'enfant qui doit être vacciné au cours du mois. La carte postale indique le nom du docteur, quelle vaccination doit être faite, la clinique choisie par les parents, la date et le lieu de la vaccination. L'infirmerie ou son aide n'ont plus qu'à mettre les cartes à la poste.

Le second imprimé est une liste, destinée aux médecins et aux cliniques, qui indique les noms des enfants, l'heure des rendez-vous et les honoraires dus à chaque médecin. Les enfants sont groupés de sorte qu'ils puissent venir en même temps pour les mêmes services. Lorsque la liste est retournée au service de l'hygiène publique, les données de l'ordinateur sont estampillées.

Cette méthode a permis d'obtenir dans une ville du Sussex, en Angleterre, un taux de protection sanitaire très élevé: 96% pour la diphtérie, 95% pour la coqueluche et 97% pour la poliomyélite.

Le Dr Thomas Golloway a exposé cette méthode à des confrères. Des médecins suédois mentionnent qu'un système analogue est utilisé pour des tests permettant de détecter le cancer chez les femmes et pour organiser les fichiers des donneurs de sang. D'autres projets sont également à l'étude.

Anzeindaz, un paradis menacé!

Anzeindaz, non-chanson cher aux amoureux de la nature, de l'espace, du silence, de la pierre vive! On y parvient en passant par la vallée de la Barbolesaz, bordée de pâturages coupés de sapinières, se fauillant entre le Miroir d'Argentine et l'Alpe des Chaux. La route n'est carrossable que jusqu'à Solalex. Une « halte-cornet à la crème » s'y impose pour ceux qui ont gardé l'esprit d'enfance... Ensuite, ce sera « la grimpe sur Anzeindaz », dans un désert d'ébouillis et de troncs souvent foudroyés, dans une paix que troue parfois le sifflet d'alarme d'une marmotte. Si votre cœur cogne à la montée, une des jupes de Giacomini, guide-propritaire d'un des deux refuges d'Anzeindaz, vous fera franchir, de cahots en soubressauts, la distance séparant Solalex de cet Eden pareil peut-être à ce que devait être le paradis originel.

Le grandiose (non grandiloquent), cela existe. On le côtoie chaque fois que l'on vient à Anzeindaz. Un grandiose qui exalte, mais sans jamais écraser l'homme se laissant prendre à la magie des lieux. Cet homme, c'est souvent celui des villes asphyxiantes, à qui le calme de la montagne permet peut-être de survivre aux mille agressions dont il est victime chaque jour.

Admirer ce site à nul autre semblable dans nos Alpes ou nos Préalpes, on comprend qu'il puisse exciter la convoitise des uns et des autres. Les premiers caressaient le projet — la situation a sans doute changé depuis l'ouverture de la route du col de la Croix reliant Villars à la région des Diablerets permettant aux skieurs de haute altitude de se hisser jusqu'aux 3000 mètres du glacier du même nom — d'y créer une petite station à l'intention d'un tourisme de masse ou de demi-masse, équipée d'un téléphérique reliant Solalex à Anzeindaz et de remontées mécaniques fonctionnant qu'une partie de l'année. Les autres, certains protecteurs de la nature, s'étant émus devant ce projet, lancent l'idée d'une réserve naturelle à Anzeindaz. Mais qui dit « réserve », au sens le plus strict du terme, n'exclut-il pas plus ou moins l'homme de la nature?

POURQUOI PAS UN GRAND PARC?

Entre les deux solutions extrêmes — équipement touristique ou création d'une réserve — ne pourrait-on envisager de protéger cette région en faisant un grand parc naturel alpin Vaud-Vallais? (Uns étude entreprise par une commission intercantonale officielle désignée par le conseiller fédéral P. Tschudi est d'ailleurs en cours à ce sujet.)

Coutumes populaires: Fiançailles et mariages

Fréquentation, fiançailles et mariage constituent ensemble un cycle folklorique important dont les variantes locales sont si nombreuses, voire innombrables, qu'on ne saurait en donner ici qu'une vue sommaire.

Le veto des pères était alors définitif. Puis que les deux amoureux soient de même situation sociale. Enfin que la fiancée apporte une dot appropriée à celle de son prétendant.

Cela s'explique aisément si l'on songe que d'eux dépend l'avenir du couple et de ses enfants, les époux appartenant à des familles différentes. De nos jours, ce sont les jeunes gens qui décident de la date de leurs noces. Pourvu qu'ils soient majeurs, ils peuvent passer outre à l'interdiction éventuelle de leurs parents.

En ce cas, le mariage est plutôt une affaire matérielle que sentimentale. Des actes symboliques — outre le renvoi de la réponse à une date ultérieure — équivalent à une acceptation ou à un refus. Ils résident dans la manière dont on offre des aliments au messager. Chose curieuse, on lui donne un repas copieux quand on n'est pas d'accord; en Westphalie, on lui fait manger entre autres une tartine beurrée. Ailleurs, en Allemagne toujours, ce dernier demande du feu pour sa pipe et lorsqu'il l'obtient, il sait que le prétendant ne sera pas rejeté.

Mais il n'en était pas de même autrefois. D'une part, la règle voulait qu'on se marie dans le village même, où les partenaires se connaissent dès leur adolescence, du fait en grande partie qu'à cet âge ils appartiennent à des sociétés de garçons ou de filles qui avaient de nombreuses occasions de se rencontrer et de s'estimer ou de se détester, d'après le caractère bien connu de chacun. Particularité remarquable, le cas le plus fréquent de nos jours est que le prétendant ou son père viennent faire la demande aux parents de la jeune fille. Tandis que, dans les communautés rurales qui ont conservé les anciennes traditions, on exigeait un intermédiaire pour transmettre la proposition au père du jeune homme.

Comme tout le village sait que la démarche a lieu, le repoussé — quand il s'agit de l'amoureux — voit la façade de sa maison peinturlurée d'un fleuron, d'un violon ou d'un marteau. Quant à la jeune fille dédaignée, on lui fait un charivari ou bien on lui offre un grand van qui signifie qu'elle a passé au travers, ce qui veut dire qu'elle n'a pas été acceptée.

Pour que celle-ci soit reçue, il fallait plusieurs conditions. D'abord que les deux familles ne soient pas hostiles, car

Après un délai plus ou moins fixé, le mariage vient sceller la promesse des fiancés. Il est impossible de donner un tableau même général des coutumes de noces tant elles varient, lorsqu'elles subsistent, d'une contrée à l'autre.

Extrait de la Feuille officielle suisse du commerce

30 août: Fondation de prévoyance en faveur du personnel de Freiburghaus et Fils et Cie, à la Chaux-de-Fonds. Sous ce nom, il a été constitué, selon acte authentique dressé le 16 août 1971, une fondation qui a pour but de procurer une aide au personnel de la fondatrice ainsi qu'à ses survivants, notamment en cas de veillesse, d'invalidité, de maladie, de chômage, de service militaire, d'indigence, de décès. La gestion de la fondation est confiée à un conseil de fondation composé de trois membres, dont deux sont désignés par la fondatrice et un par le personnel. La fondatrice désigne chaque année un contrôleur. Le conseil de fondation est composé de Adolf Freiburghaus, à la Chaux-de-Fonds, président; Pierre Freiburghaus, à la Chaux-de-Fonds, secrétaire; de René Campana, à la Chaux-de-Fonds, tous avec signature collective à deux. Adresse de la fondation: rue du Collège 100, en les bureaux de l'entreprise Freiburghaus et Fils et Cie.

31 août: Fonds de prévoyance en faveur du personnel de Ressorts Energie S.A., succursale de Neuchâtel, à Neuchâtel. La signature de Jean-Victor Meyer est radiée. Raoul-Désiré Sansonnens, à Neuchâtel, a été nommé secrétaire avec signature collective à deux.

La société est administrée par un conseil d'administration d'un ou de plusieurs membres. Il est composé de Willy Messerli, à Neuchâtel, président; René-Walter Imark, à Neuchâtel, vice-président; de Göran Lagerström, de Suède, à Stockholm. Signature collective à deux des administrateurs, Messerli et Imark. Locaux: c/o Willy Messerli, les Hauts-Geneveys.

31 août: G. Matthey Tenax S.A., à Saint-Blaise, fabrication, vente, représentations d'articles de papeterie et de jouets, etc. Cette raison sociale est radiée d'office du registre du commerce de Neuchâtel, par suite de transfert du siège de la société à Breuleux.

1er sept.: Le chef de la maison André Clot, à Sauges, commune de Saint-Aubin - Sauges, est André William Clot, à la Chaux-de-Fonds. Exploitation du café-restaurant à l'enseigne « La Maison du Village ».

2 sept.: Fonds de prévoyance en faveur des employés et ouvriers de Bachmann et Cie S.A., à Travers. Walter Zaugg, par suite de décès, Edouard Dassen et Erwin Huber, par suite de démission, ne font plus partie du conseil de fondation. Leurs pouvoirs sont éteints. Le conseil de fondation est composé de Fred Uhler, à Neuchâtel; Charles-Gaston Renaud, à Cortaillod; et Joseph Galley, à Travers. Ils engagent la fondation en signant collectivement à deux.

31 août: Natber, Natber et Bernhard S.A., à la Chaux-de-Fonds. Suivant acte authentique et statuts du 13 août 1971, il a été créé sous cette raison sociale une société anonyme ayant pour but la fabrication de cadrans, d'appareils et de machine pour la fabrication du cadran. La société peut aussi s'intéresser à toutes opérations mobilières et immobilières, industrielles ou financières se rapportant à l'objet ci-dessus. La société a pour objet la continuation de l'exploitation de la raison individuelle « Georges Bernhard », fabrique de cadrans, à la Chaux-de-Fonds, radie, ainsi que la fabrication de cadrans, à l'enseigne « Natber », également à la Chaux-de-Fonds, radie, dont apport a été fait comme indiqué ci-après. Le capital social de 120.000 fr. est divisé en 120 actions de 1000 fr. chacune, nominatives, entièrement libérées. Il a été fait apport à la société de l'actif et du passif de la raison individuelle « Georges Bernhard » fabrique de cadrans, à la Chaux-de-Fonds, selon bilan au 1er janvier 1971, accusant un actif de 288.854,73 fr. (machines, et installations, outillages, mobilier, véhicules, brevets et licences, marchandises, clients, débiteurs divers, chèques postaux et caisse) et un passif de 248.854,73 fr. (fournisseurs, et créanciers, comptes courants, fonds de prévoyance, passifs transitoires, provision débiteurs douteux), soit un passif net de 40.000 fr. Ledit apport a été accepté pour le prix de 40.000 fr. contre remise à l'apporteur de 40 actions de 1000 fr. chacune, entièrement libérées. La société est mise et subrogée dans tous les droits et obligations de la maison « Georges Bernhard » avec effet ré-

troactif au 1er janvier 1971. Il a également été fait apport à la société de l'actif et du passif de « Zumsteg et Parel, fabrique Natber », société en nom collectif, à la Chaux-de-Fonds, selon bilan au 1er janvier 1971, accusant un actif de 531.406,08 fr. (machines et installations, mobilier, véhicules, titres, actifs transitoires, banque, chèques postaux et caisse) et un passif de 451.406,08 (fournisseurs, créanciers, passifs transitoires, provisions, comptes courants) soit un actif net de 80.000 fr. L'apport a été accepté pour ce prix contre remise aux deux apporteurs formant entre eux la société en nom collectif de 80 actions de 1000 fr. chacune, entièrement libérées, soit 40 actions à chacun d'eux. La société est mise et subrogée dans tous les droits et obligations de la maison « Zumsteg et Parel, fabrique Natber » société en nom collectif, avec effet rétroactif au 1er janvier 1971. L'assemblée générale est convoquée par lettres recommandées ou par avis dans la Feuille officielle suisse du commerce, qui est l'organe de publicité de la société. La société est administrée par un conseil d'administration d'un à sept membres. Charles Parel, à la Chaux-de-Fonds, président; Jules-Georges Bernhard, à la Chaux-de-Fonds, vice-président; André Zumsteg, à la Chaux-de-Fonds, secrétaire. La société est engagée par la signature collective à deux des administrateurs. Locaux: rue de la Charrière 37.

2 sept.: Bachmann et Cie société anonyme, à Travers, affaires immobilières, fabrication de meubles, et de tous articles en bois, fabrication et vente d'articles métallurgiques. Fred Uhler, de Neuchâtel, a été nommé secrétaire du conseil d'administration avec signature collective à deux avec une des personnes déjà inscrites.

1er sept.: Rival S.A., à Neuchâtel. Achat, gestion, vente d'immeubles. Cette raison sociale est radiée d'office du registre du commerce de Neuchâtel, par suite de transfert du siège de la société à Aarau.

1er sept.: Max Donner & Co S.A., à Neuchâtel, fabrication et vente de constructions métalliques, etc. Selon procès-verbal authentique de son assemblée générale du 16 août 1971, la société a porté son capital de 175.000 fr. à 300.000 fr. par l'émission de 250 actions de 500 fr. chacune, nominatives. Le capital social est de 300.000 fr. divisé en 600 actions de 500 fr., nominatives et entièrement libérées. La société a également modifié sa raison sociale qui est désormais Donax S.A. Les statuts ont été modifiés en conséquence, ainsi que sur d'autres points non soumis à publication. Le conseil d'administration est composé de Eric-Fernand Donner, président et administrateur-délégué, il continue à signer individuellement, et de Louis Rossel, à Saint-Blaise, vice-président, sans signature.

2 sept.: Lebet et Cie, à Neuchâtel, eaux gazeuses, jus de fruits, liqueurs, vins, etc. Les associés Jean-Louis Lebet et Paul-Henri Lebet sont maintenant domiciliés à Neuchâtel; Georges-Emile Lebet, fondé de pouvoir, à Prilly. Nouvelle adresse du bureau de Lausanne: 21, Mont Goulin à Prilly, c/o Georges-Emile Lebet.

1er sept.: Epureaux S.A. aux Hauts-Geneveys. Suivant acte authentique et statuts du 27 août 1971, il a été constitué, sous cette raison sociale, une société anonyme ayant pour but l'importation, la diffusion, l'achat, la vente et la représentation générale du système d'épuration « Allonette », l'achat, la vente et la représentation de tous articles provenant de Suède. Elle peut s'intéresser financièrement à toutes entreprises de même qu'à toutes opérations mobilières ou immobilières en rapport avec son but. Le capital social est de 30.000 fr., divisé en 50 actions de 1000 fr. chacune, nominatives, libéré jusqu'à concurrence de 20.000 fr. Les publications de la société sont faites dans la Feuille officielle du canton de Neuchâtel, sous réserve de celles qui doivent paraître aussi dans la Feuille officielle suisse du commerce. Les communications et convocations sont adressées aux actionnaires par lettre recommandée.

2 sept.: Sical S.A., à Neuchâtel, étude, achat, fabrication et vente d'appareils et d'installations électriques, etc. Le capital social de 50.000 fr. est actuellement entièrement libéré.

2 sept.: Classic Watch S. à r.l., à la Chaux-de-Fonds, commerce d'horlogerie, et exécution de tous mandats se rapportant à ce but. La raison sociale est dissoute et liquidée. Cette raison sociale est radiée d'office en application de l'art. 89 ORC.

1er sept.: Epureaux S.A. aux Hauts-Geneveys. Suivant acte authentique et statuts du 27 août 1971, il a été constitué, sous cette raison sociale, une société anonyme ayant pour but l'importation, la diffusion, l'achat, la vente et la représentation générale du système d'épuration « Allonette », l'achat, la vente et la représentation de tous articles provenant de Suède. Elle peut s'intéresser financièrement à toutes entreprises de même qu'à toutes opérations mobilières ou immobilières en rapport avec son but. Le capital social est de 30.000 fr., divisé en 50 actions de 1000 fr. chacune, nominatives, libéré jusqu'à concurrence de 20.000 fr. Les publications de la société sont faites dans la Feuille officielle du canton de Neuchâtel, sous réserve de celles qui doivent paraître aussi dans la Feuille officielle suisse du commerce. Les communications et convocations sont adressées aux actionnaires par lettre recommandée.

2 sept.: Gérances et Contentieux S.A., succursale de Neuchâtel, avec siège principal à Lausanne. La société a modifié sa raison sociale en Géco-Gérances et Contentieux S.A. Le nouveau but est: gérances d'immeubles, et de fortunes, administration de propriétés par étages, gérances d'unités, de multipropriétés, contentieux, recouvrements, liquidations, constitutions de sociétés, participations financières, achat, transformation et vente d'immeubles, consultations juridiques. Les statuts ont été révisés en conséquence. Bernard-François Leimgruber, à Estavayer-Le-Lac, a été nommé vice-président; André Brandt, à la Chaux-de-Fonds, secrétaire; tous avec signature collective à deux. Raymond Lanfranchi, à la Chaux-de-Fonds, est directeur avec signature collective à deux limitée à la succursale.

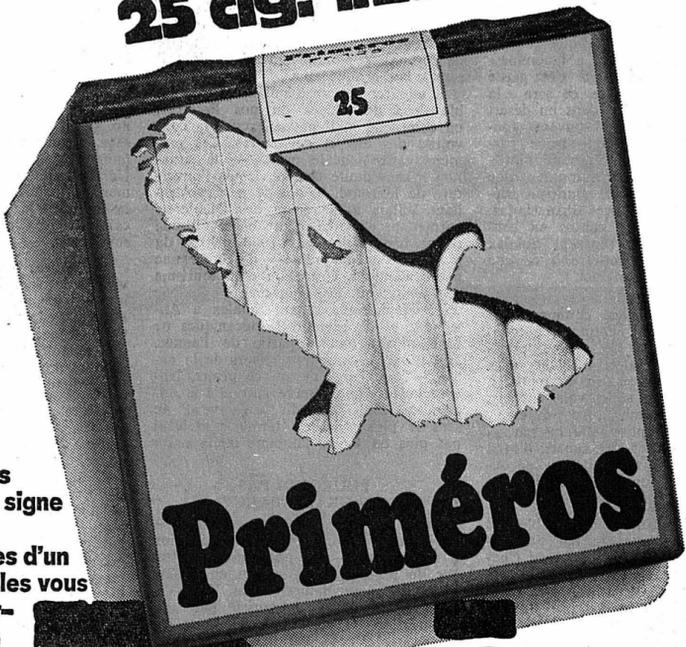
2 sept.: Gérances et Contentieux S.A., succursale de Neuchâtel, avec siège principal à Lausanne. La société a modifié sa raison sociale en Géco-Gérances et Contentieux S.A. Le nouveau but est: gérances d'immeubles, et de fortunes, administration de propriétés par étages, gérances d'unités, de multipropriétés, contentieux, recouvrements, liquidations, constitutions de sociétés, participations financières, achat, transformation et vente d'immeubles, consultations juridiques. Les statuts ont été révisés en conséquence. Bernard-François Leimgruber, à Estavayer-Le-Lac, a été nommé vice-président; André Brandt, à la Chaux-de-Fonds, secrétaire; tous avec signature collective à deux. Raymond Lanfranchi, à la Chaux-de-Fonds, est directeur avec signature collective à deux limitée à la succursale.

Refrigidissements rhumes toux bronchite grippe rhumatisme lombago musculaires Le baume Libérol soulage rapidement parce que si riche en substances curatives. Un produit Galactina. Dans les pharmacies et drogueries.

Constipation? Surveillez votre foie! Il en est peut-être responsable. Faites une cure de petites pilules Carters pour le foie. Elles entraînent doucement le foie à sécréter cet afflux de bile indispensable à une bonne digestion et à la régularité des fonctions intestinales. En pharmacies et drogueries Fr. 2,35/5,45. Les Pilules CARTERS pour le Foie

3L

25 cig. 1.25 fr.



Voici les cigarettes au signe de l'oiseau. Pourvues d'un filtre court, elles vous offrent un surcroît d'arôme et de tabac. Elles mettent l'accent moins sur l'extérieur que sur le contenu: 25 pour 1.25

# Priméros

Loquace entre tous, l'oiseau Priméros pourrait tenir encore nombre d'autres propos. Songez-y et si, entre deux bouffées de votre cigarette, une bonne idée vous vient à l'esprit, notez-la et envoyez-nous ce bon. (Certes, vous ne serez pas récompensé, mais, si l'oiseau Priméros l'en juge digne, votre aphorisme connaîtra les honneurs de la publication.)

Votre nom .....

Votre adresse .....

FAN

Découpez ce bon, collez-le sur une carte postale et envoyez-le à Priméros, case postale 403, 1211 Genève 26

### Cartes à jouer érotiques

dessinées par R. Aeschlimann. Après l'énorme succès obtenu en Allemagne, au Danemark et en France, nous vous proposons, en exclusivité suisse, un jeu de cartes d'une qualité exceptionnelle, qui donne ses lettres de noblesse à l'art érotique.

TIRAGE LIMITÉ.

Réservé aux adultes exigeants. Demandez dès aujourd'hui encore notre documentation complète à Publ-Import, case postale 69, 1020 Renens.

### AUTO-ÉCOLE

A. Maire - J.-J. Kramer  
 ☎ 25 67 70 - 33 34 54

Savoir circuler = avenir assuré  
 OPEL, SIMCA 1000, CAMION, TAXI sont à votre disposition  
 Téléphoner entre 12 h 30 et 13 h et dès 20 heures.

Si vous avez besoin d'un prêt  
 — consultez-nous!

rapide — discret — avantageux

Je désire recevoir, sans engagement, votre documentation

Nom .....

Rue .....

Localité ..... FN

Banque Metro Zurich  
 Badenerstrasse 141 Tél. 01/39 71 11

*Le Rêve*

### LE GAZ NATUREL ARRIVE!

Il est donc grand temps d'envisager l'échange de votre ancienne cuisinière, en profitant du rabais spécial, allant jusqu'à 40 %

Mais voyez d'abord « LE RÊVE » la grande marque suisse, de conception si moderne et si pratique. Des appareils qui ont longue vie!

Les derniers modèles sont exposés en permanence chez les dépositaires



Tél. 31 12 43  
 Parcage en face des magasins

TU 105/541

**NOUVEAU**

**TURISSA**  
 Husqvarna  
**2000**

Une « Suédoise » pas comme les autres et pourtant...  
 ... Fr. 200.— MOINS CHER

Garantie totale 5 ans  
 Service impeccable  
**TURISSA**

Agence officielle:  
**A. GREZET**  
 Rue du Seyon 24a, 2000 Neuchâtel  
 Tél. (038) 25 50 31



### Un piano ne s'acquiert qu'une fois dans la vie

Seuls un choix complet d'instruments en magasin, les compétences professionnelles du vendeur et la qualité des marques présentées, peuvent offrir les garanties nécessaires, la confiance et la sécurité à l'acheteur.

VENTE - LOCATION - ECHANGES  
 HUG & Co, musique, Neuchâtel.

Une **Black & Decker** rend tout plus facile

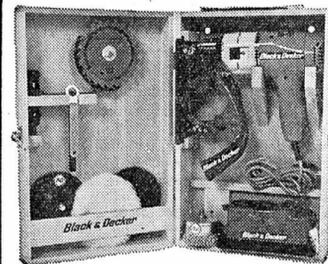
percer  
 scier  
 poncer  
 polir

Les perceuses Black & Decker robustes et à double isolation sont idéales pour entraîner tous les accessoires faciles à manier de Black & Decker qui vous permettent avec la précision d'un professionnel de percer, scier, poncer, polir, dérouiller, etc.

Perceuses Black & Decker déjà dès **99.—** (DN 50)

Notre offre à ne pas manquer:

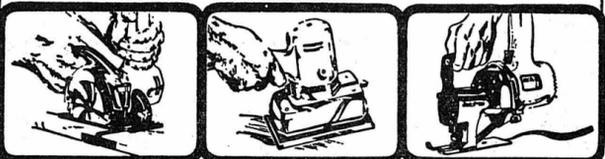
### Super Assortiment dans le solide coffret en bois



Contenu: accessoire scie circulaire, accessoire ponceuse-vibreuse, disque en caoutchouc, bonnet en peau d'agneau, brosse en coupelle, disques abrasifs, papier abrasifs assortis

au lieu prix de liste de 145.— seulement

**95.—**  
 sans perceuse



scie circulaire fr. 45.— ponceuse-vibreuse fr. 45.— scie sauteuse fr. 50.—

**Black & Decker**

Parfois il est judicieux de choisir ce qui est le plus cher. Mais pas toujours. Seulement quand de réelles différences de qualité existent. La ménagère observe et ne s'en laisse pas conter. Il y a longtemps qu'elle a remarqué que des différences de prix ne correspondent pas toujours à des différences de qualité. Un exemple: Le programme de machines à laver automatiques, qui soutiennent toutes les comparaisons. Elles offrent tous les avantages que l'on peut attendre d'une très bonne machine à laver. Des programmes pour tous les genres de tissus. Un programme BIO. Un programme pour linge délicat. Opération à 2 lessives. Tambour en acier inoxydable. Raccordement sans problème (machine mobile indépendante) à toutes prises avec conduite de terre de 10 ampères. Raccordement d'eau froide. Un service de premier ordre dans toute la Suisse. 1 an de garantie. Et pour couronner tout cela, un prix très raisonnable.

**SATRAP L 1-6:** Contenu 4 kg. 10 programmes. Lavage biologique. 380 tours. 380 volts. 2700 watts. Fr. 860.— avec timbres Coop.

**SATRAP GL 5-7:** Contenu 4 kg. 16 programmes. Lavage biologique. 520 tours. 220 volts. 1950 watts. Fr. 1100.— avec timbres Coop.

**SATRAP GL 5-8:** Contenu 4 kg. 16 programmes. Lavage biologique. 520 tours. 380 volts, 2700 watts. Fr. 1140.— avec timbres Coop.

**SATRAP P 4-3:** La plus petite machine à laver de notre programme. Et pourtant une vraie automatique de 4 kg. Dimensions: 640 mm de haut, 580 mm de large et 450 mm de profondeur. 12 programmes. 320 tours. 220 volts. 2000 watts.

**825.—**  
 avec timbres Coop

Contrôlé par l'ASE  
 1 an de garantie  
 Service SATRAP dans toute la Suisse  
 Demandez le catalogue SATRAP dans votre magasin Coop

**Satrap**

**pour tous - pour tout.**

SATRAP GL 5-7  
 SATRAP GL 5-8



**coo** SATRAP: une exclusivité Coop  
 Contrôlé par l'ASE  
 1 an de garantie  
 Service SATRAP dans toute la Suisse  
 Demandez le catalogue SATRAP dans votre magasin Coop

### herman miller international collection Charles Eames: le «Lobby Chair»

(= le fauteuil pour conférence, pour le bureau et le siège de repos) tournant, basculant, réglable en hauteur et sur roulettes. Et en plus des tables appropriées.



**meubles rossetti 2017 boudry**

Agence exclusive pour Neuchâtel et environs  
 Téléphone (038) 42 10 58.

60 CF



**DISCOUNT TEXTILES**  
RUELLE DUBLÉ 3

Vos enfants à l'abri du froid avec nos articles avantageux :

<b>Pantalon</b> lainage fantaisie, de 6 à 14 ans	<b>6.-</b>
<b>Pantalon</b> hélanca, de 2 à 4 ans	<b>7.-</b>
<b>Overall</b> velours côtelé, de 1 à 3 ans	<b>7<sup>50</sup></b>
<b>Jean's</b> velours, de 10 à 14 ans	<b>10.-</b>
<b>Pyjama</b> interlock, de 8 à 14 ans	<b>5<sup>50</sup></b>

**PRIX NETS - FERMÉ LE LUNDI**

«Un plaisir coupé en deux n'est qu'un demi-plaisir», dit l'oiseau Prim-éros.



# Prim-éros

FAN

Vous faites de la publicité? pensez alors qu'une

**PETITE ANNONCE**

est toujours lue quand elle paraît dans la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

**Mannequins**

réglables métalliques et sur pied  
CENTRE DE COUTURE BERNINA  
**L. CARRARD**  
Epancheurs 9 Neuchâtel



GRAND CHOIX DE

**PULLOVERS**

dames et messieurs chez

**JUTZELER**  
HOPITAL 3 NEUCHÂTEL

**OFFRES D'EMPLOIS**

**OFFRES D'EMPLOIS**

**OFFRES D'EMPLOIS**

Pour notre service E.D.P. nous cherchons, pour entrée immédiate ou à convenir,

## un opérateur

pour IBM 360-20 à cartes.

Nous prendrons également en considération les candidatures d'opérateurs formés sur un autre ordinateur que l'IBM; la candidature d'un employé de bureau s'intéressant à l'informatique n'est pas exclue.

Nous offrons :

- situation stable et d'avenir
- salaire intéressant
- climat de travail agréable
- avantages sociaux
- semaine de 5 jours.

Adresser offres écrites, avec curriculum vitae, au Secrétariat général de la Feuille d'avis de Neuchâtel, 2001 Neuchâtel.

## Fabrique Maret Bôle

cherche, pour son service de comptabilité,

### 1 employée de bureau

qui serait principalement occupée en qualité d'opératrice sur ordinateur Olivetti-Auditronic avec les travaux de préparation y relatifs.

Nous offrons :

- formation complète dans des méthodes modernes de gestion
- travail intéressant et varié pour personne aimant les chiffres
- salaire correspondant aux aptitudes
- horaire libre
- transport du personnel

et une

### ouvrière

habile, polyvalente, destinée à aider le personnel de sa cellule de contrôle.

Faire offres détaillées.

Nous cherchons pour date à convenir

## collaborateur technico-commercial

dans la branche préfabrication.

Nous offrons :

- Travail intéressant et varié
- Place stable
- Salaire selon capacités.

Nous demandons :

- Formation commerciale ou technique si possible dans le bâtiment
- Personne sachant prendre des responsabilités.

Les personnes intéressées peuvent s'adresser à Cimenta S.A., 2206 Les Geneveys-sur-Coffrane. Tél. (038) 57 16 33.

Nous sommes une des plus grandes maisons dans le domaine du caoutchouc et des matières plastiques, disposant d'une puissante organisation commerciale et de relations avec des services spécialisés dans le monde entier, ainsi que d'ateliers de fabrication à Zurich.

Nous cherchons un

## représentant-vendeur

qui, après avoir été instruit chez nous à Lausanne et/ou à Zurich, saura soigner et conseiller notre clientèle dans l'industrie et le bâtiment. Domicile dans la région Neuchâtel - Yverdon.

Seules des personnes énergiques sachant organiser leur travail systématiquement et faisant preuve de dynamisme pour développer le rayon confié (rayon à définir) voudront bien nous adresser les documents usuels, à l'attention de M. Ott, chef de vente.

Gummi Maag S.A., rue Saint-Martin 11, 1001 Lausanne. Tél. (021) 23 78 51.

FAVAG cherche

## EMPLOYÉE

pour son service de perforation.

Si nécessaire, formation par nos soins.

Faire offres manuscrites ou se présenter à :

**FAVAG S.A., 2000 NEUCHÂTEL**

Tél. (038) 21 11 41.



Institution horlogère située à NEUCHÂTEL désire s'assurer la collaboration d'un

## radio-électricien

ou

## monteur en appareils électroniques

Nous offrons un travail varié au sein d'une petite équipe et dans un domaine plein d'avenir.

Les candidats ayant du goût pour des travaux d'avant-garde, de l'esprit d'initiative et de collaboration sont priés d'adresser leurs offres manuscrites, avec photo, curriculum vitae et copies de certificats, sous chiffres AS 35.131 N à Annonces Suisses S.A., 2001 Neuchâtel.

On cherche, pour date à convenir, un

## VENDEUR

qualifié, au courant du « Ménager et Radio-TV ».

Bon vendeur d'une autre branche serait formé. Place stable et agréable. Bonne rémunération.

Adresser offres à

**Jeanneret & Cie sa**  
**Au Confort Ménager**

Seyon 26-28-30 • Neuchâtel • Téléphone 24 57 77

## RÉPUBLIQUE et CANTON de GENÈVE DÉPARTEMENT des TRAVAUX PUBLICS

Le département des Travaux publics cherche, pour la direction du génie civil « routes nationales »,

## 1 ingénieur diplômé en génie civil ou ingénieur S.I.A.

Il s'agit d'un poste hiérarchique exigeant :

- une expérience approfondie,
- une grande capacité de décision et d'initiative,
- la pratique de la langue allemande,
- une ouverture aux problèmes de l'administration.

Nationalité suisse.

Adresser offre manuscrite, avec curriculum vitae, au Secrétariat général du département des Travaux publics, case postale, 1211 GENÈVE 3.

# ACTUALITÉ SUISSE ET ROMANDE

## Conclave des partis gouvernementaux

### Des points d'accord dont le logement !

De notre correspondant de Berne par Inter-rim :

Le conclave des partis représentés au Conseil fédéral, a repris, hier, à Berne. A la suite de cette nouvelle séance, il est donc possible de dresser un premier bilan. Premier bilan, seulement, puisque les contacts se poursuivront, afin d'aboutir à un résultat d'ensemble, si possible, avant l'élection du Conseil fédéral, le 8 décembre. En effet, tous les grands dossiers n'ont pas encore été abordés. Ainsi, pour les problèmes de la défense nationale, de l'harmonisation fiscale, des perspectives de la prévoyance vieillesse, ou encore des chances de révision totale de la constitution.

D'autres problèmes ont mis en relief des points de désaccords. Ainsi, paraît-il, pour l'évolution de certains aspects de la sécurité sociale, pour la question de l'entrée à l'ONU.

Sur les autres points, les partis représentés au Conseil fédéral ont constaté un consensus commun sur un programme minimum. Ainsi pour l'article conjoncturel et la lutte contre l'inflation. Pour l'aménagement du territoire. Pour la protection de l'environnement. Pour l'encouragement à l'enseignement et à la recherche. Pour ce qu'il est convenu d'appeler l'évolution de l'Etat de droit, avec les conséquences sur les femmes, les travailleurs étrangers et les articles confessionnels. Il en va de même pour notre négociation avec Bruxelles.

#### LE LOGEMENT

On s'attendait, peut-être, à plus de difficultés sur le logement. Or, tous les partis se sont ralliés au projet d'encouragement à la construction de M. Brugger, avec les modifications déjà apportées par le Conseil national concernant la protection des locataires.

Certes, l'accord ne s'est pas fait sur les mots, mais sur l'esprit de cette protection. On peut donc imaginer que le Conseil des Etats puisse transformer quelque peu le texte de cette clause donnant compétence à l'Etat de légiférer pour combattre les

loyers abusifs. Mais le principe est admis.

#### POINTS DE RENCONTRES MINIMAUX

En vérité, cet accord est un accord de soutien minimum commun au gouvernement. Autrement dit, il ne s'agit pas de lier le Conseil fédéral, mais de lui permettre d'arriver plus vite et mieux à certains buts qu'il s'est fixés, en étant assuré d'avance d'un soutien général. Ce sont bien là, les limites et la portée de ce conclave qui n'a pas manqué, d'ailleurs, d'avoir les contacts nécessaires avec le Conseil fédéral. Cela devrait permettre, comme nous l'avons déjà dit, au programme gouvernemental pour la législature, d'avoir un relief accru.

Mais le porte-parole socialiste a bien précisé qu'au-delà de ces points de rencontre minimaux, les partis n'étaient pas liés les uns aux autres, qu'ils restaient libres d'agir, notamment par la voie du référendum et de l'initiative, pour proposer plus et mieux. Là encore, donc, mesurons les limites de l'événement.

#### EFFET PSYCHOLOGIQUE

La meilleure suite de cet effort devrait être un effet psychologique aux yeux de l'opinion. Celle-ci aura peut-être moins l'impression d'être gouvernée par des gens dont le seul critère serait un compromis entre

#### GENEVE

### Un enfant succombe à ses blessures

GENEVE (ATS). — Un jeune garçon de 14 ans, Freddy Liechi, de Genève, a succombé, mardi, à ses blessures, à la clinique pédiatrique de la ville. Il avait été renversé la semaine dernière par une voiture alors qu'il débouchait d'un chemin à vélo, dans le quartier de Malagnou. Il avait subi de nombreuses fractures, notamment du crâne.

des vues contradictoires. C'est un reproche très sommaire, mais qu'on entend souvent. Or, désormais, la volonté de réflexion commune n'existera pas seulement au sein du Conseil fédéral, mais aussi entre les partis qui le supportent. A lui seul, cet exercice peut être salutaire et renforcer la crédibilité des autorités constituées, gouvernement et parlement en tête. Mais — et pour autant que les troupes suivent leurs délégués au conclave — on doit parler ici d'un simple accord de soutien minimum, et non pas de tout d'un programme de législature. En fait, rien de bien fondamental ne devrait changer, sinon un certain climat, permettant aux dossiers importants de cheminer plus vite.

J.E.

## La commission de la circulation routière approuve la limitation à 100 km/h en dehors des localités

BERNE (ATS). — La commission permanente de la circulation routière, nommée par le Conseil fédéral, s'est réunie sous la présidence de M. O. Schuech, directeur de la division fédérale de police. Elle a examiné principalement la décision prise par le Conseil fédéral au sujet des limitations de vitesse à l'extérieur des localités. Des représentants de la division fédérale de police ont d'abord renseigné l'assistance sur les expériences faites à l'étranger et les raisons qui sont à l'origine de cette décision gouvernementale.

## Pour combattre l'évasion fiscale outre-Rhin Nouvelle convention avec l'Allemagne de l'Ouest sur les doubles impositions

BERNE (ATS). — Dans un message adressé à l'Assemblée fédérale, le Conseil fédéral propose aux Chambres d'approuver une nouvelle convention entre la Confédération et la République fédérale d'Allemagne signée le 11 août dernier et visant à éviter les doubles impositions en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune. C'est parce que l'ancienne convention qui datait de 1931 (et avait été révisée en 1959) favorisait par trop le transfert en Suisse du domicile de personnes physiques et la création de sociétés suisses de base par des contribuables allemands que le gouvernement de Bonn a demandé en 1964,

la révision du texte en vigueur. Il a fallu 6 ans et demi de négociations pour mettre sur pied ce nouvel accord qui permet de mieux combattre l'évasion fiscale et qui devrait être mis en application dès le 1er janvier prochain.

#### CARACTÉRISTIQUES DE LA NOUVELLE CONVENTION

L'essentiel des avantages consentis à l'économie suisse et aux investisseurs suisses par l'ancien texte sera maintenu. D'autre part, les nouvelles dispositions n'entraînent pas, à une exception près, de pertes fiscales. Les intérêts et les redevances de licence demeurent francs de tout impôt dans l'Etat d'origine des revenus, solution qui a de plus en plus de peine à s'imposer dans les relations internationales. En contrepartie, les concessions faites au partenaire

allemand ne sont pas négligeables, en particulier la cession à l'Allemagne d'un droit d'imposition supplémentaire pour les personnes domiciliées en Suisse qui disposent d'un deuxième domicile allemand ou qui ont transféré leur domicile d'Allemagne en Suisse au cours des cinq dernières années. Enfin, à la demande de Bonn, une clause sur les échanges de renseignements fiscaux a été prévue.

L'échange de renseignements fiscaux sera limité, comme c'est le cas dans les conventions conclues par la Suisse avec la France et la Grande-Bretagne, aux informations nécessaires à l'application régulière des nouvelles dispositions. Les renseignements qui dévoileraient un secret commercial, bancaire, industriel ou professionnel ne peuvent pas être échangés.

### La candidature de M. Furgler critiquée

C'est le 8 décembre qu'aura lieu l'élection du Conseil fédéral. Certains bruits de coulisses, se dessinent concernant la désignation du conseiller national saint-gallois Kurt Furgler, à la succession de l'actuel conseiller fédéral von Moos.

Dans les milieux vaudois notamment on formule des critiques à l'égard de cette désignation. 1964, souvenez-vous ! C'est à cette époque que M. Furgler présidait la communauté de travail chargée par le Parlement de faire toute la lumière sur la façon dont le département militaire que dirigeait à cette époque M. Paul Chaudet s'y était pris pour acquiescer le fameux « Mirage ».

Et, depuis, le canton de Vaud n'a pas reconquis son siège. Signalons encore à ce propos, que l'élection du Conseil fédéral pourrait se faire d'un seul coup, globalement, le 8 décembre.

### Présence suisse à la conférence de Berlin

(c) Du 19 au 22 novembre s'est déroulée à Berlin la quatrième session des catholiques-chrétiens d'Europe laquelle est connue sous le nom de « conférence de Berlin ». Vingt-deux pays étaient représentés. Parmi eux se trouvaient une dizaine de Suisses, prêtres, pasteurs, personnalités diverses dont M. Charles Dellberg. Les 250 délégués ont tenu séance en la salle des députés, le thème principal de leurs délibérations étant la coopération en vue de rétablir la paix dans le monde. La délégation suisse par la voix de l'abbé Clovis Lugon, vicaire à Sion, a présenté un exposé sur le soubassement catholique à l'heure où tout doit être entrepris pour réaliser la paix.

Le deuxième exposé qui marqua la conférence de Berlin fut présenté par M. Janowski, député polonais. Rappelons que le but de cette conférence est d'étendre les liens de collaboration entre catholiques, chrétiens et non chrétiens dispersés dans l'est et l'ouest de l'Europe.

## Débat sur les exportations d'armes

LENZBURG (ATS). — Deux journées de conférences officielles sur les exportations suisses d'armes ont débuté lundi à Lenzbourg sous la présidence de M. Urs Schwyz, de Genève. Au cours du premier jour, le conseiller national Max Arnold, de Zurich, M. Rudolf Bindschedler, professeur de droit international public à l'Université de Berne, M. Walter Hess, directeur de l'entreprise Zellweger S.A., à Uster, ainsi que le colonel divisionnaire Hans Trautweiler ont pris la parole. Il ressort de leur propos que l'industrie des armements est indispensable pour notre armée, mais qu'il faut néanmoins aujourd'hui viser en premier lieu à l'établissement de la paix.

#### UNE QUESTION DE SURVIE

M. Hess a tout d'abord indiqué que, pour survivre, notre industrie des armements doit absolument exporter une partie de sa production. Sans exportation, le prix des armes fabriquées en Suisse subirait un net renchérissement qui aurait pour conséquence d'alaourdir encore le budget du département militaire fédéral.

Le colonel divisionnaire Trautweiler a expliqué que la guerre moderne nécessite un personnel de plus en plus réduit mais un matériel toujours plus complet. Selon lui, nos exportations d'armes, représentent une valeur globale de quelque 115 millions de francs, ce qui est bien peu de chose par

rapport à l'ensemble des exportations suisses qui atteignent la somme de 17300 millions de francs.

#### LA CONDITION PREMIERE

Quant au professeur Bindschedler, il a estimé qu'une interdiction d'exporter des armes ne se justifierait que dans le cas où une interdiction semblable serait appliquée dans tous les autres pays.

Représentant le comité d'initiative respon-

sable de l'initiative visant à l'interdiction d'exporter des armes, le conseiller national Arnold a exposé les arguments des adversaires des exportations d'armes, relevant en passant que, dans son message du 7 juin dernier, le Conseil fédéral s'en est tenu à des considérations militaires et économiques sans toucher le fond du problème. M. Arnold a souligné que la paix doit, aujourd'hui plus que jamais, être le but final de toute entreprise humaine.

## Ventes d'armes à l'étranger Attitudes très similaires de la Suisse et de la Suède

STOCKHOLM (AP). — Dans une étude intitulée « le commerce des armes avec le tiers monde », l'Institut international de recherches sur la paix de Stockholm constate que la Suisse et la Suède ont des attitudes très similaires concernant les ventes d'armes à l'étranger.

Un chapitre de douze pages est consacré à la politique de la Suisse dans ce domaine. L'étude souligne notamment que Berno comme Stockholm impose de nombreuses restrictions sur les exportations d'armes.

Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, la Suisse a exporté pour 420 millions de dollars de matériel de guerre. Au cours de la période 1964-68, la moyenne annuelle des exportations se situait à 27 millions de dollars.

#### TRES PEU D'ARMES AU TIERS MONDE

Les autorités suisses ont vendu très peu d'armes importantes aux pays du tiers monde. Ces ventes ont totalisé moins de quatre millions de dollars et ont eu lieu exclusivement durant les années 1960.

L'étude souligne également que la part des pays du tiers monde dans les exportations d'armes de la Suisse a considérablement décliné. Au cours de la période 1950-55, les pays du tiers monde absorbaient 45 % des exportations d'armes helvétiques, alors qu'au cours des années 1964-1968, cette part est tombée à 14 %.

L'Amérique du Sud est actuellement le troisième client mondial de la Suisse pour les exportations d'armes. Il est à noter que la part de l'Amérique du Sud dans le total des pays du tiers monde est passée de 5 % au début des années 1950 à 40 %

## Couverture de la perte de réévaluation subie par la Banque nationale

ZURICH (ATS). — Présidée par le conseiller aux Etats Hefti et en présence de M. Celio, conseiller fédéral et chef du département fédéral des finances et des douanes, ainsi que de M. E. Stopper, président de la direction générale de la Banque nationale suisse, la commission du Conseil des Etats chargée de traiter l'arrêté fédéral relatif à la couverture de la perte de réévaluation subie par la Banque nationale s'est réunie à Zurich.

Après les exposés introductifs de MM. Celio et Stopper, la commission s'est longuement entretenue du problème de la couverture de la perte subie sur les réserves monétaires de la Banque nationale par suite de la réévaluation du franc le 9 mai 1971. Elle a décidé à l'unanimité d'entrer en matière sur le projet. Dans la votation finale, la commission a approuvé le projet d'arrêté avec une abstention.

## Fin tragique de l'attaché culturel de Suisse à Cologne ?

COLOGNE (DPA). — D'après les présumptions de la police, l'attaché culturel de l'ambassade de Suisse à Cologne, M. François Heuer, âgé de 39 ans, s'est donné la mort. M. Heuer, qui était marié, avait été victime ces derniers temps de fortes dépressions nerveuses, indique la police. Il aurait été vu jeudi passé, pour la dernière fois, alors qu'il se rendait à la gare de Cologne pour se rendre à la gare de Cologne. Ce fonctionnaire n'avait pas accès au secret diplomatique.

#### L'AFFAIRE BUHRLE

L'étude fait observer que la dépendance de la Suisse vis-à-vis de ses exportations et les difficultés d'application d'une politique de restriction sont apparues clairement lors de l'affaire Bührle. Le document consacre trois pages à ce scandale qui avait vu l'exportation d'importantes quantités d'armes à des pays sous embargo. L'Institut remarque encore que la politique de restriction pratiquée par la Suisse a été parfois affaiblie par des considérations dictées par des intérêts commerciaux.

## Réunion de la commission des affaires étrangères du Conseil des Etats

BERNE (ATS). — La commission des affaires étrangères du Conseil des Etats a siégé mardi à Berne, sous la présidence du conseiller aux Etats Leu et en présence du conseiller fédéral Graber et des ambassadeurs Thalman, secrétaire général du département politique fédéral, Jolles, directeur de la division du commerce du département de l'économie publique, Keller, chef de la division des organisations internationales, Diez, chef de la division juridique et du ministre Natural, chef du secrétariat politique du « DPF ».

La commission a décidé de recommander au Conseil des Etats l'approbation du traité sur le tracé de la frontière et l'accord sur l'abornement de la frontière et l'entretien des lignes de démarcation entre la Suisse et l'Autriche.

Dans un exposé, le conseiller fédéral Graber s'est attaché à analyser les problèmes relatifs au désarmement et à la sécurité. Une large discussion a suivi.

D'autre part, l'ambassadeur Jolles a informé la commission de l'état actuel de nos conversations avec les Communautés européennes.

Répondant à des questions de membres de la commission, le chef du département politique a abordé le problème des effets sur la Suisse de l'admission de la République populaire de Chine à l'ONU.

#### VAUD

## Elections fédérales : recours retiré

LAUSANNE (ATS). — Le parti socialiste et le parti ouvrier et populaire d'Yverdon ont retiré le recours qu'ils avaient déposé auprès du Conseil d'Etat à la suite des élections fédérales et qui portait sur la violation, par des membres du parti radical de cette ville, d'une disposition de l'arrêté fédéral sur le vote par correspondance. Ce recours a été retiré grâce aux garanties données par l'autorité cantonale pour une application plus stricte du vote par correspondance lors des futures élections fédérales, cantonales et communales, de façon à empêcher l'intervention de militants de partis.

## SUISSE ALÉMANIQUE

### LA SITUATION PREND UNE FORME ALARMANTE...

## Les écoliers lucernois perdent des petites fortunes dans les machines à sous du canton

De notre correspondant :

Depuis que certaines machines à sous ont été interdites par le département de la justice et police à Berne, les jeunes Lucernois vivent dans une sorte d'hystérie. A partir du 1er juin 1972 les machines à sous de type « go-and-stop », seront interdites sur tout le territoire de la Confédération. Selon les responsables, un grand nombre de ces appareils ont été truqués, la relation entre l'agilité et le hasard n'étant plus conforme aux lois en vigueur. Dès que cette décision a été connue, les joueurs, désireux profiter des dernières possibilités offertes, ont littéralement pris d'assaut ces appareils, les chiffres d'affaires réalisés augmentant de façon considérable. Dans le canton de Lucerne cette situation, favorisée par des lois qui n'existent pas, a pris une ampleur alarmante.

Un représentant de la police cantonale devait nous déclarer : « des écoliers âgés de 12 à 13 ans perdent une fortune dans

ces appareils. Nous ne savons pas où ils prennent l'argent. Comme la plupart de ces appareils sont truqués, les propriétaires gagnent des sommes considérables ». Au cours de ces derniers jours nous avons fait notre propre enquête. Dans les salons de jeu, où les adolescents au-dessous de 18 ans ne peuvent pénétrer, nous avons rencontré des enfants dont l'âge variait entre 14 et 18 ans. Faisant l'école buissonnière, ils ont passé des heures et des heures devant ces machines à sous, perdant des sommes importantes. « Seuls quelques spécialistes qui se recrutent surtout parmi les consommateurs de drogue, parviennent à réaliser d'importants bénéfices, car ils connaissent tous les secrets pour pouvoir se procurer la drogue dont ils ont besoin, ils ont mis au point un système « secret », qui leur permet de réaliser des bénéfices substantiels.

#### JUSQU'A 300 FRANCS PAR MOIS...

Dans le canton de Lucerne, il n'existe aucune loi, interdisant aux écoliers de jouer.

Si on leur interdit de pénétrer dans les salons de jeu, ils peuvent, sans entrer en conflit avec la loi, se rendre dans les établissements publics, les cinémas et chez les... coiffeurs, où les affaires vont bon train. « Jamais nous n'aurions pensé que Lucerne se transformerait si rapidement en petit Las-Vegas, sans quoi une loi relative à ces jeux du hasard aurait été élaborée sur le plan cantonal », devait nous déclarer un spécialiste en la matière. Les seuls à profiter de la situation actuelle avant la date fatidique du 1er juin 1972 sont les vendeurs et les loueurs, qui profitent de l'hystérie collective régnant à Lucerne. Certains instituteurs ont constaté au cours d'entretiens avec leurs élèves que ces derniers perdaient par mois jusqu'à 300 francs en tentant de faire fortune. Mais où prennent-ils l'argent ? Voilà une question à laquelle même la police n'a pas pu répondre.

E. E.

## VALAIS

## Vendanges insolites : les grappes cachées par la neige

(c) Depuis quelques années une certaine émulation règne parmi quelques vigneron en Valais. C'est à qui vendangera le plus tard pour faire (dit-on) les meilleures spécialités. Un vendangeur long-temps en novembre puis un jour M. Wailloud, aujourd'hui décédé, réussit à attendre le 9 décembre afin de récolter certaines spécialités.

Cette année tous ces amateurs de vendanges tardives ont été « mis au pas » par l'hiver. En effet, il est tombé entre 20 et 40 centimètres de neige sur certaines vignes.

Mardi les héritiers de M. Wailloud

ont vendangé dans plus de 30 cm de neige. Il s'agit d'un plan assez rare « l'atessa » importé de l'étranger et dominant l'une des meilleures spécialités du canton mais qui exige une maturité prolongée. On pensait que le beau temps allait durer quelques semaines encore. La surprise de l'hiver fut totale.

C'est avec les doigts gelés, secouant les céps habillés de neige, que les vigneron de Diolly ont procédé mardi à ces vendanges les plus insolites sans doute de l'histoire viticole du canton. Nous ne dirons pas que c'est une manière comme une autre pour les Valaisans de mettre de l'eau dans leur vin...

## Examens de maîtrise fédérale des chefs de cuisine à Sion

Actuellement se déroulent au centre professionnel de Sion les examens de maîtrise fédérale de chef de cuisine. C'est la première fois que de tels examens se déroulent à Sion.

La commission professionnelle valaisanne pour les cafés-restaurants et hôtels, commission que préside M. André Coquoz, avait invité hier plusieurs personnalités ainsi que la presse à assister à une séance de dégustation.

Notons que le département fédéral de l'économie publique a approuvé l'an dernier un nouveau règlement concernant l'organisation de ces examens supérieurs pour chefs de cuisine. Le candidat doit posséder le certificat fédéral de capacité de l'examen de fin d'apprentissage de cuisinier et doit avoir pratiqué le métier depuis six ans au moins, depuis la fin de son apprentissage dont deux ans au moins dans une position élevée.

Cette année huit candidats se sont présentés à ces examens. Il y a parmi eux un Valaisan, des Genevois, des Vaudois

IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A. rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel Direction générale : Marc Wolf/raff Rédacteur en chef : Jean Hostettler

## Le don Juan jamais qui avait bouté le feu au lit de sa maîtresse condamné

ZURICH (ATS). — Un ressortissant jamaïcain de couleur âgé de 45 ans, a été condamné par la Cour pénale du tribunal cantonal de Zurich à 14 mois de prison pour avoir bouté le feu au lit de sa maîtresse. La Cour lui a accordé le sursis, mais elle a prononcé contre lui une expulsion du territoire suisse pour une durée de 10 ans. Les 171 jours de détention préventive subie ont été déduits de la peine.

L'homme vit depuis longtemps en Europe. En 1961, il s'est marié à une allemande dont il a eu quatre enfants. Il habitait avec sa famille dans une enclave allemande en territoire suisse. De là, il se rendait souvent à Zurich pour des escapades amoureuses et rencontrait des femmes dans des dancing. Il a eu des relations intimes avec trois d'entre elles. Tandis que les deux premières avaient huit ans de plus que lui, la dernière en date, mère de deux

## Drames de la route Trois morts en Argovie

### Article constitutionnel sur la protection des locataires

BALE (ATS). — Réuni à Bâle, le comité central de l'Union suisse des locataires a pris position sur le projet d'un article 34 septies de la constitution qu'il a approuvé de façon limitée estimant qu'il ne présente pas de protection réelle contre les résiliations abusives. Dans un communiqué, l'Union suisse des locataires exprime l'espoir que le Conseil des Etats adoptera la disposition complémentaire votée par le Conseil national. Un tel arrêté représente le minimum de ce qui peut actuellement être exigé. D'autre part, l'Union des locataires se réserve la possibilité d'élaborer ou de soutenir d'autres propositions.

## Un commandant sifflé par ses soldats

(c) Une aventure peu ordinaire est survenue hier matin au commandant du bataillon 86 des fusiliers alpins. La troupe était rassemblée à Schwyz pour rendre sa bannière après un cours de répétition particulièrement pénible. En même temps, le commandant de ce bataillon, Kurt Reichlin, prenant sa retraite, voulut faire ses adieux à sa troupe. Peu après avoir commencé son discours, le commandant fut hué et sifflé par ses hommes, seuls quelques applaudissements de sympathie se faisant entendre. Ayant haussé la voix, le commandant tenta de faire respecter le silence, ce qui ne devait pas lui réussir. Il dut interrompre son discours et renoncer à continuer la cérémonie. Pour l'heure, on ne sait pas encore quelles mesures seront prises contre ces soldats.

## Déraillement à l'entrée de la gare de Zurich : pas de blessés

ZURICH (ATS). — Dans la nuit de lundi à mardi, peu avant minuit, la motrice du train omnibus qui devait arriver en gare de Zurich à 23 h 50 a déraillé entre la gare d'Alstetten et la gare de Zurich, à la suite de la rupture d'un bandage d'une roue. Les voies ont été endommagées sur une longueur de quelque 200 mètres.

Comme les deux voies ont été fermées jusqu'à 6 heures mardi matin, le trafic a dû être dévié par la gare des marchandises et le Furtal. Il a ainsi été possible de réduire le retard des trains à environ 10 minutes. Personne n'a été blessé, mais les dégâts sont importants.

# FAN SPORTS



# L'EXPRESS

hockey sur glace

## Une soirée conforme aux prévisions en ligue nationale

# Ayant laissé son arme maîtresse aux vestiaires Neuchâtel perd deux points précieux contre Bienne

**BIENNE-NEUCHÂTEL 7-4 (3-2, 3-1, 1-1)**

**MARQUEURS:** Lardon 2me; Uttinger 6me; G. Wittwer 7me; Lardon 10me; Hürzeler 19me; Burri 25me; Hürzeler 28me; Schafroth 31me; Campeau 31me; G. Wittwer 46me; Burri 50me.

**BIENNE:** Ponti, Geiser, Greder; Koelliker, Megert; Hugi, Aeschlimann, Schafroth; Lardon, Burri, Hürzeler; J. Probst, Perrenoud, R. Probst. Entraîneur: Werhli.

**NEUCHÂTEL:** Nagel; Campeau, Henrioud; Divernois, Racine; Mombelli, Burkhardt, Schmid; G. Wittwer, Paroz, Uttinger; Weidmann, Chevalley, H. Wittwer. Entraîneur: Renaud.

**ARBITRES:** MM. Urwyller (Niderbipp) et Arcon (Winterthur).

**NOTES:** Patinoire couverte de Lyss. Glace en excellent état; 2000 spectateurs. Bienne joue sans son Canadien Aucoin (blessé). Un quart d'heure avant la rencontre, les arbitres donnent l'ordre aux Biennois de changer de maillots, pour éviter les confusions; Werhli refuse cette décision, mais devra finalement se plier à cette exigence. Le match débute avec 10 minutes de retard, Bienne étant ren-

voyé aux vestiaires, pour revêtir le maillot bleu de... Lyss!

A Neuchâtel, Renaud modifie la ligne de Burkhardt en introduisant Mombelli à la place de Sandoz. Dès le deuxième tiers-temps, et particulièrement dans le dernier tiers, Werhli procède à plusieurs modifications dans son équipe.

Pénalités: 4 fois deux minutes contre Bienne et 4 fois deux minutes contre Neuchâtel.

Les illusions n'auront duré qu'une dizaine de minutes pour Neuchâtel: le temps de concéder un but évitable, (Lardon traverse toute la patinoire, débordé Racine et bat curieusement Nagel), d'égaliser, (erreur de Ponti, sur un tir préalable de Campeau) et de s'assurer un but d'avance (passe en profondeur d'Uttinger pour l'ainé des Wittwer, qui s'en va battre seul Ponti).

Un sixième de match! Ce fut tout... ou presque! Par la suite, la « machine » biennoise se mit à tourner à plein régime. Lente à trouver son rythme, elle broya son adversaire désemparé, comme assommé par l'importance de la rencontre. Ce match qu'il ne fallait pas perdre!

Ainsi, Bienne s'est presque assuré une place dans le tour de promotion même s'il doit monter à Villars, recevoir Fribourg et se rendre à Morges.

**FORCE DE FRAPPE REDOUTABLE**

On disait de l'équipe de Werhli qu'elle était en perte de vitesse. Hier sur la glace, elle donna une toute autre impression. Lardon, Burri, Maegert, Greder, Schafroth, dans une moindre mesure, tout comme Ponti, sont ses éléments de base, supportant toute la structure de l'équipe. Il est vrai que la ligne formée du cadet des Hugi (son frère est parti à Uzwill), Lardon et Hürzeler, est, à elle seule, une force de frappe redoutable. Constamment en mouvement, toujours à la recherche d'un démarquage judicieux, ces garçons bénéficient également de la relance de leurs arrières Megert (un peu nerveux, d'où des pénalités inutiles) et Greder.

Si l'on compare le Bienne de hier au Fribourg et au Villars-Champéry vu à Monruz, l'équipe de Werhli n'a rien à leur envier.

Wittwer et autres Paroz avaient laissé aux vestiaires leur arme maîtresse (le forechecking), il ne restait que les yeux pour pleurer...

P.-H. BONVIN



EN ÉVIDENCE. — G. Wittwer (à gauche) et Campeau (au centre) se mirent en évidence à Bienne, le premier en marquant deux buts, le second en se révélant le meilleur Neuchâtelois...

(Avipress - J.-P. Baillod)

boxe

### Contrat enfin signé

## Joe Frazier défendra son titre

Joe Frazier, champion du monde des poids lourds, a signé à La Nouvelle-Orléans le contrat aux termes duquel il s'engage à défendre son titre contre Terry Daniels, un Texan de 25 ans, le 15 janvier dans cette ville, comme prévu. Ce sera le premier combat du Philadéliephien depuis qu'il a battu Cassius Clay aux points en mars dernier à New-York.

5000 dollars de frais. Il compte à son palmarès 29 victoires dont 25 avant la limite, pour 4 défaites et un match nul.

« Terry Daniels est un « challenger » jeune qui s'est confirmé dangereux par son efficacité et que je ne prendrai pas à la légère », a simplement déclaré Frazier après avoir signé le contrat.

TOUJOURS INVAINCU

Le champion du monde, toujours invaincu en 27 combats professionnels, recevra une garantie de 250.000 dollars pour cette rencontre qui sera télévisée sur l'un des réseaux nationaux américains. Son « challenger », fils d'un entrepreneur de construction du Texas, et qui est toujours étudiant, a été assuré de 30.000 dollars plus

La « bouteille » de Salavarría

Ramon Lainez, entraîneur du Philippin Salavarría, disqualifié par la commission de l'Etat de Maracaibo quelques instants après avoir gardé son titre de champion du monde devant le Vénézuélien Gonzalez, a démenti avoir eu en sa possession le flacon de liquide qui a motivé la sanction prise à l'encontre de son boxeur. « Salavarría a gagné nettement son match et nous portons l'affaire devant le Conseil mondial », a-t-il déclaré.

Par contre, l'arbitre américain Mill Lane a révélé avoir vu au 8me round, dans le coin de Salavarría, « une bouteille contenant un liquide jaunâtre qui, de toute évidence, n'était pas de l'eau ». Mill Lane a, toutefois, ajouté que Salavarría avait porté les coups les plus efficaces et qu'il n'y avait aucune raison de le déposséder de son titre.

Forfait de Friedli

M. François Suter, le « manager » de Walter Blaser, a annoncé que le champion suisse des poids welters, prévu pour le meeting de Zurich du 26 décembre, n'aura pas lieu. En effet, l'adversaire de Blaser, le Bernois Jean-Pierre Friedli a déclaré forfait.

En lieu et place, Blaser affrontera l'Italien Pietro Vargellini, classe première série.

Bertini est arrivé à Genève

Silvano Bertini, « challenger » de Roger Menetrey, au titre de champion d'Europe des poids welters, est arrivé à Genève Cointrin dans l'après-midi de mardi.

Le pugiliste transalpin a exprimé le vœu de pouvoir s'entraîner à deux reprises avant le combat, qui aura lieu vendredi au Palais des Expositions de Genève.

Bertini a déclaré d'autre part qu'il ne connaissait pas de problèmes de poids; il est actuellement à 66 kg 800. Il a préparé minutieusement cette rencontre durant deux mois.

football

### Sélection anglaise pour la Grèce

Le « coach » britannique, Sir Alf Ramsey, a procédé à la sélection des joueurs qui seront appelés à rencontrer la Grèce, le 1er décembre, à Athènes, pour la dernière rencontre du groupe 3 des championnats d'Europe. Par rapport à la 10 novembre, à Wembley, deux joueurs ont disparu: le défenseur Lloyd et l'attaquant Summerbee.

Voici les joueurs retenus: Banks, Shilton, Madeley, Mc Farland, Moore, Hunter, Storey, Peters, Bell, Lee Chivers, Hurst, Marsh.

D'autre part, le gardien de Leicester, Peter Shilton, qui avait joué contre la Suisse à Londres, défendra le but de la sélection B qui rencontrera la Suisse B ce soir, à Ipswich.

basketball

### Chez les juniors A Nouvelle formule

Les Associations cantonales de Berne, Fribourg et Neuchâtel ont adopté cette année une nouvelle formule pour l'attribution du titre intercantonal de juniors A. Il est prévu trois tournois qui réuniront à chaque fois les équipes de City Fribourg, Fleurier, Fribourg Olympic, Neuchâtel Sport et Saint-Imier.

Dimanche passé, c'est Fribourg qui organisait la première étape qui fut remportée par Fribourg Olympic devant Neuchâtel Sport, battu d'un seul point par son rival de toujours. Sous la direction de J. Zakar, les Neuchâtelois ont accompli un bel exploit et demeurent candidats dans la course au titre.

En février prochain, ce sera au tour de Saint-Imier d'organiser le deuxième tour alors que Neuchâtel Sport prendra en charge le dernier tournoi, en avril prochain. Cette nouvelle formule est judicieuse car elle permet aux jeunes de se retrouver à plusieurs reprises et de développer l'esprit de camaraderie.

automobilisme

### Le Suédois Blomquist toujours en tête

A Prestatyn (Pays-de-Galles), après 56 des 67 épreuves spéciales, le Suédois Stig Blomquist, sur Saab, est toujours en tête du Rallye de Grande-Bretagne, qui prendra fin mercredi soir. Toutefois, le jeune pilote suédois n'a que 35' d'avance sur le Finlandais Timo Makinen, au volant d'une Ford Escort.

Le seul non-scandinave placé, le Français Jean-Luc Therier, a été contraint à l'abandon, un arbre de transmission ayant cédé sur son Alpine Renault. Déjà l'an dernier Therier avait dû se retirer, mais seulement à une vingtaine de kilomètres de l'arrivée.

Voici le classement à l'issue des 56 épreuves éliminatoires:

1. Stig Blomquist (Su), Saab, 31'13"; 2. Timo Makinen (Fin), Ford Escort, 31'48"; 3. Bjorn Waldegard (Su), Porsche, 31'56"; 4. Carl Orrenius (Su), Saab, 32'26"; 5. Hannu Mikkola (Fin), Ford Escort, 32'26"; 6. Per Eklund (Su), Saab, 32'13".

tennis de table

### La Suisse défaite par le Danemark

A Langnau, la Suisse a subi une défaite assez nette, sur le résultat de 5-2, face au Danemark, dans le cadre de la ligue européenne. La formation helvétique, pour cette même compétition, avait battu récemment la Belgique, par 6-1.

Seule Vreni Lehmann afficha une certaine classe dans le camp suisse. Les hommes ne parvinrent pas à inquiéter leurs adversaires danois.

tennis

### Championnat cantonal scolaire neuchâtelois

Il aura fallu plus de trente matchs, répartis en deux mercredis, pour désigner le représentant du district de Neuchâtel en catégorie A, lors des finales du championnat cantonal scolaire de basketball. La S2A du Mail, qui s'était imposée aisément, en éliminatoires, a été sérieusement accrochée au cours du dernier match de sélection, qui l'opposait à la S2C de la même école.

Aujourd'hui, toutes les équipes de catégorie B et un groupe de catégorie C (étudiants) entrent en lice, au Panespo.

Classement de la poule finale catégorie A du district de Neuchâtel: 1-S2A Mail; 2-S2C Mail; 3-S1A Mail; 4-2P Charmettes.

tennis

### Coupe du roi de Suède

Seule l'équipe d'Espagne sera favorite des quarts de finale de la coupe du roi de Suède sur courts couverts, qui se déroulent les 27 et 28 novembre. La formation espagnole avec, dans ses rangs, Orantes, Munoz et Guerrero, victorieuse au second tour de la Hongrie, devrait, en effet, aisément s'imposer à celle de Suède, bien que jouant à l'extérieur. Les Espagnols apparaissent supérieurs aux frères Suédois Leif et Kjell Johansson, qui ont éliminé au tour précédent, les Hollandais.

escrime

### Riposte neuchâteloise

L'équipe de Neuchâtel, composée de Crelier, Eichhorn, Guinand, Raafin, D. Thiébaud et F. Thiébaud, a remporté contre Berne un match amical aux touches par 13-6 - 12-7.

Ils ont ainsi effacé l'affront à leur équipe lors de la coupe Dubied.

La rencontre fut très animée et s'est déroulée dans une ambiance très sympathique.

tennis

### LES QUARTS DE FINALE CETTE SEMAINE

Par contre, les deux autres rencontres des quarts de finale s'annoncent équilibrées. Ainsi, les Britanniques Battrick et Pais, vainqueurs successivement de la France, tenant du titre, et de la Finlande, devront se méfier des Tchecoslovaques Zednik et Hebec, qui ont triomphé, auparavant, des Autrichiens et des Belges.

Finaliste l'an passé, le Danemark aura chez lui, beaucoup de difficultés à vaincre l'Allemagne de l'Ouest. Avec Pohmann, Engert, Meiler et Fassbender, les Allemands, qui ont éliminé les Yougoslaves —

Campeau, le seul

La défaite de Neuchâtel est à rechercher surtout dans une carence de son secteur défensif, où Henrioud fut inexistant, confirmant en cela son mauvais match de samedi passé, qui n'était ainsi pas un « accident ». Se laissant constamment aspirer par le porteur du palet le numéro 15 neuchâtelois ne facilita guère le travail de Campeau. Un Campeau qui s'affirme peu à peu, et à qui il manque un petit rien pour devenir l'« élément moteur » que l'on était allé chercher au Canada! Il a montré d'excellentes choses, notamment dans l'interception de l'attaquant adverse au long de la bande. Il se mit à nouveau en évidence, dans la relance du jeu et dans la précision de ses passes.

Il fut aussi le seul élément positif de l'équipe de Renaud.

Dans ce match, Neuchâtel fut dominé en patinage, en technique pure, dans la fluidité du mouvement, dans la cohésion et la volonté.

Et comme les Burkhardt, Henrioud,

### LIGUE A

Langnau - Kloten 5-3 (4-2, 0-1, 1-0); Viège - Sierre 6-5 (2-0, 1-2, 3-3); La Chaux-de-Fonds - Genève Servette 7-1 (2-0, 3-0, 2-1); Lugano - Ambri Piotta 4-3 (2-1, 1-1, 1-1).

Matches	Buts
J. G. N. P. p. c. Pts	
1. La Chx-de-Fds	11 10 1 — 78 19 21
2. Ambri Piotta	11 6 1 4 49 38 13
3. Kloten	11 6 — 5 60 45 12
4. Genève Serv.	11 6 — 5 45 33 12
5. Lugano	11 6 — 5 39 39 12
6. Langnau	11 6 — 5 42 54 12
7. Viège	11 3 — 8 27 54 6
8. Sierre	11 — 11 24 82 —

### LIGUE B

Groupe est: Uzwill - Coire 4-4 (0-2, 2-2, 2-0); Lucerne - Berne 3-4 (1-0, 2-3, 0-1); CP Zurich Davos 6-5 (5-1, 1-3, 0-1); Kunsnacht - Olten 0-5 (0-2, 0-2, 0-1).

Matches	Buts
J. G. N. P. p. c. Pts	
1. Zurich	11 9 1 1 69 28 18
2. Uzwill	11 7 2 2 57 47 15
3. Berne	11 7 1 3 60 36 15
4. Olten	11 6 2 3 51 31 14
5. Davos	11 5 1 5 51 49 11
6. Coire	11 3 2 6 42 64 8
7. Kunsnacht	11 2 — 9 30 54 4
8. Lucerne	11 — 1 10 26 76 1

Groupe ouest: Bienne - Neuchâtel 7-4 (3-2, 3-1, 1-1); Sion - Villars 4-7 (2-3, 1-2, 1-2); Fribourg - Fleurier 2-1 (0-0, 0-1, 2-0); Forward Morges - Lausanne 5-2 (1-1, 2-0, 2-1).

Matches	Buts
J. G. N. P. p. c. Pts	
1. Forw. Morges	11 8 — 3 61 42 16
2. Bienne	11 7 2 2 53 42 16
3. Fribourg	11 7 2 2 38 30 16
4. Villars	11 6 2 3 45 38 14
5. Neuchâtel	11 5 1 5 43 43 11
6. Lausanne	11 3 2 6 32 39 8
7. Sion	11 2 1 8 32 52 5
8. Fleurier	11 1 — 10 25 47 2

# Le champion dispose nettement de Genève Servette désabusé

LA CHAUX-DE-FONDS - GENÈVE SERVETTE 7-1 (2-0, 3-0, 3-0, 2-1)

**MARQUEURS:** Pousaz 6me; Neiningger 13me; Jenny 21me; Neiningger 24me; Probst 38me; Turler 41me; Reinhard 44me; Henry 55me.

**LA CHAUX-DE-FONDS:** Rigolet; Furrer, Sgualdo; Huguenin, Henzen; Reinhard, Turler, Jenni; Neiningger, Probst; Berra; Dubois, Pelletier, Pousaz. Entraîneur: Pelletier.

**GENÈVE SERVETTE:** Clerc; Dekumbis, Bettli; Christoffel, Conne; Johner, Jenny, Stuppan; Giroud, Joris, Henry; Zahnd, Pargatz, Cusson. Entraîneur: Cusson.

**ARBITRES:** MM. Ehrensperger et Berchtold (Kloten).

**NOTES:** patinoire des Mélézes. 4000 spectateurs. Au troisième tiers-temps, Kaufmann remplace Sgualdo (blessé). Les lignes arrières chaux-de-fonduises sont les suivantes dès ce moment: Furrer, Huguenin; Henzen, Kaufmann.

A Genève Servette, Wittwer remplace Joris. A la 50me minute, Rondelli entre pour Dekumbis.

Pénalités: cinq fois deux minutes contre Genève Servette et deux fois deux minutes contre La Chaux-de-Fonds.

car la Chaux-de-Fonds a effectivement l'habitude de battre nettement son hôte genevois.

Mais la comparaison avec le passé en reste là; car sur les plans technique et spectaculaire, la partie d'hier soir n'a que trop brièvement rappelé les empoignées de ces dernières années.

Sur la glace des Mélézes, Genève Servette a connu dix bonnes minutes, les premières. Au cours de cette période initiale, riche en péripéties, la formation genevoise donnait l'impression de ne pas vouloir se laisser manœuvrer.

La ligne composée de Johner, Jenny, et Stuppan se montrait très active et parvenait à inquiéter Rigolet, forçant même l'admiration d'un public plus prompt à rire des visiteurs qu'à les applaudir. A 1-0, Jenny, seul face à Rigolet, avait l'égalisation au bout de sa canne, mais son tir heurta le poteau du but. Peu de temps après, une mauvaise intervention de l'arrière Bettli permettait à Neiningger de creuser l'écart.

Le match était dès lors pratiquement joué. Les Genevois baissaient rapidement les bras et les Neuchâtelois, sans forcer leur talent, augmentaient régulièrement « la facture ».

La rencontre fut décevante par la faute des Genevois qui, à l'exception de Clerc, Cusson et Henry, ont joué battus beaucoup trop tôt. De ce fait, Genève Servette, dès le début du deuxième tiers-temps, est apparu totalement déconcentré, désorienté, pour ne pas dire

désabusé. Il ne s'est repris que durant quelques minutes au troisième tiers-temps pour faire front, à trois contre cinq, à un adversaire qui ne put lui faire plier les genoux en cette circonstance.

La Chaux-de-Fonds, au contraire de son adversaire, a pris sa tâche à cœur du début à la fin de la partie. Pelletier et ses hommes ont cherché à sauver le spectacle tout en marquant un bon nombre de buts. Grâce à eux on ne s'est pas ennuyé.

Mais quel fossé séparait les deux antagonistes! Une ligue pour le moins!

François PAHUD

### Nouvelle défaite d'Ambri Piotta

LUGANO - AMBRI PIOTTA 4-3 (2-1, 1-1, 1-1).

Patinoire de Lugano. — 8000 spectateurs. Arbitres: Gerber, (Wichthaler), Cerini (Berne). Marqueurs: Agustoni 7me; Locher 10me; Kren 19me; Christoffel 30; Butti 33me; Cote 48me, 57me; G. Celio 57me. Pénalités: 4 x 2 minutes contre Lugano, 9 x 2 minutes, 1 x 5 minutes (Kren) et 1 x 10 minutes (Bathgate) contre Ambri.

Le derby tessinois a été placé sous le signe de la nervosité. De plus, une blessure du gardien d'Ambri Jaeggi au début du deuxième tiers temps (à la suite d'un tir de loin) a fait le reste. Des deux côtés, de nombreuses occasions ont été ratées et les deux gardiens ont grandement facilité la tâche des attaquants.

### Viège - Sierre ou la médiocrité

VIÈGE - SIERRE 6-5 (2-0 1-2 3-3)

**MARQUEURS:** 5me Zenhäusern; 9me Wissen; 26me Imhof; 28me Teller; 38me Truffer; 41me Kronig; 48me Mathieu; 54me Wissen; 55me P. Zenhäusern; 58me N. Mathieu; 60me B. Zenhäusern.

**VIÈGE:** Helder; A. Zenhäusern, Ludi; Zermatten, Zubringen; P. Pfammatter, K. Pfammatter, P. Zenhäusern; Lessyk, F. Wyssen, J. Truffer; Elsig, A. Wyssen, Schmidt. Entraîneur: Salzmann.

**SIÈRE:** Couenele; Locher, Henzen; Dayer, Oggier; N. Mathieu, R. Mathieu, Kronig; Teller, Imhof, Debons; Zago, Dondina, Volde.

**ARBITRES:** MM. Randin (Villars) et Aubord (Lausanne).

**NOTES:** Patinoire artificielle de Viège. 2500 spectateurs.

Pouvait-on attendre beaucoup plus d'un derby valaisain, entre deux formations déjà condamnées au tour de relégation?

La réponse à cette question est bien négative, si l'on tient compte de la qualité plus que médiocre de cette rencontre.

Après dix minutes de jeu, l'on ne donnait pas cher des chances de l'équipe sieroise. Mais par la suite, un net relâchement des Hauts-Valaisains permit à l'équipe d'Imhof d'égaliser.

Tout laissait croire à une première victoire du H.-C. Sierre dans les premières minutes du dernier tiers-temps, mais la malchance et un manque très net de concentration de la défense, firent que Viège a en quelque sorte obtenu une victoire quelque peu chanceuse, aux dépens d'une équipe sieroise à certes fait certains progrès, mais qui n'a pas eu le « punch » nécessaire dans les dernières minutes de jeu et surtout dans les moments critiques.

A.C.

### DU BEAU TRAVAIL

Au pistolet de match, les Neuchâtelois alignent, aujourd'hui, trois des leurs encore à la limite des 500 p. Il n'y a pas si longtemps, on n'en trouvait qu'un (deux si l'on compte l'ancien conseiller d'Etat Jean-Louis Barrelet, qui conservait bon œil et bon bras). Ce coup-ci, Frédy Jeanninret a fini par s'imposer d'un maigre point — face à André Dubois: 509 au premier, 508 au second, capable de mieux. Quant à Gilbert Freymond, le voilà sur la brèche des 500.

Dans ce même programme, mais au pistolet d'ordonnance, les performances prennent un visage plus souriant encore. Les 541 p. de Charles Gwerder peuvent passer pour un modèle du genre, à l'exemple des 533 p. de Francis Maillard ou des 531 p. de Pierre Galland. Derrière eux, on doit souligner les excellentes prestations de Werner Netzler, Franz Holzmann et Pierre Giroud, qui sont restés entre 526 et 515 p., contre 507 au vétéran Hermann Otz, un des piliers du tir de match dans le canton, répétions-le.

Dans le programme B, cela n'est pas allé mal non plus! Walter Hirsig a fait cavalier seul en alignant ses 566 p., Charly Jeanninret le suivant à 8 longueurs. Charles Faugel, Michel Progin et Benjamin Faugel (membre du comité cantonal) peuvent s'estimer heureux d'être arrivés entre 547 et 540 p.

Sur les quelque 60 concurrents en lice, les lauréats en constituent déjà la moitié. Mais ce n'est pas fini...

## Un point final qui est peut-être un départ

# Les Neuchâtelois brillent à l'entraînement

C'est bien plus beau lorsque c'est inutile! On peut, une fois de plus, s'en persuader à la lecture des résultats qu'ont obtenus les matcheurs neuchâtelois au cours de leur dernière séance d'entraînement de la saison. Pour elle, pas de but précis, mais une simple question de routine. De quoi aussi, faire plaisir au nouveau président des tireurs de compétition du canton, M. Edmond Giroud, qui a remplacé M. Marcel Berner, longtemps sur la brèche.

Les spécialistes à 300 m se sont retrouvés au stand de La Chaux-de-Fonds, aux ordres de leur pair Fridolin Fischli, tandis que les « pistoliers » faisaient le coup de feu à Neuchâtel, sous le contrôle de Pierre Giroud.

Fridolin Fischli fut le seul à doubler la limite des 500 points au mousqueton, en atteignant le niveau honnête des 513 p. Mais les tireurs à la carabine l'ont néanmoins battu (deux fois seulement) ce par Pierre-Alain Dufaix et Rémy Abbet. Le jeune champion neuchâtelois a aligné 540 p., contre 515 à son dauphin, cependant que Claude Charrière terminait son pensum avec 513 p. Aurèle Huguélet, René Stenz et

Antoine Favre ont totalisé, pour leur part, 509, 508 et 500 p., respectivement.

Au fil d'assaut, les rangs se renforcent au fil des ans. Si Albert Bittel demeure un des grands favoris de la spécialité, comme en témoignent ses 259 p., il ne faut pas oublier qu'il a été distancé de 2 p. par Ernest Jucker, en pleine ascension. Les Jean Wenger (256), Walter Gutknecht (256), Hans Steinemann (254), Gilbert Sumi (252) et André Béguin (250) ont, malgré tout, réussi souvent un résultat de maîtrise. On sait, d'autre part, que certains de leurs voisins en sont également capables.

tennis

### LES QUARTS DE FINALE CETTE SEMAINE

Par contre, les deux autres rencontres des quarts de finale s'annoncent équilibrées. Ainsi, les Britanniques Battrick et Pais, vainqueurs successivement de la France, tenant du titre, et de la Finlande, devront se méfier des Tchecoslovaques Zednik et Hebec, qui ont triomphé, auparavant, des Autrichiens et des Belges.

Finaliste l'an passé, le Danemark aura chez lui, beaucoup de difficultés à vaincre l'Allemagne de l'Ouest. Avec Pohmann, Engert, Meiler et Fassbender, les Allemands, qui ont éliminé les Yougoslaves —

tennis

### Coupe du roi de Suède

Seule l'équipe d'Espagne sera favorite des quarts de finale de la coupe du roi de Suède sur courts couverts, qui se déroulent les 27 et 28 novembre. La formation espagnole avec, dans ses rangs, Orantes, Munoz et Guerrero, victorieuse au second tour de la Hongrie, devrait, en effet, aisément s'imposer à celle de Suède, bien que jouant à l'extérieur. Les Espagnols apparaissent supérieurs aux frères Suédois Leif et Kjell Johansson, qui ont éliminé au tour précédent, les Hollandais.

tennis

### LES QUARTS DE FINALE CETTE SEMAINE

Par contre, les deux autres rencontres des quarts de finale s'annoncent équilibrées. Ainsi, les Britanniques Battrick et Pais, vainqueurs successivement de la France, tenant du titre, et de la Finlande, devront se méfier des Tchecoslovaques Zednik et Hebec, qui ont triomphé, auparavant, des Autrichiens et des Belges.

Finaliste l'an passé, le Danemark aura chez lui, beaucoup de difficultés à vaincre l'Allemagne de l'Ouest. Avec Pohmann, Engert, Meiler et Fassbender, les Allemands, qui ont éliminé les Yougoslaves —

tennis

### LES QUARTS DE FINALE CETTE SEMAINE

Par contre, les deux autres rencontres des quarts de finale s'annoncent équilibrées. Ainsi, les Britanniques Battrick et Pais, vainqueurs successivement de la France, tenant du titre, et de la Finlande, devront se méfier des Tchecoslovaques Zednik et Hebec, qui ont triomphé, auparavant, des Autrichiens et des Belges.

Finaliste l'an passé, le Danemark aura chez lui, beaucoup de difficultés à vaincre l'Allemagne de l'Ouest. Avec Pohmann, Engert, Meiler et Fassbender, les Allemands, qui ont éliminé les Yougoslaves —

### Langnau l'emporte face à Kloten

LANGNAU - KLOTEN 5-3 (4-2, 0-1, 1-0)

Patinoire de Langnau. — 2100 spectateurs. Arbitres: Weidmann (Zurich), Brenzikofer (Berne). Marqueurs: H. Luthi 1re; Meier 6me; F. Lehmann 9me; A. Lehmann 11me 3-1; U. Luethi 18me; U. Luethi 20me 4-2; U. Luethi 26me 4-3; Schenk 42me 5-3, pénalités: 4 x 2 minutes contre Langnau, 3 x 2 minutes contre Kloten.

Grace à une défense très disciplinée, Langnau est parvenu à conserver de façon méritée deux buts d'écart à la fin de la rencontre. La ligne des Luthi s'est montrée extrêmement dangereuse. Dans les dernières minutes, le Canadien Campbell ne quitta pratiquement plus la glace pour tenter de forcer la décision, mais en vain.

### Langnau l'emporte face à Kloten

LANGNAU - KLOTEN 5-3 (4-2, 0-1, 1-0)

Patinoire de Langnau. — 2100 spectateurs. Arbitres: Weidmann (Zurich), Brenzikofer (Berne). Marqueurs: H. Luthi 1re; Meier 6me; F. Lehmann 9me; A. Lehmann 11me 3-1; U. Luethi 18me; U. Luethi 20me 4-2; U. Luethi 26me 4-3; Schenk 42me 5-3, pénalités: 4 x 2 minutes contre Langnau, 3 x 2 minutes contre Kloten.

Grace à une défense très disciplinée, Langnau est parvenu à conserver de façon méritée deux buts d'écart à la fin de la rencontre. La ligne des Luthi s'est montrée extrêmement dangereuse. Dans les dernières minutes, le Canadien Campbell ne quitta pratiquement plus la glace pour tenter de forcer la décision, mais en vain.

A.C.

SPORTS

Après un Italie-Autriche qui a manqué de sel Dimanche, le derby de la «Madonnina»

Le championnat de première division a été interrompu le week-end passé pour permettre à l'équipe nationale d'affronter l'Autriche dans un match comptant pour les éliminatoires de la coupe d'Europe des nations.

Jusqu'à cette date, le championnat ne connaît pas de trêve.

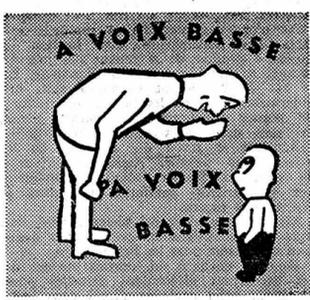
L'ÉVÈNEMENT Dans l'immédiat, les regards se tournent du côté de Milan où aura lieu, dimanche, le derby de la «Madonnina».



le mieux placé qui s'impose. Dans l'état actuel il est difficile de désigner un favori puisque Milan et Inter se trouvent à égalité.

SÉPARATION

Mais, revenons au championnat. Il n'aura guère fallu plus de six journées pour séparer l'ivraie du bon grain.



Certains tiennent les statistiques pour du vice; d'autres, pour un agréable moyen de les faire chanter en majeur ce qu'elles ont en mineur, ou vice versa, selon les besoins des justes causes.

Ainsi, la lecture du classement des joueurs utilisés est-elle fort instructive. Lucerne, dernier, n'a-t-il pas, après onze matches seulement, recouru aux services de vingt-trois joueurs?

Lugano est à peine mieux loti: vingt-deux joueurs! A l'instar de Lucerne, il n'a ni style, ni ligne de conduite. Ça végète et tend la main.

olympisme

Une lettre circulaire de M. Avery Brundage Rappel important aux comités nationaux

Dans une circulaire en date du 15 novembre et adressée aux comités nationaux olympiques, aux membres du C.I.O. et à la presse internationale, M. Avery Brundage, président du C.I.O., précise les modalités de la règle olympique 26.

yachting

Moins de championnats nationaux désormais

A Berne, la conférence des présidents de l'Union suisse de yachting a décidé de réduire le nombre des championnats nationaux pour alléger le calendrier national.



AU SOMMET. — Juventus, représenté ici par Capello, qui marque un but de la tête malgré l'intervention du Bolognais Caporale, mène le train dans la Péninsule apennine.

Avalanche de buts en France Mais le public était resté chez lui

Pour cette seizième journée de championnat de France, la grisaille était partout: dans le ciel, sur le terrain et... dans les cœurs.

A LA CARTE

L'affiche Marseille-Sochaux n'a pas alléché les «supporters» marseillais. Pourtant, deux semaines auparavant, les Francs-Comtois avaient fait de leur traditionnel maillot jaune celui de «leader».

handball

En deuxième ligue Nouveau «carton» de Neuchâtel

Ce match s'est joué au Pavillon des Sports de la Chaux-de-Fonds, la ville des Montagnes faisant preuve de plus de compréhension que Neuchâtel-Sport, qui refuse le Panepso aux cinq équipes de handball de Neuchâtel.

MACULATURE

soignée au bureau du journal, qui la vend au meilleur prix.

une autre bonne raison de vouloir s'imposer: le dimanche suivant elle sera, à son tour, confrontée dans un derby qui déplacera le tout-Turin, quelle que soit l'issue de la confrontation entre le rival local des «blanc et noir» et Fiorentina, sur les bords de l'Arno.

HÉSITATION

Importante aussi, la confrontation entre Cagliari et Bologne. Le vainqueur se hissera dans la bonne moitié du classement. Cet honneur sera-t-il sardes? On hésite à l'affirmer.

CA



En Angleterre, ça sent la poudre. Les deux Manchester ont gagné sans bavure. Le chef de file a pris la facile mesure de Leicester City (3-1), alors que Manchester City s'est imposé à Londres, devant West Ham United.

Deck et Vægeli contre Angleterre B ce soir à Ipswich

René Deck (Grasshoppers) et Rolf Vægeli (Granges) ont été appelés dans la sélection suisse B qui affronte l'Angleterre B aujourd'hui à Ipswich, en remplacement de Karl Grob et de Renzo Bionda, tous deux du F.C. Zurich.

Ce remplacement avait été décidé samedi, après le renvoi du match de coupe Bruhl-Zurich et son report au mercredi 24 novembre.

lutte

Deux championnats suisses de gréco-romaine

La Fédération suisse amateur de lutte, qui est la seule à être reconnue sur le plan international, a organisé ses championnats suisses de lutte gréco-romaine à Belp, avec la participation de 78 concurrents.

Voici les vainqueurs dans les dix catégories: 48 kg.: Wolfgang Reinke (Wynau). — 52 kg.: Christian Krautraemer (Wynau). — 57 kg.: Beat Müller (Bâle). — 62 kg.: Antonio Setzu (Domdidier). — 68 kg.: Heinz Rhyh (Bâle). — 74 kg.: Henri Trachsel (Selzach). — 82 kg.: Jimmy Martinetti (Martigny). — 90 kg.: Etienne Martinetti (Martigny). — 100 kg.: Robert Zingg (Berne). — Au-dessus de 100 kg.: Rudolf Feisst (Bâle).

natation

Sonja Gnægi et... le Bernois Strupler champions suisses au tremplin de 1 mètre

Le Bernois Martin Strupler et la Biennoise Sonja Gnægi ont remporté les deux titres mis en jeu au championnat suisse de plongeon au tremplin de 1 mètre, qui a eu lieu à Bienne.

Si la championne de l'an dernier, après un mauvais départ, parvenait à refaire son handicap dans les trois derniers plongeon et à conserver son titre, une surprise, par contre, a été enregistrée chez les messieurs. Le Tessinois Sandro Rossi, champion l'an dernier, a, en effet, été détrôné.

divers

Que faut-il penser du «tchoukball»?

S'il «prend» comme l'espèrent ses partisans, le «tchoukball» va poser de nouveaux problèmes aux responsables des services sportifs municipaux. Ceux qui sont chargés d'attribuer les salles aux différents spécialistes ont déjà passablement de soucis avec les traditionnels basketball, volleyball, handball, et autres hockey sur roulettes.

LA DIFFÉRENCE

Le but est de frapper, de la balle, un cadre relativement petit, mais rebondissant (à l'image d'un tremplin), l'équipe adverse étant obligée de reprendre la balle à son retour.

Opinions Le Sport-Toto se meurt et l'on aurait tort de vouloir le sauver

Le coup de semonce d'un hiver prématuré a ravivé de vieilles rognons. Comme pour rhumatismes ou ulcères d'estomac, il suffit d'une contrariété pour qu'ils se croient obligés de rappeler leur détestable présence.

AU MARC DE CAFÉ

Pronostiquer, c'est annoncer un événement à la suite d'un raisonnement appuyé sur l'étude, l'expérience. La définition semble ignorée des sphères gravitant autour du leckerli bâlois où, de toute évidence, le cochon de payant ne saurait être tenu comme capable de pronostiquer, mais seulement de vaciller.

Honneur et gloire aux petits rigolos prévoyant une victoire de La Chaux-de-Fonds, le match se déroulant à la Charrière. Bien fait pour ces méchants spéculateurs réfractaires au deux: le match a été transféré à Bâle. Humour bâlois.

Battant de l'aile déjà, émacié par la concurrence du «Lotto», le Sport-Toto peut encore sauver le face. Il lui suffit de disparaître et le plus vite sera le mieux. Les «follos» des exercices cérébraux auront assez à faire avec le «Lotto» qui, lui au moins, joue chiffres sur table, tout en laissant miroiter la perspective d'une pincée de «bittons-Cello», genre «pin-up» fauchée à la mort. Le sport a besoin d'argent. D'accord. Le «Lotto» suffit.

PLUS DE RAISON D'ÊTRE

Foin de tout sentimentalisme! Les gens liront les résultats, comme ils lisent ceux n'entrant pas en cause pour le Sport-Toto (voici la colonne marrante). De déconsidération en déconsidération, cette institution a perdu sa raison d'être.

Chère vieille branche de Sport-Toto, on a passé ensemble de beaux dimanches. De quarante sous à quarante sous, on a fini riche d'expériences. C'est ce qui nous permet de te demander cordialement de remiser ton sac à surprises. Exement à toi. A. EDELMANN-MONTI

Angleterre: Arsenal est inquiétant Espagne: difficultés pour les clubs madrilènes

En Angleterre, ça sent la poudre. Les deux Manchester ont gagné sans bavure. Le chef de file a pris la facile mesure de Leicester City (3-1), alors que Manchester City s'est imposé à Londres, devant West Ham United.

MADRILÈNES EN ÉCHEC

Les équipes de Barcelone ont arbitré le duel que se livre Real Madrid et Valence en tête du championnat d'Espagne. Espagnol de Barcelone a tenu Real Madrid en échec sur le maigre résultat de 0-0.

Liverpool reste bien placé et occupe le sixième rang, à six points du chef de file. Le chemin est encore long. Il y aura tout d'abord, l'hiver anglais, puis le dégel et enfin, le célèbre et traditionnel marathon pascal.

lutte

Deux championnats suisses de gréco-romaine

La Fédération suisse amateur de lutte, qui est la seule à être reconnue sur le plan international, a organisé ses championnats suisses de lutte gréco-romaine à Belp, avec la participation de 78 concurrents.

natation

Sonja Gnægi et... le Bernois Strupler champions suisses au tremplin de 1 mètre

Le Bernois Martin Strupler et la Biennoise Sonja Gnægi ont remporté les deux titres mis en jeu au championnat suisse de plongeon au tremplin de 1 mètre, qui a eu lieu à Bienne.

Si la championne de l'an dernier, après un mauvais départ, parvenait à refaire son handicap dans les trois derniers plongeon et à conserver son titre, une surprise, par contre, a été enregistrée chez les messieurs. Le Tessinois Sandro Rossi, champion l'an dernier, a, en effet, été détrôné.

olympisme

Une lettre circulaire de M. Avery Brundage Rappel important aux comités nationaux

Dans une circulaire en date du 15 novembre et adressée aux comités nationaux olympiques, aux membres du C.I.O. et à la presse internationale, M. Avery Brundage, président du C.I.O., précise les modalités de la règle olympique 26.

yachting

Moins de championnats nationaux désormais

A Berne, la conférence des présidents de l'Union suisse de yachting a décidé de réduire le nombre des championnats nationaux pour alléger le calendrier national.

handball

En deuxième ligue Nouveau «carton» de Neuchâtel

Ce match s'est joué au Pavillon des Sports de la Chaux-de-Fonds, la ville des Montagnes faisant preuve de plus de compréhension que Neuchâtel-Sport, qui refuse le Panepso aux cinq équipes de handball de Neuchâtel.

MACULATURE

soignée au bureau du journal, qui la vend au meilleur prix.



PEU SPECTACULAIRE. — Peut-on intéresser et passionner en éliminant les luttes «homme à homme»? Il ne semble pas. (S.D.P.)



# Les échantillons viennent rarement à deux et en plus gratis à domicile

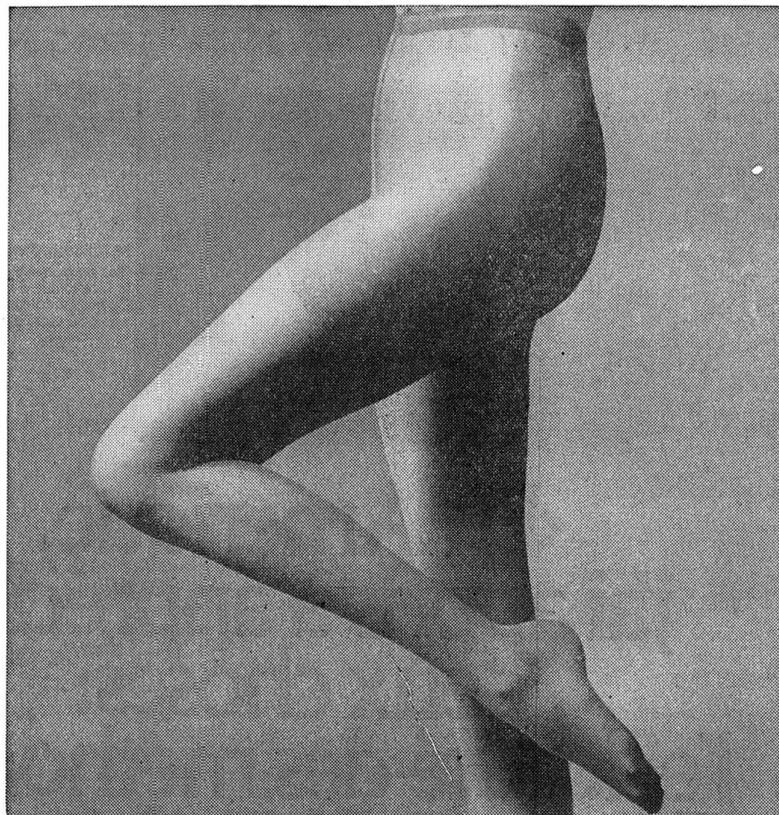
**AJAX** poudre à nettoyer au profond pouvoir bleu nettoie et désinfecte plus profondément. Vous le voyez agir.

**VEL CITRON** pour la vaisselle dégraisse si bien qu'aussitôt votre vaisselle étincelle.

**Echangez aujourd'hui encore les bons dans le sachet d'échantillons!**

Distribution d'échantillons gratuits à:  
 Bulle, Bussigny, Carouge, Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg, Clarens, Cointrin, Corcelles, Corsier, Couvet, Delémont, Fleurier, Fribourg, Genève, Genève-Le Bouchet, Grand-Lancy, Grand-Saconnex, Hauterive, La Chaux-de-Fonds, La Neuveville, La Tour-de-Peilz, Lausanne, Le Lignon, Le Locle, Martigny, Meyrin, Moillesulaz, Monthey, Montreux/Territet, Morges, Moutier, Neuchâtel, Nyon, Paudex, Payerne, Petit-Lancy, Porrentruy, Prilly, Pully, Renens, Sierre, Sion, St-Imier, Tramelan, Vevey, Yverdon.

## PRIX «CITÉ»



### COLLANTS «TAILLUNIC»

Crêpe mousse, 20 deniers teintes dernier cri! Seulement

**1<sup>95</sup>**

coop  
-81

*La Cité*

timbres coop ou 5% rabais

### COMMERÇANTS

Ne vous creusez pas la tête pour vos problèmes de publicité. Nous avons pour les résoudre un service à votre disposition.

Feuille d'avis de Neuchâtel

### DÉMÉNAGEMENTS

Petits transports - Suisse et France

### POLDI JAQUET

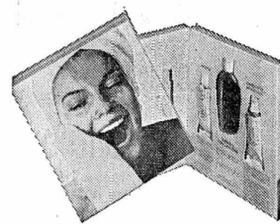
Neuchâtel Tél. 25 55 65

Cette semaine, du mardi 23 au samedi 27 novembre

une esthéticienne de la maison

## LANCÔME

sera à votre disposition à notre département parfumerie pour vous conseiller personnellement.



Lors de tout achat de produits Lancôme pour une valeur de 15 fr., vous recevrez **GRATUITEMENT** ce joli coffret de soins

(jusqu'à épuisement du stock)

N'attendez pas!

Venez dès les premiers jours à notre rayon parfumerie

Pharmacie **P** J. Armand  
 Parfumerie **P P** Hôpital 2  
 Parapharmacie **A** Neuchâtel

Vous recevrez également votre billet de loterie pour un téléviseur en couleur!

## par le chemin le plus court au plus avantageux Prêt personnel

- Discrétion absolue, pas d'enquêtes fastidieuses  
**Bulletin de commande pour argent comptant** (max. frs. 25000.-) 391

Je désire un prêt personnel de frs. \_\_\_\_\_ remboursable en mensualités (max. 60 mois)

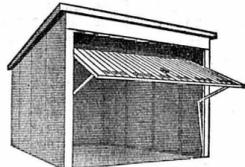
Nom \_\_\_\_\_ Profession \_\_\_\_\_  
 Prénom \_\_\_\_\_ Employeur \_\_\_\_\_  
 Rue \_\_\_\_\_ A cette place depuis le \_\_\_\_\_  
 NP/Lieu \_\_\_\_\_ Revenus supplémentaires frs. \_\_\_\_\_  
 No. de tél. \_\_\_\_\_ (salaire de l'épouse etc.) \_\_\_\_\_  
 Habitant ici depuis \_\_\_\_\_ êtes-vous propriétaire d'immeubles \_\_\_\_\_  
 Ancien domicile \_\_\_\_\_ Loyer mensuel frs. \_\_\_\_\_  
 Rue \_\_\_\_\_ Prêt destiné à \_\_\_\_\_  
 Date de naissance \_\_\_\_\_ Date \_\_\_\_\_  
 Etat civil \_\_\_\_\_ Signature \_\_\_\_\_  
 Nombre d'enfants \_\_\_\_\_  
 Nationalité \_\_\_\_\_

remplir - envoyer - profiter!

## Crédit Renco

1211 Genève 1, 31, rue du Rhône, Téléphone 022/24 63 53  
 Succursales: Zurich, St-Gall, Vaduz

### VOTRE GARAGE PRÉFABRIQUÉ



dès Fr. 1750.- 4 grandeurs. livraison et montage compris.  
 Ossature en tôle d'acier zinguée  
 Porte basculante, parois et toit en plaques de ciment amianté, construction solide et soignée.  
 Très pratique également pour tracteurs

### Portes de garages

basculantes en acier, plastique ou bois, huit grandeurs et sur mesure.  
 Prix avantageux Livraisons rapides

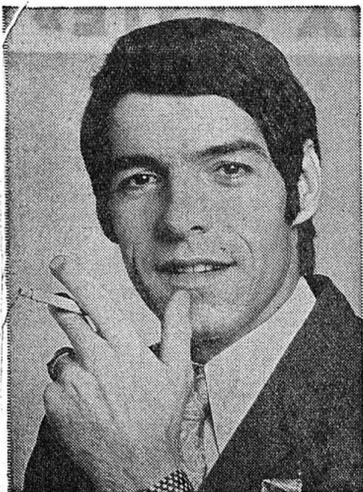
tous renseignements au (024) 2 61 73

ou envoyer aujourd'hui même ce coupon à l'adresse ci-dessous:

Je désire recevoir sans engagement, votre documentation 8

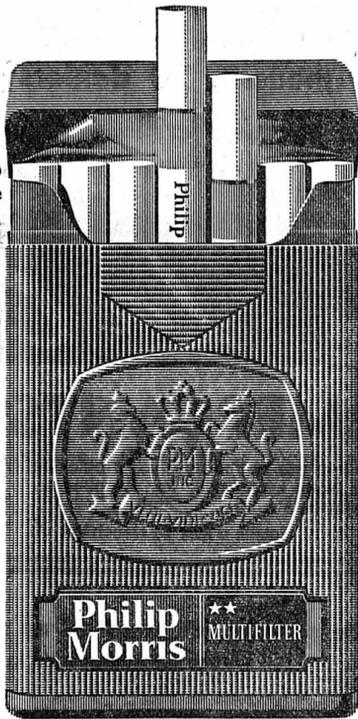
Nom : \_\_\_\_\_  
 Prénom : \_\_\_\_\_  
 Adresse : \_\_\_\_\_  
 Localité : \_\_\_\_\_

**ATELIERS DU NORD LEIMER + BEYELER**  
 1401 YVERDON / SUISSE



M. P. Bozon, Genève: "Ma première Philip Morris je l'ai allumée à Boston. Depuis, j'ai toujours apprécié cette cigarette."

«En Amérique, j'ai appris à apprécier deux choses: l'efficacité des méthodes. Et le goût Philip Morris.»

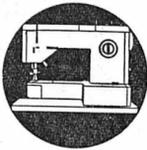


Ici ou là-bas, Philip Morris est synonyme de qualité, de tabacs fins.

Et ce sont les mêmes personnes ici comme en Amérique qui fument Philip Morris. Les personnes de caractère qui savent ce qu'elles veulent.

Philip Morris. Quality and Prestige.

PFAFF



La seule machine à coudre de ménage au monde avec le double entraînement Réglage par simple bouton universel. Démonstration sans engagement chez

A. GREZET

Rue du Seyon 24 a 2000 Neuchâtel Tél. (038) 25 50 31.

Modèles

pour permanente et teintures sont cherchés. Haute qualité. Jeunesse-Coiffure, tél. 25 31 33.

Pour insérer une petite annonce au tarif réduit de 30 centimes le mot

vous avez la possibilité de passer à notre bureau de réception, 4, rue Saint-Maurice, ou d'inscrire votre annonce au dos du coupon d'un bulletin de versement postal.

Ces annonces ne sont pas acceptées par téléphone et elles doivent être payées avant leur parution. Les annonces commerciales ainsi que les annonces pour la vente de véhicules à moteur ne sont pas admises dans la catégorie des petites annonces.

Offre d'échange aux actionnaires d'Ursina-Franck S.A., Berne

Lors de leurs assemblées générales ordinaires du 5 resp. du 6 mai 1971, les actionnaires d'Ursina-Franck S.A., Berne, et ceux de Nestlé Alimentana S.A., Cham et Vevey, ont décidé, sur proposition de leur conseil d'administration, la fusion des deux sociétés. Tous les actifs et passifs d'Ursina-Franck S.A. ont été ainsi repris par Nestlé Alimentana S.A. par la voie de la succession à titre universel, selon les dispositions de l'article 748 du Code fédéral des Obligations. Les intéressés peuvent prendre connaissance du rapport des fondateurs auprès des banques soussignées.

Les actionnaires de Nestlé Alimentana S.A. ont en outre décidé, pour réaliser la fusion, d'augmenter le capital social de Fr. 234.720.000.— à Fr. 259.920.000.—, par l'émission de 252.000 nouvelles actions au porteur d'une valeur nominale de Fr. 100.— chacune et entièrement libérées. Dans le même but, Unilac Inc., Panama, a émis 252.000 nouvelles actions ordinaires d'une valeur nominale de US \$ 12 chacune et entièrement libérées. Les nouvelles actions au porteur donnent droit au dividende pour les exercices 1971 et suivants. Leur cotation aux bourses de Zurich, Bâle, Genève, Berne et Lausanne sera demandée.

Dès le 25 novembre au 31 décembre 1971, les banques soussignées procéderont à l'échange des actions Ursina-Franck S.A., au porteur et nominatives, contre des actions au porteur Nestlé Alimentana S.A., avec actions ordinaires Unilac Inc. de même numéro, aux conditions suivantes:

- 1. Deux actions nominatives, ou deux actions au porteur, ou une action nominative et une action au porteur Ursina-Franck S.A., d'une valeur nominale de Fr. 100.— chacune, pour une action au porteur Nestlé Alimentana S.A., de Fr. 100.— de valeur nominale avec action Unilac Inc. de même numéro, de US \$ 12 de valeur nominale.
2. Les actions Ursina-Franck S.A., nominatives et au porteur, doivent être présentées pour échange avec les coupons Nos 4 et suivants ainsi que le talon.
3. Les nouvelles actions Nestlé Alimentana S.A. au porteur avec actions Unilac Inc. de même numéro sont munies de coupons Nos 14 et suivants.
4. Pour des raisons techniques, les actionnaires d'Ursina-Franck S.A. sont priés de ne pas envoyer leurs titres directement à Nestlé Alimentana S.A., sans passer par une banque. Les actions peuvent être présentées pour échange auprès de toute banque suisse.
5. Le droit de timbre fédéral sur titres pour les nouvelles actions jumelées Nestlé Alimentana S.A./Unilac Inc. est pris en charge par Nestlé Alimentana S.A.
6. Les banques sont prêtes à servir d'intermédiaires pour l'achat ou la vente de l'action Ursina-Franck S.A. constituant un rompu en cas de possession d'un nombre impair d'actions Ursina-Franck S.A.
7. Les actionnaires qui ne détenaient le 5 mai 1971 qu'une seule action Ursina-Franck S.A. ont le droit de participer à un arrangement spécial annoncé déjà avant la fusion, qui en outre leur permettra d'exercer à l'avenir un droit de vote dans les assemblées générales de Nestlé Alimentana S.A. Les actionnaires qui s'intéressent aux détails de cet arrangement spécial et qui sont en mesure de prouver qu'ils ne détenaient le 5 mai 1971 qu'une seule action Ursina-Franck S.A., sont priés de s'annoncer par écrit à une des banques mentionnées ci-après et cela avant la fin du délai d'échange précité.
8. Pour les actionnaires d'Ursina-Franck S.A. qui ont leurs titres en dépôt auprès d'une banque, l'échange sera effectué par celle-ci sans ordre particulier.

Le 24 novembre 1971

- CREDIT SUISSE, ZURICH
SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE, BALE
UNION DE BANQUES SUISSES, ZURICH
BANQUE POPULAIRE SUISSE, BERNE
LOMBARD, ODIER & CIE, GENÈVE
PICTET & CIE, GENÈVE
ARMAND VON ERNST & CIE, BERNE
BANQUE CANTONALE DE BERNE, BERNE
BANQUE COMMERCIALE A ZURICH, ZURICH
SOCIÉTÉ PRIVÉE DE BANQUE ET DE GÉRANCE, ZURICH

Papeteries de Serrières S.A. CONVOCATION à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires

mardi 30 novembre 1971, à 11 h 30

au rez-de-chaussée de l'hôtel Du Peyrou, à Neuchâtel

Ordre du jour:

- 1. Procès-verbal
2. Rapport du conseil d'administration sur l'exercice 1970-71 arrêté au 30 juin 1971
3. Rapport des vérificateurs de comptes
4. Approbation des comptes
5. Décharge aux organes sociaux
6. Nomination d'un administrateur
7. Nominations statutaires
8. Divers

Le bilan et le compte profits et pertes, le rapport de gestion, les propositions concernant l'emploi du bénéfice net, et le rapport des vérificateurs de comptes sont à la disposition des actionnaires, au siège social, dès le 20 novembre 1971.

Les cartes d'admission seront délivrées jusqu'au 25 novembre 1971 par la Direction de Papeteries de Serrières S.A. sur justification de propriété par attestation de banque, avec indication des numéros des titres.

Serrières, le 20 novembre 1971 Le conseil d'administration



TOURING CLUB SUISSE SECTION NEUCHATELOISE

Mardi 30 novembre, à 20 h 30, en la Salle des conférences, à Neuchâtel

M. Fernand GIGON

parlera du

PARI ASIATIQUE

Un débat suivra la conférence.

Entrée libre et gratuite.



EXPÉDITIONS AU SAHARA en LANDROVER

Passeport pour l'inédit, la liberté, la belle aventure. Circuits choisis pour voyageurs authentiques, pour amoureux de paysages intacts et d'une prodigieuse beauté.

Départs de Genève par avion, sur Tunis et Alger, de novembre 1971 à mai 1972

- 1 semaine dans le désert tunisien Fr. 998.—
2 semaines dans le Sahara algérien (Hoggar et Tassili) Fr. 1 990.—
3 semaines dans le Sahara algérien Fr. 2 680.—
4 semaines dans le Sahara algérien (Hoggar, Agadès et Tassili) Fr. 4 200.—

Demandez sans tarder le programme détaillé à votre agence de voyages Lavanchy S.A., rue de Bourg 15, Lausanne. Tél. (021) 20 36 31.

Succursales à Genève, Vevey, Morges, Yverdon, Sion.



FOURRURES - FOURRURES - FOURRURES

BORNAND & CIE - Tél. (038) 57 13 67

Commerce de fourrures - Elevage de visons



vous propose en visons divers d'élevage et sauvages, ses MANTEAUX, BOLÉROS, ÉTOLES, COLLIERS, CHAPEAUX

Ainsi que ses pelleteries en ASTRAKAN, SWAKARA, BREITSCHWANZ, RAGONDIN, OCELOT, LÉOPARD et toute la gamme des manteaux en MORCEAUX ET PATTES DE VISON

Fermé le lundi

SEL À DÉGELER

Sacs de 50 kg à prix très avantageux, pris sur place.

Station-Service et Self des Deures

Clerc & Loew

Tél. 31 32 32

PATRIC

COLOMBIER

VENTE DIRECTEMENT DE LA FABRIQUE...

coupons et restes de jersey, ainsi que vêtements ayant de légers défauts. Ensembles pantalons, costumes, robes, robes de grossesse et robes pour fillettes.

Tél. (038) 41 24 47

Avenue de la Gare 16

PATRIC

Les restaurants BEAULAC Snack bar H. Prod'Hom Tél. 038 24 42 42 Neuchâtel



ATTENTION

Vu le succès remporté

par notre

QUINZAINES ALSACIENNES

nous avons le plaisir de vous informer que nous jouons les prolongations quelques jours

DEMANDES D'EMPLOIS

Orfèvre

de 20 ans, des mieux qualifiés, cherche nouvel emploi à Neuchâtel, pour janvier 1972. Faire offres à K. Wyss, Giacomettistrasse 4, 3006 Berne.

Jeune dessinateur en bâtiments

cherche place d'aide-chef de chantier

Entrée immédiate ou à convenir. Ecrire sous chiffres 14-350094, à Publicitas, 2800 Delémont.

Employé de commerce

26 ans, cherche emploi pour 1 1/2 année. Adresser offres écrites à CM 2704 au bureau du journal.

Jeune fille

cherche place jusqu'au printemps prochain dans famille avec petits enfants et où elle aurait l'occasion de se perfectionner dans la langue française. Faire offres à: Famille Schneider-Schmoker 2576 Lüscherz (au bord du lac de Bière) Tél. (032) 88 13 48.

Perdus-Trouvés

Trouvé chien genre caniche noir à Colombier. Tél. (038) 31 76 56.

BONNE RÉCOMPENSE

à la personne qui rapportera ou renseignera sur 2 chiens moyens, poil long, noir et blanc, égarés depuis 5 semaines de Colombier.

Tél. (038) 61 19 05 ou (038) 31 76 56.

DEMANDES À ACHETER

J'achète JULES VERNE de la collection «HETZEL» bleue et rouge. Tél. (038) 46 11 15

L'IMPRIMERIE CENTRALE NEUCHATEL achète

CHIFFONS

toile et coton, dimensions minimales: 30 cm x 30 cm, propres, blancs et couleurs

«LE PÈRE GORIOT», avec Charles Vanel (ci-dessus, Photo TV roman-  
de) dans le rôle du Père Goriot et Barbara Laage (la duchesse de  
Langeais).

Vendredi 26 novembre à 20 h 45 (couleur)

En attendant Noël, la TV romande vous présentera

Dans un mois  
Noël!  
Notre cadeau:  
un magnifique  
TÉLÉVISEUR  
EN COULEUR  
grâce à notre  
MINI-CONCOURS  
DES SPEAKERINES  
DE LA  
TV ROMANDE  
C'est un jeu  
amusant  
facile  
gratuit  
Lisez les détails  
en page III



HERDOMADAIRE PARAISSANT LE MERCREDI No 100 NEUCHÂTEL, 25 NOVEMBRE 1971

**FAN**  
L'EXPRESSION  
MAGAZINE

Haute coiffure  
Schward  
24 20 20  
avenue de la Gare 1

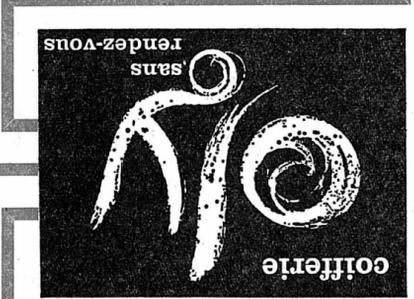
TV 7 JOURS - TRIBUNE ROMANDE

rues saint-maurice 11  
et saint-honoré  
4<sup>me</sup> étage  
(immeuble hassler)  
tel. (038) 24 66 88

indice 10% en sus

permanente  
à partir de fr. 25.-  
coloration  
fr. 16.50 et 18.-  
mises en plis comprises

- sans rendez-vous
- sans interruption
- service impeccable
- 15 spécialistes à votre disposition



unique à  
neuchâtel  
salon ultra-moderne de la coiffure féminine  
60 places

**DANS UN MOIS NOËL!** Vos enfants déjà en parlent et en rêvent. Seront-ils prêts au jour J ?  
Voici deux thèmes de réflexion et de discussion (L'OBÉISSANCE ET L'ARGENT DE POCHE), qui sont d'ores et déjà  
d'actualité, dans la perspective de la grande fête, la reine des fêtes des enfants.

**VOS ENFANTS VOUS OBÉISSENT-ILS ?**

Le soir de Noël apparaît soudain le Père Noël, avec souvent des allures de Père Fouettard. Il le dit ouvertement : « Je n'apporte de cadeaux qu'aux petits garçons et aux petites filles qui ont obéi à leurs parents. » Il est encore temps de faire en sorte que des petits très obéissants se présentent devant le Père Noël. Voici en quelques lignes la marche à suivre, où l'on s'apercevra qu'une bonne conduite ne dépend pas uniquement des enfants...

« Comment les faire obéir ? Une question grave que ne manqueront pas de se poser bien des parents. Mais pourquoi ne pas y réfléchir tout de suite ? « Je lui donne un ordre et il n'obéit pas... il refuse tout net, ou bien il oppose la force d'inertie... il a toujours quelque chose de plus urgent à faire... » La trêve des vacances, bien que lointaine n'aura pas contribué à améliorer la situation : la plupart des enfants ont joui d'une plus grande liberté, d'une certaine indépendance ; les parents ont été moins fermes, comment reprendre adroitement les choses en main, comment faire retrouver le goût de l'obéissance à nos enfants ?

L'OBÉISSANCE N'EST PAS UNE VERTU INNÉE, c'est une habitude qui s'acquiert petit à petit, avec des périodes orageuses de révolte et de refus.

Il existe différentes manières de se faire obéir : optez-vous pour la manière forte, pour la douceur ou pour la persuasion ? Allez-vous menacer, punir, corriger, ou au contraire promettre une récompense ? Allez-vous faire appel à la sensibilité de vos enfants ou leur parler comme à des grands ?

— LA PEUR D'UNE BONNE CORRECTION serait-elle le commencement de la sagesse pour les plus récalcitrants ? C'est possible. Une fessée de temps à autre peut être salutaire ; il ne faudrait cependant pas en abuser, la violence n'a jamais donné de résultats positifs en matière d'éducation. Si l'enfant obéit, sous la contrainte, il n'en nourrit pas moins amertume et colère, voire mépris pour des parents qui ne savent que recourir à la force pour arriver à leurs fins. Le bien, le mal n'auront guère de sens pour lui ; il ne songera plus qu'à esquiver les coups.

— LA RÉCOMPENSE SYSTÉMATIQUE n'est pas, elle non plus, sans danger. L'enfant ne prendra pas l'habitude d'obéir, parce que c'est bien ainsi, mais uniquement en fonction de ce qui lui sera accordé. Il ne s'intéressera qu'aux actions qui rapportent, refusera son accord dans les autres cas, ou réclamera tout simplement son dû.

— DOIT-IL OBÉIR « POUR FAIRE PLAISIR » ? Mais n'est-ce pas alors ce que font inconsciemment tous les enfants qui aiment leurs parents ? Il ne faut cependant pas exploiter cette corde sensible et établir en quelque sorte un certain chantage. Un tel comportement peut troubler profondément un jeune enfant, lorsqu'il commet quelque sottise, et nuire à son équilibre.



Elle fait semblant de se concentrer sur son orange. Mais elle a parfaitement entendu l'ordre que sa maman vient de lui donner. Elle fait la sourde oreille. Elle sait déjà, à trois ans que son charme fera peut-être fléchir sa maman.

à bien. Il ne saurait donc pas se passer de la fermeté et de l'autorité bienveillante de ses parents.

En définitive, il ne suffit pas d'un moyen unique pour arriver à se faire obéir ; il faut un ensemble de procédés, qui varieront avec l'âge et le caractère des enfants. Pour les plus jeunes, un ordre de papa ou de maman ne doit pas se discuter ; mais au fur et à mesure qu'ils grandissent il est indispensable de leur accorder une possibilité de discussion.

Pour nous faire obéir, n'avons-nous pas, nous parents, des attitudes à adopter qui favoriseront nos rapports avec nos enfants ? Nous serons d'autant mieux entendus que nous saurons donner les ordres avec calme, maîtrise et fermeté. L'énerverment, les cris, les paroles contradictoires nuiront toujours au résultat désiré. Nous ne multiplierons pas sans raisons ces ordres qui risqueraient d'entraver la liberté à laquelle nos enfants peuvent déjà prétendre. Le vocabulaire employé aura lui aussi une grande importance. Les malentendus, en matière d'obéissance, peuvent toujours être lourds de conséquence. Un enfant qui ne comprend plus finit par ne plus écouter ce qu'on lui demande. (ARDO) Andrée NOEL

**Beaucoup, un peu ou pas d'argent de poche pour vos fils et vos filles ?**

Le premier « Parlement des enfants » s'est tenu ces jours-ci à Hanovre, réunissant, sur l'initiative d'un jeune pédagogue allemand, Reinhard Schamuhn, une trentaine de gosses de six à seize ans. Entre autres sujets, ces parlementaires en culotte courte avaient à discuter du problème on ne peut plus actuel de l'argent de poche. Les parents doivent-ils en donner beaucoup ou parcimonieusement, voire pas du tout ? L'argent de poche augmente-t-il ou diminue-t-il le sens moral des enfants, et même leur responsabilité ; resserre-t-il ou détériore-t-il leurs rapports avec les parents, etc... ?

En règle générale, les « petits » sont réticents, en réalisant le côté « dépendance des parents » de cette... institution. « — Si tu n'es pas sage, si tu ne travailles pas bien, on diminuera, on te coupera ton argent de poche ! » Menace dont se plaignent les plus de douze, treize, quatorze ou quinze ans. Plus on est grand, plus on est contre cette tutelle financière.

D'autres, surtout parmi les plus petits, ont des idées qui rejoignent l'utopie sociale, en préconisant que tout soit gratuit, l'entrée au zoo, les bonbons, les albums d'enfants, etc... Ainsi, on n'aura plus besoin d'argent de poche.

Quand papa « emprunte ». LE CONTENU DE LA TIRELIRE. Autre aspect du problème : comment employer l'argent de poche. Le dépenser entièrement, en mettre une partie dans la tirelire, voire à la caisse d'épargne ?

Bon nombre de gosses ne sont pas hostiles à l'épargne (une propagande habile et intense les y incite), mais certains se plaignent que leurs économies mises dans la tirelire... disparaissent ou diminuent un jour. Maman ou papa en avait besoin et les a « empruntées »... sans prévenir leur rejeton. C'est une mauvaise politique. Les enfants sont plus méfiants et plus intelligents qu'on ne le pense. Ils remarquent ces indécisions et non seulement en tiennent rigueur à leurs parents, mais leur déception rejaillit sur leurs conceptions générales sur l'honnêteté.

Une proposition fut faite au « Parlement des enfants » d'Hanovre, afin que l'argent de poche soit proportionnel aux notes en classe des intéressés. L'accueil a été en général favorable : suppléments pour les bonnes notes, et pénalités pour les mauvaises. Seuls quelques cancracs, probablement chroniques, ont voté contre.

On croit généralement que l'argent de poche empêche les enfants de commettre des petits vols et larcins. Le principe ainsi énoncé est faux, du moins en ce qui concerne les gosses aux parents généreux.

LA GÉNÉROSITÉ MÈRE DU VOL !

Il est prouvé, en effet, que les jeunes qui ont relativement beaucoup d'argent, veulent en avoir très souvent, encore plus. Ils se sont habitués à certaines facilités, certaines dépenses ; pour les satis-

faire, ils puisent le cas échéant dans le sac à main de leur mère, ou le portefeuille de leur père.

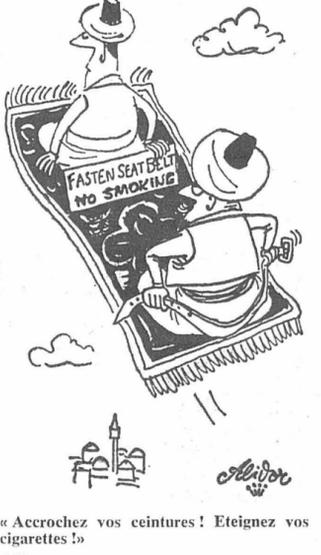
D'après une enquête faite à Nuremberg, trente-huit pour cent des enfants, même de quatorze à quinze ans, touchent dix à vingt marks par mois, et vingt-neuf pour cent, entre vingt et trente marks.

D'autres, qui, en principe, ne touchent rien, gagnent davantage par de menus travaux, tant à la maison, en lavant la voiture de leur père, ou en distribuant des journaux aux abonnés. D'après une étude de marché, trente-neuf pour cent seulement des vingt et un millions et demi de jeunes qui vivent chez leurs parents en Allemagne fédérale reçoivent de l'argent de poche, dont le montant s'élève par an à un milliard et demi de marks.

Somme énorme dont les divers commerces et industries ouest-allemands tiennent naturellement compte, et qu'ils essaient de capter à leur profit. Cependant, ce fait signifie également que soixante et un pour cent des mêmes jeunes ne reçoivent rien, ce qui — le Parlement de Hanovre l'a encore confirmé — constitue une frustration « dangereuse ». (ARDO) V.-A. CHOLLET

**Livres guides pour les moins de dix ans**

Il y a un moment de la vie où l'enfant doit s'adapter au monde qui l'entoure et prendre conscience ce qu'il peut apporter aux autres. Les cadeaux de Noël fournissent une excellente occasion de lui en indiquer la voie. Voici deux livres pour enfants qui seront très bien accueillis par les petits — et les grands. Nestor Von Gebhardt dans La Petite Fille d'ailleurs (G.P.) et Susy Pasque dans Cabri tout seul (Magnard) ont su remarquablement évoquer cette difficulté d'intégration du petit à un milieu qui lui paraît au premier abord hostile parce que simplement inconnu. Les problèmes que pose la mobilité sociale contemporaine ont intéressé, eux, Kay Hangard, avec l'obligation qu'elle impose à l'enfant de surmonter à la fois les handicaps du langage et de la civilisation. L'auteur apporte un nouveau témoignage qui peut aider une recherche de meilleure compréhension internationale : son roman est d'une délicatesse de nuances assez rare. Évoquant les contrastes des tempéraments et des races et aussi les originalités de personnalités, le récit conduit le jeune lecteur — (à partir de 8-9 ans) — à regarder « l'autre » au-delà des nationalités, à l'aimer comme il est, avec ses défauts et ses qualités : Miki est Japonaise et doit s'habituer à vivre aux États-Unis. Aurait-elle connu les mêmes problèmes d'insertion en Suisse ? Un petit livre qui provoque beaucoup de questions et peut entraîner une conversation enfant-adultes, très importante. Janine DESPINETTE



« Accrochez vos ceintures ! Éteignez vos cigaretttes ! »



**BONNE CHANCE A TOUS !**

blies dans notre journal.

9. Le nom et la photo du gagnant seront publiés dans notre journal, 4, rue Saint-Maurice, à Neuchâtel, avant Noël.

8. Sans bourse délier, sans aucune obligation d'achat, le gagnant devra retirer son télé-viseur COULEUR GRUNDIG au siège de l'entreprise, à Neuchâtel, le mardi 15 décembre prochain.

7. Les ex aequo éventuels seront départagés par tirage au sort en présence d'un notaire.

6. LE GAGNANT sera celui qui aura obtenu le plus grand nombre de voix grâce à ce jeu concours.

5. Votre carte postale doit nous parvenir avant lundi 20 décembre 1971 à minuit, le cachet Example: -7-18 376

**EN VOICI LE RÉGLEMENT :**

1. A partir d'aujourd'hui paraîtra chaque jour, jusqu'au mercredi 15 décembre inclus, dans l'éditorial de l'actualité, du cinéma, du théâtre ou de la télévision.

2. Essayez de la découvrir, en feuilletant la FAN-L-EXPRESS ou l'ACTUALITÉ, du cinéma, du théâtre ou de la télévision.

3. Parmi les dix-neuf photos que nous publions pour vous faciliter la tâche.

4. Dites-nous quelle est la SPEAKERINE préférée, et indiquez-nous combien de lecteurs de FAN-L-EXPRESS participent à ce jeu-concours la désigneront comme leur préférée.

5. Pour cela, envoyez-nous une carte postale affranchie portant

— AU RECTO, votre adresse

— AU VERSO, le numéro de la photo représentant votre SPEAKERINE préférée et le nombre de voix qu'elle obtiendra par notre jeu-concours.

**DANS UN MOIS NOËL**

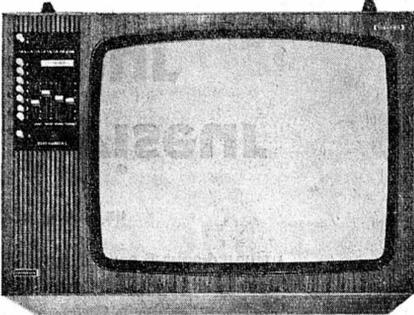
Participez à notre **MINI-CONCOURS** des speakerines de la TV Romande

**TÉLÉVISEUR EN COULEUR ?**

Vous recevrez gratuitement, sans bourse délier, ce magnifique **TÉLÉVISEUR EN COULEUR ?**

**ENTièrement gratuit**

**C'EST UN JEU AMUSANT, FACILE**

**collaborateurs (trices)**

Nous cherchons

de plus de 50 ans.

— Etes-vous ménagère, retraité, sans profession...  
— Aidez-vous le contact humain...  
— Dites-vous quelle est la tâche la plus intéressante de votre métier? ...  
— La FISA peut réaliser vos vœux, car nous cherchons des enquêteurs pour sondage d'opinion et interviews.

Si un travailleur accessoire de la plus grande équipe d'enquêteurs en Suisse vous intéresse, téléphonez ou écrivez à :

FISA, Mme Roulin, ch. Pré de Lug 1, 1258 Certoux.  
Tél. (022) 71 24 47.

(Notre réseau comprend suffisamment d'étudiants, nous prions ceux-ci de ne pas répondre à notre offre.)

Nom :  
Prénom :  
Adresse :  
No postal et lieu :  
No tél. :  
Profession :  
Année de naissance :

**REPRÉSENTANT**

engageons un

leurs appelé à d'autres fonctions, nous Pour remplacer un de nos collaborateurs

Nous offrons une place stable avec beaucoup de possibilités.

Portefeuille clients commerciaux existant.

Ecrire sous chiffres AS 64 237 N, aux Annonces Suisses S.A., « ASSA »

2001 Neuchâtel.

**7 JOURS SUR 7**

dans

**FAN-L-EXPRESS**

TRIBUNE ROMANDE

MAGAZINE

**LE SOIR**

Vous êtes agréables, nous recevons également le soir et le samedi matin. Tél. (038) 33 19 55

**LE SOIR**

Neuchâtel, Tél. (038) 25 37 21.

ce du personnel, Portes-Rouges 55, Faire offres ou se présenter à l'Office grande entreprise.

Présidents sociaux d'une

**UNE AUXILIAIRE**

CARRÈLS : (éventuellement une gérante)

**UN GÉRANT**

CORNAUX :

**UNE VENDEUSE**

GORGIER :

**UNE VENDEUSE**

CORTAILLOD :

**UNE VENDEUSE**

VAUSEYON :

ses succursales de

NEUCHÂTEL engage pour

**pop**

**SUISSE ROMANDE**

11.30 Table ouverte

12.45 Bulletin de nouvelles du téléjournal

12.50 Télé-hebdo

13.15 Rendez-vous

13.40 A vos lettres

14.15 Il faut savoir

**14.20 (C) Le Roi et moi**

Un film interprété par Deborah Kerr, Yul Brynner

16.10 (C) Cher oncle Bill

16.40 Instants de loisirs

17.50 Sport-première

18.00 Téléjournal

18.05 Football

19.00 L'E.P.E.R. ou l'argent pour les autres

19.20 Horizons

19.40 Téléjournal

19.55 Les actualités sportives

**20.25 (C) Mandrin**

3me épisode

21.25 Trois grandes cités aux prises avec la guerre

22.15 Point de vue

22.25 Téléjournal

Artistes de la semaine

22.35 Méditation

**FRANCE I**

9.10 Télé-matin

9.15 Un, deux, trois

9.30 La source de la vie

10.00 Présence protestante

11.00 Messe

12.00 Dernière heure

12.02 La séquence du spectateur

12.30 Musique en 33 tours

13.00 Télé-midi

13.15 Ne mangez pas les marguerites

13.45 Monsieur Cinéma

14.30 Télé-dimanche

**17.20 Le Monocle rit jaune**

Un film de Georges Lautner

Avec : Paul Meurisse

19.10 Place au théâtre

19.45 Télé-soir

20.10 Sports-dimanche

20.40 La Maison de bambou

Un film de Samuel Fuller

**22.20 Ombre et lumière**

23.10 Télé-nuit

**DIMANCHE**

28 NOVEMBRE

**Le Roi et moi**

Suisse romande : 14 h 20



Cette comédie musicale tirée du roman de Margaret Landon, « Anna et le roi de Siam », est une œuvre où l'humour est mêlé à une aventure sentimentale, où la tradition s'oppose à l'évolution du modernisme, le tout accompagné d'agréables pages musicales rehaussées d'une chorégraphie de qualité. L'exotisme pittoresque de l'Orient ajoute encore à ce divertissement où apparaît pour la première fois un nouveau venu au crâne entièrement rasé : Yul Brynner aux côtés de Deborah Kerr (noire photo).

**SUISSE ALÉMANIQUE**

10.00 Faits-témoignages-objections

11.00 Télévision éducative

12.00 Informations

12.05 Panorama de la semaine

12.45 Un'ora per voi

14.00 (C) Skippy, le kangourou

14.25 (C) Lobo, le loup

15.10 (C) Piste

15.55 Harmonica

16.15 Une Belgique sûre

16.45 Dessins animés

17.00 (C) Daktari

17.50 Informations

17.55 Résultats sportifs

18.00 Faits et opinions

18.45 Le sport en fin de semaine

20.00 Téléjournal

**20.15 (C) Le Pharmacien**

Drame en 3 actes de Carlo Goldoni

21.35 (C) Paradis deuxième classe

22.25 Téléjournal

**FRANCE II**

9.00 (N) RTS Promotion

**14.30 (C) Heures polonaises**

Echange de programmes entre l'ORTF et la TV polonaise

**(C) Les Chevaliers teutoniques**

Un film d'Alexandre Ford d'après le roman d'Henryk Sienwinski

18.00 (C) Télé-sports

19.30 (C) Les animaux du monde

La faune cavernicole avec le prof. Delamare Deboutille

20.00 (C) 24 heures sur la II Magazine Journal

20.30 (C) Le Grand Public

avec Jean-Christophe Averty

22.30 (C) 24 heures dernière

**CYCLE JOSEPH LOSEY :**

**22.40 (C) Modesty Blaise**

avec Monica Vitti,

**Heures polonaises : Les Chevaliers teutoniques**

France II : 14 h 30

Les Chevaliers teutoniques, ordre hospitalier et militaire, défendaient la foi contre les hérétiques. Mais vers 1410, ils se laissent entraîner à une politique de conquête, de domination, et de violence. Jurand, le seigneur borgne de Sychow s'en émeut et prend les armes contre eux. Les Teutons, pour se venger tuent son épouse et capturent sa fille Danusia. Pour sauver sa fille, Jurand fait amende honorable sans armes et la corde au cou mais quand il comprend que les Teutons ne délivreront pas pour autant Danusia, la fureur s'empare de lui et il tue neuf adversaires avant de succomber sous le nombre.

**SUISSE ROMANDE**

16.45 Le Jardin de Romarin

17.05 Le cinq à six des jeunes

18.00 Téléjournal

18.05 (C) Demain

Le Valais

Les correspondants du service des actualités font le point sur les problèmes importants de leur canton

**18.25 Madame TV**

Pierrette Blanc, journaliste-écrivain

19.00 (C) Le Manège enchanté

19.05 (C) Quelle famille !

9me épisode

19.40 Téléjournal

20.05 (C) Carrefour

20.25 Ici Berne

par Gaston Nicole

**20.30 (C) Les Affameurs**

Un film interprété par James Stewart, Arthur Kennedy, Julia Adams

Scénario de Borden Chase d'après le roman de B. Gulick

Réalisation : Anthony Mann

**21.55 (C) Roberta Flack**

au Festival international de jazz de Montreux 1971

**SUISSE ALÉMANIQUE**

15.45 Télévision éducative

16.15 (C) Magazine féminin

17.00 La terre est ronde

18.15 Télévision éducative

18.44 Fin de journée

18.50 Téléjournal

19.00 L'antenne

19.25 (C) Parfois clair, parfois nuageux

La vie de tous les jours d'un jeune couple

20.00 Téléjournal

20.20 Magazine politique

**21.15 Le Sujet**

Film de Wolfgang Staudte d'après le roman de Heinrich Mann

23.05 Téléjournal.

**FRANCE I**

12.30 Midi-magazine

13.00 Télé-midi

13.30 Cours de la Bourse

15.00 Télévision scolaire

17.30 Télévision scolaire

18.30 Dernière heure

18.35 Vivre au présent

18.55 Pour les petits...

19.00 Actualités régionales

19.25 Rien que la vérité

Jeu de Pierre Bellemare

19.45 Télé-soir

20.15 Un mystère par jour

No 2 - Que la lumière soit

**20.30 Tempo**

une émission de Michèle Arnaud

**21.20 Les Conteurs**

Tégror en deux visages

**22.20 La rose des vents**

Emission musicale

**23.10 Cyclisme**

Les Six jours de Grenoble

23.25 Télé-nuit

**FRANCE II**

14.30 (C) Aujourd'hui, Madame

15.10 (C) Valérie et l'aventure

No 12 et fin, Le Rocher percé avec Marianne Koch et Michel Garneau

19.00 (N) Actualités régionales

19.20 (C) Colorix

19.30 (C) 24 heures sur la II Magazine

20.00 (C) Journal

**20.30 (C) Les dossiers de l'écran**

Attaque aérienne contre les barrages de la Ruhr avec Guy Darbois



(C) Briseurs de barrages

Un film de Michael Anderson d'après le livre de Paul Brickhill avec Michael Redgrave, Richard Todd, Ursula Jeans, Raymond Huntley etc.

(C) Débat

23.30 (C) 24 heures dernière

**MERCREDI**

1er DÉCEMBRE

**Les Affameurs**

Suisse romande : 20 h 30



Sans être à proprement parler un « western », ce film s'apparente néanmoins à ce genre de par son cadre, l'époque et ses scènes d'action souvent violentes. Il en diffère cependant profondément par l'importance donnée à la psychologie des personnages, ce qui renforce singulièrement la solidité et la vraisemblance de l'histoire. L'interprétation remarquable de James Stewart et d'Arthur Kennedy est par ailleurs pour beaucoup dans la qualité humaine de cette production.

Guide d'une caravane de pionniers, Glyn (James Stewart), sauve la vie d'un certain Cole (Arthur Kennedy), qui allait être pendu. Les deux hommes n'ont guère besoin de paroles pour comprendre qu'ils sont réciproquement recherchés par la police de leur Etat respectif. Mais tandis que Glyn demeure persuadé qu'il peut encore devenir un honnête citoyen, Cole est persuadé qu'il est trop tard pour lui et qu'il ne peut faire confiance à la société.

**Tempo**

France 1 : 20 h 30

Ce soir Michèle Arnaud a invité Charles Trenet, Léonie, Patrick Juvet, Ornella Vanoni, Julien Clerc, Jean-Pierre Cassel, Herbert Pagani et Barry Ryan.

**Cachotier**

On parlait de quelqu'un qui avait la réputation d'être très intelligent et très taciturne.

— Non, dit Marcel Achard, il n'est pas très intelligent. Il est seulement assez intelligent pour ne pas montrer qu'il ne l'est pas du tout.

**Dimanche à 14h30 au stade de la Maladière**

**NEUCHÂTEL XAMAX - WETTINGEN**

EN DESSOUS DE 18 ANS, ENTRÉE GRATUITE (Pièces d'identité)



Un dernier conseil : brossez aussi le bas votre imperméable pour ôter les petites éplussions. M.D.

Les bas ne sentent pas à leur place, et des souvent des mailles tirées, souvenez-vous aussi de les terner aussi doivent être pas à leur place, et des



**Profil et dos**

Il y a la fermeture éclair de la robe qui s'ouvre pas à leur place, et des souvent des mailles tirées, souvenez-vous aussi de les terner aussi doivent être pas à leur place, et des

**Une noisette de crème**

Si vous avez des cheveux courts, veillez particulièrement à la santé de votre cuir chevelu. La nuque est en effet un des points d'élection de l'acné. Si c'est votre point faible, utilisez tous les trois ou quatre jours un savon spécial à base de soufre. Laissez quelques minutes agir le produit sur la nuque et le cou. Rincez à l'eau claire. Répétez l'opération deux fois par semaine.

**3. Males de dos ?**

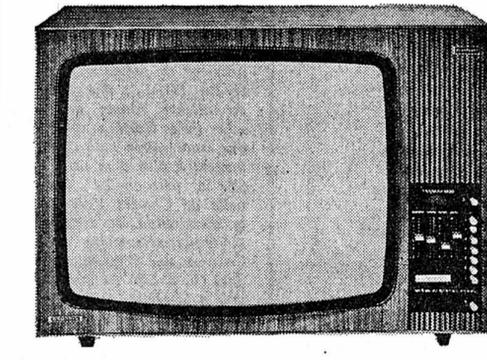
Un dernier conseil : brossez aussi le bas votre imperméable pour ôter les petites éplussions. M.D.

**Vous vous regardez toujours de face, mais... c'est pile ET face**

**Le vrai chic**

Chaque matin, avant de partir de chez vous, vous fetez toujours un coup d'œil dans votre miroir, histoire de voir si vous êtes bien coiffée, si votre rouge à lèvres est bien mis, votre robe bien repassée, vos chaussures bien cirées, bref, si rien ne cloche... côté face.

**TÉLÉVISEURS - RADIOS - HI-FI - ENREGISTREURS**

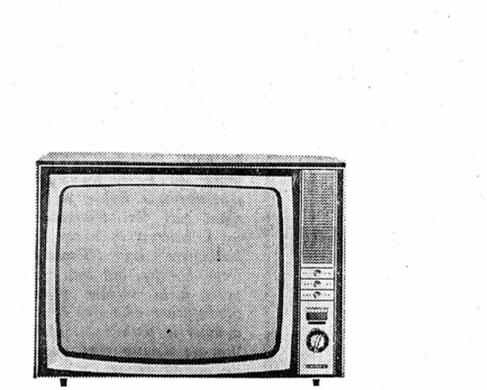


**GRUNDIG**

**COLOR**

3 modèles :  
Noyer nature  
Poli-brillant et Blanc  
**Fr. 3990.-**

**Noir-blanc et couleur... Grundig toujours le meilleur !**



P. 2001 C.H.E. portatif  
**Fr. 1148.-**

Elite 2401 C.H.E. modèle de table  
**Fr. 1298.-**



**Pour la Suisse romande : Avenue Longemalle 10, Renens (VD)**

**RF APPAREILS MÉNAGERS**

**A PRIX DISCOUNT**

Siemens - Hoover - Indesit - Philco...

Discount du Vignoble  
FORMACHON et Cie  
2022 Bevalix  
Tél. (038) 46 18 77

La Chaix-de-Fonds  
Place du Marché 6  
Discount du Marché  
(039) 22 23 26

**G. HOSTETTLER**

**RADIO**

**DISQUES**

**TELEVISIONS**

**TOUÏE LA-MUSIQUE**

Saint-Maurice 6  
Neuchâtel  
(038) 25 44 42

**AUBERGE-ROTISSERIE DE**

**LE RELAIS DES GOURMETS**

à 6 km d'Yverdon - route Yverdon - Moudon  
Tél. (024) 5 21 40

SPECIALITÉS : Scampis - Barquettes de langousses - Truites - Chateaubriand - Petits coqs - Cuisse de grenouilles

Fermé le lundi

**DETTES = ENNUIS**

N'hésitez plus. Supprimez-les par la GESTION DE DETTES.

Pour renseignements et rendez-vous à votre domicile sans engagement, tél. 021 - 95 11 50

Arrangements financiers s.à.r.l. 1510 Moudon

**Radio Saint-Blaise - Tél. 33 55 22**

**telemo**

**RADIOS**

**TV**

**PRÊTS**

**Banque Courvoisier S.A.**

Formalités simplifiées • Discretion absolue

Sans caution jusqu'à Fr. 10,000.-

Tél. (038) 24 84 Neuchâtel

Envoyez-moi documentation sans engagement

Nom \_\_\_\_\_  
Rue \_\_\_\_\_  
Localité \_\_\_\_\_

**Jeaneret & Cie SA**

**RADIO - TV - HI-FI**

APPAREILS MÉNAGERS

à la rue du Seyon...

Le centre des bonnes affaires

Concessionnaire officiel des PTT  
Seyon 26-28-30 - NEUCHÂTEL  
Tél. 24 57 77

**DINITROL**

le procédé vraiment efficace  
**CONTRE LA ROUILLE**

Test et renseignements :  
**CARROSSERIE D'AUVERNIER**

L. Grosjean  
Tél. 31 45 66

**La chasse aux 8 erreurs**

Ces deux dessins de LAPLACE sont en apparence identiques. En réalité il y a entre eux 8 petites différences. TROUVEZ-LES !

**Pouvez-vous les découvrir ?**

**SOLUTION :** 1 - Manche non indiquée sur le poignet gauche du peintre. 2 - Son pouce plus haut au-dessus de la palette. 3 - Chaine plus longue derrière le talon du peintre. 4 - Montant central du chevalet plus long en haut. 5 - Un tour de fil en plus sur le piquet de droite. 6 - Socle du pied gauche du chevalet plus large. 7 - Au pied de la fenêtre, profil incomplète en haut. 8 - Fenêtre incomplète en haut.

**Bonheur**

Lors d'un défilé, un pigeon qui survolait la tribune officielle laissa tomber quelque chose sur l'habit d'un ancien ministre qui assistait à la cérémonie :

— Cela porte bonheur, monsieur le ministre, dit un voisin.

— Peut-être ! admit l'ex-ministre ; mais porte-bonheur pour porte-bonheur, j'aurais préféré qu'il laisse tomber un trèfle à quatre feuilles !

**Mignon**

Un brave homme entre dans un magasin de radio télévision.

— Je voudrais un poste à ondes courtes, dit-il au vendeur.

— Vous avez le choix, dit le vendeur, tous ces postes-là sont à ondes courtes !

Le client en saisit un :

— Vous me garantissez que celui-ci est à ondes courtes ?

— Mais, oui monsieur !

— C'est que j'y tiens beaucoup !

Le vendeur ne cache pas sa surprise :

— Est-il indiscret de vous demander pourquoi vous tenez à ce point aux ondes courtes ?

— C'est que, fait l'homme, j'ai un tout petit appartement...

**Enfin**

Pendant vingt-trois ans, c'est elle qui avait commandé la maison. Puis, après vingt-trois ans, il mourut. Chez le notaire, devant la veuve éplorée et les autres membres de la famille, on ouvrit le testament. Et le notaire commença la lecture :

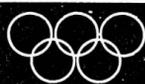
— Ceci est ma première volonté...

**Journaliste**

Henri Béraud a raconté un jour, ses débuts dans le journalisme :

— Je fus chargé de mentionner le passage de Monsieur Henri Bordeaux dans la Gironde. Mon titre fut aussitôt trouvé : « Monsieur Henri Bordeaux à Bordeaux ! ». C'était clair. D'une telle clarté que le secrétaire de rédaction me pria de trouver autre chose. Un second titre : « Monsieur Henri Bordeaux dans la Gironde ! » n'obtint pas plus de succès. Il me fallait être plus précis sans répéter le mot « Bordeaux » deux fois. Que faire ? Je fis composer le titre suivant : « Monsieur Bordeaux chez lui ! ». Le lendemain, on me pria de prendre la porte !

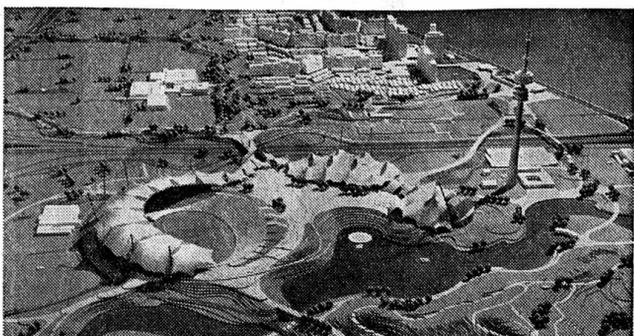




# Munich 1972

## Avant-première des Jeux Olympiques d'Eté Munich 1972

Nous avons le très grand plaisir de vous inviter à venir visiter notre présentation des Jeux Olympiques d'Eté - Munich 1972.



Vous pourrez voir une maquette en relief présentant toutes les installations actuellement en construction, ainsi que toute une série de panneaux (affiches et photos) détaillant l'ensemble du complexe «Olympiades 1972».

Du 23 au 28 novembre dans les vitrines de

(038) 25 94 12  
Neuchâtel

# auto Senn

Pierre-à-Mazel 43

Nous nous réjouissons de vous accueillir!

# AUDI NSU

La technique est notre passion



**COJO** NEUCHÂTEL

### Avis

à nos clients prévoyants!

Les carnets collecteurs  
**TIMBRES DE NOËL**  
sont valables dès ce jour  
dans tous nos magasins  
à l'exception de  
nos magasins discount

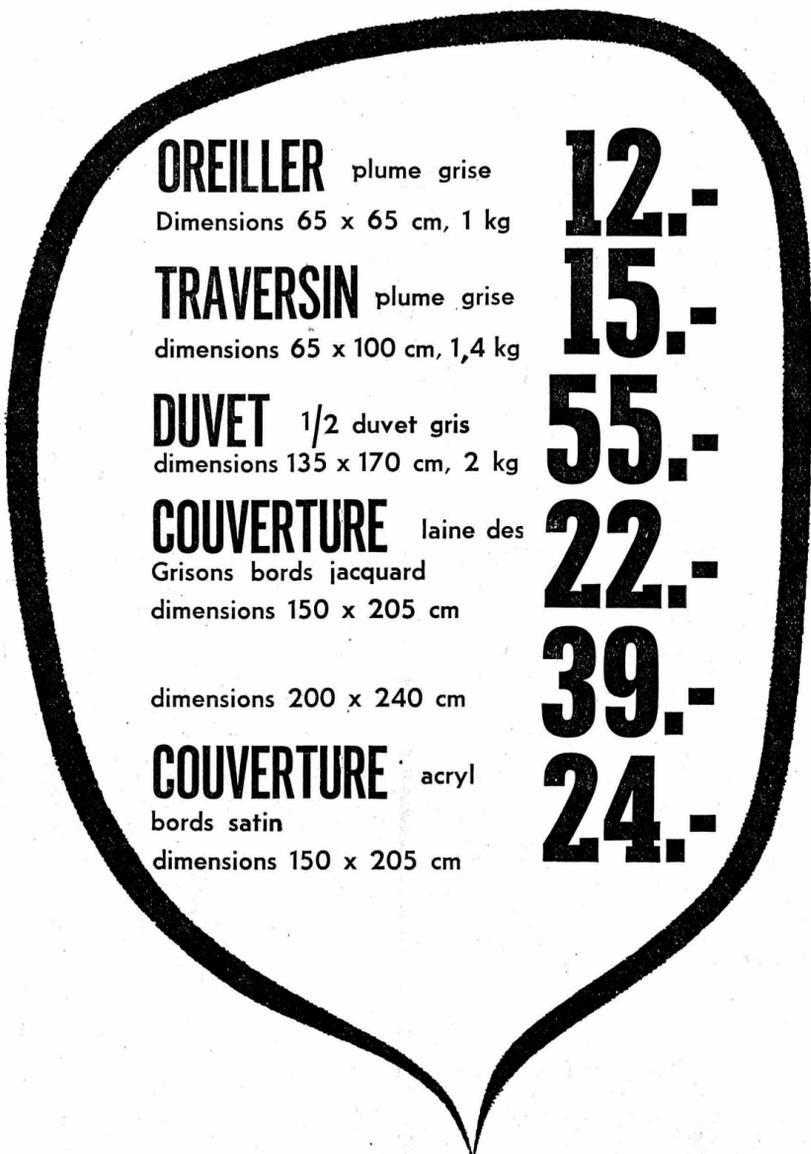
**COJO** NEUCHÂTEL

## COMMERÇANTS

Ne vous creusez pas la tête pour vos problèmes de publicité. Nous avons pour les résoudre un service à votre disposition.

Feuille d'avis de Neuchâtel

## TOUTE LA VILLE EN PARLE



**OREILLER** plume grise

Dimensions 65 x 65 cm, 1 kg

**12.-**

**TRAVERSIN** plume grise

dimensions 65 x 100 cm, 1,4 kg

**15.-**

**DUVET** 1/2 duvet gris

dimensions 135 x 170 cm, 2 kg

**55.-**

**COUVERTURE** laine des

Grisons bords jacquard

dimensions 150 x 205 cm

**22.-**

dimensions 200 x 240 cm

**COUVERTURE** acryl

bords satin

dimensions 150 x 205 cm

**39.-**

**24.-**

Notre jubilé est sous le signe  
du choix, de la qualité... et des prix!

# 50 ANS DE JEUNESSE



## AU LOUVRE

La Nouveauté SA

A vendre  
**machine comptable**  
**NCR 332-20**

En parfait état. Prix Intéressant.  
Tél. (038) 24 22 66.

Véhicules à moteur  
et accessoires

A vendre  
**Moto**  
**Yamaha**

250, 1968,  
expertisée.  
Garage F. FATTON  
Tombet 13  
2034 Pesoux.  
Tél. (038) 31 72 50.  
31 73 50.

Occasions  
hiver  
expertisées

VW 1300, 1966,  
2800 fr.  
VW 1200, 1700 fr.  
VW 1200, 1500 fr.  
Renault R 16, 1967,  
4500 fr.  
Peugeot 404, 1967,  
4600 fr.  
Tél. 31 25 81  
24 53 15.

A vendre,

**Toyota**  
**Corolla**  
**1100 DL**

modèle 1969, verte,  
en très bon état.  
Garage du  
Val-de-Ruz,  
Boudevilliers.  
Tél. (038) 36 15 15.

Pour cause Imprévue

**MG Midget**  
**MK III - neuve**

Petite voiture sportive, 6,48 CV,  
couleur « british racing green »,  
intérieur simil havane assorti.  
Voiture équipée de ceintures,  
jantes spéciales, dossiers inclinables,  
etc.  
**Prix Intéressant**  
GARAGE PLACE CLAPARÈDE S.A.  
Genève — Tél. (022) 46 08 44.

A vendre

**orgue**  
**Hammond**

T-200-1,  
batterie incorporée,  
instrument à l'état  
de neuf.  
Tél. (038) 25 14 05.

A vendre, de particulier,  
**Volvo 144 ou 144 S**

Reprise éventuelle d'une petite  
voiture.  
Tél. (038) 46 11 35.

La jeunesse  
des Peugeot d'occasion  
est proverbiale



**PEUGEOT**

Construites pour durer, les voitures PEUGEOT 504, 404, 304 et 204 vous offrent un maximum de sécurité avec un minimum de frais d'entretien, même achetées d'occasion.

L'OCCASION DU JOUR

**PEUGEOT 404 Superluxe**

1966, 9 CV, rouge, toit ouvrant, intérieur cuir, moteur révisé. Grand choix de voitures expertisées et garanties. Facilités de paiement - Essais sans engagement.

**GARAGE DU LITTORAL**

M. et J.-J. SEGESSEMAN & C<sup>IE</sup>  
Pierre-à-Mazel 51 - Tél. 25 99 91  
Neuchâtel - Début route des Falaises

Occasions  
expertisées :

**Austin**  
**Cooper**  
1970  
**Fr. 5800.-**

**2 Austin 1000**  
1969  
**Fr. 4300.-**

**Ford 17 M**  
**Fr. 2900.-**

**Jaguar**  
**MK 10**  
**Fr. 3800.-**

**Renault 6**  
1970  
**Fr. 5600.-**

**Vauxhall**  
**Ventora**  
1968  
**Fr. 5800.-**

**Vauxhall**  
**Viva**  
1969, 20.000 km  
**Fr. 4900.-**

**VW 1200**  
1971, 3200 km  
**Fr. 6000.-**

**VW 1300**  
1968  
**Fr. 4900.-**

**Opel 1900 L**  
moteur neuf  
**Fr. 4900.-**

Auto-Marché,  
Cornaux.  
Tél. (038) 47 16 12  
47 19 40.

**OCCASION**  
**DU JOUR**  
**Vauxhall**  
**2000 DL**

1970, beige,  
18.000 km.  
Etat Impeccable.  
Prix Intéressant.  
Crédit, reprise.

Agence Datsun  
Garage M. BARDO,  
Neuchâtel.  
Tél. (038) 24 18 42.

A vendre  
**2 CV**

AZAM 6,  
1968, 62.000 km.  
Tél. 41 31 59, heures  
des repas.

A vendre

**Renault 10**  
**1300**

année 1969  
(novembre), gris  
métallisé, 30.000 km.  
Expertisée en  
octobre 1971.  
Prix à discuter.  
Tél. 42 15 15,  
interne 86, heures  
de bureau.

**Renault R 8**  
1969, rouge,  
45.000 km.

**Renault R 10**  
1966, rouge,  
85.000 km.

**Renault R 10**  
1966, rouge,  
69.000 km.

**VW 1600 L**  
1965, bleue,  
65.000 km.

**VW 1200**  
1964, bleue,  
100.000 km.

**VW 1200**  
1961, bleue  
65.000 km.

Garage M. BARDO  
Neuchâtel.  
Tél. 24 18 42.

Samedi ouvert  
toute la journée.

A vendre  
**Austin 1300,**

modèle 1969,  
blanche, 35.000 km,  
comme neuve.

Garage du  
Val-de-Ruz,  
Boudevilliers.  
Tél. (038) 36 15 15.

Occasions  
**DAF COMBI 55**  
1970, 29.000 km.  
Etat Impeccable. Reprise.  
Facilités de paiement  
avec crédit G.M.A.C.

Occasion  
**VW Scarabée**  
1967, beige.  
**3700.-**

l'affaire  
d'aujourd'hui

Garages  
Henri Favre  
**Apollo** S.A.

Fbg Lac Neuchâtel (038) 241212

# En toute saison, vous avez avantage à choisir vos meubles chez

Venez visiter nos magasins et vous verrez!

à Neuchâtel:  
Rue de la Treille 1

# meubles sa perrenoud

Membre de la plus grande chaîne romande de l'ameublement

interRent voitures de location

interRent **iR**

Prix pour le week-end  
vendredi soir - lundi matin, à partir  
de Fr. 75.- y compris 300 km

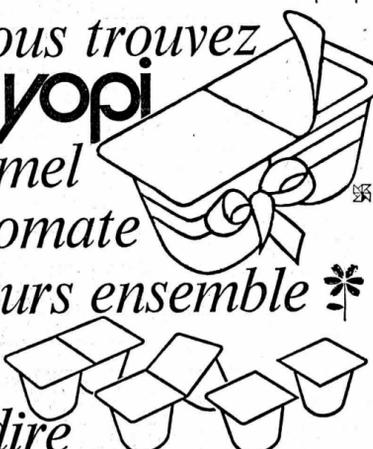
**Garage Hironnelle**  
Pierre Senn Neuchâtel  
Téléphone (038) 24 72 72

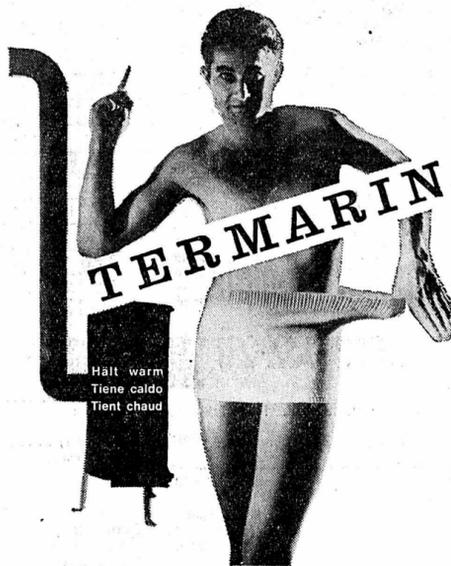
# Ouverture de notre Centre Coop Boudry

**Jeudi 25 novembre  
ouvert de 9 h. à 21 h. non-stop**

**DOUBLE RISTOURNE** **ambiance  
de fête**

**une petite attention est réservée à chaque cliente**

**yopi** de Yoplait \*  
*plutôt deux fois qu'une!* **yopi**  
*connaît les gourmets, les* \* \*  
*gourmands, alors yopi vous*  
*offre les bouchées doubles* \* \*  
*Maintenant vous trouvez*  
**yopi par 2: 2yopi**  
*chocolat, caramel*  
*moka ou diplomate*  
**2yopi toujours ensemble** \*  
*Avec 2yopi*   
*vous pourrez dire*  
*"bis" à votre plaisir Yoplait* \*



Pour combattre les courbatures douloureuses, les coups de froid responsables de lumbagos, de rhumatismes et de sciatiques

Portez une

**TERMARIN**

CEINTURE CHAUFFE-REINS EN LAINE

Renseignements et vente

PHARMACIE - PARFUMERIE - DROGUERIE



**F. TRIPET**

SEYON 8 — NEUCHÂTEL — ☎ 24 66 33

Vendredi 26 novembre 1971 à 20 h

Grande salle du Casino de La Rotonde

**GRAND LOTO**

organisé par Neuchâtel-Sports Hockey-Club avec de superbes quêtes : friteuse Fri-Fri, enregistreur à cassette, pendule neuchâteloise, montres, jambons, paniers garnis, couvertures en laine, cruches-thermos, etc.

**A 20 h 30 TOUR SPÉCIAL avec un BON DE VOYAGE pour MOSCOU**  
(ou autre destination au choix)

Abonnements en vente à l'entrée dès 19 h 30

Transformation et réparation de manteaux et vestes de

**DAIM  
et  
CUIR**

mouton  
retourné

R. Poffet, Tailleur  
Ecluse 10, Neuchâtel  
Tél. 25 90 17.

**Hôtel Schlossberg, Cerlier  
GRILL-ROOM**

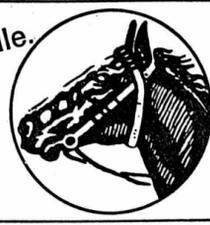
**Selles de renne à la mode « Astor »  
Civet de chamois à la façon des Grisons.**

**Civet de lièvre à la mode des chasseurs.**

**RÖSSLI**

*Carino*

Le premier cigarillo de la super-classe  
faible en nicotine avec couverture naturelle.



# OSSE AFFAIRE N°1

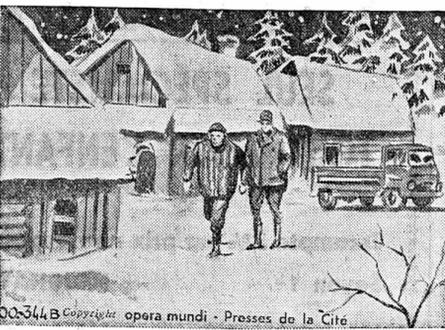
D'après les romans de Jean Bruce — Découpage du colonel Rémy

RÉSUMÉ: Caché sous du fumier, Hubert Bonisseur de la Bath est transporté à la ferme de Piotr Karpinski.

## L'objectif



«Voilà Sbgiew. Et voilà Fortunat» dit Piotr en présentant à Hubert le grand diable aux cheveux roux et un gros homme chauve, au visage épanoui. La cloche sonnait pour le déjeuner. Dans la salle commune attendaient Roman, un garçon d'une trentaine d'années, aux yeux tristes, Boleslas, l'aîné de la bande, et sa femme Gabriela, vigoureuse matrone au verbe haut. «A table!» dit Piotr. La douce chaleur du fumier avait rendu à Hubert la souplesse de ses membres. Il attaqua avec appétit l'assiette de ragout fumant que lui servait Gabriela. «Rien de neuf?» demanda Piotr en s'essuyant la bouche.



L'ombre commençait d'emplir la cour quand Hubert et Piotr sortirent de la ferme, qu'une épaisse sapinière protégeait contre les vents glacés du nord. «Par ici, je vais devant» dit Piotr en s'engageant dans un étroit sentier. Dès qu'ils eurent dépassé le bois de sapins, le vent assaillit les deux hommes avec violence. A l'horizon, une grande leur rouge semblait un incendie. «Les convertisseurs» dit Piotr. Maintenant, Hubert marchait à ses côtés sur le plateau couvert d'une épaisse couche de neige. «Pour mes hommes, reprit Piotr, vous êtes Polonais. Ça vaut mieux.» — «Connaissaient-ils Thadée Zaleski?» — «Non.»



Ils dévalèrent une pente glacée et une masse sombre se dressa devant eux. «Suivez-moi» dit Piotr en entrant dans le bois. Il allait rapidement, trop vite au gré de son compagnon qui trébuchait plusieurs fois. De l'autre côté du bois s'étendait une masse de brume opaque. «Il faut descendre au fond du ravin» dit Piotr en se lançant le premier sur la neige. La remontée, de l'autre côté d'un ruisseau gelé, fut pénible. Piotr s'arrêta devant un pan de mur en ruines. «Une mine abandonnée, dit-il. On va passer par les galeries.» Hubert le suivit dans un souterrain où Piotr alluma sa lampe torche, découvrant des rails rouillés qui s'enfonçaient dans l'ombre.



Après avoir marché une vingtaine de minutes, Piotr se retourna vers Hubert. «Je vais éteindre ma lampe, dit-il. Tenez-moi par l'épaule.» Ils reprirent leur progression en aveugles. L'air, se faisant plus frais, annonçait que la sortie était proche. Bientôt apparut une faible lueur entre des planches mal jointées, que Piotr enleva sans bruit. Fasciné, Hubert aperçut en contrebas, à quelque cinq cents mètres, une gigantesque toile d'araignée métallique tendue entre deux hautes tours qui reposaient sur une base de ciment éclairée par de puissants projecteurs.

(Copyright Opera Mundi)

Demain: Le Blason

# POUR VOUS MADAME

## Un menu

Potage à la semoule  
Bœuf bouilli au mitron  
Pommes purées  
Salade  
Compote de pruneaux

## LE PLAT DU JOUR : Bœuf bouilli au mitron

Cuire un bouilli, ensuite le sortir du bouillon. Mettre du beurre dans une casserole, y faire fondre du lard coupé en dés (100 g) et 1 oignon coupé en tranches. Lorsque le lard et les oignons commencent à prendre une coloration blonde, les saupoudrer de farine, faire un roux brun, mouliner avec du bouillon et une cuillerée à soupe de vinaigre, saler, poivrer et ajouter un bouquet garni, des champignons à volonté; laisser cuire une demi-heure au moins. Quelques minutes avant de servir, y mettre le bœuf coupé en tranches, retirer le bouquet garni, servir.

## Albâtre

Voici comment nettoyer un vase en albâtre: le frotter avec un tampon d'ouate imbibé d'essence de térébenthine. Opérer avec prudence, ce produit étant

inflammable. Rincer avec de l'eau additionnée d'un détergent, rincer soigneusement ensuite à l'eau claire et essuyer avec un linge doux, une peau de chamois ou un chiffon de soie.

## Voilage

Si vous voulez ôter de nombreuses taches de moisissures sur un voilage en nylon blanc, lavez-le normalement. Faites-le tremper dans un bain composé de quatre litres d'eau à 65 degrés additionnée de trois cuillerées à soupe d'eau de javel à 12 degrés, et d'une petite cuillerée de vinaigre blanc, ceci pendant une heure. Rincez ensuite abondamment à l'eau tiède puis à l'eau froide. Attention, il est important de respecter les proportions si l'on désire obtenir un beau résultat.

## Persil

Quelques gouttes de citron dans l'eau dans laquelle baigne le persil feront que celui-ci restera plus longtemps vert et savoureux.

## A méditer

Point de dégoût, ni de découragement. Si tu as échoué, recommence.

MARC AURÉLE

# HOROSCOPE

Les travaux sérieux seront favorisés aujourd'hui. La soirée sera consacrée aux réunions amicales ou familiales.

Naissances: Les enfants de ce jour seront concentrés, très actifs mais souvent emportés.

## BÉLIER (21/3 - 19/4)

Santé: Faites de la culture physique tous les jours. Amour: Une invitation agréable vous sera faite. Affaires: Ne tenez pas rigueur d'une erreur.

## TAUREAU (20/4 - 20/5)

Santé: Ne grignotez pas toute la journée. Amour: Faites une sélection parmi vos relations. Affaires: Ne vous laissez pas intimider au départ.

## GÉMEAUX (21/5 - 21/6)

Santé: Voyez un oto-rhino-laryngologiste. Amour: Eloignement passager de l'être cher. Affaires: Des perspectives nouvelles se présenteront.

## CANCER (22/6 - 22/7)

Santé: Vos yeux sont très fragiles. Amour: Votre intuition vous trompe rarement. Affaires: Vous devrez mettre les bouchées doubles.

## LION (23/7 - 23/8)

Santé: Ne négligez pas vos douleurs dans le dos. Amour: Préservez votre vie privée. Affaires: N'envenimez pas les discussions.

## VIERGE (24/8 - 23/9)

Santé: Essayez un nouveau traitement. Amour: Vie affective un peu compliquée. Affaires: Maintenez votre équilibre financier.

## BALANCE (24/9 - 23/10)

Santé: N'utilisez pas n'importe quel shampooing. Amour: Vos sentiments ne sont pas sûrs. Affaires: Vous traiterez plusieurs affaires.

## SCORPION (24/10 - 22/11)

Santé: Ne forcez pas trop sur les travaux manuels. Amour: Une confiance mutuelle est indispensable. Affaires: Vous êtes seul à posséder certains éléments.

## SAGITTAIRE (23/11 - 21/12)

Santé: Dérangements intestinaux à redouter. Amour: Ne comptez pas sur toutes les promesses. Affaires: Tenez vos dossiers à jour.

## CAPRICORNE (22/12 - 19/1)

Santé: Faites des diners plus légers. Amour: Patience et douceur sont nécessaires. Affaires: Remettez les affaires importantes à demain.

## VERSEAU (20/1 - 18/2)

Santé: Modérez votre gourmandise. Amour: Acceptez vos amis tels qu'ils sont. Affaires: Conciliez les intérêts de chacun.

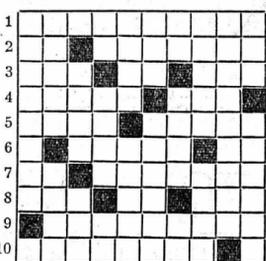
## POISSONS (19/2 - 20/3)

Santé: Ne buvez pas un grand verre avant le repas. Amour: Faites un effort pour maintenir l'entente. Affaires: Vous pouvez aller de l'avant.

# MOTS CROISÉS

## Problème No 565

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10



## HORIZONTALEMENT

1. Illustre personnage de Balzac. 2. Certain. — Elle fut l'amie et conseillère de Périclès. 3. Affluent du Danube. — Près du sol. — Moitié de mouche. 4. Montagne des Alpes françaises. — Dans le nom d'une pâtisserie. 5. Homme en fut un. — Poète français du XVIIe s. 6. S'attaquer aux fondements. — Ville de Chaldée. 7. Ordre de marche. — Il n'y a pas si longtemps. 8. Ville d'Allemagne. — Il dirige la mine. — Ils nous injurient en passant. 9. Distingués parmi d'autres. 10. Pauvres.

## VERTICALEMENT

1. La rose trémière en est une. 2. Fut terrible en 1871. — Roi d'Israël. 3. Repaires. — Possessif. 4. Répété, c'est l'idée favorite. — Prénom masculin. — Pronom. 5. Rivière de France. — Ancienne petite monnaie. 6. Ville de Belgique. — Une des Furies. 7. Possessif. — Sorti des presses. — Pronom élité. 8. Avantage consenti à l'acheteur. 10. S'utilise sur un terrain de golf. — Cordage plat.

## Solution du No 564

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10



# CARNET DU JOUR

## NEUCHÂTEL

Théâtre: 20 h 30, Ballet flamenco, Jose de la Vega.  
Centre culturel neuchâtelois: 14 h 30 et 15 h 15, spectacle pour enfants. 20 h 30, propos sur le théâtre italien.

EXPOSITIONS. — Musée d'ethnographie: Exposition Les Touareg.  
Galerie de la Tour de Diesse: Exposition Vladimir Smutny.  
Centre culturel neuchâtelois: Expression libre et enfance inadaptée.  
Galerie Club: J.-L. Bedetti et A. Cornella, peinture.

Tourisme: Bureau officiel de renseignements, place Numa-Droz 1, tél. 25 42 42.

CINÉMAS. — Rex: 15 h et 20 h 45, Les Mystères de la pornographie. 20 h 50. Studio: 15 h et 20 h 30, Les Hommes contre... 16 ans.  
Bio: 15 h, Les Grands Canons. Enfants admis. 18 h 40, Madigan's millions. 20 h 45, Le Cancre. 16 ans.  
Apollo: 15 h et 20 h 30, Sans mobile apparent. 16 ans.  
Palace: 15 h et 20 h 30, Le Chat. 16 ans.  
Arcades: 15 h et 20 h 30, Quelqu'un derrière la porte. 16 ans.

DANSE ET ATTRACTIONS  
L'ABC jusqu'à 3 h.  
L'Escale jusqu'à 3 h.  
La Rotonde de 22 h à 3 h.

DANCINGS  
Le Corsaire de 20 h 30 à 2 h.  
Spot bar jusqu'à 2 h.  
Big Ben bar jusqu'à 2 h.

Pharmacie d'office: K. Kreis, Seyon-Trésor. La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 23 h. De 23 h à 8 heures, le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence.

Service d'urgence des pharmacies: Région Boudry-la Côte. J.-D. Bonhôte, Boudry, tél. 42 18 12 (privé 24 23 34).

## BEVAIX

Galerie Pro Arte: Ecole hollandaise et flamande du XVIIe siècle et œuvres diverses du XVIe au XXe siècle.

## COLOMBIER

Cinéma Lux: 20 h 15, Le gendarme de Saint-Tropez.

## PESEUX

Cinéma de la Côte: 20 h 30, Le secret de la planète des singes.  
Galerie 2016: Heino Jaeger, peintures réalistes.

# A LA TV AUJOURD'HUI

## SUISSE ROMANDE

16.45 Le Jardin de Romarin  
17.05 Le cinq à six des Jeunes  
18.00 Téléjournal  
18.05 Festival international de jazz de Montreux  
18.25 Madame TV  
19.00 (C) Le Manège enchanté  
19.05 (C) Quelle famille  
19.40 Téléjournal  
20.05 (C) Carrefour  
20.25 Ici Berne  
20.30 (C) Tendre voyou  
21.50 (C) Lodynski's Flohmarkt Company  
22.20 Téléjournal  
(C) Artistes de la semaine

## SUISSE ALÉMANIQUE

15.45 Télévision éducative  
16.15 (C) Magazine féminin  
17.00 (C) La terre est ronde  
18.15 Télévision éducative  
18.44 Fin de journée  
18.50 Téléjournal  
19.00 L'antenne  
19.25 (C) Rien n'est plus beau que la terre...  
20.00 Téléjournal  
20.20 Magazine politique  
21.15 (C) Votre scène, Al Mundy  
22.05 Téléjournal

## FRANCE I

12.30 Midi-magazine  
13.00 Télé-midi  
13.30 Cours de la Bourse  
14.05 Télévision scolaire  
15.00 Télévision scolaire  
17.30 Télévision scolaire  
18.30 Dernière heure  
18.35 Vivre au présent  
18.55 Pour les petits...  
19.00 Actualités régionales  
19.25 Rien que la vérité  
19.45 Télé-soir

CHAQUE MERCREDI, dans la FAN-L'EXPRESS, vous trouverez sans dépense supplémentaire notre mini-hobodomadaire FAN-L'EXPRESS MAGAZINE. Guide indispensable du téléspectateur, FAN-L'EXPRESS MAGAZINE vous renseigne d'avance sur les émissions de toute la semaine, à ne pas manquer. Il vous apporte en outre les commentaires et illustrations nécessaires à l'utilisation rationnelle des programmes de télévision.

20.15 Noël aux Quatre-Vents  
20.30 Bienvenue à...  
21.50 Eurêka  
23.00 Télé-nuit

## FRANCE II

14.30 (C) Aujourd'hui, Madame  
15.10 (C) Valérie et l'aventure  
17.30 (N) Télévision scolaire  
19.00 (N) Actualités régionales  
19.20 (C) Colorix  
19.30 (C) 24 heures sur la II  
20.00 (C) Journal  
20.30 (C) Les dossiers de l'écran  
(C) Procès à Staline  
(C) Débat  
23.30 (C) 24 heures dernière

## SVIZZERA ITALIANA

18.10 Vroum  
19.05 Telegiornale  
19.15 (C) Cappuccetto a pois  
19.50 Svizzera oggi  
20.20 Telegiornale  
20.40 I milioni delle zio Peteroff  
21.50 Atman alla ricerca dell'anima dell'India  
22.35 Notizie sportive  
22.45 Telegiornale

## ALLEMAGNE I

16.15, téléjournal. 16.20, pour les enfants. 17.10, Chef, mon gosse à la rougeole. 17.55, téléjournal. 18 h, programmes régionaux. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, La Vistule. 21 h, Saito mortale. 22 h, Frank Sinatra junior et ses amis. 22.35, téléjournal, météo.

## ALLEMAGNE II

17 h, péle-mêle. 17.20, jeux d'enfants. 17.30, informations, météo. 17.35, Le Chien aveugle. 18.05, plaque tournante. 18.40, à l'ouest de Santa-Fé. 19.10, le neveu du Canada. 19.45, informations, météo. 20.15, magazine de la 2me chaîne. 21 h, mourir simplement. 22.45, informations, météo.

# RADIO

## Sottens et télédiffusion

6 h, bonjour à tous, informations. 6.32, de villes en villages. 6.35, 8.10, la route ce matin. 6.59, horloge parlante. 7 h, miroir première. 8 h, informations, revue de presse 9 h, informations. 9.05, à votre service. 10 h, informations. 10.05, cent mille notes de musique. 11 h, informations. 12 h, le journal de midi, informations. 12.05, aujourd'hui, un cause, un cause, un an déjà. 12.20, signal horaire. 12.30, miroir-midi. 12.45, le carnet de route. 13 h, variétés-magazine. 14 h, informations. 14.05, réali-tés. 15 h, informations. 15.05, concert chez soi. 16 h, informations. 16.05, le rendez-vous de 16 heures. La Symphonie pastorale. 16.15, sélection jeunesse. 17 h, informations. 17.05, tous les jeunes. 17.55, roulez sur l'or. 18 h, le journal du soir, informations. 18.05, la semaine littéraire. 18.30, le micro dans la vie. 19 h, le miroir du monde. 19.30, magazine 71. 20 h, disc-o-mat. 20.20, ce soir, nous écouterons. 20.30, l'Orchestre de la Suisse romande. 22.30, informations. 22.40, club de nuit. 23.25, miroir-dernière. 23.30, hymne national.

## Second programme

10 h, œuvres de M. de Falla. 10.15, radiocolaire. 10.45, œuvres de M. de Falla.

11 h, espace romanesque. 11.20, propos suisses sur l'Unesco. 11.30, initiation musicale. 12 h, midi-musique. 14 h, Musik am Nachmittag. 17 h, musica di fine pomeriggio. 18 h, tous les jeunes. 18.55, bonsoir les enfants. 19 h, émission d'ensemble. 20 h, informations, cette semaine en pays neuchâtelois. 20.15, un cause, un cause. 20.15, vivre ensemble sur la planète. 20.30, les sentiers de la poésie. 21 h, sport, musique, information. 22.30, magazine de la science. 23 h, hymne national.

## Beromunster et télédiffusion

6.15, 7 h, 8 h, 10 h, 11 h, 12.30, 15 h, 16 h, 23.25, informations. 6.10, musique. 6.20, divertissement populaire. 6.50, méditation. 7.10, auto-radio. 8.30, Opéras et ballets. 9 h, extraite. 10.05, concert récréatif. 11.05, musique et bonne humeur. 12 h, piano. 12.40, rendez-vous de midi. 14 h, magazine féminin. 14.30, radiocolaire. 15.05, chansons, danses et marches du Haut-Valais.

16.05, pop-polyglotte. 17.30, pour les enfants. 18 h, informations, actualités. 18.15, radio-jeunesse. 19 h, sports, communiqués. 19.15, informations, actualités. 20 h, miroir du temps et musique. 22.15, informations, commentaires, revue de presse. 22.20, big band ball.

# BIBLIOGRAPHIE

G. Jukes  
LA DÉFENSE DE MOSCOU  
(Marabout)

En octobre 1941, l'Armée rouge était pratiquement anéantie et l'avance irrésistible des Allemands allait se poursuivre jusqu'aux portes de Moscou. Et en plein hiver, par 40°, la contre-offensive soviétique se déclenche. L'attaque de Moscou a échoué. Un ouvrage passionnant de la série « Histoire illustrée de la Seconde Guerre mondiale ».

Grigorij J. Bakhtov  
JUILLET 41  
(Marabout)

Avec « Juillet 41 », l'auteur a écrit le premier vrai roman sur l'agression allemande dans les territoires soviétiques. Cet ouvrage, traduit en plusieurs langues, évoque le mois le plus terrible de l'année la plus terrible. L'Armée rouge est désespérée, mal préparée, privée de ses meilleurs cadres, décimés par Staline. Et pourtant, les Soviétiques ne capitulent pas et poursuivent le combat...

San Antonio  
MOI, VOUS ME CONNAISSEZ ?  
(Flouve Noir)

Des nuits comme celle-là, je vous jure... y'a qu'à Panama qu'on en rencontre et encore il faut attendre minuit. Lorsqu'il s'est mis à pleuvoir de la viande froide... heureusement que Berthe Bérurier m'accompagnait...

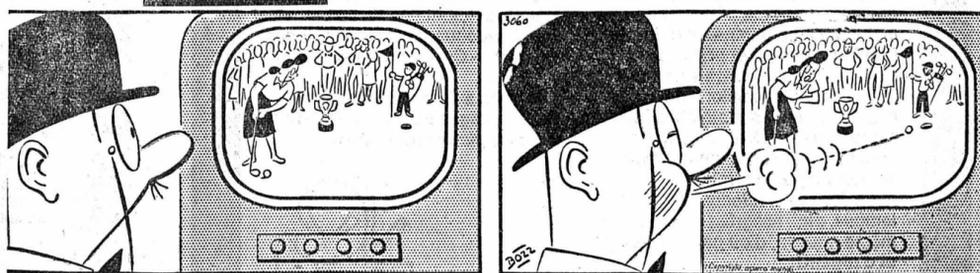
## HORAIRE FRIBO

FRIBO, l'indicateur idéal de poche, comprenant toute la Suisse, rend service à tous ceux qui prennent le train. Poste postal, le bateau, les télégraphiques et funiculaires. Un supplément apprécié de cet indicateur pratique: les communications ferroviaires avec l'étranger.

## F.-H. Ribes

LECOMITE... RIEN NE VA PLUS  
(Flouve Noir)  
Le célèbre Lecomte, alias KB-09, chargé de mission par la CIA à Las Vegas, capitale du jeu, s'allie à la Mafia pour vaincre un adversaire inconnu qui veut négocier des plans ultra-secrets intéressant la défense nationale des Etats-Unis.

# SUBITO



L'annonce  
reflet vivant du marché

Skis Tosalli à Colombier vous invite à voir ses 7 vitrines et à participer au concours gratuit doté de 2500.- de prix

Patinoire des Mélézes

**HC** La Chaux-de-Fonds  
Champion suisse

Jeudi 25 novembre à 20 h 30

# Coupe des Alpes GARDENA

**Dame**

présentant bien, très féminine, sans soucis matériels, aimerait faire la connaissance de monsieur de toute moralité, cultivé, ayant bonne situation; âgé de 58 à 65 ans.  
Ecrire à FP 2707 au bureau du journal.

**Le magasin spécialisé**

**A la Reine Berthe  
Yverdon**

vous offre tous les vêtements pour  
l'élégance  
enfantine  
du bébé à la taille  
girl

Manteaux, anoraks, costumes, casques et pantalons, pullovers, sestrières, bonnets. Petit Bateau, Kidy, Karaby et Chou-Baby.  
Service soigné

**COMMERÇANTS**

Ne vous creusez pas la tête pour vos problèmes de publicité. Nous avons pour les résoudre un service à votre disposition.  
Feuille d'avis de Neuchâtel

**RF**

**Cuisinières  
à gaz ou  
électriques**

Indésit - Le Réve -  
Siemens - Sarina -  
Rochat - Sauter, etc.  
à partir de Fr. 288.-  
Fortie reprise  
jusqu'à 140 fr.

Tous les nouveaux  
modèles sont là.  
Discount du Vignoble  
**Fornachon  
& Cie**

Tél. (038) 46 18 77,  
2022 Bevaix.

**copo** Fleurier

VENREDI 26 NOVEMBRE

*Ambiance...*

*Jeux...*

*Surprises!*

et ? à notre

rayon

boucherie



Salon, sofa-lit avec coffre à literie, fauteuils sur roulettes, ménageant les tapis, 6 places, seul.

**490.-**

Mod. 31.243 K



Chambre à coucher avec entourage, armoire haute 4 portes, lits avec pieds-luge, seul.

**985.-**

Mod. 14.430 s.



**Choisissez!**  
Grâce à nos achats en gros pour 16 succursales et à notre chiffre d'affaires sans pareil en Suisse, prix imbattables!  
Tous les modèles en vente exclusive

Spacieuse paroi murale en noyer, avec compartiment TV et bar éclairé, seul.

**590.-**

Mod. 21.839

**Fiancés!** Comparez chez nous avant de dépenser votre argent!

Ameublement complet, y compris literie de qualité et 6 m<sup>2</sup> tapis, livré gratuitement, **seul. 2700.-**

## Lutte contre la hausse!

Avec de petits prix nous sommes devenus grand: la plus grande maison d'ameublements d'Europe. D'ailleurs qualité et prix parlent d'eux-mêmes. Aucune surprise dès lors si plus de 2 millions de clients ont déjà acheté chez Pfister ameublements! Maintenant vous pouvez, vous aussi, embellir votre intérieur à peu de frais. Avec des tapis, rideaux, lampes, etc., assortis; dans la même maison, d'où gains de temps et d'argent!

**IMPORTANT!** Pas de soi-disant rabais, mais des prix nets, clairs, étudiés! De plus, livraison gratuite dans toute la Suisse et 10 ans de garantie de qualité, essence gratuite/billet CFF remboursé pour tout achat dès Fr. 500.-, ainsi que beaucoup d'autres avantages Pfister! — C'est pourquoi:

Les gens avisés achètent là où les avantages de prix et de services sont les plus grands, chez



# Pfister

ameublements sa

BIENNE Place du Marché-Neuf Tél. 032 - 3 68 62  
NEUCHÂTEL Terreaux 7, Tél. 038 - 25 79 14

SALON  
ROMAND  
DES  
ANTIQUAIRES  
LAUSANNE



Le plus grand salon  
d'exposition et de vente d'antiquités  
organisé par le Syndicat Vaudois des Antiquaires.

Une soixantaine d'exposants de Suisse romande. 8000 m<sup>2</sup> de surface d'exposition dans la halle principale du Palais de Beaulieu. Meubles et sièges dont certains estampillés des maîtres ébénistes du XVIIIe. Tableaux de maîtres, estampes et gravures, tapis, tapisseries, armes, montres et pendules, miroirs, sculptures, argenterie, porcelaines et faïences, étains, bronzes, luminaires, bibelots divers, etc. Une gamme très variée d'objets, du petit cadeau qui a de l'esprit à la pièce de classe et de valeur internationale. Les pièces exposées sont examinées par une commission de 7 experts.

Manifestations culturelles avec la participation de l'imagerie d'Epinal et du Musée du Vin et de la Vigne.

Ouverture chaque jour: de 14 h. 30 à 22 h.  
samedis et dimanches de 10 à 22 h.  
Catalogue complet et largement illustré.

PALAIS DE BEAULIEU  
18-28 NOV. 1971

SALLE DE MUSIQUE,  
LA CHAUX-DE-FONDS

Dimanche 5 décembre, à 20 h 15

**GLORIA**  
DE BERNARD REICHEL

**IX<sup>e</sup> SYMPHONIE**  
DE L. VAN BEETHOVEN

YVONNE PERRIN, soprano  
MAGALI SCHWARTZ, alto  
OLIVIER DUFOUR, ténor  
NIKLAUS TULLER, basse  
ANDRÉ BOURQUIN, orgue

SOCIÉTÉ CHORALE DE LA CHAUX-DE-FONDS  
CHORALE MIXTE DU LOCLE  
SOCIÉTÉ D'ORCHESTRE DE BIENNE

Direction: ROBERT FALLER

Location: La Chaux-de-Fonds, bureau du Théâtre  
Le Locle, magasin de tabacs Gindrat  
dès le lundi 29 novembre.

Pour les membres passifs et les porteurs de bons  
dès le vendredi 26 novembre.

Prix des places: de Fr. 6.— à Fr. 15.—

## Prêts express

de Fr 500.- à Fr 20000.-

- Pas de caution:  
Votre signature suffit
- Discrétion totale

Adressez-vous **unique-**  
**ment** à la première  
banque pour  
prêts personnels

**Banque Procrédit**

2001 Neuchâtel, av Rousseau 5  
tél. 038/24 63 63  
ouvert 08.00 - 12.15 et 13.45 - 18.00  
fermé le samedi

Nous vous recevons  
discrètement en **local**  
**privé**

NOUVEAU Service express

Nom

Rue

Endroit

INFORMATIONS DE DERNIERE HEURE

À NEUCHÂTEL

Débat sur l'intégration des travailleurs étrangers

Débat public hier soir dans la grande salle de la Cité universitaire au Clos Brochet. L'intégration des étrangers en Suisse était le sujet à l'ordre du jour.

Préside par M. Etienne Jeanneret, chroniqueur parlementaire à l'Agence télégraphique suisse, cette rencontre était placée dans le cadre de la Semaine culturelle.

Les orateurs étaient M. Charles Arnold Dubois, directeur de l'Association patronale des constructeurs de machines (ASM), Charles F. Ducommun, président de la commission fédérale pour le problème des étrangers, René Meylan conseiller d'Etat de Neuchâtel, chef du Département de l'Industrie et M. Manfred Incisa di Camerana, consul d'Italie à Neuchâtel.

Parmi le public on remarquait une forte proportion d'étrangers dont plusieurs ne manquent pas de faire part de leurs critiques sur la manière dont ils étaient accueillis chez nous. La prise de conscience de la situation est cependant réalisée maintenant et nous sommes par exemple sur la voie de l'amélioration du statut des travailleurs saisonniers quant à l'admission en Suisse de leur famille. Mais selon le mot de M. C.-F. Ducommun « la loi ne peut faire plus le lien que la proximité le crocheteur. C'est pourquoi c'est à la recherche d'une parole que nous sommes actuellement ». Nous reviendrons sur les débats de cette soirée.

J.-P. G.

Trafic de pièces contrefaites : les banques suisses vigilantes

ZURICH (AP). — Les grandes banques suisses, qui traitent en Europe les plus importantes quantités de pièces d'or, se montrent actuellement très vigilantes à l'égard des pièces fausses — qui sont elles aussi en or.

Ces efforts ont été déclinés par une affaire qui s'est déroulée le mois dernier à Saint-Moritz où un homme d'affaires arabe, M. Josef Nagib Sabbagh, a été appréhendé pour vente d'au moins 857 pièces d'or américaines fausses pour environ 100.000 fr. à une succursale d'une importante banque.

M. Sabbagh qui a été libéré sous caution, a regagné sa résidence à Hambourg, mais devra comparaître le mois prochain devant un tribunal de la haute Engadine pour y répondre de « mise en circulation de marchandises falsifiées ».

Par l'intermédiaire de son avocat, il a fait savoir qu'il entend prouver aux magistrats qu'il a obtenu lui-même ces pièces fausses de banques suisses de bonne réputation. Il affirme que des « achats expérimentaux » effectués par son avocat et par trois huissiers à Genève, Lausanne et Zurich prouvent que les banques suisses se livrent elles-mêmes au trafic des fausses pièces d'or.

Les grandes banques se sont refusées à tout commentaire officiel, mais, officieusement, des personnalités bancaires ont reconnu qu'elles n'excluent pas que des pièces fausses soient acceptées par quelques-uns de leur plus petites succursales. Cependant elles ont assuré qu'il est impossible qu'elles soient acceptées par les grandes succursales.

Attentat de Zurich : premiers résultats de l'interrogatoire

ZURICH (ATS). — L'auteur de l'attentat qui s'est produit samedi soir peu avant 23 heures à la gare principale de Zurich, Karl Trinkl, 47 ans, avait tout d'abord l'intention de faire exploser un immeuble situé Glattealstrasse à Zurich.

C'est là qu'il avait habité jusqu'en mai 1971, époque à laquelle il avait été congédié. Karl Trinkl a été entendu dimanche encore en présence du procureur H. R. Müller. Celui-ci a tenu une conférence de presse au cours de laquelle il a révélé les premiers résultats de l'interrogatoire.

Après avoir été congédié, Karl Trinkl n'a plus fait aucune démarche pour trouver un domicile. Durant les mois de septembre et d'octobre il vécut dans une cabane. Quelques jours avant l'attentat, il trouva abri dans une ancienne tuilerie où il cacha l'explosif. Selon ses déclarations, il avait décidé il y a trois semaines de déposer une bombe dans l'immeuble de la « Glattealstrasse ».

A cette effet, il se rendit en train à Wassen (Uri) où il déroba dans un baraquement 120 bâtons d'explosifs « Telsit A », des mèches et des détonateurs.

Samedi soir, vers 20 h, Trinkl se promenait sans but dans les rues de Zurich,

lorsqu'il décida de mettre le soir même son plan à exécution. Il alla donc chercher l'explosif, l'emporta dans un sac jusqu'à la gare principale où il se rendit aux toilettes pour préparer la charge.

Se sentant observé, Trinkl déposa la charge dans le casier portant le No 399 de la consigne automatique et alluma la mèche. La détonation se fit entendre 30 secondes plus tard. A cet instant, Trinkl se trouvait devant l'escalier roulant de la sortie de la gare. Il avait utilisé 9 kg 300 d'explosifs pour perpétrer son attentat. Il jeta trois bâtons d'explosifs qui lui restaient, puis, 27 minutes après l'attentat, se présenta à la caserne de la police cantonale où il affirma être responsable de l'explosion.

Comme l'a déclaré le procureur, Trinkl n'a jusqu'à aujourd'hui donné aucune indication sur les motifs qui l'ont poussé à agir. Il n'a également pas encore été possible de savoir s'il s'est rendu compte que son acte pouvait mettre en danger de nombreuses vies humaines. Seule une expertise psychiatrique pourra apporter une réponse à cette question. Le comportement que Trinkl a eu durant ces dernières années porte à croire qu'il souffre d'une grave inadaptation au monde actuel.

Nouvelle physionomie du Grand conseil fribourgeois Le virage à gauche est confirmé

De notre correspondant :

Les résultats officiels de l'élection au Grand conseil, tels que nous les avons annoncés hier, sont vérifiés. Le législatif aura la composition suivante: 57 démocrates-chrétiens (+1) — y compris les 8 chrétiens-sociaux de la Singine —; 29 socialistes (+8); 28 radicaux (-6); 9 PAI (5 paysans, artisans et indépendants) (+1); 5 PICS (indépendants chrétiens-sociaux) (-3); 2 réformés de la Singine (-1). Total: 130.

Certaines, dans les districts périphériques notamment, ont en effet pris des « vestes » peu élégantes.

Les élus sont quatre démocrates-chrétiens: Mlle Marie-Thérèse Bochud, assistante sociale à Bulle, Mlle Hanni Schwab, archéologue cantonale, élue dans son district du Lac, Mme Anne-Marie Prelaz-Périset, caissière d'une société de secours mutuels, à Rue (Glâne), Mme Elisabeth Dé-

glise-Gendre, responsable du service d'aides familiales de Sarine-Campagne, à Marly.

Ce sont ensuite deux radicaux, Mme Sylvia Lang, épouse d'un médecin de Romont, une interprète qui connaît cinq langues, ainsi que Mme Dr Liselotte Spreng, médecin à Fribourg, qui vient d'être par ailleurs élue au Conseil national.

Les deux élus socialistes sont Mme Ariane Volery, épouse de médecin et mé-

decin elle-même, à Estavayer-le-Lac, ainsi que Mlle Marie-Thérèse Bise, épouse d'un médecin de Villars-sur-Glâne, mais titulaire d'un doctorat ès lettres.

Enfin, on trouve une élue membre du PICS, Mme Madeleine Duc-Jordan, assistante sociale tout comme son mari. Tous deux œuvrent dans les bidonvilles de Paris dans le cadre de l'organisation « Aide à toute détresse ».

Ainsi donc, le groupe socialiste supplante le groupe radical à la deuxième place des formations politiques fribourgeoises. Certains considèrent que le parti démocrate-chrétien jouit pratiquement de la majorité absolue, de justesse, si l'on ajoute les 9 PAI aux 57 démocrates-chrétiens. L'alliance de ces deux partis leur a sans doute été à tous deux bénéfique. Les radicaux, surtout, puis le PICS a fait les frais de la progression socialiste, aussi importante cette fois que lors des élections de 1966.

NEUF FEMMES AU GRAND CONSEIL

Deux femmes médecins, deux assistantes sociales, une interprète, une archéologue, une titulaire de doctorat ès lettres, deux « secondaires »: les femmes, pour leur première participation à l'élection au Grand conseil, font une entrée assez remarquée, puisqu'elles y prennent d'emblée neuf sièges. Plusieurs ont réalisé des résultats remarquables. Mais ce fait n'est pas général.

Résultats des deux derniers arrondissements

FRIBOURG - VILLE 29 SIÈGES (+2)

Liste no 1, PDC, 11 élus (+2): MM. Jean-François Bourgnon, 4328; Fernand Aebischer, 4083; José Ackermann, 3979; Edouard Grenaud, 3845; Jean-Claude Schorfer, 3829 (nouveau); Jean-Pierre Dorthe, 3766 (nouveau); Henri Kaech, 3714; Jules Bernhard, 3462; Georges Felder, 3584 (nouveau); Bernard Daguet, 3574; Michel Colliard, 3522 (nouveau); 1er des viennent ensuite: M. Pierre Barras, 3485; ne sont pas réélus: MM. Charles Jaquet et Maurice Carrel.

Liste no 2, radicale, 5 élus (-2): MM. Lucien Nussbaumer, 2942; Ferdinand Maset, 2880; Jean-Claude Bardy, 2453; Mme Liselotte Spreng, 2394 (nouvelle); Marc Waeber, 2075; 1er des viennent ensuite: M. Emmanuel Dupraz, 1852 (nouveau).

Liste No 3, PICS, 4 élus (+1): MM. Severin Andrey, 1818; Joseph Wandeler, 1782; André Marmy, 1519; Mme Made-

leine Duc-Jordan, 1428 (nouvelle); 1er des viennent ensuite: M. Paul Raemy, 1399 (nouveau).

Liste no 4, socialiste, 9 élus (+1): MM. Jean Riesen, 3756; Gérald Aeyer, 3753; Georges Friedly, 3725; Gaston Sauter, 3048 (nouveau); André Bourquard, 3009 (nouveau); Pierre Currat, 2981; Raymond Kolly, 2965; André Waeber, 2952; Arnold Schrago, 2905; viennent ensuite: MM. André Jordan, 2863 et Ernest Hess, 2857 (nouveau).

SARINE-CAMPAGNE 19 SIÈGES (+2)

Liste no 1, socialiste, 6 élus (+2): MM. Denis Clerc, 2466 (nouveau); Félicien Morel, 2375 (nouveau); Paul Macherel, 2197; Mme Marie-Thérèse Bise, 2164 (nouvelle); M. Roger Kuhn, 2147; Jacques Curty, 2103 (nouveau); viennent ensuite: MM. Roger Dumont, 1996 (ancien) et Louis Char-donnens, 1990 (ancien).

Liste no 2, radicale, 3 élus (sans chang.):

MM. Pierre Yerly, 1130 (nouveau); Roland Kolly, 1128; Hans Gutknecht, 1123; 1er des viennent ensuite: M. Charles Chermartin, 1064.

Liste no 3, PDC, 8 élus (sans chang.): MM. Noël Berger, 2933; François Macherel, 2854; Gilbert Vial, 2787; Mme Elisabeth Déglise, 2663 (nouvelle); François Papaux, 2659; Pierre Brasey, 2645 (nouveau); Jean-Marie Macheret, 2621 (nouveau); Germain Bouverat, 2619 (nouveau); 1er des viennent ensuite: M. Jean-Marie Cottier, 2614 (nouveau).

Liste no 4, PAI, 2 élus (+1): MM. Gabriel Kolly, 1284; Théophile Eltschinger, Posat, 680 (nouveau); 1er des viennent ensuite: M. Louis Chatton, 604 (nouveau).

La liste no 5, PICS, n'a pas obtenu le quorum. N'est pas réélu: M. Edouard Blanc, 616.

M.G.

ECONOMIE ET FINANCES

Augmentation de la production agricole mondiale

La production agricole mondiale aura augmenté d'environ 4 % en 1971, a indiqué M. E. M. Ojala, sous-directeur général chargé du Département des affaires économiques et sociales de la F.A.O. (Organisation des Nations-Unies pour l'alimentation et l'agriculture), devant une commission de la conférence générale de l'organisation qui siège actuellement à Rome. Cette augmentation, a-t-il ajouté doit être attribuée surtout à un brusque accroissement de la production agricole en Europe et en Amérique du Nord, où elle vient de stagner pendant deux ans.

Pour l'ensemble des pays en voie de développement, la F.A.O. estime que la production agricole pourrait augmenter de 2 à 3 % par rapport à 1970. En revanche, l'augmentation de la production agricole pourrait atteindre de 7 à 8 % dans les pays développés.

Cette faible augmentation dans les régions du monde en voie de développement ne se traduira pas par une augmentation des disponibilités alimentaires par habitant. Par ailleurs, a-t-il dit, le terme de « révolution verte » a peut-être été employé prématurément pour décrire les récents progrès technologiques de la culture dans ces pays. Par exemple, pour la première fois depuis l'emploi des variétés à haut rendement, une maladie à causé des dégâts importants aux nouveaux riz plantés aux Philippines. (ATS-AFP).

Importants investissements dans l'industrie textile

L'industrie textile est aujourd'hui une des industries de l'économie suisse dont l'intensité en capital est la plus élevée. Les machines modernes, à grand rendement, dont elle s'équipe, exigent des dépenses d'investissement énormes. L'investissement par poste de travail s'établit en moyenne à 2500 fr. par année. Pour un nouveau poste, il se situe, suivant les secteurs, entre 250.000 et 400.000 fr. en peut atteindre 500.000 ou même le million.

RENTES AVS, SALAIRES ET PRIX

Les rentes vieillesse sont aujourd'hui un multiple de celles fixées en 1948 lors de l'introduction de l'AVS par la Confédération. Au cours de cette période, les rentes minimales ordinaires ont augmenté de cinq fois et demie, les rentes maximales de trois fois et demie. Simultanément, les revenus des salariés et l'indice des prix à la consommation se sont multipliés par 2,5 (en moyenne) et 1,5 respectivement. Le pouvoir d'achat des rentes est donc actuellement de 2,25 à 3,5 fois supérieur à celui de 1948. (CPS).

Evolution des prix des matières premières

Première quinzaine de novembre 1971

Table with 4 columns: Groupes, Marchandises, Tendance, Remarques. Rows include Denrées alimentaires (Café, Cacao, Thé, Sucre, Riz), Textiles (Coton, Laine, Jute), Métaux précieux (Argent, Platine, Palladium), Autres métaux (Culvre, Etain, Plomb, Zinc, Nickel), Oléagineux (Huile de soja, Huile de palme, Huile de coco, Huile d'arachide), Divers (Uranium, Acier, Caoutchouc).

NEUCHÂTEL

Table with 3 columns: 22 nov., 23 nov., and values for various banks and companies like Banque nationale, Crédit foncier neuchât., etc.

LAUSANNE

Table with 3 columns: 22 nov., 23 nov., and values for Banque cant. vaudoise, Crédit foncier vaudois, etc.

GENÈVE

Table with 3 columns: 22 nov., 23 nov., and values for Grand Passage, Charmilles port., etc.

BALE

Table with 3 columns: 22 nov., 23 nov., and values for Pirelli internat., Bâloise-Holding, etc.

ZURICH

Table with 3 columns: 22 nov., 23 nov., and values for Swissair nom., Swissair port., etc.

PARIS

Table with 3 columns: 22 nov., 23 nov., and values for Air liquide, Aquitaine, Cim. Lafarge, etc.

LONDRES

Table with 3 columns: 22 nov., 23 nov., and values for Anglo American, Brit. Am. Tobacco, etc.

FRANCFORT

Table with 3 columns: 22 nov., 23 nov., and values for A. E. G., Audi NSU, etc.

NEW-YORK

Table with 3 columns: 22 nov., 23 nov., and values for Allied Chemical, Alumin. Americ., etc.

BULLETIN BOURSIER

La tendance

NEW-YORK (AP). — La Bourse a poursuivi son recul et l'indice Dow Jones des industrielles est tombé pour la première fois depuis le 1er décembre dernier au-dessous du niveau 800.

Billets de banque étrangers

Table with 3 columns: Cours du mardi 23 novembre 1971, Achat, Vente, and values for Angleterre, U.S.A., etc.

Indice Dow Jones

Table with 3 columns: Industrieles, chemins de fer, services publics, and values.

Cours communiqués par Emmanuel Deeltjen S.A., Lausanne

Cours communiqués sans engagement par le Crédit suisse

CHRONIQUE DES MARCHÉS

Négociations internes difficiles aux Etats-Unis

NEW-YORK connaît une importante phase de contraction des cours, entrecoupée par de rares et brèves journées de réaction. Sous l'effet de la pression des vendeurs, les cotations se sont affaiblies dans tous les groupes de titres et l'indice Dow Jones a rétrogradé jusqu'à 800, niveau qui n'avait plus été touché depuis l'automne dernier. Il est peu probable que l'interruption des échanges, demain, en raison du « Thanksgiving Day » parvienne à cumuler suffisamment d'ordres d'achat pour renverser la tendance maussade que nous connaissons. Il faut rechercher la cause principale de ce pessimisme boursier dans les positions assez nettes et opposées séparant le gouvernement de Washington des représentants des syndicats de salariés dont le principal porte-parole, M. George Meany, vient de tenir des propos virulents à l'adresse de la politique du président Richard Nixon et de ses ministres chargés de l'économie américaine. Du 15 août au 15 octobre 1971, le blocage des prix a été plus intégralement suivi que celui des salaires; il en est résulté une compression des marges bénéficiaires pour les entreprises qui doivent maintenant faire face à de nouvelles revendications syndicales. Le gouvernement de Washington est disposé à reconduire son action de freinage des prix en apportant quelques allège-

ments dont le principal consiste en une tolérance de 2 1/2 % de hausse des prix en 1971. Dans l'attente d'un accord global la bourse de Wall Street est incapable de se ressaisir.

EN SUISSE, les marchés se détachent de l'attitude américaine pour adopter une attitude plutôt ferme à l'ouverture de la semaine et soutenue, sans plus, hier. Nestlé au porteur (+40) et Sandoz (+25) sont les seuls titres qui sortent de la stagnation générale de la cote. La modicité du matériel d'échange a permis à la bourse de Zurich de cloîtrer à onze heures et quart déjà.

PARIS, pour une fois, est la mieux disposée des différentes bourses dont nous faisons mention. Les textiles et l'électricité mènent le jeu avec des gains de cours allant jusqu'à 2 % de la valeur boursière des actions de ces secteurs.

MILAN poursuit son enlèvement que la perspective d'une coordination syndicale accélère.

FRANCFORT affiche plus de lourdeur aux titres de l'électricité qu'aux autres groupes où les replis l'emportent pourtant.

LONDRES évolue irrégulièrement.

E.D.B.

